
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00355287 4

MÉMOIRES

DE

MADEMOISELLE AGLAÉ

MÉMOIRES
DE
MADEMOISELLE AGLAÉ

COMÉDIENNE, COURTISANE ET FEMME DE BIEN

1777-1830

Précédés d'une Introduction

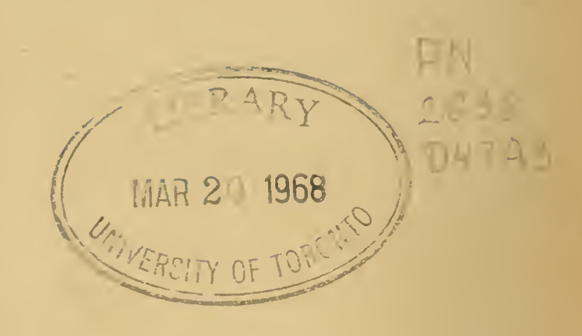
et d'une Notice

sur le Chevalier PALASNE DE CHAMPEAUX

Ouvrage illustré de 16 gravures hors texte



PARIS
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, RUE HUYGHENS, 22


LIBRARY
MAR 20 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

INTRODUCTION

Les *Mémoires de mademoiselle Aglaé Desvergiers* donnent un démenti à l'aphorisme : « N'est pas femme de bien qui veut. »

L'auteur sortie d'une société amorale a su se transformer et devenir, dans toute l'acception du mot, « une femme de bien ». Son livre, il est vrai, ne peut en aucune façon, se comparer à ce bouquin vieillot et désuet : *la Morale en action*, qu'avaient étudié nos grands-pères et dont la société avait tiré quelques profits.

Le dernier chapitre de ces mémoires pourrait presque leur servir de préface, car il en indique la genèse et la manière dont ils furent écrits.

Ces *Mémoires* sont en effet composés de trois parties bien distinctes.

La première nous fait connaître, d'abord, la vie des baladins, danseurs de corde, escamoteurs, nomades; puis elle nous initie à celle des acteurs ambulants ou sédentaires de la province, à la fin du XVIIIe siècle. Mlle Aglaé nous prévient elle-même que cette partie a été transcrite avec beaucoup de fioritures et des détails très fantaisistes, par un cer-

tain *chevalier de Champeaux*, dont elle désapprouve la féconde imagination.

La seconde partie est entièrement due à la plume de ce chevalier. C'est une galerie dans laquelle l'écrivain a entassé pêle-mêle une foule de gens qui avaient eu le don de lui déplaire, et sur lesquels il déverse, avec une inlassable et monotone persistance, sa rancune, sa haine, l'injure et la calomnie. Il bave son fiel et sa bile contre ceux qui n'ont pas écouté ses flagorneries, accepté ses inventions, servi ses projets et satisfait ses ambitions.

Mlle Aglaé répudie tout ce baquet et s'empresse de déclarer qu'elle a chassé l'auteur sans scrupules qui voulait lui faire endosser cette odieuse production.

Dans la troisième partie, le chevalier de Champeaux n'est absolument pour rien, et l'on s'en rend compte à première vue. Le manuscrit est d'une autre main, d'une autre allure, et d'un ton infiniment plus convenable. Ce n'est plus le récit suivi de l'existence, mais une suite de petits tableaux, d'anecdotes qui n'ont de lien que la part, souvent très légère, que l'auteur y a prise. Parfois même, ce ne sont que des on-dit de seconde main.

Or, si les faits de la première partie échappent au contrôle de l'historien, si les allégations de la seconde sont condamnées par les érudits, il n'en va pas de même pour la troisième.

Le lecteur avisé, au courant des hommes et des choses du début du XIXe siècle, le fureteur attentif, aura tôt fait de se reporter aux sources, de contrôler la véracité de l'écrivain et de saisir parfois les inexactitudes de simple détail. En effet, dans les

papiers publics, on trouve relatés presque tous les faits contenus dans cette dernière partie.

Les journaux du temps parlent de Pelletier de Saint-Julien et de d'Eldeven, de Nadir Mirza Shah et de Méja; les mémorialistes nous initient également à l'hydrothérapie singulière de Louis Bonaparte; il n'est pas jusqu'à Fifine que l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* a su découvrir en Russie, et la *Tache d'encre*, enfin, précieuse relique, n'a-t-elle pas été, elle aussi, retrouvée dans son pauvre cadre brisé, en même temps que le manuscrit de ces mémoires, au fond d'une province, chez un vieil officier supérieur en retraite.

Ce manuscrit, *pour ce qui est de la main du chevalier de Champeaux*, était composé de huit cahiers au moins, il n'en a été trouvé que six. Il manque, de ce fait, les chapitres XIII à XXV, relatifs à la vie de Mlle Aglaé en province, alors qu'elle appartenait à une troupe théâtrale, et les chapitres XLIX à LIX relatifs à sa vie à Paris.

L'écrivain aimait les chapitres courts, et les limitait tous à un feuillet, recto et verso, de son papier grand format, et cela avec une régularité rigoureuse, qui a parfois nui au développement nécessaire du récit, quand il n'obligeait pas à un délayage inutile.

De Champeaux a fait un manuscrit très net et bien écrit; mais il l'a couvert de nombreuses ratures et surcharges qui, avec les ravages du temps qui a pâli l'encre et mis des souillures en maints endroits, rendent la lecture parfois difficile. Il a, en outre, pour des raisons faciles à comprendre, maquillé particulièrement les noms propres, surtout dans la seconde partie. Il a modifié l'orthographe, changé

les initiales, effacé puis remplacé les noms par des pseudonymes qu'il modifie encore pour les rendre ou plus méconnaissables, ou plus transparents. Ce qui prouve bien qu'il avait conscience de sa méchante action.

On est en droit de se demander, si les chapitres qui manquent n'ont pas été détruits par Mlle Aglaé elle-même, peut-être dans le but de les refaire, avec plus d'exactitude et de respect pour les personnes.

Ce qu'elle dit dans le dernier chapitre tendrait à le faire supposer, ainsi que les autres papiers provenant de la même source.

Qui était donc ce chevalier de Champeaux, teinturier de la première partie des *Mémoires de mademoiselle Aglaé ?*

LÉONCE GRASILIER.

LE CHEVALIER DE CHAMPEAUX

Antoine-Julien-Pierre Palasne de Champeaux, dit le *chevalier de Champeaux,* parce que promu d'abord chevalier de la Légion d'honneur le 5 février 1804, il fut fait ensuite chevalier de l'Empire par lettres patentes du mois de mai 1808, était né à Saint-Brieuc, sur la paroisse Saint-Michel, le 17 mai 1769.

Son père Julien-François Palasne de Champeaux, qui ne se qualifiait que d'*écuyer*, s'enorgueillissait d'être conseiller du roi et son sénéchal à Saint-Brieuc, de même que le grand-père, Julien-Sébastien Palasne écuyer, sieur de Champeaux, avait été de son vivant conseiller du roi et son référendaire en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. Cette famille avait pour armoiries *d'azur à face d'argent chargé de trois fers de mulet de gueules et accompagné de trois feuilles de chardon d'or.* Mais, à ces armes parlantes, le chevalier de Champeaux dut substituer celles qui lui furent octroyées avec son nouveau titre, par lettres patentes enregistrées au Sénat le 8 mai 1808 et portent : *d'azur à la barre d'or accostée de deux étoiles d'argent à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires de l'Empire.*

Antoine, aîné de onze enfants, eut cinq frères dont l'un *François-Bonaventure-Yves* devint chef d'escadron et aide de camp de Bernadotte, un autre *Armand-Toussaint-François-Thomas* fut sous-commissaire de la Marine à Brest.

Le sieur Champeaux, son père, sénéchal de Saint-Brieuc, fut élu député de la sénéchaussée à la Constituante puis membre de la Convention et président du tribunal criminel des Côtes-du-Nord.

C'est probablement à la situation du père qu'est due la fortune rapide, mais éphémère, du fils dans les armées de la Révolution.

Pour compléter la généalogie de Antoine-Julien-Pierre Palasne de Champeaux, il convient d'ajouter que le père de sa mère, Thérèse Raby, Antoine Raby, son parrain, fut conseiller du roi et maire de Brest.

A peine âgé de seize ans, le jeune Champeaux fut présenté au maréchal de Castrie, alors ministre de la Marine, par Mme la duchesse de Praslin, qui sollicitait pour lui une place d'élève officier de port, ou d'élève ingénieur constructeur de la Marine royale. La demande agréée, Antoine fut inscrit le 13 février 1785, mais n'ayant point fait de campagne de mer, et l'ordonnance royale en exigeant au moins deux, il ne put être maintenu.

Ne voulant pas rester sans état, il sollicita et obtint, au mois d'avril de l'année suivante, une commission de contrôleur général surnuméraire des fermes du roi, à la direction de Saint-Malo. En décembre 1790, les fermiers généraux pensèrent à lui pour l'inspection de Saint-Girons, mais la suppression de la Régie des tabacs entraîna celle de la place à laquelle il était nommé. Pour le dédommager le

roi le choisit pour visiteur des rôles au district de Saint-Brieuc, mais le département lui assigna un autre poste. Palasne de Champeaux ne voulant point admettre cet abus de pouvoir protesta ; le département maintenant ces prétentions nomma un autre titulaire et le pauvre dépossédé se trouva sans situation.

Le 24 mars 1789, le jeune homme, à la veille de sa vingtième année, avait déjà été reconnu comme capitaine des grenadiers nationaux de Saint-Brieuc, fonction qu'il abandonna en 1791 pour devenir liquidateur à la Direction générale de la liquidation.

La Révolution, mangeuse d'hommes, élevait et abaissait, avec une égale rapidité et une parfaite inconscience parfois, officiers ou fonctionnaires qu'elle envoyait aussi à la guillotine avec la même insouciance qu'elle les avait envoyés à la tête des armées ou à l'administration d'un département. Les ambitieux y trouvèrent leur compte et aussi des mécomptes. Des vaniteux incapables dépassèrent et dominèrent des gens de talent qui ne savaient pas profiter des situations et des amitiés, de l'intrigue et de la corruption, comme d'autres surent se maintenir par cette même intrigue et par de coupables délations.

L'heure favorable sonna pour Palasne de Champeaux, nommé sous-lieutenant au 39e régiment d'infanterie, le 22 janvier 1792; il passait lieutenant au bout de six mois; le 25 juin et le 1er septembre de la même année il recevait sa commission de capitaine de cuirassiers légers de la légion germanique.

Six mois après, le 24 février 1793, il est transféré avec son grade au 21e régiment de chasseurs à che-

val, puis adjoint à l'état-major général de l'armée des côtes quinze jours après.

En septembre de cette même année, ce capitaine, qui n'avait jamais vu le feu, était fait adjudant général chef de bataillon à l'armée des côtes de Brest. C'était, paraît-il, un peu trop rapide, et l'officier supérieur parut, en haut lieu, beaucoup trop jeune. En conséquence Palasne de Champeaux fut suspendu, et ne parvint à se faire réintégrer qu'au bout d'un an, le 24 octobre 1794, par le représentant du peuple Legrix, dont l'omnipotence réussit à faire d'un jeune homme de vingt-six ans un adjudant général chef de brigade (colonel), le 4 avril 1795 et à le faire confirmer le 15 juin par le gouvernement qui devait, le 6 septembre suivant, le relever de ses fonctions, encore une fois pour insuffisance d'âge et de temps de service.

Au bout d'un mois, le voilà placé à la suite du 15e régiment de chasseurs à cheval en qualité d'adjudant général chef de brigade. Six semaines après, il doit cesser ses fonctions d'adjudant général, mais il est maintenu à l'armée par le général en chef, Hoche, qui lui confie le commandement de l'arrondissement de Lamballe. Pour la quatrième fois, il est relevé de ses fonctions, le 2 octobre 1796, et reste deux mois sans emploi.

Puis le 21 décembre de la même année, cet homme qui n'a pas vingt-sept ans d'âge et moins de cinq ans de service, est nommé président du premier conseil de guerre permanent de la 13e division militaire, fonctions redoutables qu'il exercera dix-huit mois, c'est-à-dire jusqu'au jour où la circulaire du 30 juillet 1798 l'obligera de céder la place à un pré-

sident d'un âge plus mûr et d'un esprit plus pondéré.

Pendant ces dix-huit mois de présidence de conseil de guerre, Palasne de Champeaux se montra impitoyable pour les chouans qui tombèrent sous sa patte. La peine de mort fut prononcée sans relâche, et fonctionnaires ou subordonnés avaient en lui un inexorable chef.

Sans cesse en éveil, il faisait traquer les royalistes et les suspects; les prisons ne se vidaient point, il avait ses agents secrets au dedans, au dehors pour surprendre les confidences, et lui-même, avec l'argent que lui fournissait le ministère de la Police générale, provoquait et payait les révélations, qui parfois n'étaient que l'effet de la rancune et de la vengeance, quand elles n'étaient pas faites pour adoucir un sort ou prévenir une condamnation capitale; enfin les magistrats, autant et même plus que les chouans, redoutaient cet homme qui écrivait lettres sur lettres, faisait rapports sur rapports au ministre de la Police générale.

Il y eut récriminations et plaintes, le président du conseil de guerre péchait par excès de zèle et dépassait la mesure. Le ministre de la Guerre saisit avec empressement l'occasion de débarrasser la 13e division de ce chef de brigade impondéré; la circulaire du 30 juillet 1798 fut lancée et elle atteignit Palasne de Champeaux.

Il se vantera, plus tard, de sa bienveillance envers les chouans, de ses bontés pour les royalistes et des facilités qu'il mit à accepter la soumission des « brigands » de l'armée royale.

Pour l'occuper, on chargea Champeaux d'organiser les bataillons auxiliaires dans le département

de Seine-et-Oise, puis sa mission terminée, il fut réintégré comme adjudant général en août 1799, et affecté à la 17e division militaire dans laquelle il commanda successivement les départements de l'Oise, du Loiret et d'Eure-et-Loir.

Le Premier Consul ayant remanié l'armée, Champeaux fut compris sur la liste des adjudants commandants, faisant partie de l'état-major général de l'armée, le 24 avril 1801.

Enfin, en janvier 1805, il est employé dans la 6e division militaire pour présider le conseil de guerre et on le retrouve en septembre de cette même année au 3e corps de l'armée de réserve.

C'est donc à tort qu'il déclare, en 1816, n'avoir jamais rien obtenu de Bonaparte, il oublie aussi le titre de chevalier et la Légion d'honneur.

Cependant, s'il est à l'armée, il n'est jamais que dans un corps de réserve et ne combattant point. Palasne de Champeaux n'a jamais trouvé, ni même cherché l'occasion de montrer sa bravoure et son corps est indemne de blessures.

En 1806, il commande une petite place des environs de Magdebourg. Ses loisirs qui lui permettent de combiner une petite affaire rémunératrice qui lui procure l'occasion de faire un rapport au général Clark, qui commande à Berlin. Celui-ci en réfère au major général, prince de Neufchâtel, qui ordonne à Palasne de Champeaux de quitter immédiatement l'armée et lui interdit de communiquer avec les bureaux de la Guerre, même pour y recueillir les documents et renseignements nécessaires à la confection de l'*Almanach militaire* dont il était le rédacteur. Traduit devant un conseil de guerre, il

fut déclaré incapable de servir désormais dans les rangs de l'armée française, pour des motifs qu'il est inutile de rapporter ici; nous ne mentionnerons qu'une note qui le signale comme intrigant sans honneur, « faisant sa compagnie de femmes publiques ».

L'adjudant général colonel Antoine Palasne de Champeaux fut admis, d'office, à la retraite le 13 mars 1807. On lui laissait cependant sa croix et son titre.

La retraite était maigre, l'officier supérieur dut chercher dans le travail un supplément absolument nécessaire, non seulement à ses besoins, mais aussi à son activité débordante.

L'almanach qu'il publiait depuis l'an X, sous le titre d'*État militaire dédié à S. M. d'après son ordre*, avait cessé de paraître en 1806, par suite d'une mévente croissante que l'auteur espérait conjurer. Aussi n'abandonna-t-il jamais l'idée de reprendre un jour la publication interrompue. C'est pour cela qu'il se tint constamment en rapport avec ses correspondants à l'armée. Or, comme on l'a vu, l'entrée des bureaux de la Guerre lui était interdite; il dut chercher le moyen d'éluder la défense. Pour cela, il entra en relation avec un homme d'affaires de la rue de Tournon, nommé Romeuf, qui, chargé des intérêts de nombreux militaires de tous grades, avait ses entrées au ministère où il pouvait puiser toutes sortes de renseignements auprès des chefs de bureaux et des employés dont il était connu et estimé. Mais Romeuf, ayant été accusé faussement de publier chaque mois un état militaire, fut arrêté, parce que l'Empereur ne voulait pas que l'état

des officiers fût rendu public; il exigeait en outre que le *livret de l'emplacement des troupes*, publié par le ministère de la Guerre, ne fût distribué qu'aux généraux et aux principaux agents de l'administration, avec défense de le communiquer. Après explications Romeuf fut remis en liberté. Quant à Champeaux qui était hors de cause, on se contenta de resserrer la surveillance dont il était l'objet.



Par suite de ses fréquentations, il était au courant de l'administration intérieure des spectacles; il savait qu'elle fourmillait d'abus qu'elle tolérait, soit qu'elle eût intérêt à les propager, soit qu'elle manquât de moyens de répression. Un règlement du ministre de l'Intérieur, élaguant une partie du mal n'en extirpait pas les racines mais alimentait le désordre régnant dans cette partie plus étroitement liée à la sûreté publique qu'elle ne le paraît au premier coup d'œil. « Je voulus, écrit Champeaux, étudier en conséquence le remède que je n'ignorais pas devenir chaque jour plus indispensable, et pour parvenir à le découvrir, il me fallait nécessairement pénétrer dans ce dédale que je ne connaissais qu'imparfaitement. »

Écrite postérieurement, cette phrase tend à faire croire que le souci de l'ordre public et de la sûreté générale fut l'unique mobile de Palasne de Champeaux. Il est permis d'en douter et l'arrière-pensée se devine aisément : essayer de s'insinuer dans la police soit du ministère, soit de la Préfecture, était devenu une des constantes préoccupations de l'an-

cien président de conseil de guerre ; mais, la plus forte de toutes ces préoccupations était assurément celle de se procurer des ressources nécessaires, propres à satisfaire les besoins d'une vie peu habituée aux privations et de lui permettre, en outre, des plaisirs très coûteux, mais peu honnêtes.

C'est pour arriver à ces fins qu'il sollicita et obtint, le 1er octobre 1807, l'autorisation d'ouvrir les *Bureaux dramatiques et lyriques*, au n° 22 de la rue des Moulins.

Comment l'idée lui vint-elle de se lancer dans une pareille entreprise? Peut-être lui fut-elle suggérée par les femmes de théâtre et les acteurs dont il prisait fort la société et qui lui racontaient leurs déboires, leurs malheurs, surtout les tyrannies des agents dramatiques, qui, à leur gré, les plaçaient bien ou mal, selon le bénéfice qu'ils tiraient ou les sacrifices qu'ils exigeaient des pauvres comédiens.

Il y avait, à Paris, plusieurs agences dramatiques et de Champeaux en fait mention dans un chapitre des *Mémoires de mademoiselle Aglaé.*

« Une de ces agences, la plus connue de cette époque, est celle de Perlet (Pierre-Étienne) père, originaire de Genève, peintre et comédien. Après avoir joué à Paris, au théâtre du Marais, en 1791, puis à celui de la Montancier, il fonda un bureau dramatique qu'il abandonna momentanément en 1802 pour diriger le grand théâtre de Lyon (1). »

Comment marcha l'entreprise de Palasne de Champeaux? Aucun document, aucun mémorialiste ne

(1) Voir le *Dictionnaire des Comédiens*, 2 vol. in-4°. — 2 éd., par Henry Lyonnet, savant et érudit lauréat de la *Société de l'Histoire du Théâtre.*

nous renseigne à ce sujet; lui-même est muet, à moins que dans ses propres « Mémoires » il ait osé parler franchement de cette affaire. Car il a, lui aussi, écrit ses *Mémoires*, mais cet indubitable entassement de hableries, de fantastiques histoires, d'énormes médisances, et d'odieuses calomnies, enfouies dans les archives d'un collectionneur aussi discret que jaloux de ses richesses, ne nous ont pas été communiquées.

L'officier retraité prématurément et si brusquement, ne dut jamais convenir de ses fautes, ni tout au moins accepter son sort avec résignation. Il était du nombre de ces mauvais soldats composant la plus grande majorité de cette armée des mécontents qui, depuis les premiers jours de la Révolution, s'était formée et avait grossi particulièrement lors de l'*épuration* sous Bonaparte, et de l'organisation merveilleuse de l'armée impériale. Palasne de Champeaux ne savait pas tenir sa langue et ne ménageait pas ses critiques; la police de Fouché, celles de Rovigo, de la Préfecture et du ministère de la Guerre, étaient au courant de ses propos contre le Souverain et les hommes de son gouvernement; aussi le surveillait-on assidûment, et quand, en 1812, des mesures énergiques contre les suspects, les agitateurs et les clabaudeurs incontinents furent jugées nécessaires, de Champeaux reçut l'injonction d'avoir à quitter Paris, et de s'en éloigner de plus de quarante lieues, dans un délai maximum de deux fois vingt-quatre heures (1).

(1) A la même époque, son frère, officier de marine à Brest, ancien aide de camp de Bernadotte et qui partageait les idées hostiles de celui-ci, n'ayant pu, lui aussi, retenir

En hâte, le tenancier passa un traité avec un de ses employés, par suite duquel celui-ci devait gérer les bureaux dramatiques et lyriques pendant trois ans, puis il partit le 1er juillet, en exil, à Rouen, où il attendit l'heure fatale de la chute escomptée de Napoléon.

Impatient de rentrer à Paris, l'exilé n'attendit pas le dernier coup de cette heure; avant la chute de l'Empereur, il revint rue des Moulins. Par son traité, il s'était réservé le droit de reprendre son bureau en prévenant six mois d'avance; le 31 mars 1814, il dénonçait le traité et le 1er septembre, il reprenait la direction de son agence, après avoir fait la déclaration requise et rempli les formalités obligatoires.

La chute de Napoléon avait non seulement satisfait la rancune haineuse, mais encore rempli d'espoir Palasne de Champeaux, à tel point qu'il crut réellement avoir toujours été parfait royaliste, avoir servi le roi et mériter sa bienveillance. Ce qu'il avait fait contre les chouans s'était effacé de sa mémoire, et il ne se souvenait plus que de quelques services intéressés rendus à des officiers chouans lors de la pacification, non sans l'arrière-pensée que si la fortune tournait, ces messieurs sauraient lui en tenir compte le jour venu.

Bien que les rapports qu'il eut avec Beugnot, préfet de la Seine-Inférieure, en l'an VIII, alors que lui-même, en qualité d'adjudant général, était chargé des opérations de la pacification, n'aient pas été des plus cordiaux, il n'hésita pas à aller voir ce

l'expression de son ressentiment, fut relevé de ses fonctions, envoyé à la suite d'un régiment, puis mis à la retraite avec une très modique pension.

néo-royaliste à qui Louis XVIII avait confié la Direction générale de la Police qui remplaçait le Ministère et la Préfecture qu'avaient occupés Fouché et Rovigo, Dubois et Pasquier.

Champeaux avait son idée fixe : mettre de l'ordre, de la discipline dans le personnel des théâtres, sous la surveillance étroite de la police; tel était le but apparent sous lequel se cachait mal celui de procurer des moyens d'action plus grands pour son agence dramatique et lyrique. Son plan était bien conçu ; il l'avait, du reste, mûri pendant des années; aussi quand le 20 septembre 1814, il écrivit à Beugnot pour lui exposer « les moyens propres à déraciner le mal et à l'extirper totalement », le directeur général de la police du royaume fit-il bon accueil à la proposition qu'il envoya à l'examen des bureaux.

Morin, chef de la 1re division, le successeur du fameux Desmarest, mit une certaine diligence à rédiger son rapport. Ce haut fonctionnaire momentané de la police a eu des allures si extraordinaires en nombre d'affaires, qu'il est permis de soupçonner que ses rapports avec Champeaux avaient des raisons particulières et point du tout étrangères à l'exploitation de l'agence dramatique.

Ce n'est là, assurément, que pure supposition basée sur des déductions et non sur des preuves tangibles.

Ce rapport était calqué sur les propositions de Champeaux et concluait à leur adoption. Morin remit son travail très détaillé et très circonstancié au comte Beugnot qui le lut avec attention, le discuta, reconnut le mérite de la mesure, mais en différa l'ajournement, sous prétexte que son exé-

cution pourrait essuyer des difficultés de la part du ministère de l'Intérieur qui, seul, donnait l'autorisation d'ouvrir les salles de spectacles et nommait les directeurs locaux ou régionaux.

Huit jours à peine écoulés, Beugnot dit à Morin que les directeurs du ministère de l'Intérieur lui faisaient demander des renseignements sur le compte des directeurs des théâtres des départements (ce dont Morin ne fut nullement surpris), et qu'en conséquence il eut à lui remettre le rapport sous les yeux, car il voulait s'en occuper. Dès qu'il l'eut en main Beugnot l'étudia soigneusement, y fit des corrections, des additions, puis, jugeant la chose trop importante et trop étendue, il rendit le papier à Morin en lui enjoignant d'en conférer avec le directeur de la division de la police administrative et le chef des bureaux littéraires. Or, ceux-ci ayant déjà été consultés, donnèrent immédiatement leur assentiment qu'ils consignèrent en marge de la copie pour M. le Directeur général, à qui Morin remit le texte définitif le 13 octobre 1814.

Durant trois jours, Beugnot eut le loisir de relire le document et d'en peser les termes, puis de sa grosse écriture, il écrivit au bas : *Approuvé, le* 16 *octobre* 1814, LE COMTE BEUGNOT, et le remit à Morin, chef de la 1re division, en disant : « Agissez comme vous voudrez, je vous mets la bride sur le col », puis il ajouta une saillie de gaîté.

On ne peut se dispenser de donner ici ce document en son entier, il serait impossible en effet de faire mieux apprécier son importance, de faire mieux saisir la portée et le but de la mesure de police adoptée, c'est un document qui intéresse l'histoire du

théâtre et, ne fût-ce qu'à ce titre, la citation *in extenso* ne paraîtra pas hors de proportion, ni oiseuse.

Voici donc ce document (1) :

La police des petits théâtres de la capitale et des théâtres sédentaires et ambulants des départements est déterminée par les décret et règlement des 8 juin 1806 et 15 avril 1807, lequel règlement a été confirmé par décret du 8 août suivant. D'après le texte de ces décrets et règlement, la nomination des entrepreneurs ou directeurs de tous les théâtres désignés ci-dessus, l'emplacement de ces théâtres, la situation des arrondissements et des troupes, le genre de pièces qu'elles doivent jouer, sont dans les attributions du ministère de l'Intérieur ; l'autorisation des pièces à mettre au répertoire, et tout ce qui regarde la surveillance des individus, appartient au ministre de la Police, qui doit même donner aux entrepreneurs et directeurs nommés par le ministère de l'Intérieur une approbation particulière.

Cette surveillance sur les individus, ordonnée d'une manière si précise par des règlements encore en vigueur, n'est point exercée par la Direction générale de la police. Il existe cependant dans Paris quelques bureaux connus sous le nom d'agence des théâtres de Paris et des départements. Il en existe un pareil à Lyon. Or c'est dans ces bureaux que se font presque tous les engagements des comédiens employés dans les troupes secondaires de Paris, sédentaires et ambulantes des départements ; mais ces bureaux sont laissés dans une indépendance qu'on peut regarder comme absolue.

Il résulte évidemment de là, que la police n'exerçant aucune surveillance directe sur les individus attachés

(1) Rapport à Son Excellence M. le Directeur général de la Police du Royaume sur la Police des petits théâtres de Paris et des théâtres sédentaires et ambulants des départements (*Arch. Nat.*, F7).

à ces petits théâtres, les troupes qui les composent servent de refuge à beaucoup de gens dangereux pour la société qui s'y cachent très facilement sous des noms empruntés et que ces troupes elles-mêmes sont livrées à des désordres qui par cette raison ne peuvent être réprimés.

Le second inconvénient qui résulte de cet ordre de choses, c'est que la Direction générale de la police est dans l'impossibilité de donner aucun renseignement sur le personnel des acteurs et autres personnes attachées aux théâtres, lorsque le ministre de l'Intérieur en fait demander, ce qui arrive très souvent.

Enfin, le directeur général de la Police, appelé lui-même à donner son approbation à toutes les nominations faites par le ministre de l'Intérieur, ne peut le faire en connaissance de cause, et c'est la raison pour laquelle il s'en abstient presque toujours.

Dans ce moment même, Son Excellence aurait besoin de renseignements précis pour donner son approbation à différents directeurs nouvellement nommés, et qui la sollicitent auprès de Son Excellence parce qu'elle leur est indispensable pour l'organisation de leur troupe.

En effet, les dispositions prescrites par les décrets et règlement précités viennent d'être confirmées par un nouveau règlement, sous le titre d'*Instruction*, donné dans le courant du mois d'août dernier, par Son Excellence le ministre de l'Intérieur, et la surveillance qui appartient à la police y est de nouveau consacrée.

Il ne s'agit donc maintenant que d'exercer cette surveillance, mais pour ne pas contrarier en rien les attributions de la division chargée de la police administrative, et pour rendre cette surveillance utile au bureau de la police littéraire, on a consulté M. le Chef de cette division et M. le Chef de bureau ; l'un et l'autre ont pensé qu'elle rentrait dans les attributions de la haute Police et que cette institution serait très avantageuse ; qu'elle était même indispensable.

Dans cette considération, on propose à Son Excellence d'autoriser la division de la haute Police à faire le travail nécessaire pour organiser la surveillance personnelle déterminée sur les théâtres secondaires de Paris et ceux des départements, par les décrets et règlement précités, et à faire faire par la même division le recensement et l'inscription générale des directeurs, régisseurs, acteurs et autres employés quelconques attachés aux dits théâtres, pour soumettre leurs engagements à un visa dans la Direction générale de la Police, et pour obtenir sur chacun d'eux les renseignements nécessaires à consulter, et par votre bureau de police littéraire et par le ministre de l'Intérieur ; et à commettre à cet effet une des agences des théâtres établies à Paris, pour recevoir les inscriptions et présenter les engagements au visa dans la Direction générale ; ce qui aura lieu chaque année avant le 1er avril.

Fait à Paris, le 13 *octobre* 1814.

Le Chef de la première division.
Signé : C.-M. MORIN.

Approuvé, le 16 octobre 1814.
Signé : LE COMTE BEUGNOT.

Dès le lendemain, 17 octobre, Morin écrivait à Palasne de Champeaux une lettre dans laquelle, après avoir rapporté les termes de la décision ci-dessus, il ajoutait :

Enfin, cette même décision porte qu'une agence générale des théâtres sera commise par le chef de la première division de la Police générale, pour recevoir les inscriptions des individus ci-devant désignés, et pour présenter les engagements au visa de la Direction générale de la Police.

C'est pour remplir les ordres de Son Excellence le Directeur général, que j'ai l'honneur de vous pré-

venir, Monsieur, que ces deux opérations sont confiées à vos soins.

Vous voudrez donc bien, après vous être pénétré du sens et du motif de cette lettre, vous occuper de faire faire et recevoir toutes les inscriptions individuelles dont on vient de parler, et à cet effet ouvrir des registres où les inscriptions seront reçues par numéro d'ordre. Vous vous ferez aussi remettre tous les engagements que vous numéroterez également dans vos bureaux, pour les soumettre ensuite au visa dans la Direction générale de la Police.

Vous êtes en conséquence autorisé, Monsieur, à ouvrir à cet égard une correspondance directe avec MM. les directeurs, régisseurs et agents des théâtres ci-devant désignés, à l'effet d'obtenir toutes les déclarations et tous les renseignements nécessaires pour la formation de vos registres d'inscriptions et pour l'obtention des engagements qui doivent être soumis au visa.

Vous voudrez bien accuser réception de cette lettre et rendre compte des premières démarches que vous ferez pour l'exécution des mesures au concours desquelles vous êtes appelé.

On ne peut s'empêcher de remarquer que c'était concéder à de Champeaux une sorte de monopole au détriment de ses confrères en le mettant à même de connaître et d'apprécier toutes leurs opérations.

Immédiatement après avoir reçu ces instructions et peut-être même avant, Palasne de Champeaux s'empressa de faire imprimer une circulaire aux directeurs de théâtres, des tableaux et des registres. Puis, avec un papier à en-tête spécial, il entama une correspondance avec les quatre coins de la France, sous la franchise du timbre de la *Direction générale de la Police générale du royaume.* Les renseignements demandés arrivèrent aux bureaux dramatiques et

lyriques, 22, rue des Moulins, baptisée momentanément, *rue Royale.*

Les choses allaient à souhait lorsque, tout à coup, le *Moniteur*, et d'autres journaux, du 9 novembre 1814, publièrent cette note :

Un sieur Champeaux, qui s'intitule directeur des bureaux dramatiques et lyriques, a écrit circulairement, sous le cachet de la Police, aux entrepreneurs de théâtre de Paris et des provinces ; il leur a même fait parvenir des tableaux à colonnes à remplir des noms, prénoms, âge, destinations, etc., des artistes attachés à leurs établissements. Il s'annonce dans sa lettre comme un directeur et employé sous la Direction générale de la Police, à qui il promet de présenter des rapports satisfaisants sur la conduite des entrepreneurs de théâtre qui s'en rendront dignes.

M. le Directeur général de la Police fait connaître qu'il n'a point dans son département de bureau dramatique et lyrique et conséquemment pas de directeur de ce bureau et qu'il n'a point chargé de ce travail, ni d'aucun autre, le sieur Champeaux qu'il ne connaît point.

Jamais pavé plus lourd ne tomba sur la tête d'un homme, que cette note sur celle du chevalier Palasne de Champeaux, directeur des bureaux dramatiques et lyriques, qui cependant avait dans sa vie reçu plus d'une tuile souvent soulevée et projetée par le vent que lui-même avait déchaîné par ses agissements et les inconséquences de son esprit mal pondéré, brouillon tout au moins.

En admettant que le comte Beugnot, mieux renseigné, se fût aperçu trop tard qu'il avait eu tort de confier une telle mission à un homme « taré », il avait à sa disposition mille moyens pour réparer

son erreur adroitement et sans scandale. Ce fut une nouvelle inconséquence de cet homme qui sut servir avec un égal dévoûment, sans scrupule et sans amour-propre autant que sans conviction : la Révolution, le Premier Consul, l'empereur Napoléon, le roi Louis de Hollande, le grand-duc de Berg et Louis XVIII.

En publiant audacieusement cette note, le comte Beugnot, qui avait cédé la direction de la Police à Dandré pour devenir ministre de la Marine, savait fort bien qu'il mentait dans le fond et dans la forme, et, qu'en jouant sur les mots, il commettait une tartuferie.

S'il n'avait pas vu Champeaux en personne, il avait, du moins, vu son écriture; il avait apprécié ses propositions, il les avait discutées et finalement approuvées, toutes choses que l'on ne fait pas à la légère, surtout quand on est directeur général de la Police générale du royaume de France.

Le comte Beugnot mentait quand il disait qu'il n'avait pas approuvé et que le papier qu'on lui avait présenté n'était qu'un brouillon. Le projet de rapport dont il parle existe bien, en effet, il est même conservé dans les papiers du dit Beugnot, déposés aux Archives nationales (volume II, pièce 12).

Il porte les corrections et additions que lui-même prescrivit. Quant à l'expédition du dit rapport approuvé et signé en toutes lettres « le comte Beugnot », elle existe aussi, car Morin, qui connaissait son homme, l'avait conservée par devers lui, puis déposée chez son notaire quand il vit paraître la note du *Moniteur*.

Ce coup malhonnête du comte Beugnot ruinait

moralement et matériellement Palasne de Champeaux qui essaya vainement de poursuivre devant les tribunaux le directeur général de la Police; mais les tribunaux déclinèrent leur incompétence au sujet des agissements d'un ministre ou d'un fonctionnaire considéré comme tel, qui n'avait pas démérité du Souverain, puisque après cet acte Louis XVIII l'avait élevé aux fonctions de ministre de la Marine, approuvant ainsi sa conduite passée.

Voilà l'origine et l'explication de la haine de Palasne de Champeaux contre Beugnot, voilà pourquoi il l'a couvert d'injures et d'ordures dans la seconde partie des *Mémoires de mademoiselle Aglaé*. Voilà pourquoi dans sa haine et sa vengeance aveugle, dans sa colère, justifiée somme toute, il a, dépassant les bornes, déversé sur Beugnot, qui n'était pas indemne, ce torrent de calomnies, et cela très sciemment, car lui-même avait écrit en parlant à son adversaire et en citant un juriste du temps :

La calomnie est l'action du méchant qui impute à une personne quelconque une action dont il sait qu'elle est innocente... Le calomniateur est celui qui blesse l'honneur par des mensonges... La calomnie se constitue par le dessein de désigner la personne qui en est l'objet.

Champeaux cherchait à atteindre Beugnot qui se dérobait peu honorablement après s'être montré peu scrupuleux et inconséquent avec lui-même.

N'avait-il pas, en effet, écrit le 2 juin 1814 :

Trop longtemps la police a été l'instrument aveugle de la tyrannie... La police ne se fera désormais recon-

naître que par les bienfaits d'une surveillance protectrice de l'ordre et des intérêts les plus chers de la société... et des citoyens !...

En publiant la note du *Moniteur*, il se montrait bien peu soucieux des intérêts du citoyen et de sa dignité.

La conduite de Beugnot explique celle de Champeaux, mais ne saurait la légitimer, ni même l'excuser.

Cet événement eut pour conséquence inévitable d'influencer les convictions royalistes, en vérité peu solides et de fraîche date, du chevalier Palasne de Champeaux. Il clabaudait contre le gouvernement impérial et contre tous les séides de *Buonaparte* avant et surtout depuis mars 1814; un an ne s'est pas écoulé, qu'aux premières manifestations d'un royalisme exagéré, il a fait succéder des diatribes malveillantes et affiche des opinions antidynastiques, si bien qu'on le croit toujours républicain de 93. A la noce d'un des jeunes gens qui s'étaient enrôlés dans la légion royale de Seine-et-Oise, le fils de la comtesse de Moyon, rue Férou, près Saint-Sulpice, à laquelle assistaient plusieurs généraux et officiers, l'ancien adjudant général se permit de tenir sur le roi, à l'occasion de la statue de Louis XVIII, les propos les plus inconvenants, qui indignèrent singulièrement contre lui les personnes qui l'entendirent et qui lui tournèrent le dos. Mais, la police qui le surveille, le considère comme un bavard, très inconvenant dans ses propos, et ne le tient pas pour dangereux ; il est incapable de frapper juste. En effet, dans sa querelle avec Beugnot, il lance ses accusations

avec une telle force rageuse, qu'il dépasse le but et que, par ricochet, il s'atteint lui-même.

Napoléon est rentré à Paris le 20 mars 1815, nouvelle palinodie, Champeaux l'acclame et s'empresse d'écrire à Fouché duc d'Otrante, redevenu ministre de la Police, cette lettre qui précise les opérations des bureaux dramatiques et lyriques :

25 mars 1815.

A Son Excellence Monseigneur le duc d'Otrante, ministre de la Police générale de l'Empire.

Monseigneur,

Conformément à la décision de M. le Directeur général de la Police, en date du 16 octobre dernier, j'ai écrit circulairement aux directeurs des théâtres secondaires de Paris, sédentaires et ambulants des départements, et leur ai adressé les tableaux nécessaires pour l'inscription de leurs pensionnaires.

Les directeurs des théâtres de Dunkerque, Beauvais, Clermont, Moulins, Saint-Etienne, Dijon, Besançon, Montauban et Bayonne se sont empressés d'envoyer leurs tableaux. Le directeur de Chartres a envoyé un tableau imparfait ; de sorte que vingt-neuf directeurs des départements sont encore en retard.

Le nombre des acteurs inscrits dans mes bureaux est de deux cent trente-sept individus auxquels les bulletins d'inscription ont été délivrés.

On porte à deux mille et quelques cents le nombre des individus attachés aux théâtres, et comme, vers le 20 avril prochain, les mutations vont avoir lieu dans les troupes comiques, il s'en suit que les malintentionnés auront la plus grande facilité pour se soustraire aux recherches de la police. Entre plusieurs exemples, je citerai un sieur Bougard qui, jusqu'au 1er mai dernier, jouait, sous un nom emprunté, la comédie aux Variétés, boulevard Panoramas, et s'est

tout à coup déclaré comte de Bougard et écuyer de Louis XVIII.

D'après ce, je crois plus qu'inutile de m'appesantir sur l'utilité de la mesure d'inscription et visa des engagements des comédiens ambulants. Votre Excellence est à coup sûr convaincue que dans les circonstances actuelles surtout, elle est même en quelque sorte indispensable, et peut offrir plus d'un avantage par suite des tournées que je me suis proposé de faire pour vérifier l'exactitude des inscriptions et engagements ; je me bornerai, en conséquence, à renouveler à Votre Excellence la demande que je lui formai de faire enjoindre par les préfets aux divers directeurs des théâtres secondaires de Paris, sédentaires et ambulants des départements, de me renvoyer les tableaux que je leur ai adressés, et de faire enregistrer et numéroter leurs engagements dans mes bureaux.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence le projet d'une annonce que je la prie de m'autoriser à faire insérer dans les journaux de Paris.

Veuillez, Monseigneur, m'accuser réception de cette lettre en me donnant vos ordres, et agréez l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Le chevalier d'Empire, officier de la Légion d'honneur.

A. de Champeaux.

Paris, le 25 mars 1815, rue des Moulins, n° 22.

J'ai l'honneur de vous faire observer que cette opération était commencée dans mes bureaux avant la décision de M. le Directeur général et que déjà 2.376 individus sont inscrits.

A cette lettre était joint le projet de circulaire :

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE

Les directeurs des théâtres secondaires de Paris, sédentaires et ambulants des départements sont

prévenus qu'ils doivent adresser sans délai, à M. le chevalier de Champeaux, les tableaux qui leur ont été envoyés conformément à la décision du 16 octobre dont il leur a été donné connaissance et faire enregistrer et inscrire d'un numéro d'ordre au bureau établi rue des Moulins, nº 22, les engagements de tous individus quelconques attachés à tel titre et sous telle dénomination que ce soit, aux dits théâtres, aux appointements fixés au mois ou à l'année.

Le duc d'Otrante et son second, M. Desmarest, ne semblent pas avoir pris en considération la démarche de Champeaux, qu'ils connaissaient mieux que personne, si bien que, quand la débâcle arriva, celui-ci attendait encore une réponse, mais d'autres préoccupations l'agitaient.

Connaissant admirablement l'art de pêcher en eau trouble, le chevalier de Champeaux chercha comme beaucoup d'autres à lever, sans la moindre autorisation, un corps franc sous la dénomination de *légion royale de Seine-et-Oise.*

Comme on ne put jamais savoir ce que ce corps avait fait, ni pourquoi il avait été levé, — car il eût parfaitement pu, malgré une étiquette de *légion royale*, servir la cause de Napoléon, suivant la tournure qu'auraient pris les événements, — l'adjudant général Champeaux fut alors si suspect, que dès le 20 juillet 1815 il était arrêté et déféré au conseil de guerre qui, dans l'impossibilité de discerner si la *légion royale de Seine-et-Oise* avait été levée pour le roi ou pour l'empereur, renvoya son chef des fins de la plainte, le lundi 9 octobre 1815.

Ce fut une occasion pour Champeaux de se faire un peu de réclame. Il fit imprimer et distribuer

un compte rendu spécial de son procès rédigé par lui-même et à son éloge comme l'on peut penser.

C'était en effet pour lui une occasion de reprendre son activité habituelle; or la police dont il voudrait bien faire partie, et sous le couvert de laquelle il ose indûment se placer, le note ainsi dès son acquittement :

On retrouve M. de Champeaux dans toutes les spéculations pour une entreprise théâtrale.

Il se trouve aux prises avec la Direction de la Police de M. le comte Beugnot (de Champeaux avait en effet repris ses vains essais de poursuite devant les tribunaux).

Par une entreprise de police militaire, il voudrait encore faire intervenir la police. S'il avait des pièces, une autorisation, il faudrait les produire, mais il est dans sa destinée et dans sa position de compromettre ceux dont il invoque le témoignage.

Quelle que fût la réponse qu'il obtiendrait, il trouverait le moyen d'en abuser ; il faut le laisser se débattre et se borner, si la chose devenait nécessaire, à réprimer ses indiscrétions.

Le chevalier Palasne de Champeaux se débattait au milieu des difficultés inextricables d'une lutte acharnée pour la vie. Sans cesse aux prises avec ses créanciers, il cherchait par tous les moyens possibles à leur échapper. Forcé de quitter son bureau de la rue des Moulins, on le voit, en moins de dix-huit mois, fuir chez un nommé Kolcher, rue Saint-Martin, se réfugier chez son frère, capitaine de frégate, rue du Roule-Saint-Honoré, puis aller demander asile chez une dame Pineau, 84, rue de la Mortellerie, où il prétend n'avoir qu'un pied-à-terre, car il va, déclare-t-il, habiter à la campagne. Pendant des

années il errera dans le centre de Paris et ne trouvera que plus tard, bien plus tard, un établissement stable et confortable, passage Saunier.

Malgré tous ses déboires, il n'abandonne pas Beugnot; il s'acharne après lui, le cite devant les tribunaux de toutes juridictions; partout on lui oppose une fin de non recevoir. Il fait imprimer un long factum dans lequel il discute pied à pied les actes de l'ancien directeur général de la Police à son égard, critique et réfute ses arguments, oppose Beugnot serviteur de Bonaparte à Beugnot serviteur de Louis XVIII. Il raille, il cingle même, mais cette fois sobre de langage par extraordinaire, il n'injurie, ni ne calomnie. Un avocat-conseil a dû passer par là, émonder ce qu'il pouvait y avoir de blessant, tout au moins.

Mais la Police veille. Quand les exemplaires du factum seront à portée, elle mettra l'embargo dessus « parce qu'il ne lui paraît pas douteux que le tribunal accueille les prétentions de Champeaux; on ne doit donc pas en conséquence favoriser l'envoi *clandestin* d'une diatribe virulente à l'occasion d'un acte administratif exercé par un fonctionnaire d'un ordre supérieur qui n'a point cessé d'être honoré de la confiance du roi ».

Champeaux en fut pour ses frais. Mais où prenait-il l'argent nécessaire pour payer son imprimeur? Les informateurs du duc Decazes affirment qu'il n'a plus pour vivre que son modique traitement de réforme, mais qu'il se procure un supplément de ressources dans le produit de ses intrigues auprès des dupes qu'il rencontre.

Un jour, cependant, l'adversité lasse de s'acharner

après cet homme qui avait constamment lutté et lutté trop souvent avec des moyens malhonnêtes, finit par l'abandonner et par céder sa place à la fortune. Comment cela arriva-t-il? On n'a sur ce point aucun détail. Mais on dit que, la soixantaine bien sonnée, le chevalier Antoine Palasne de Champeaux se maria à une femme qui lui apportait la jolie dot de 40.000 francs, grosse somme pour l'époque, et qui plus est le rendit père d'un garçon en 1816, mais on n'a de cela aucun acte, aucun indice probant.

Seraient-ce ces heureux événements qui assagirent notre homme au point de lui mériter une certaine notoriété et une assez bonne réputation dans le quartier du passage Saunier qu'il habitait?

Assagi, assurément il l'était, mais nullement guéri de sa vantardise et de sa hablerie habituelles, non plus que de son esprit d'intrigue; mais sur ce dernier point, il était devenu très modéré, sa fortune lui avait fait perdre l'habitude de se mêler des affaires des autres.

C'est ainsi qu'il cessa de s'occuper de conscription, de recevoir des rentes, de règlements de comptes, lui qui n'avait pas su régler les siens. S'il voyait encore des gens d'affaires, c'était par suite d'habitude invétérée. Par exemple il continua toujours sa correspondance avec les comédiens, les artistes lyriques, et autres gens de théâtre; c'était sa marotte et elle le fut jusqu'au bout.

Quant à la notoriété dont il jouissait dans son quartier, il la devait entièrement à ses vaniteuses prétentions, au délire des grandeurs qui lui faisait absolument perdre le sens de la vérité et du réel. Ne se prétend-il pas ancien garde du corps,

l'ami et le compagnon des ducs de Doudeauville, de Rivière et de Beaurepaire. Parfois il éblouit ses voisins en revêtant son ancien costume d'adjudant général sur lequel il épingle la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et, ainsi paré, il insinue qu'il va aux Tuileries, quand le roi tient maison!

Toutefois, il a une mise plus simple et une attitude plus bourgeoise quand il va en famille, chez son frère l'ancien officier de marine qui vit paisiblement rue Saint-Louis, au Marais.

Pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X, malgré l'aventure très suspecte des « Cent jours », de Champeaux ne cessa de solliciter sa réintégration dans l'armée, faisant valoir pour cela « sa fidélité ancienne » à la cause des Bourbons, mais il n'obtint qu'une simple gratification royale de 2.400 francs.

Le 28 mai 1830, de Champeaux, qui était doublement myope, se donnait pour « un fidèle serviteur du trône et de l'autel qui a tout sacrifié pour la légitimité et qu'on traite plus défavorablement que ceux qui se sont armés contre elle ». Or, quelques jours après éclate la révolution qui renverse « la royauté légitime de droit divin et la remplace par la royauté constitutionnelle issue du peuple »; cela ne gêne guère le chevalier qui s'empresse de demander à Louis-Philippe ce que Louis XVIII s'était obstiné à lui refuser. Cette fois le ton ne change pas, mais c'est la chanson qui varie : « J'ai fait, écrit-il, avec quelques succès les campagnes contre les chouans, je les ai vaincus dans la 15e division militaire et dans le département de l'Eure », et il termine en évoquant le souvenir de son père « représentant du peuple » aux temps de la Révolution. Un an plus tard, quand

il verra l'insurrection gagner les départements, il demandera encore avec plus d'insistance, à être employé contre « les émeutiers, les rebelles, les fauteurs de révolution ». Louis-Philippe n'écouta pas plus ses supplications que ne l'avait fait Louis XVIII.

Cependant, la bienveillance du ministre de la Guerre devait se laisser toucher par la voix d'un vieillard très peu fortuné (sa pension de 1.500 francs n'avait point été augmentée par les largesses du gouvernement); avec l'âge, les infirmités étaient survenues et pour diminuer, si possible, ses souffrances, les médecins lui conseillaient d'aller habiter un climat plus chaud. De Champeaux sollicita son admission aux Invalides, en spécifiant qu'il désirait être envoyé en résidence à la succursale d'Avignon. Le 16 août 1832, le ministre de la Guerre lui assigna l'hôtel des Invalides à Paris et lui retira sa pension conformément à la loi.

Pendant quatre ans, de Champeaux avec le grade de colonel, demeura à l'hôtel des Invalides, puis, brusquement, dans la dernière semaine d'octobre 1836, il déclara renoncer à cette résidence et rentrer le 1er novembre dans son domicile, à la Flèche, où on devrait dorénavant lui payer sa pension de retraite.

Quel mobile poussait le chevalier de Champeaux à revenir à la Flèche? N'était-ce pas un de ces pressentiments indéfinissables qui poussent, parfois, l'homme vers le but ou le point prescrit par le destin?

Après avoir vécu dix ans encore dans ce pays d'adoption, après avoir, à l'âge de soixante-treize ans, vu naître, le 21 novembre 1842, une fille Léontine-

Eulalie-Augustine, de son mariage avec une demoiselle Marguerite Eulalie de Gouraincourt, Antoine-Julien-Pierre Palasne, chevalier de Champeaux, mourait le 2 février 1847, à l'âge de soixante-dix-sept ans passés, après une vie, sinon bien remplie, du moins encombrée d'aventures et, surtout par sa propre faute, de mésaventures regrettables.

LÉONCE GRASILIER.

MÉMOIRES DE MADEMOISELLE AGLAÉ

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

IL FAUT BIEN COMMENCER PAR QUELQUE CHOSE...

Il faut bien commencer par quelque chose, à coup sûr ! Par quoi?... par où débuter? Voilà ce qui m'embarrasse, car je ne suis pas comme celui qui prétendait trouver facilement le premier vers, mais avoir beaucoup de peine à composer le second. Je crois que lorsqu'on écrit, il faut chercher à intéresser le lecteur dès le début, ou, sans cela, l'ennui qui s'empare de lui à la première page, va crescendo à la seconde et finit par engendrer un dégoût si profond, qu'il est forcé d'abandonner le héros dont il avait désiré connaître les aventures.

Le malheureux roman, après avoir été enfumé sur les poêles des antichambres, va s'entasser dans

la boutique de l'épicier, puis revient chez le consommateur qui chaque jour, sans s'en douter, reçoit le fruit des veilles de la bande d'auteurs dont la France fourmille, et qu'un déluge d'écrivassiers, surtout depuis 1789, est venu inonder. Si le trop célèbre Buonaparte avait fait une levée d'un dixième seulement, parmi les gens de tous calibres qui se mêlent de faire des vers, d'écrire sur l'histoire, la politique ou l'administration, de composer des romans ou des complaintes, des tragédies ou des mélodrames, des opéras ou des ponts-neufs, il eût eu une armée assez nombreuse pour conquérir l'univers, et si, pour combattre les ennemis de sa toute-puissance, il avait ordonné à ces écrivains de remettre un exemplaire de leurs ouvrages à chaque soldat armé contre lui, il eût, à coup sûr, procuré à ceux-là un assoupissement complet très favorable à ses projets. Ce moyen de faire la guerre, absolument neuf, eût parfaitement convenu à ce génie aussi gigantesque que celui du héros de Sainte-Hélène, et le sang français n'eût pas coulé à grands flots à Friedland, à Moscou, à Leipzig et à Waterloo, en un mot, partout où cet ennemi du genre humain a porté ses pas d'aventurier.

Ce que c'est que l'exemple : aujourd'hui, tout le monde veut être homme d'État. Depuis celui qui roule carrosse, jusqu'au décrotteur du coin (1), cha-

(1) Cette comparaison ne paraîtra point déplacée, lorsqu'on réfléchira que plus d'un grand du siècle a dû se trouver très étonné d'apprendre à son réveil qu'il avait à ses ordres une voiture plus élégante que celle derrière laquelle l'auteur de ses jours lui-même avait fréquemment monté. Je pourrais, au besoin, citer plus d'un exemple à l'appui de cette assertion.

cun politique à sa manière, chacun a son système qu'il voudrait faire adopter. J'ai suivi le torrent et, comme j'ai été extraordinairement répandue dans le monde, j'ai cru pouvoir me permettre une réflexion qui, au surplus, ne fait de mal à personne.

Ces *Mémoires* ne sont, d'ailleurs, pas destinés à être imprimés, ni même à être rendus publics et si l'amie à laquelle je les confie croit devoir un jour, « faire gémir la presse », elle en sera entièrement responsable. Comme il est évidemment impossible de plaire à tout le monde, elle se consolera de l'imprudence qu'elle aura commise, si elle a le bonheur d'obtenir le suffrage des dames, et de les intéresser un moment, mais surtout de prémunir les jeunes personnes contre les pièges que ne cesse de tendre à l'inexpérience une foule de gens pour lesquels l'immoralité est une vertu et la séduction un triomphe.

Jetée par les caprices du sort au milieu d'un monde pervers, non seulement je n'y ai trouvé ni guide, ni conseil; mais, au contraire, je n'y ai rencontré que des moyens de corruption et je fus sans cesse exposée à tomber dans le précipice ouvert à chaque instant sous mes pas.

J'étais cependant née pour être vertueuse, si j'en juge d'après les remords que j'ai souvent éprouvés. Le destin en a ordonné différemment et, tout en rendant grâce à l'être bienfaisant qui m'a ouvert les yeux, je ne puis m'empêcher de frémir en pensant aux dangers auxquels j'ai été exposée, et si je n'avais eu en la miséricorde de mon Créateur la confiance que tout chrétien doit avoir, je craindrais, avec raison, de ne pouvoir obtenir un pardon que je ne cesserai d'implorer jusqu'à mon dernier soupir, pardon

que j'ai le doux espoir de pouvoir mériter par la pratique des bonnes œuvres auxquelles je ne cesse de me livrer.

Hommes riches, faites des heureux et vous le serez vous-mêmes! Vils égoïstes, donnez seulement votre superflu et les bénédictions du pauvre accompagneront vos pas! Avares, répandez une partie de l'or que vous entassez et vous assurerez la tranquillité de votre esprit! Et vous, puissants, n'usez du pouvoir qui vous est momentanément confié que pour faire le bien; aussi, loin de désirer vous voir perdre la puissance plus que dangereuse en vos mains, si vous ne la tournez vers le bien public, on souhaitera au contraire que vous conserviez la faveur et votre ambition sera satisfaite.

Que de gens foulent aux pieds, de gaîté de cœur, les moyens d'être heureux!... Qu'ils n'oublient donc pas qu'il est impossible d'éprouver une jouissance plus grande que de soulager l'infortune et que c'est là le vrai bonheur!

CHAPITRE II

TRÊVE DE MORALE !... ENTRONS EN MATIÈRE

Il est temps que je me fasse connaître, et c'est le principal.

Qui suis-je ?

C'est ce que je voudrais bien vous dire et vous dirais avec plaisir, si je le savais moi-même.

Or, sur ce point, je suis presque aussi ignorante que vous, et vous le comprendrez quand je vous aurai exposé toute la vérité.

Beaucoup de gens, même sans s'en douter, ne connaissent pas leur père et, depuis A., dont un arrêt du Parlement de B. a déclaré la naissance légitime, quoique Mme sa mère fût accouchée plus de treize mois après la mort de son illustre père, jusqu'à l'obscur Savoyard C. que trois pères ont réclamé à la fois, il existe plus d'un individu qui croit, de bonne foi, être le fils de l'époux de Mme sa mère, tandis qu'il doit le jour soit à un petit commis marchand, soit à un coiffeur, soit à un laquais. Or, ces nobles personnages héritiers, malgré tout, d'un grand nom et d'une grande fortune, ont l'avantage de

connaître leur véritable mère, à moins qu'ils n'aient été changés en nourrice et portent aussi un titre dont, sans s'en douter, ils sont usurpateurs. Mais, moi, malheureuse, je n'ai même pas la consolation de croire qu'on m'ait substituée à l'enfant de ma mère.

Je n'ai jamais cessé de faire toutes espèces de démarches pour découvrir les auteurs de mes jours, et je n'ai pu parvenir à me procurer le plus minime éclaircissement, même le plus léger soupçon. Non seulement j'ignore quels sont mes parents, mais encore quel pays m'a vu naître, de telle sorte qu'il me serait tout aussi loisible de dire que je suis originaire de l'Inde ou des bords glacés de la Neva.

La Normandie m'ayant adoptée, je dois conséquemment adopter la Normandie et je me dis donc Normande, jusqu'à nouvel ordre, et me fais Française de ma propre autorité.

Un vieux proverbe dit que, quand on est à même de choisir, on doit toujours faire en sorte de prendre le meilleur, c'est pourquoi j'ai choisi la France, qui est le plus beau pays du monde! Si jamais, ce dont je doute malheureusement, je puis réussir à découvrir mes parents, ils ne pourront, à coup sûr, me blâmer d'avoir adopté pour ma patrie celle d'un peuple dont l'univers entier admire la bravoure au combat, l'humanité après la victoire, la patience et le courage dans l'adversité. Braves Français! vous réalisez la fable du phénix. Comme lui vous renaissez de vos cendres. L'Europe étonnée vous admire. Écrasés par des masses innombrables, vous avez été contraints de céder à la force, mais vous n'avez pas été vaincus. Les plaines de Fontenoy,

Fleurus, Jemmapes, Hohenlinden et bien d'autres attestent vos exploits. Les ponts d'Arcole et de Lodi ont été témoins de votre valeur. Les champs de Marengo, Austerlitz, Wagram et combien d'autres encore, rappelleront à la postérité vos triomphales victoires. Le repos dont vous jouissez, à l'ombre des lys, n'a point émoussé cette ardeur guerrière qui vous a toujours caractérisés; au premier signal donné par votre roi, vous avez prouvé que les Français toujours généreux savent pardonner à un ennemi vaincu, mais n'ont jamais hésité lorsque l'honneur et la gloire les appellent (1).

On me pardonnera facilement cette digression qui, au premier coup d'œil, paraît étrangère à mon sujet, et cependant quoi de plus naturel? N'est-il pas glorieux d'être Français et n'en puis donc pas tirer vanité? En ma qualité de femme, j'ai ma petite dose d'amour-propre tout comme une autre, et celle que je manifeste en ce moment ne doit étonner personne, car on ne peut nier que j'aie dit la vérité. Les ennemis irréconciliables de la France sont même

(1) Allusion à la guerre d'Espagne (1823) qui date de l'époque à laquelle ces Mémoires ont été rédigés. L'auteur rappelle surtout les victoires de la Révolution et de la période consulaire sans insister sur celles de l'Empire. Avant, il avait parlé des désastres de la fin du règne de Napoléon et des invasions de 1814 et 1815 par les alliés avec une certaine acrimonie. On doit lui rendre cette justice qu'il n'a pas donné dans le travers où d'autres écrivains de la Restauration se sont laissés entraîner, c'est-à-dire d'avoir voulu, par leurs récits truqués, chercher à faire croire à la vieille armée de l'Empereur, qu'au fond elle avait toujours été royaliste. Cette singulière thèse a fait la matière de nombreux récits et des écrivains de talent comme Charles Nodier se sont efforcés de la soutenir (*Note de l'éditeur*).

forcés d'en convenir, et c'est une justice que les nations rivales ne peuvent lui refuser.

J'ai donc eu parfaitement raison d'adopter la nationalité française; or si, par suite d'événements que je ne puis prévoir, je parvenais enfin à découvrir un jour quel est mon pays natal, que ce soit sur la terre ou sur l'onde, je l'avoue franchement, j'éprouverais un regret bien vif de n'être pas née Française.

Bref, voici tout ce que je sais de ma naissance, ou plutôt tout ce que j'ai pu en apprendre, et l'on verra qu'il m'est impossible de donner aucune autre précision à cet égard et conséquemment de me faire, comme l'on dit aujourd'hui, établir un état civil. C'est assurément un grand malheur pour moi, mais comme il faut en ce monde se consoler de tout, j'en ai pris mon parti et fais en sorte de m'attrister le moins possible.

CHAPITRE III

MON PÈRE

Qui était-il?

J'ai déjà dit que je n'en savais absolument rien, et on va le comprendre.

Le signor Malaga, sauteur, escamoteur et danseur de corde (1), parcourait les provinces avec sa troupe, composée de sa femme, du moins de celle qui en portait le nom, d'un domestique tout à la fois coiffeur et cuisinier, valet de chambre et palefrenier, tailleur et cordonnier, trompette et chef de musique, enfin costumier de la bande comique qui était complétée par un petit bossu âgé de dix-huit à vingt ans que l'on appelait Paillasse et deux petits bambins mâle et femelle.

La chronique scandaleuse, qui s'acharne sur tout et sur tous, prétendait que Paillasse était le remplaçant du signor Malaga, lorsque les visites ou les annonces que nécessitait l'exercice de son art l'obligeaient de s'absenter, ce que, du reste, il faisait le plus rarement qu'il lui était possible; car le bonhomme

(1) Le mot *acrobate* n'était pas encore en usage.

était d'un naturel excessivement jaloux. Avait-il tort?... Avait-il raison?... C'est une question que l'on pourra résoudre aussi facilement que moi, quand j'aurai tracé le portrait de ce héros et celui de son auguste moitié, ainsi que ceux de tous les personnages composant la troupe Malaga (1).

A tout seigneur tout honneur, commençons donc par le signor directeur. L'illustre Malaga était un grand homme habillé de maigre rappelant la tournure que Cervantès a donnée au célèbre Don Quichotte de la Manche; qu'on se figure une grande perche de cinq pieds sept à huit pouces, y compris une tête macabre, je dirai même sépulcrale, à la peau basanée, livide sur une figure allongée, maigre avec un menton de galoche, sous un nez à bec de corbin, une bouche garnie de clous de girofle et que d'énormes

(1) Depuis qu'une demoiselle *Malaga*, qui s'était acquis une certaine célébrité, était morte en plein exercice de son art, il n'est pas un danseur de corde qui ne s'appelle *Malaga* par suite de la tendance qu'on a d'aimer à porter le nom d'un grand homme. Aussi l'ex-locataire d'un trône n'avait-il pas fait précéder son nom de celui de *Marat*, comme les registres de certaine municipalité de Picardie pourraient en témoigner. (*Note de l'auteur.*)

Joachim Murat, qui fut en effet roi de Naples, avait non pas le prénom de Marat, comme le dit l'auteur, mais substitué à son nom patronymique, celui de « l'Ami du Peuple ». C'est le 6 frimaire an II (novembre 1793), à Flers, que Murat, alors chef d'escadron au 21ᵉ chasseurs à cheval, momentanément et opportunément jacobin, crut pouvoir, comme il l'a lui-même écrit, « prendre ce nom qui avait ébloui tous les yeux dans la République », et il ne le quitta que sur l'ordre formel du Ministre de la Guerre, Pille, en mai 1795. (*Note de l'éditeur* : d'après le dossier de Murat aux Archives historiques du Ministère de la Guerre. Cette histoire de substitution de nom a été publiée en détails, par Léonce Grasilier dans son livre : *l'Adjudant général Jean Landrieux*.)

oreilles empêchaient heureusement de faire le tour de cette tête. Joignez à cela, pour compléter le portrait, deux grands bras décharnés et deux longues jambes modelées sur des échalas, et vous aurez une idée à peu près exacte de ce qu'était le papa Malaga alors dans sa quarante-cinquième année.

La maman Malaga, d'un aspect tout différent, semblait avoir absorbé ce qui manquait à son mari et s'être arrondie et engraissée aux dépens de son seigneur et maître avec lequel elle formait un contraste parfait. C'était, en effet, une petite femme de quatre pieds et demi, tout au plus, assez bien prise de taille quoiqu'un peu « puissante ». Elle pouvait bien avoir de quarante-cinq à cinquante ans. Une trentaine d'années auparavant elle avait essuyé une cruelle maladie qui lui avait donné une haleine fétide, en ne lui laissant que neuf dents qu'elle venait de perdre récemment. Malgré cela, la commère assurait qu'elle avait inspiré non seulement ce qu'on appelle un caprice, mais même de grandes passions, et rien n'était plus comique que de l'entendre raconter les désespoirs et voire même les suicides dont elle avait été la cause involontaire et innocente. Un mylord anglais ne s'était-il pas brûlé la cervelle pour elle, quatre ou cinq ans plus tôt, alors que, selon son expression, « elle était encore dans son extrême jeunesse »; car c'est ainsi qu'elle désignait les temps antérieurs à l'époque dont je parle; elle ne songeait pas à l'effet que produisent neuf à dix lustres sur une femme du monde et à plus forte raison sur une personne telle que Mme Malaga qui n'était certes pas une Lucrèce, puisqu'elle se vantait d'avoir eu au moins de deux à trois cents aventures.

Si le Paillasse avait pu s'empêcher de ressembler à Ésope et qu'il n'eût pas été privé de l'œil droit, on eût pu dire que le jeune homme n'était ni bien ni mal. C'était un gros réjoui d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, avec de larges épaules et doué d'un naturel très facétieux. Et maintenant peut-on se prononcer sur ce point : le signor Malaga avait-il raison d'être jaloux de sa tendre moitié, et de se méfier à bon droit de l'honnête Paillasse ?

Mons Germain, factotum de la troupe dont les bagages : costumes, cordes, balanciers, tonneaux, tables, tréteaux, tapis et trompettes étaient portés par deux baudets confiés à ses soins, pouvait bien avoir de trente-six à quarante ans; de taille ordinaire, ni gras ni maigre, teint plus que basané, les yeux louches au regard faux et méchant, des bras extraordinairement courts aux mains très larges, des jambes monstrueuses avec des pieds énormes; sur sa face au nez épaté, au menton pointu qui complétait un ensemble facilement reconnaissable, par précaution, il plaquait un large emplâtre tantôt sur l'œil droit, tantôt sur l'œil gauche, s'adaptait un râtelier postiche et couvrait sa tête aux cheveux roux d'une perruque noire. C'est qu'il avait de bonnes raisons pour éviter d'être reconnu, ce Gascon élevé en Champagne et qui après avoir habité quelque temps la basse Normandie, s'était embarqué sur un corsaire d'où il déserta, puis de garde-chiourme, il se joignit à une troupe de contrebandiers qu'il abandonna, finalement, pour venir se mettre valet chez un charlatan avant d'entrer au service du signor Malaga.

CHAPITRE IV

FANFAN ET ÉLIRA

Les deux bambins qui, avec les illustres personnages dont je viens de tracer les portraits, composaient la troupe du signor Malaga, n'étaient pas ses enfants. Sa réunion depuis près de dix ans avec la signora n'avait point augmenté sa famille, et Fanfan ainsi qu'Élira, étaient de petits infortunés soi-disant abandonnés par leurs parents et que l'humanité du directeur baladin lui avait fait recueillir.

La chronique, dont le Michel Morin de la troupe était l'organe, soutenait qu'Élira était le fruit des amours clandestines de Virginie Malaga, prétendue fille du signor Malaga, avec lequel, assurait-on, elle aurait eu des relations intimes, ce qui n'aurait pas empêché cette beauté de se faire enlever fort à propos, sur les bords de la Boutonne, par un très obscur particulier qui paya généreusement les frais de transport de sa dulcinée jusqu'à l'hospice de la R. (1), où elle donna le jour à cet enfant d'arlequin.

(1) La Rochelle, chef-lieu du département de la Charente-Inférieure, dans lequel la Boutonne, qui prend sa source dans celui des Deux-Sèvres, se jette dans la Charente après

Une fois cette fructueuse opération terminée, Virginie revint avec sa fille rejoindre le signor Malaga, jusqu'au jour où, éprise d'une ardente passion pour le tambour d'une troupe de bohémiens, elle disparut avec lui en 1773.

Ce que c'est que de nous! Si l'obscur particulier des bords de la Boutonne, qui depuis a joué un rôle important, aussi étonnant pour lui que pour tous ceux qui connaissaient sa cupidité sordide et son immoralité, si cet individu, dis-je, eût pu prévoir qu'un jour il fût parvenu à un tel degré de puissance et que sous le nom de comte R., il eût fait trembler les sots et sourire de pitié ceux aux yeux desquels il faisait parade de son impudence et étalait un luxe oriental, il n'y a, certes, nul doute qu'Élira n'eût pas été abandonnée aux soins du signor Malaga, et qu'elle eût pu être également titrée et nous aurions probablement eu une comtesse de la Boutonne. Voilà, incontestablement, une perte irréparable dont on ne peut cependant pas rendre responsable le comte R. de sénatoriale mémoire, car, à coup sûr, il ne pouvait prévoir les hautes destinées auxquelles il devait un jour être momentanément appelé et qu'il n'a que trop longtemps remplies pour le bonheur de l'humanité... Mais, comme le mal est sans remède, il faut faire en sorte de n'y plus penser (1).

avoir arrosé Saint-Jean-d'Angély, qui sous la Révolution, avait changé son nom en celui laïcisé d'Angély-Boutonne. (*Note de l'éditeur.*)

(1) Le comte R...., « l'obscur particulier » ne serait autre que le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui après avoir été un parlementaire influent devint un des dignitaires

Quant à Fanfan, son origine n'était pas moins illustre, car si l'on en croit Germain, confident du signor Malaga, cet élève des arts était le fils de la vertueuse Mme F., fidèle et très chaste épouse de G. Le cher directeur prétendait que, parmi les nombreux coups de canif que cette vestale d'un nouveau genre avait portés à son contrat de mariage, l'un avait donné le jour à Fanfan qui, sans s'en douter, était frère de père et de mère d'un être qui n'a été que trop célèbre. Il faut cependant convenir que le caractère de Fanfan était diamétralement opposé à celui de son frère, car il paraissait aussi doux et aussi simple que l'autre était cruel et orgueilleux. Ce qui prouve que, quoique parents de très près, on peut bien ne pas se ressembler. Si le destin avait voulu que la mère F. eût fait cadeau de Fanfan à son benêt de mari, au lieu de lui faire l'honneur de la paternité du tigre qu'elle eût dû étouffer au moment de sa naissance, son véritable père le général P. n'aurait point eu la douleur de voir prospérer un être de cette espèce. Le ciel en a autrement ordonné

les plus importants de l'Empire, le fidèle et dévoué serviteur et ami de Napoléon. C'est pour cette raison, sans aucun doute, que l'auteur l'a ainsi calomnié de façon si ridicule. En effet, l'événement dont il est question se serait passé en 1774. Or, Regnault, né à Saint-Fargeau (Yonne), en décembre 1761, n'aurait eu que 14 ans à peine. Outre que c'est un peu jeune pour séduire les filles, même de mœurs faciles, il convient de dire que l'enfant n'habitait alors pas le pays qu'arrose la Boutonne et qu'il n'y vint qu'en 1784 seulement pour gagner de quoi subvenir aux besoins de sa famille, son père étant tombé aveugle. Ce dévouement filial contraste grandement avec la vilaine action dont le charge le chevalier Palasne de Champeaux avec par trop de cynisme. (*Note de l'éditeur.*)

et l'épreuve momentanée à laquelle il a soumis la France ne rend que plus imposante l'attitude qu'elle a su conserver au milieu de ses revers (1).

Quoi qu'il en soit, Fanfan et Élira n'étaient que des sauteurs et des danseurs de corde et faisaient partie de la troupe du signor Malaga lorsque le directeur prévint qu'elle se mettrait en route.

C'était le 4 octobre 1777 qu'il prit cette détermination.

Fanfan allait avoir près de neuf ans. Dans un voyage qu'il avait fait en Provence, vers 1770, le signor Malaga s'était chargé de Fanfan pour cent cinquante livres que lui avait remises un contrebandier qui devait déposer l'enfant à l'hôpital de Marseille, moyennant une somme de quatre cent cinquante livres dont il avait jugé convenable de s'approprier la plus grande partie.

Quant à Élira, qui n'avait pas plus de six ans, dès que Virginie eut disparu avec son tambour, papa Malaga jura sur son grand sabre de ne se séparer de cette enfant chérie qu'à la mort et maman Malaga

(1) La calomnie gratuite à l'égard du comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély. dévoué à Napoléon, n'est que le prélude de toute une série d'odieux mensonges malheureusement très répandus par les ennemis de l'Empereur et de sa famille, par les royalistes qui auraient dû être les derniers à les propager, s'ils avaient fait leur examen de conscience et s'ils s'étaient souvenus des révélations de l'histoire: C'est la mère de Napoléon que l'auteur désigna par la lettre F, qu'il a substituée à l'R, qu'il avait d'abord écrite; comme il mit un G à la place d'un B... Ce sont là de vieilles rapsodies, des lieux communs sans valeur et démodés. L'auteur était bien aise de déverser son fiel sur Mme Letitia Ramolino, déouse Bonaparte, mère de Napoléon, et de faire jouer un rôle au général Paoli, ce Corse qui livra l'ile française aux Anglais. (*Note de l'éditeur.*)

fit le même serment sur son honneur! Et l'un et l'autre ont tenu parole.

Aussitôt que le signor Malaga eut fait connaître sa volonté suprême, on prit les dispositions nécessaires pour quitter le bourg d'Ault et se rendre à Eu.

CHAPITRE V

QUI SUIS-JE DONC ?

Qui suis-je donc?

Je ne veux pas vous intriguer davantage et je vais essayer de vous le dire.

Mais pour cela, il me faut encore revenir au signor Malaga et à Germain son factotum, le surveillant de la signora et son complaisant tout à la fois. Il est, dit-on, même avec le ciel des accommodements; Germain, qui, comme beaucoup de gens, se piquait de tirer parti de tout, ne s'écartait jamais de ces principes, et avait en conséquence manigancé certains petits arrangements tout particuliers.

Mme Malaga était chargée de la recette journalière et percevait le prix des billets ou des places. Elle accompagnait en outre Élira lorsque celle-ci, l'assiette en main, faisait la quête; car, plus d'une fois, on eut l'occasion de remarquer que cette enfant, digne rejeton en partie du comte R., témoignait pour les espèces un attrait vraiment singulier; on fut même obligé, à maintes reprises, de la corriger pour lui faire perdre l'habitude d'escamoter, avec

beaucoup d'adresse, les pièces de monnaie. Je n'ai pu, par la suite, m'empêcher de constater la justesse du proverbe qui dit que « bon sang ne peut mentir », aussi suis-je fondée à croire que malgré qu'on en dise, le signor Malaga est seulement fondé, en cette circonstance, à se décerner les honneurs de la paternité.

Pendant que cet intrépide sauteur endormait ses spectateurs par des tours de gobelets, qu'il décorait pompeusement du qualificatif de *nec plus ultra*, sa très vertueuse moitié mettait de côté une partie de la recette, ou la *confiait* en totalité à Germain dont la fidélité n'était aucunement suspecte à son directeur; or, le digne homme n'eut garde de s'oublier. La caissière s'apercevait naturellement des prélèvements du consignataire, mais n'en soufflait mot; tout au contraire elle faisait fréquemment un petit cadeau à Germain qui, de son côté chargé d'une rigoureuse surveillance, voyait tout, mais n'avait jamais rien vu quand le seigneur et maître l'interrogeait, pour le moins, chaque fois qu'il rentrait chez lui.

De cette façon, tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes et chacun était content.

Quand le signor Malaga rentrait au logis, la signora affectait régulièrement une jalousie bien conditionnée. L'époux en prenait de l'humeur et grondait sa tendre épouse qui fondait en larmes, l'accablait de reproches, l'appelait ingrat, séducteur et de bien d'autres qualificatifs que c'était de véritables litanies. Aussitôt, Germain accourait et usait de toute son influence sur la signora pour calmer sa douleur, tandis qu'à l'égard du signor il employait tous les moyens qu'un homme de sa qualité sait mettre à profit pour lui démontrer que si sa fidèle compagne

l'avait moins aimé, elle eût été moins jalouse. La querelle s'apaisait et des lèvres, d'où s'était envolée l'injure, s'exhalaient les doux mots de « poupoule, mon mignon, ma bichette, mon rat, ma minette, bibi, petit monstre » et mille autres gentillesses de telle sorte. Pour sceller le raccommodement le signor Malaga ouvrait ses grands bras, la signora se haussait tant qu'elle pouvait sur la pointe des pieds et l'homme appliquait avec force un « doux » baiser sur les grasses joues de la femme qui lui disait, en vain, chaque fois : « Pas si fort, bon ami! Ménagez mes nerfs... prenez garde à mon rouge!... » Mais le signor n'en continuait pas moins et riait des inquiétudes de sa dulcinée.

Par cette phrase, que Paillasse disait, et pour cause, qu'elle avait perpétuellement à la bouche, on peut juger de sa prétendue nervosité et du ravage que les ans avaient fait subir à ses charmes, puisque pour les réparer elle était obligée d'employer de la brique pilée avec laquelle Germain préparait habilement un rouge qu'aucun parfumeur n'a pu imiter.

Et la réconciliation durait paisible jusqu'à... la première sortie du directeur. Telle était la vie habituelle de la famille Malaga, car Paillasse, Germain, Fanfan et Élira portaient également cet illustre nom.

Il me semble vous entendre dire : « Peu m'importent les détails sur tous les Malaga; ce n'est pas là ce qui m'inquiète... Vous avez promis de faire connaître qui vous êtes... c'est le moment de tenir parole. »

Vous avez mille fois raison; je l'avoue et vous promets de vous donner pleine et entière satisfaction, du moins dans la mesure du possible, au chapitre suivant.

CHAPITRE VI

MON PORTRAIT

Il me paraît convenable de parler de ce qui est certain, avant d'aborder le chapitre de l'incertain.

Je vais en conséquence vous tracer mon portrait. Je vous le ferai plutôt tel que diverses fois on a prétendu qu'il était.

On ne pourra me taxer d'amour-propre, car j'ai passé la quarantaine, n'ai plus aucune prétention et suis totalement revenue des vanités du monde.

Il n'y a pas trop longtemps, je l'avoue, que j'aurais mis une sorte d'orgueil à esquisser le tableau de ma petite personne et n'aurais, surtout, point convenu de mon âge, que j'aurais reporté à vingt-huit ans; ainsi que le font d'ordinaire toutes les femmes qui pendant douze à quinze ans au moins prétendent qu'elles n'ont point dépassé cet âge.

Mais pour peu qu'il vous convienne que je me mette à la mode, il me sera très aisé de vous satisfaire.

Vous vous rappelez que je vous ai dit que le signor Malaga avait ordonné le départ de la troupe et que

c'était le 4 octobre 1777 qu'il prit cette résolution. Reculez donc cette époque de vingt et un ans et je n'en aurai que vingt-huit. Vous voyez que tout peut s'arranger, il ne s'agit que de s'entendre, et me voilà à la mode!

J'ai donc mes vingt-huit ans; je suis blonde; ma taille est de cinq pieds un pouce; j'ai les yeux bleus, les sourcils et les cils noirs. L'on prétend que j'ai l'œil expressif et le sourire agréable. Mon front et mon menton sont dans les proportions exigées par les peintres, mon teint est celui des blondes. Un nez à la Roxelane surplombe une bouche assez petite, assez bien meublée. Les oreilles bien placées, la taille bien prise, le bras potelé, une main que l'on a daigné trouver jolie, complétaient, avec un petit pied et une jambe admirablement moulée, l'assemblage de ma très chère personne.

Plus que qui que ce soit, mon amie, vous êtes à même de savoir si je me suis peinte trait pour trait, et si l'idée de rendre ces *Mémoires* publics vous prenait un jour, vous pourriez au moins effacer du tableau que j'ai tracé tout ce que vous y trouveriez de défectueux ou d'inexact. C'est pour cette raison que je suis entrée dans tous ces détails inutiles pour vous-même, mais essentiels pour les lecteurs, s'il vous plaît de m'en procurer.

Après le portrait physique, passons maintenant au portrait moral, c'est-à-dire à mon caractère. Or, j'ai toujours jugé les autres d'après moi et mon principe absolu a été de chercher à connaître les personnes avec lesquelles j'avais des relations. Je pense, en effet, qu'il ne suffit pas de savoir si l'héroïne dont vous avez la bonté de lire l'histoire est grande ou

petite, jolie ou laide, mais qu'il est essentiel de pénétrer son caractère si elle n'a pas eu l'attention de vous le dévoiler. Je vais donc, en conséquence, vous dire ce que je sais du mien et ce qu'on m'en a dit.

J'avouerai que je suis née avec un penchant bien prononcé à la coquetterie; je l'ai modéré peut-être pas autant qu'il a dépendu de moi, mais au moins aussi souvent que mon intérêt ou les circonstances l'exigeaient. Prodigue et ne connaissant point assez la valeur de l'or, je le dépensais presque aussi facilement que je l'acquérais, et ce n'est qu'à l'âge de vingt-huit à trente ans que j'ai sérieusement pensé à l'avenir dont, jusqu'à ce moment, je ne m'étais nullement préoccupée. On me rend toutefois cette justice que je n'ai jamais laissé échapper l'occasion de faire du bien. Mon caractère était ce qu'on appelle agréable et naturellement gai.

La fierté, qui est l'apanage des sots, m'aurait moins convenue qu'à toute autre; aussi, ne me l'a-t-on jamais reprochée, quoique j'aie toujours préféré la société des personnes au-dessus de la sphère dans laquelle le destin semble m'avoir placée. Je terminerai cette exposition en déclarant que j'ai constamment fait ce qui dépendait de moi, pour me conformer au caractère des personnes que je fréquentais, car j'ai toujours cru que c'était un moyen d'être heureuse.

Quant à mon éducation, elle a été fort peu soignée. A part la lecture et l'écriture et à tant bien que mal tirer l'aiguille on ne m'a rien enseigné du tout. J'ai entendu dire, à diverses reprises, que j'avais des dispositions naturelles, mais le sort n'a pas voulu

qu'on les développât; je n'ai du moins aucun reproche à faire à cet égard à Mme Rainville; elle a fait ce qu'elle a pu, et a même été au delà de ses moyens pour me procurer le plus d'éducation qu'il lui était possible et je ne puis que la remercier des soins qu'elle a pris de moi.

Mais quelle est cette mère Rainville?

C'est ce que l'on saura par la suite car nous aurons plus d'une fois à nous occuper d'elle.

CHAPITRE VII

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Voici, certes, une découverte qui fut très heureuse pour moi; car, sans elle, il est à présumer que je ne serais point à même, aujourd'hui, de vous raconter mes aventures et je ne cesse, en conséquence, de rendre grâces au ciel du voyage du signor Malaga.

Cet illustre personnage aimait à s'instruire et surtout à utiliser ses voyages. Il connaissait parfaitement les côtes de la Méditerranée et de l'océan qu'il avait longées en tous les sens. Germain qui, depuis une dizaine d'années, était le fidèle compagnon de ces excursions, lui avait plus d'une fois raconté que les grèves de la Normandie et de la Picardie avaient été souvent le théâtre de ses exploits, et ne lui avait laissé ignorer ni le nom des anses ou des plages susceptibles de recevoir un versement de contrebande, ni même un poste de surveillance de douaniers. Ces détails, fort intéressants pour un administrateur de la force du signor Malaga, le mettaient à même de connaître les ressources que pouvaient lui offrir les contrées qu'il parcourait. Il

avait en conséquence décidé que la ville d'Eu serait pendant trois ou quatre jours au moins, le théâtre de ses exploits. En s'y rendant du bourg d'Ault, il ne trouvait aucun point pour faire halte et s'indemniser de son voyage, tandis qu'en longeant les côtes, la petite ville du Tréport lui offrait l'espoir de deux ou trois recettes fermées et une en plein vent (1). Ces motifs puissants l'avaient déterminé de suivre cette route, et un attrait irrésistible pour Germain l'avait fait appuyer de tout son crédit près de son maître la résolution qu'il avait contribué à lui inspirer. Un terrible ouragan, qui avait bien duré près de quarante-huit heures, venait à peine de cesser et Germain avait l'espoir que quelques débris de naufrages, quelques épaves seraient jetées à la côte; il communiqua son idée au directeur et, dès que la marée permit de prendre la grève qui va du bourg d'Ault à Mers, en face du Tréport, la troupe se mit en marche pour cette localité. Il pouvait être alors huit heures du soir et un superbe clair de lune favorisait le voyage de nos gens qui, après avoir récupéré au bourg d'Ault les pertes qu'ils avaient essuyées à Cayeux (2), cheminaient tranquilles et abandonnés à leurs réflexions. On ne

(1) Les bateleurs, sauteurs, acrobates appellent *recette fermée* celle qu'ils font dans une salle, une grange, un hangar ou sous une tente, et *recette en plein vent*, le produit d'une quête au milieu des rues, tandis que les artistes se livrent à leurs exercices.

(2) Le village de Cayeux situé sur les bords de la mer est renommé pour les moules qui y abondent. Aussi, a-t-on donné à ce coquillage le nom de *cayeux* et les marchandes de moules, à Paris, ont corrompu ce mot et crient : *La moule au caillou !* au lieu de : la moule de Cayeux.



MADEMOISELLE AGLAÉ

peut douter que celles du signor Malaga et de Germain étaient portées vers les découvertes qu'ils espéraient faire. Aussi, l'œil fixé tantôt sur les flots encore agités, tantôt sur la plage qu'ils venaient de quitter, tous deux se berçaient de l'espoir d'une rencontre utile. Tous deux marchaient en avant, et, malgré quelques regards inquiets que le signor jetait de temps en temps sur la signora, cela n'empêchait pas Paillasse de serrer, à la dérobée, la main de la tendre dame qui, sous prétexte de veiller sur les enfants, fermait la marche de la bande. La garde et la conduite des équipages avaient été par extraordinaire confiées à Paillasse selon la volonté de Germain qui fut, comme on le verra par la suite, on ne peut mieux inspiré.

On avait déjà fait la moitié du chemin sans avoir rien découvert, le directeur commençait à se désespérer et Germain de son côté éprouvait, à part lui, les mêmes sentiments, lorsque, tout à coup, il crut apercevoir quelque chose au pied d'un rocher connu sous le nom de « cheval de Saint-Martin ». Rendre l'expression de la figure de Germain, à l'instant où il reconnut que ses yeux ne l'avaient point trompé, est aussi impossible que de peindre l'empressement avec lequel il se précipita vers le fameux rocher. Au même instant, le signor Malaga y vole plutôt qu'il n'y court. A les voir ainsi affolés, maman Malaga et Paillasse frémirent: on eût dit, en effet, que ces hommes en courant les bras tendus en avant semblaient vouloir terminer dans les flots leur illustre carrière. Les spectateurs furent promptement rassurés en entendant le directeur essoufflé par la rapidité de sa course et à bout de forces, hurler

de tous ses poumons gonflés : « Part à deux ! » — « Convenu ! » acquiesça Germain.

La satisfaction remplaça subitement l'inquiétude qui s'était emparée des acteurs de cette scène et chacun attendit impatiemment le résultat de la découverte qui avait occasionné tant d'alarmes aux spectateurs. Dans le fait, la signora avait eu raison, car Paillasse ne pouvait remplacer papa Malaga peur opérer des recettes. Il ne savait point assez bien escamoter, et ses lazzi, ses boniments étaient insuffisants pour attirer le public. Élira et Fanfan étaient trop jeunes, on ne pouvait en aucune façon compter sur eux. Bref, la signora, qui savait calculer tout comme une autre, avait donc eu grandement raison de craindre l'apparent désespoir du signor son époux.

CHAPITRE VIII

CE QU'ÉTAIT LA DÉCOUVERTE

En arrivant le premier au pied du « cheval de Saint-Martin, » Germain s'écria d'un ton doctoral : « Je vois que j'avais bien vu ! » En effet, il avait sous les yeux un coffre de bois, dans ce coffre un berceau d'osier garni de liège et dans ce berceau un enfant de treize à quinze mois dont vous avez vu le portrait dans l'épanouissement de sa jeunesse, au chapitre sixième de cette très véridique histoire. Près de l'innocente créature presque inanimée et qu'un léger souffle révélait encore tenir à la vie, était placé un petit coffret en bois des îles sur lequel convergèrent à la fois les regards avides de Germain et du signor Malaga. Maman Malaga, accourue en toute hâte, se saisit de ma frêle petite personne et me remit au sensible Paillasse qui appliqua sa grosse face sur ma mignonne figure cherchant, par ses baisers et l'exhalation de son haleine, à me ranimer, tandis que la bonne femme me prodiguait tous les soins qui dépendaient d'elle, que Fanfan regardait ébaubi et qu'Élira grelottant de froid pleurait bruyamment.

A l'aide d'un caillou, Germain eut bientôt fait

sauter la serrure du coffret accroché à mon berceau, dans lequel il trouva une plaque d'or fixée à une chaînette de même métal et sur la plaque étaient gravées les lettres A. F. D. P., le tout accompagné d'un papier sur lequel on lisait des choses que je n'ai jamais pu savoir et d'un rouleau d'au moins deux cents pièces d'or. Malgré les représentations, les réclamations, les récriminations, les revendications et les objurgations du signor Malaga qui, en sa qualité de chef et de maître de la troupe, déclarait que le coffret devait lui être remis, Germain résista et ne voulut point le lâcher, prétextant de son droit de première découverte. La signora Malaga, qui redoutait les indiscrétions de l'insolent valet, n'osait intervenir; quant à Paillasse, il n'avait qu'à se taire et il se tut. Quoique portant un grand sabre et, parfois, d'énormes moustaches, le signor Malaga était fort peu brave de sa nature, mais par contre d'un caractère très prudent; or, comme Germain se proclamait un spadassin *di primo cartello*, il dédaigna les injures de son valet et se contenta de la parole d'honneur de celui-ci qui jura de partager loyalement le magot dès leur arrivée au Tréport.

Cette discussion entre les plus illustres personnages de la bande du signor Malaga avait quelque peu troublé le bon ordre habituel, mais dès que la paix eut été conclue entre les hautes parties, grâce à la ferme énergie de Germain et à la magnanimité du chef, l'harmonie régna de nouveau et tout le monde, comme après un orage, reprit tranquillement la route vers l'étape fixée.

Malaga, en signe de parfaite réconciliation, avait pris le bras de Germain et celui-ci ne cessait de tenir

l'œil sur les mains de son directeur, dont les doigts, dans un continuel mouvement fébrile, semblaient s'allonger comme des tentacules vers le précieux coffret, objet de leurs mutuelles convoitises. Il arriva que les doigts du signor Malaga eurent d'involontaires mouvements d'incursion vers le bienheureux coffret, même ils l'effleurèrent de telle façon que le flambeau de la discorde faillit se rallumer. L'un protestait aussitôt de sa délicatesse et de sa probité, l'autre attestait son honneur et sa loyauté, tant et si bien que tout en se méfiant l'un de l'autre, ils continuaient amicalement leur chemin, bras dessus, bras dessous.

Arrivé près du pont sur lequel on franchit la Bresle, le signor Malaga fit un faux pas si violent qu'il ne put se retenir et entraîna Germain dans sa chute. Le loyal valet protesta, prétendant que cet accident n'était nullement involontaire; il voulut se venger; le bon papa Malaga dut encore une fois céder en consentant à ne plus donner le bras à son compagnon, derrière lequel il se mit à marcher sans le quitter d'une semelle.

On frémit à la pensée que cet événement, si simple en lui-même, eût pu entraîner les plus graves conséquences, si le directeur n'eût pas, avec une condescendance empressée, cédé aux injonctions de son impudent serviteur qui sut, avec une rouerie consommée, habilement tirer parti de ce banal faux pas pour se débarrasser de ce trop importun compagnon son maître. L'homme adroit trouve toujours des moyens pour arriver à son but, aussi n'ai-je point été surprise que Buonaparte ait profité du brave général Moreau pour assouvir la haine qu'il lui portait et qu'avait fait naître la jalousie inspirée par

ses talents militaires, l'intégrité de ses mœurs, son impartialité et son désintéressement (1).

La bande du signor Malaga, augmentée du doux fardeau d'un enfant encore au berceau et animée des sentiments si divers et bien particuliers à chacun de ses membres, continua sans à-coups sa marche lente et ordonnée jusqu'à l'étape et fit, sans trop de sensation, son entrée dans la petite ville du Tréport, le 4 octobre 1777, au moment où huit heures sonnaient à l'horloge de l'abbaye des bénédictins si pittoresquement située, et des fenêtres de laquelle on peut apercevoir la côte d'Angleterre.

(1) On assure qu'à l'époque où Bonaparte jetait à la tête du premier venu la décoration de la Légion d'honneur et avilissait ainsi cet ordre respectable, le général Moreau trouvant très bien accommodé un ragoût apprêté par son cuisinier, lui dit en plaisantant qu'il lui donnerait une casserole d'honneur. On prétendit que C..., l'espion du Tyran, lui rapporta ce propos et que dès lors la perte de Moreau fut jurée. C... n'est pas français, sa conduite n'étonnera donc personne. (*Note de P. de Ch.*)

Le propos de Moreau est exact et plusieurs écrivains du temps l'ont consigné, mais il n'a pas engendré la haine du Premier Consul et n'a pas non plus déterminé la perte du général. La zizanie qui régnait entre ces deux hommes tenait à des causes multiples provenant de chacun d'eux, et ce n'est pas sans raison que Bonaparte était fâcheusement impressionné par les vacarmes de Moreau, ses bravades insolentes et l'attitude hostile de Mme Moreau et de sa mère qui se plaisaient à jeter de l'huile sur le feu. La fin de Moreau est la conséquence logique de sa conduite incohérente, sous l'influence de ces deux femmes néfastes, Mme Moreau et Mme Hulot, mère de celle-ci.

Quant à la phrase ci-dessus relative à la Légion d'honneur, elle est tellement absurde, tellement contraire à la vérité et au simple bon sens, qu'il est superflu de faire remarquer que, si la Légion d'honneur a été prodiguée jusqu'à l'avilissement, ça n'a pas été par son créateur ni par le régime impérial. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE IX

ARRIVÉE AU TRÉPORT

Nous arrivons au Tréport. Je dis nous, car dès le moment où maman Malaga se fut emparée de moi, et que le signor et Germain eurent découvert mon trésor, il fut décidé que je ferais partie de la bande Malaga; or, comme le factotum de la troupe était le seul qui savait lire et écrire, il fut arrêté, sur sa proposition, que je m'appellerai *Aglaé la Princesse*, attendu que les lettres A. F. D. P. voulaient dire, suivant lui : Aglaé fille de prince. L'oracle ayant parlé, son avis fut immédiatement adopté à l'unanimité et je fus portée alternativement, par la signora et Paillasse, jusqu'au Tréport où nous trouvâmes un mauvais cabaret près de la grosse tour sur les quais. C'est à cette tour qu'on amarrait autrefois les bâtiments qui entraient au port. Les quais ont été construits depuis, grâce à la munificence de S. A. R. Mgr le duc de Penthièvre, seigneur et comte d'Eu, dont on bénit les bienfaits.

Germain dut frapper longtemps à la porte avant de pouvoir se faire ouvrir, après avoir toutefois

promis de payer d'avance un mauvais grabat qu'on lui offrit ainsi que deux places à l'écurie. La signora et son signor occupèrent le lit, Fanfan et Élira couchèrent sur les couvertures qui servaient de tapis pendant les exercices de l'acrobate; Paillasse et Germain occupèrent le même appartement que la cavalerie de la troupe; quant à moi je restai dans mon berceau. N'anticipons pas. Dès que nous fûmes entrés dans le cabaret, on alluma un grand feu devant lequel on me plaça, pour me réchauffer et me ranimer entièrement. Germain ayant alors été invité à lire les papiers trouvés dans mon petit coffret, déclara que cela lui était impossible, attendu que lesdits papiers étaient imprégnés d'eau de mer; le directeur, toujours méfiant, voulut s'assurer du fait ; mais, dans son mouvement un peu brusque, le feuillet s'échappant de ses mains alla se consumer dans les flammes du foyer avant qu'on eût eu le temps de le ressaisir.

Ainsi fut, en une seconde, anéanti le secret de ma naissance.

Sans la maladresse du signor Malaga, je saurais qui je suis, d'où je viens et pourrais vous le dire. Tandis que je suis, sans aucune attache, sans famille, complètement isolée dans le monde. Il n'y a pas eu, certes, mauvaise intention de la part de papa Malaga, mais il n'en demeure pas moins qu'il m'a causé un tort irréparable.

Dès que nous fûmes installés dans notre auberge, le directeur ordonna qu'on préparât le souper et décida qu'on remplacerait par un plat de poisson le chapon de Gascogne, qui n'était autre qu'une tête

d'ail avec laquelle on frotte son morceau de pain, mets habituel de la troupe.

En conséquence, on servit deux chiens de mer, un fromage blanc et un pain de six livres avec deux pots de cidre que l'on but à la santé de la *nouvelle camarade:* c'est ainsi qu'on m'appelait. C'était le meilleur repas que ces gens eussent fait depuis longtemps. Quant à moi, je manifestais par mes cris que j'avais aussi besoin de manger; on me donna tout bonnement un morceau de pain que je dévorai en balbutiant quelques mots auxquels personne ne comprit absolument rien, et je m'endormis aussi paisiblement que s'il ne m'était rien arrivé.

L'on remarqua seulement que je ne voulus boire ni le cidre que l'on me présenta, ni l'eau-de-vie que maman Malaga voulait me faire goûter, car le signor, en mon honneur, poussa la générosité jusqu'au point de faire donner de l'eau-de-vie à tous, même à Fanfan et à Élira.

Avant de s'aller coucher, la famille Malaga me prodigua ses soins tout en s'entretenant de moi. Chacun fit ses commentaires et raisonna à sa manière. Personne, toutefois, ne put dire quelle était mon origine et se livra à mille conjectures. Germain prétendit que mon père, tout prince qu'il était, devait être un homme sans caractère puisqu'il ne m'avait habituée à boire que de l'eau, et qu'il ne serait même point étonnant que je fusse la fille d'un prince disgracié; papa Malaga fut de cet avis; quant à Paillasse il garda son opinion pour lui, mais maman Malaga déclara que dans la nuit du 3 au 4, elle avait rêvé bœufs rouges, moutons parqués et chevaux

blancs; que le 4, au matin, elle avait vu dans ses cartes une rencontre inattendue, et par suite une fortune brillante pour elle. Paillasse s'empressa d'appuyer l'énoncé de cette prédiction, Germain assura qu'un si beau rêve corroboré par un coup de cartes ne pouvait être révoqué en doute, que d'ailleurs le nom de baptême de la signoretta était Aglaé et se prouvait suffisamment, par la lettre A gravée sur la plaque attachée à la chaîne d'or; et que l'on devait convenir que le sort l'avait destinée à sa gouvernante, la signora Malaga. La chose était d'autant plus évidente que, par suite de mon adoption, je devais combler de bien cette bonne dame, ce qui était plus que prouvé par les lettres A. F. D. P. qui signifiaient *Aglaé Fera Don Précieux;* ou bien *Adopte Femme De Pierre* attendu que le signor était prénommé Pierre; tout cela fut reconnu incontestable, car l'astucieux Germain avait su prendre les époux Malaga par leur faible, la cupidité, l'avarice et la vanité; tout le monde ayant applaudi, cette savante et ingénieuse interprétation se trouva d'accord (1).

(1) Il paraît que la manie de se faire tirer les cartes était à cette époque, celle du bas peuple, mais depuis ce moment cette fureur a gagné les gens de hauts parages. La file de voitures qu'on voit fréquemment à la porte de Moreau, rue Planche-Mibray et rue de Condé, près de celle de la demoiselle Lenormand, prouve qu'il est aujourd'hui de bon ton de se faire dire la bonne aventure et tirer les cartes. Il y a tant de gens dans le siècle où nous sommes qui doivent être étonnés, surpris, d'être ce qu'ils sont, qu'il n'est pas extraordinaire de les voir curieux de savoir à quoi cela tient. (*Note de P. de Ch.*)

A propos de *Mademoiselle Lenormand*, nous renvoyons les lecteurs à l'ouvrage très documenté d'Alb. Marquiset. (*Note de l'éditeur.*)

Tout cela est bel et bien, mais quelle a été vraiment mon origine? C'est sur quoi je suis dans la plus parfaite ignorance, quoique je n'aie rien négligé jusqu'à ce jour, pour dissiper les ténèbres dont ma naissance est environnée.

CHAPITRE X

MYSTÈRE IMPÉNÉTRABLE

J'ai dit que dans la nuit du 3 et la journée du 4 octobre, une tempête horrible avait eu lieu. Divers bâtiments tirèrent le canon de détresse et, bien qu'on les vît à l'horizon et qu'on distinguât même les pavillons français, espagnol, hollandais et anglais, il fut impossible de leur porter secours; cependant on ne remarqua aucun naufrage. Il était donc de toute impossibilité de présumer de ma nationalité, ni quel bâtiment m'avait jetée à la mer, ou si la tempête m'avait enlevée de dessus bord. Les pièces d'or et la chaîne trouvées dans mon berceau auraient pu me fournir quelque éclaircissement, mais rien de cela n'a été examiné et, comme bien l'on pense, n'a été conservé. Aussi, dans de telles conditions d'incertitude, je me suis trouvée absolument libre de me choisir une patrie et j'ai adopté la France.

Le lendemain de notre arrivée au Tréport, Germain, voyant que M. et Mme Malaga tenaient à goûter un repos bien gagné, déclara qu'il allait aux informations et sonder le terrain, c'est-à-dire, en

termes de l'art, parcourir le pays pour avoir un aperçu de l'importance des recettes que l'on pourrait faire. Il sortit, en effet, après avoir compté et recompté les pièces d'or qu'il laissait en garde au signor Malaga jusqu'à son retour, c'est-à-dire jusqu'à l'heure du déjeuner, à l'issue duquel on devait procéder au partage.

Moins d'une heure après Germain rentrait furtivement et s'emparait subrepticement du coffret pendant le sommeil du signor Malaga. A peine celui-ci fut-il réveillé qu'il chercha vainement le trésor; la confiance qu'il avait en son factotum était si grande, qu'il ne pouvait avoir de crainte, il se remit promptement de son émoi et attendit. Cependant une heure, puis deux s'écoulèrent et Germain ne rentrait pas. Croyant que son homme était allé à la découverte sur le rivage, il sortit lui-même en ville à sa recherche; mais quand midi sonna, qu'il fut revenu au cabaret où devait être déjà l'introuvable Germain, il se rendit compte que ses premiers soupçons n'étaient que trop fondés, enfin qu'il avait bien mal placé sa confiance dans un indigne valet qu'il avait cru jusque-là parfaitement honnête. Alors, le signor Malaga ne fut plus un homme; au paroxysme du désespoir, il devint furieux; dans sa rage, il ne parlait rien moins que d'aller se jeter à la mer; mais devant les larmes de sa tendre épouse il se calma et il fut décidé que l'exécution de ses noirs desseins serait remise jusqu'au jour où il serait constaté que toute recherche étant inutile pour retrouver le ravisseur on aurait acquis la certitude de ce qu'il appelait « sa ruine totale ».

On tint ensuite un conseil extraordinaire de famille

et Paillasse fut appelé à y prendre part, son avis fut même unanimement adopté. L'on arrêta, en conséquence, que le directeur se transporterait de suite chez le bailli du lieu, pour faire sa déclaration de la fuite de Germain; de sa désertion de la bande baladine et porter plainte contre lui comme prévenu d'avoir emporté une somme de trente louis d'or appartenant à la direction.

Le signor Malaga voulait absolument qu'on accusât son factotum d'avoir volé de deux à trois cents pièces d'or; attendu, disait-il, que si, comme il l'espérait, on parvenait à l'arrêter, la justice garderait l'excédent des trente louis déclarés, tandis qu'en annonçant un vol plus considérable qu'il ne l'était en réalité, tout l'argent qu'on pourrait trouver sur le voleur reviendrait à la direction; ce qui, à coup sûr, ne le dédommagerait pas des peines et tourments que ce misérable lui aurait fait éprouver.

Paillasse observa que si le signor Malaga faisait une telle déclaration, comme il n'était pas présumable qu'une troupe de sauteurs de corde eût à sa disposition une somme aussi importante, il devenait absolument nécessaire de parler de la trouvaille de la côte de Mers, ce qui entraînerait bien des difficultés parce qu'à cette époque, la justice, qui était extraordinairement juste, ne manquerait pas de s'emparer de tout ce qu'avait le directeur pour le déposer au greffe à valoir sur les fonds enlevés par Germain; qu'il y avait même tout à parier qu'on conduirait en prison le signor Malaga après l'avoir décrété d'ajournement personnel et de prise de corps; qu'on lui ferait son procès pour l'envoyer, par suite, occuper une place de rameur sur les maries-salopes

de Sa Majesté employées au curage des ports et montées par des galériens, comme coupable d'avoir fraudé les droits du roi, de l'amirauté, et ce qui était bien plus grave, bien plus criminel, ceux des juges, greffiers, et commis de greffe, en ne faisant point la déclaration du coffret dont il s'était emparé au pied du « Cheval de Saint-Martin » et de bien d'autres griefs. Paillasse se connaissait bien en chicane, — n'avait-il pas été anciennement saute-ruisseau chez un huissier d'Asnières, — aussi on n'hésita pas un instant à suivre son avis; maman lui adressa des remerciements bien sentis et le directeur promit de se conformer à ses conseils.

CHAPITRE XI

LE SIGNOR MALAGA SE REND A EU

En vertu de cette délibération, le directeur ordonna de seller un des ânes et partit au galop pour se rendre à la ville d'Eu, afin d'aller porter sa plainte à M. le Bailli.

Paillasse savait que jadis, M. le Bailli d'Asnières, son procureur fiscal, son greffier et en un mot tous les gens de robe de toutes qualités, étaient visibles à toute heure, aussi s'était-il imaginé qu'il devait en être de même des magistrats de la ville d'Eu. Mais, qui compte sans son hôte, compte deux fois, et le peu de prévoyance de Paillasse mit notre directeur dans le cas de s'apercevoir qu'il y avait une différence très grande entre le bailli d'Asnières et celui de la ville d'Eu. Au fait, il est incontestable qu'aucun membre du sénat comique n'eût songé au peu de comparaison qu'il se pouvait faire entre ces deux magistrats, qu'on ne saurait pas plus assimiler entre eux que comparer une académie de province avec l'Institut des sciences et des arts de la capitale.

On va voir comment le directeur fut victime du

peu de sagacité de son compagnon et même de son propre manque d'intelligence.

Le signor Malaga arriva vers deux heures dans la ville d'Eu et descendit au grand hôtel. Là, il ordonne de faire rafraîchir son peccata, donne un coup de peigne aux moustaches, dont, avant de partir, il avait orné son visage, puis, après avoir brossé son habit de cérémonie, dont il s'était vêtu et, non sans avoir répété pour la dixième fois au moins depuis son départ du Tréport, le compliment qu'il avait composé, il demande qu'on voulût bien lui indiquer l'hôtel de M. le Bailli, ce qu'on fit de manière qu'il ne pouvait se tromper : « Allez, lui dit un valet d'écurie, allez rue des Brebis, une grande maison à droite sur la porte de laquelle vous verrez un bois de cerf, c'est l'enseigne de M. le Bailli. »

Avec un pareil renseignement, il était impossible de commettre la moindre méprise, et s'il n'avait été tellement préoccupé du motif qui le conduisait chez ce magistrat que rien au monde n'eût pu lui causer la plus légère distraction, il eût évité un grand malheur; mais il était tellement rempli de son sujet, qu'il arriva devant ladite porte sans s'en apercevoir. Il se trouvait devant une porte bâtarde, levant la tête pour voir s'il ne se trompait pas; or, en se haussant sur la pointe de ses grands pieds (il faut dire que notre directeur avait la vue extraordinairement basse, si bien que s'il eût vécu du temps de Buonaparte, il n'eût pas, certes, eu besoin de lunettes pour faire croire qu'il était myope, afin d'échapper à la conscription ou obtenir une fonction importante), il lui arriva un accident qui, tout en prouvant une myopie au premier degré, faillit hâter le terme de

son existence. En effet, comme le bois de cerf de M. le Bailli n'était pas placé très haut, papa Malaga qui, dressé sur ses ergots, atteignait plus d'une toise, donna du front contre l'enseigne et se fit un abreuvoir à mouches des mieux conditionnés, ce qui lui occasionna une douleur si vive qu'il tomba à la renverse en disant : « Le bois de cerf, je m'y reconnais! »

Au bruit de sa chute sur le pavé sonore, un cordonnier voisin accourut précipitamment aider notre directeur à se relever; voyant qu'il n'avait pas perdu connaissance, il l'invita à entrer dans sa boutique pour réparer le désordre que cet accident avait nécessairement causé dans sa toilette. Le signor, confus de l'honnêteté et de la délicatesse des procédés de cet illustre réparateur de chaussures, ne put trouver d'expressions assez fortes pour lui prouver sa reconnaissance. Dès qu'il fut entré chez l'honnête cordonnier, il constata avec une très vive contrariété les dégâts que l'accident inopiné avait fait subir à son accoutrement. Son bel habit rouge galonné avait été déchiré par un de ses longs éperons; une de ses manchettes était en lambeaux, et l'autre égarée, son chapeau bordé couvert de boue, sa culotte verte ne le cédait en rien à sa veste noire; pour compléter le tableau, disons qu'une énorme balafre occasionnée par le bois de cerf de M. le Bailli outrageait son noble front d'où le sang coulait, inondant le col blanc de la chemise qu'il avait eu soin de changer avant de partir du Tréport. Enfin, de sa cravate il fit un bandeau, replaça ses moustaches heureusement retrouvées, rejoignit comme il put les déchirures de l'habit, brossa sa culotte et

sa veste puis, boutonné comme un portemanteau, il sortit de chez le vénérable disciple de saint Crépin après lui avoir, en témoignage de reconnaissance, octroyé pour lui, sa femme et ses enfants, des entrées gratuites à son spectacle pour tout le temps qu'il serait dans la ville d'Eu (1).

(1) Le chevalier de Ch. fait remarquer que la scène que trace ici Mlle Aglaé n'est point le fruit de son imagination, car M. le Sénéchal de Q... peut attester la véracité du fait qui s'est passé non point à Eu, comme on l'a écrit, mais à Q...

CHAPITRE XII

CHEZ MONSIEUR LE BAILLI

Le signor Malaga, après avoir inutilement frappé cinq à six fois avec le marteau qu'il trouva à la porte de M. le Bailli, sans que personne vînt lui ouvrir, retourna chez l'hospitalier cordonnier qui lui fit observer qu'il y avait un pied de biche à droite de la porte, que ce pied de biche correspondait à une sonnette, et que le marteau n'était là que pour la forme, que par conséquent il devait tirer la sonnette. Le signor qui n'y voyait pas, le pauvre, plus loin que son nez, lui répondit qu'il avait pris le pied de biche pour son enseigne, attendu qu'il touchait la vitre de papier huilé qui, dans cette partie, fermait le châssis de la boutique. Bref, convaincu que son obligeant cordonnier s'y connaissait mieux que lui en fait de pied, il se décida à suivre son conseil, retourna à la porte de M. le Bailli, tira le pied de biche avec tant de force et de pétulance que le cordon lui resta dans la main et que la frêle sonnette, après avoir fait un carillon tel qu'on n'en entendra jamais de pareil, tomba dans le vestibule de l'hôtel du

Montesquieu de la ville d'Eu, et se brisa en morceaux sur les dalles.

A ce bruit succéda un silence inquiétant qui fut immédiatement suivi de cris d'alarme. La cuisinière de M. le Bailli renversa une pile d'assiettes qu'elle venait d'essuyer; Mme la Baillive eut une attaque de nerfs et tomba en syncope; le petit neveu héritier présomptif de M. le Bailli sauta sur son petit sabre de bois; le maître laquais cria à l'assassin; la meute de Monsieur composée d'un levrier et d'un basset se mit à hurler effroyablement et le petit chien de Madame fut pris de convulsions, tandis que les serins se tenaient blottis dans le coin le plus reculé de leur cage. Dans le jardin, le jardinier lui-même laissa échapper de ses mains un beau pot d'œillets, fleurs préférées de Mlle Clarisse, qui furent brisées et la plante à jamais détruite. Mlle Clarisse était la nièce de Mme la Baillive, la pupille de M. son oncle et la future épouse du digne successeur.

Voilà bien la preuve que de grands événements peuvent découler de bien petites causes.

En effet, un malheureux coup de sonnette faillit avoir les résultats les plus funestes qui ne sauraient être attribués au pied de biche de M. le Bailli.

Or, comme rien ne peut rester impuni, le hasard voulut qu'un cavalier de maréchaussée se trouvât dans la rue des Brebis, et que cet homme crût de son devoir d'accourir aux cris du maître laquais qui, après avoir appelé au secours, s'était bravement sauvé au grenier où il se tenait tapi derrière un tas de fagots. Le cavalier de la maréchaussée, qui faisait alors un cent de piquet avec le greffier de

l'amirauté, se précipita hors de la maison et, sabre au clair, vola au secours de M. le Bailli qu'il croyait attaqué par toute une bande de voleurs, aussi ne fut-il pas peu surpris de ne trouver à la porte de l'hôtel que le signor Malaga, bouche bée, le pied de biche à la main, stupéfait d'entendre les cris qu'il avait provoqués et si tremblant qu'il semblait sur le point de défaillir, tant était grande la frayeur qu'il éprouvait lui-même.

Heureusement, l'honnête cordonnier était là, ayant été témoin de tout, il s'efforça d'expliquer l'aventure au cavalier de la maréchaussée qui remit son sabre au fourreau et appela le maître laquais. Celui-ci, qui s'était à plusieurs reprises entendu nommer, osa enfin mettre la tête à la lucarne du grenier pour s'assurer que le cavalier faisait authentiquement partie de la maréchaussée, après quoi, il se décida à descendre ouvrir la porte de l'hôtel de M. le Bailli et à livrer passage au signor Malaga, de la personne duquel le gendarme s'était emparé jusqu'à décision de l'autorité.

Alors, dans la demeure, Mme la Baillive reprit ses sens, on appela les serins de Mademoiselle, la cuisinière fut condamnée à remplacer les assiettes brisées, on donna du sucre au petit chien de Madame, l'apprenti bailli remit son sabre de bois à sa place, maître Jean essuya la sueur que la frayeur avait fait couler abondamment, puis il donna la pâtée à la meute, le jardinier enfin ayant promis de remplacer les fleurs de Mlle Clarisse, tout rentra dans l'ordre et le calme reparut.

Il fut alors décidé que le signor Malaga serait tou-

tefois gardé à vue jusqu'au retour de M. le Bailli pour lors absent de chez lui.

Ainsi donc, le directeur de la troupe parti du Tréport comme plaignant, ayant carillonné à la porte de l'autorité en qualité de partie civile, n'entra chez M. le Bailli que comme prévenu.

Les *Mémoires de mademoiselle Aglaé* se trouvent, ici, interrompus pour la première fois. Treize chapitres manquent dans le manuscrit original et le lecteur constatera avec raison que c'est grand dommage.

Mais, si l'auteur fantaisiste et capricieux a cru, pour des raisons que nous ignorons, devoir suspendre provisoirement sa rédaction, il a, du moins, laissé des notes très sommaires, trop même il est vrai, qui nous permettront de suivre la trame de son récit et de rattacher par un fil bien léger le chapitre douzième au vingt-sixième.

Nous nous excusons donc de prendre la plume à la place de Mlle Aglaé, et le lecteur voudra bien nous pardonner un récit forcément rapide, parfois même décousu; mais nous avons préféré mériter ce reproche que celui de suppléant doué de trop d'imagination ou de faconde, hors de propos en ces pages historiques. (*L'Editeur.*)

CHAPITRES XIII A XXV

CE QU'AURAIT BIEN PU RACONTER L'AUTEUR

Lorsque l'émoi qui avait secoué la maison de M. le Bailli de la ville d'Eu se fut apaisé, le signor Malaga ahuri, hébété, fut conduit dans une chambre de débarras, à l'extrémité de la cour, pour y attendre le retour du magistrat. Le cavalier de la maréchaussée, conformément à sa consigne, monta la garde à la porte, la main sur la poignée de son grand sabre prêt à dégainer le cas échéant.

Après quelques heures d'attente, pendant lesquelles Malaga, de plaignant devenu pour ainsi dire prisonnier, put se livrer à toutes sortes de réflexions, sans pour cela arriver à comprendre comment cela se faisait, un bruit se fit entendre devant l'hôtel baillivial. Des exclamations, des phrases interrogatives précipitées se percevaient de l'autre côté du mur.

Bientôt, la porte s'ouvrit livrant passage à M. le Bailli précédé de son huissier, suivi de son greffier, accompagné de son clerc, d'un petit clerc et escorté du brigadier de la maréchaussée , tandis que Mme la

Baillive, Mlle Clarisse, l'apprenti bailli, la cuisinière, la soubrette, le maître valet, le jardinier, le levrier de Monsieur, le barbet de Madame se précipitaient au-devant du magistrat, tandis qu'à la fenêtre les serins de Mademoiselle chantant à plein gosier semblaient les plus rassurés de toute la troupe.

M. le Bailli s'arrêta court devant le cercle de ces gens dont la figure exprimait chez les uns, la joie de le revoir enfin pour leur sécurité, chez les autres, une terreur mal déguisée, quant aux chiens ils témoignèrent à leur maître leur contentement en leur langage habituel. Dès que Mme la Baillive eut ouvert la bouche pour narrer à son mari ce qui s'était passé, tous l'imitèrent, ce qui produisit une jolie cacophonie. D'un geste, le magistrat imposa silence et s'adressant à son épouse il lui dit gravement : « Madame, de quoi avez-vous à vous plaindre? » et Madame fit alors le récit de la terreur qu'avait jetée en sa paisible et respectable demeure, le formidable coup de sonnette d'un homme à face de brigand, qu'un cavalier de la maréchaussée était venu, fort heureusement, empêcher de se livrer aux pires excès sur d'innocentes créatures. Ce récit, qui se ressentait évidemment du trouble qu'avait occasionné en de faibles cervelles le geste simple mais énergique du signor Malaga, fut confirmé par tous les gens de la maison de M. le Bailli et par le cavalier de la maréchaussée en ce langage particulier aux individus de sa profession. Ce dernier avait à peine terminé la kyrielle de ses « pour *lorse* » et de ses « conséquemment », qu'une voix demanda fort poliment la permission de parler à son tour; c'était celle du bon cordonnier voisin.

« Crépinien, fit sentencieusement M. le Bailli, en considération des bons soins que vous avez constamment apportés à mes chaussures, à celles de Madame, de ma nièce, de mon neveu, de mes gens et de mes administrés, je veux bien vous écouter; parlez. »

Le brave homme fit très simplement et posément le récit exact des faits : comment l'homme très myope s'était blessé en heurtant les bois de cerf de M. le Bailli, comment, blessé au front, il tomba à la renverse, souillant et déchirant ses vêtements; il dit, avec plus de modestie encore, la charité qu'il avait eue envers cet homme perdant son sang et en piteux état, comment il le réconforta en sa boutique, puis, comment étant allé de nouveau à la porte de M. le Bailli, sur ses indications, l'inconnu avait tiré un peu trop fort la sonnette, si bien que le pied de biche lui était resté dans la main.

« Crépinien, déclara M. le Bailli, vous êtes un brave homme, votre récit respire la vérité et ne contredit en rien la déposition des précédents témoins, en conséquence nous ordonnons, — greffier, écrivez — nous ordonnons que le sus-nommé..., au fait, comment s'appelle le « susnommé », ça ne fait rien... Nous ordonnons que le susnommé, attendu qu'il a tenté de s'introduire avec effraction et effusion de sang dans l'hôtel de M. le Bailli du bailliage et de la ville d'Eu, ordonnons qu'il sera incarcéré dans la prison ordinaire dudit bailliage, pour sa cause être par nous ultérieurement instruite et être ensuite déféré à la justice criminelle conformément aux lois, us et coutumes, s'il y a lieu. Emmenez le prisonnier. »

M. le Bailli, ayant ainsi parlé, se retira dans ses

appartements et chacun l'imita tandis que le brigadier et le cavalier de la maréchaussée s'étant saisis du pauvre Malaga qui comprenait de moins en moins, vu qu'il n'avait pas assisté à la scène précédente, le conduisaient ès prison du bailliage de la ville d'Eu comme un criminel de marque.

Il eût été logique de vous présenter d'abord M. le Bailli d'Eu, mais la rapidité avec laquelle les faits précédents se sont passés, nous a forcé de reporter ici la présentation obligée de cet important personnage.

M. le Bailli n'était ni grand, ni court; ni gras, ni maigre; sa figure peu expressive, au teint mat, lui donnait tout d'abord un aspect d'austérité que renforçait la couleur noire de son costume: mais le ventre bedonnant, les mains potelées au geste enveloppant trahissaient une sensualité peut-être pas toujours assez contenue. On disait que Mme la Baillive n'avait pas été seule à apprécier les charmes séducteurs de sa volupté, et ses nombreux amis prisaient fort en lui le fin gourmet un tantinet gourmand. On ne pouvait dire qu'il avait l'air imposant ni majestueux, mais il avait « bon air », grave sans raideur ni fierté; toujours vêtu de noir, ainsi qu'il convenait à ses hautes fonctions, son habit de velours était de bonne coupe ainsi que son gilet de broché et ses culottes de satin; les boucles d'argent de ses souliers et de son chapeau tricorne étincelaient merveilleusement; les dentelles de son jabot et de ses manchettes rendaient rêveuses maintes appréciatrices de son entourage féminin. Nul ne surpassait M. le Bailli en certaines élégances, sa façon de saluer par exemple, de tenir son chapeau à la main, ou

sous son bras, et de le poser sur sa tête, mais la manière élégante avec laquelle il tenait sa canne noire à pommeau d'argent ne pouvait être égalée.

Mais quel âge avait donc M. le Bailli? demandera-t-on. Eh bien, c'était ce qu'on appelle « un homme entre deux âges ». C'est-à-dire qu'on le plaçait aussi bien entre cinquante et soixante qu'entre soixante et soixante-dix. En un mot c'était un homme bien conservé qui faisait tout ponctuellement, avec méthode ou routine, comme on voudra, et qui s'efforçait de ne pas surmener son tempérament placide et de se créer des soucis, choses nuisibles à sa santé et fort inutiles dans ses fonctions — il suivait du reste en cela les maximes et l'exemple de son père qui lui avait transmis le bailliage.

Le soir de ce jour, M. le Bailli, la tête coiffée d'un bonnet de coton, s'endormit fort paisiblement, comme les autres soirs.

Tel ne fut pas le cas du signor Malaga, on s'en doute bien un peu.

Quand on le conduisait comme un criminel entre deux gendarmes, de l'hôtel de M. le Bailli à la prison, à travers les rues de la ville, sous l'œil des honnêtes habitants, sous les huées de quelques vauriens, le pauvre homme avait bien essayé de questionner ses gardes sur les motifs de son arrestation, mais ceux-ci étaient demeurés muets : un homme d'armes ne parle pas en effet dans le service, c'est la consigne...

Non pas dans un sombre cachot, mais dans une chambre nue, n'ayant pour lit qu'une paille abondante sur laquelle bien d'autres avant lui avaient longtemps couché et pour tout mobilier qu'un mé-

chant escabeau et une cruche ébréchée à moitié pleine d'une eau qui n'avait point été renouvelée depuis plusieurs jours, et à laquelle il demanda d'étancher la soif qu'excitait la fièvre qui venait de s'emparer de lui.

Cruelle dérision! injuste coup du sort! Lui, le signor Malaga, honnête homme, père de la bande qu'il dirigeait et nourrissait, venu du Tréport en la ville d'Eu pour porter plainte contre un serviteur, un compagnon indigne qui avait osé dérober le trésor d'une enfant au berceau, d'une princesse mystérieuse confiée à ses soins, à lui Malaga, « par la *mer* elle-même », ainsi qu'il se plaisait à le dire, la veille de cette fatale journée.

C'est en vain qu'il cherchait les motifs de son incarcération; ne comprenant pas pourquoi il n'avait pas été interrogé par le magistrat. Il se crut la victime de Germain qui l'aurait accusé du vol commis par lui, ou de tout autre crime, car un homme fourbe comme Germain était capable de tout, pensait-il. Dans la nuit sans sommeil, son imagination divaguait, les idées se bousculaient en sa cervelle échauffée par la fièvre qui croissait en ses veines. Et il ne savait à quoi l'attribuer, cette fièvre qui le faisait trembler et claquer des dents avec un bruit semblable à celui que produit la cigogne avec son bec. L'émotion, disait-il à part lui, est cause de tout cela. Ah! s'il pouvait dormir, il serait bientôt dans son état normal, mais le sommeil ne venait pas et il songeait de plus en plus à des choses qui augmentaient son tourment : à son âne d'abord qu'il avait laissé à l'écurie de l'auberge en recommandant de le bien soigner, puis à la signora sa tendre épouse qui s'al-

lait mourir de chagrin dans les bras de Paillasse qui s'efforcerait de la consoler, sans être lui-même rassuré sur le sort de son directeur, et les enfants qui étaient sans défense, et l'autre âne qui allait peut-être manquer de tout. Tout ça par le fait de ce misérable Germain traître et voleur. Quand, le lendemain, vers dix heures du matin, le geôlier se rappelant que la veille on lui avait amené un nouveau pensionnaire, vint s'enquérir de lui, Malaga délirait et la plaie de son front agrandie saignait abondamment.

On dit que Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse; on ne pourrait en dire autant de la signora Malaga. Le voyage de son tendre époux, du Tréport à la ville d'Eu, ne devant durer que quelques heures, il importait à la dame de les employer le mieux possible avec son adoré Paillasse, et c'est ce qu'elle fit, car l'occasion d'une absence aussi prolongée ne se présentait pas souvent, hélas!

Très économe, la digne épouse du directeur de la bande acrobatique avait su mettre de côté, à l'insu du caissier en chef, le signor Malaga lui-même, non seulement quelques pièces blanches, mais, qui plus est, une pièce d'or qui était venue, on ne sait par quelle voie, se loger par hasard dans la bourse de la signora peu habituée à pareil luxe. Par quoi commença la petite fête de Madame et de son ami, je ne vous le dirai point, présumant que vous le savez aussi bien que moi. Bref, l'œil inquisiteur de Germain n'étant pas là pour les troubler, ils s'en donnèrent... à cœur joie, sans se préoccuper de Fanfan ni d'Élira, pas même de la petite « Princesse ».

Pour réparer leurs forces la signora avait préparé un succulent déjeuner dans lequel figurait un poulet

magnifique, qui était venu de lui-même, d'une basse-cour voisine, s'offrir à la cuisinière qui s'empressa de l'accepter et de l'accommoder à son goût. Paillasse, à force d'étudier les gens dans les auberges, avait acquis une connaissance particulière des bonnes bouteilles qu'il s'entendait merveilleusement à escamoter comme simples muscades; or, il pourvut, ce jour-là, au déjeuner tant en qualité qu'en quantité et si l'on mangea bien, on but mieux encore, tant et si bien, que l'on oublia, dans le sommeil profond de l'ivresse, le signor Malaga, le maître omnipotent et redouté.

Lorsque Morphée, qui avait succédé à Vénus et à Bacchus, se fut retiré d'auprès de ces tendres amis, Phébé pleine et radieuse brillait souriante dans le firmament clair, Fanfan étendu à terre dormait profondément tenant d'une main la carcasse du poulet et de l'autre une bouteille dont le contenu n'avait pas été étranger à son sommeil. Élira elle aussi dormait, mais de fatigue, penchée sur le berceau d'osier dans lequel la petite Princesse semblait un chérubin, descendu du beau ciel étoilé qui recouvrait le monde de sa voûte immense sous laquelle régnait un grand et impressionnant silence.

Brusquement consciente, la signora se leva et prenant de l'eau fraîche, elle fit à son visage une ablution revivifiante, à laquelle il n'était point fort habitué, puis elle secoua Paillasse, qui crut à une nouvelle étreinte et reçut une bourrade des plus énergiques, qui le ramena à l'effroyable réalité. Il avait cru tout d'abord que c'était une des aménités coutumières du signor Malaga. La signora l'eut bientôt détrompé. Mais, si le destin leur avait été



(Bibl. Nationale)

"VOL-AU-VENT" ou le PATISSIER D'ASNIERES

(D'aprés une gravure anonyme coloriée)

favorable, il n'en était pas moins inquiétant de ne pas voir le directeur toujours si ponctuel et ne s'écartant jamais, la nuit, du gîte qu'il avait choisi. Quand revint la pâle aurore, Fanfan et Élira réveillés à leur tour, pleurèrent l'absence de papa Malaga leur protecteur et leur soutien.

Comme avait l'habitude de le faire le signor directeur, dans les circonstances graves, Mme la directrice, en l'absence de son époux, réunit le conseil! Ce conseil se composait ordinairement du signor Malaga directeur de la bande, de la signora son épouse, de Germain et de Paillasse. La voix de ce dernier ne comptait guère, tandis que celle du factotum était fort importante; quant à celle de la signora, sans être tout à fait méprisée, on en tenait fort peu compte. Mais le signor Malaga avait voix prépondérante et à vrai dire ses avis étaient des ordres sans réplique. Cette fois, en l'absence de Germain en fuite, Fanfan et Élira furent admis sans voix délibérative, vu leur état et leur jeunesse; la signora prit la place du président et Paillasse fut le premier conseiller.

Avant toute chose, il fut décidé que la signora Malaga consulterait le Destin. Sortant alors d'un étui crasseux un jeu de tarots plus crasseux encore, elle fit toutes les coupes, recoupes et surcoupes réglementaires et tira ensuite avec une sorte de religiosité les cartes une à une. Dès le début, l'oracle fut néfaste. Il y avait complot, un vilain homme « de tropa » (c'est ainsi qu'elle appelait un militaire ou un gendarme), elle vit clairement une prison, du sang répandu et la mort. La signora qui s'y entendait mieux que personne interpréta les choses

ainsi : Germain le voleur avait établi un guet-apens pour faire périr le signor Malaga son bienfaiteur, le signor devait être blessé, Germain arrêté par les gendarmes et fourré en prison; quant à la mort, la devineresse n'était pas fixée. Était-ce celle de l'infâme Germain condamné? ou celle du signor Malaga à la suite de l'attentat commis par son serviteur? La signora était perplexe; devait-elle se réjouir ou pleurer? Paillasse, lui, voyait la mort du signor Malaga, mais la signora ne s'y trompa point et tout à coup courroucée elle cria au pitre : « Oui, oui. C'est parce que tu voudrais déjà être mon maître! » et elle lui tourna le dos avec mépris, ce qui ne lui permit pas de voir le rictus narquois de l'homme plein d'assurance.

« Ça n'est pas tout ça, cria subitement la patronne, d'une voix impérieuse. Il faut courir immédiatement au secours du patron. Paillasse, prends le petit âne et file à Eu sans tarder. Va chez le bailli t'informer s'il n'a pas vu mon cher époux et reviens de suite me tirer de cette terrible angoisse. »

Paillasse comprit qu'il était de son intérêt de compatir à la douleur de la dame et de ménager l'avenir; incontinent, il enfourcha le deuxième coursier de l'équipage et partit au grand trot vers l'est, pendant que la signora, retrouvant en elle un vieux levain de la foi de ses pères, invoquait toutes les Madones de toutes les Espagnes.

Paillasse, peu brave de nature, ne s'avançait pas sans crainte sur les traces de son patron, il redoutait de subir le même sort que lui. Quel était ce sort? il l'ignorait, raison de plus pour le redouter.

La belle ardeur s'était calmée en route et c'est

au pas qu'il fit son entrée en ville. Tout à coup, à l'approche de l'écurie de la première auberge, un âne se mit à braire formidablement et la monture de Paillasse lui répondit sur un mode joyeux : « La Fleur ! s'écria Paillasse. — Oui ! » sembla lui répondre la Tulipe, qui se précipita du côté d'où partait la voix fraternelle. L'écurie était ouverte dans un coin à gauche. La Fleur, la monture du signor Malaga, était là devant un bon picotin d'avoine, car le maître avait recommandé de le bien soigner et la Tulipe son compagnon, ayant secoué un peu fortement son cavalier se faufila prestement auprès de lui autant peut-être par gourmandise que par amitié.

« Vous connaissez le patron de cet animal? questionna le valet d'écurie témoin de cette scène de reconnaissance.

— Le patron de cette monture est notre patron à tous les trois, répondit Paillasse, et nous sommes venus au-devant du signor Malaga, un artiste fameux que nous comptions trouver en cette hôtellerie. Dites-moi, vous serait-il possible de nous indiquer l'endroit où nous serions sûrs de le rencontrer sur-le-champ ?

— Ma foi non, et même je vous dirai que mon patron, le maître de cette auberge, ne voit pas d'un bon œil la façon d'agir du vôtre. Car depuis hier matin qu'il est parti, en nous confiant sa bête, on ne l'a plus revu et la dépense grossit, si, maintenant il faut également vous prendre tous les deux, je ne sais pas ce qu'il va dire, mon maître. »

Paillasse très ému, car malgré tout il avait un bon fond et à part les « services » qu'il rendait à la femme, il avait pour le mari un véritable attachement,

Paillasse offrit de payer incontinent la dépense, ce qui rassura l'aubergiste venu voir ce qui se passait.

Le valet d'écurie ayant reçu une petite pièce, qui lui délia la langue, expliqua à Paillasse que la veille, avant midi, le maître de l'âne était venu lui confier sa monture, et demander l'adresse de M. le Bailli, vers l'hôtel de qui, il s'était immédiatement dirigé. Il était alors en parfaite santé et en bon équipage; mais depuis lors on ne l'avait point revu, ni entendu parler de lui.

Paillasse, bien renseigné, refit à son tour le chemin qu'avait suivi le signor Malaga et arriva à la porte surmontée des bois de cerf de M. le Bailli. Pour être certain qu'il ne se trompait point, notre homme s'enquit auprès du cordonnier voisin.

« C'est bien là, lui dit ce brave artisan, mais ne frappez pas avec le marteau, tirez le pied de biche, pas trop fort pour qu'il ne vous arrive pas ce qui est arrivé hier au signor Malaga.

— Malaga... Ma...la...ga! Vous connaissez le signor Malaga? Il lui est arrivé quelque chose? Je vous en prie, dites-le-moi », questionna avec volubilité Paillasse tout ému.

Le brave cordonnier, Crépinien, fit alors la narration très détaillée de ce dont il avait été témoin. En apprenant que son maître était en prison, Paillasse entra dans une belle colère que s'efforça à grand'peine de calmer son interlocuteur, qui redoutait un nouvel esclandre chez M. le Bailli, lorsque, comme à point nommé, survint le gardien de la prison qui venait faire son rapport au magistrat. Crépinien le fit entrer dans sa boutique, lui présenta le serviteur de son prisonnier et demanda des nouvelles

du malheureux. Le geôlier leur fit connaître ce qu'on a déjà appris plus haut et ajouta :

« J'ai une idée, laissez-moi faire et votre maître vous sera rendu. Seulement, si M. le Bailli veut vous voir vous devrez dire comme moi et tout découlera des dispositions de M. le Bailli et du plus ou moins de satisfaction qu'il aura éprouvé dans sa visite matinale à Mme l'Intendante du château. »

A l'heure réglementaire, le geôlier se présenta à l'audience spéciale de M. le Bailli pour lui faire son rapport. Comme il n'y avait pas d'autres prisonniers dans « les prisons et geôles de la ville et bailliage d'Eu », ce ne fut pas long et le magistrat adopta les conclusions de son subordonné, qui s'empressa d'accourir à la boutique du cordonnier où on l'attendait avec anxiété.

« C'est fait, dit-il, votre maître est mis en liberté! »

A ce mot, Paillasse sauta au cou du brave geôlier et l'embrassa, ce à quoi cet homme était fort peu, ou pour mieux dire, nullement habitué et, lorsqu'il fut remis de cette surprise, il ajouta :

« Attendez, attendez... j'ai dit que votre signor Malaga, comme vous dites, était fou et que pour lorse, on ne pouvait garder un fou en prison même de basse justice. Que tout démontrait qu'il était fou, ses actes de la veille à la porte de M. le Bailli, son accoutrement bizarre et débraillé, ses propos boursouflés et incohérents. Enfin j'ai ajouté qu'il était dangereux de le garder plus longtemps, sa folie pouvant devenir furieuse, et voici l'ordre de mise en liberté immédiate et d'expulsion du territoire de la ville d'Eu.

— Ah! fit Paillasse, la patronne ne va pas être

contente, elle espérait que la recette serait bonne en ville...

— Qu'est-ce que ça fait, pourvu que votre maître soit sauvé!... Moi, je perds bien mes entrées de faveur aux représentations que vous deviez donner ici, mais je m'en console du moment que le signor Malaga a recouvré la liberté. »

Tout en buvant les bolées du bon cidre que Paillasse crut devoir offrir, au nom de la signora Malaga, au défenseur et au libérateur de son seigneur et maître, on prit les dispositions nécessaires au transport du malade au Tréport. Le cordonnier procura la charrette d'un de ses clients et prêta un matelas; le geôlier alla prévenir le brigadier de la maréchaussée, chargé de présider à la sortie du territoire de la ville et banlieue. Paillasse se rendit à l'auberge, régla la dépense des deux ânes dont le montant lui parut excessif, mais par considération pour son illustre maître, il ne se permit aucune récrimination et c'est avec dignité, qu'il mit un blanc dans la main du valet d'écurie qui le salua respectueusement.

Lorsque Paillasse et ses deux ânes, avec le cordonnier Crépinien, qui ressemblait, en cette occurrence, au bon samaritain de l'Écriture, arrivèrent à la prison, ils trouvèrent le signor Malaga dans un profond abattement, d'autant plus profond que l'accès de fièvre avait été plus violent. On le transporta, à quatre, jusqu'à la charrette où il fut étendu avec beaucoup de précaution, la tête sur un coussin obligeamment offert par la femme du geôlier, ce qui prouve qu'il y a des gens compatissants et des cœurs sensibles dans tous les états, même ceux qui ont une réputation de dureté, voire de férocité.

La charrette s'ébranla doucement traînée par un vieux cheval conduit par un vieux cocher, suivie par Paillasse monté sur la Fleur, avec la Tulipe tenu en laisse, à sa gauche; ainsi placé, le serviteur pouvait veiller sur son directeur étendu sans mouvement devant lui, tandis que le brigadier de la maréchaussée faisait escorte d'un air indifférent, en représentant désabusé de l'autorité qui en a bien vu d'autres. A la limite du territoire de la ville, le cavalier souhaita bon voyage et tourna bride pour regagner son gîte où la soupe l'attendait.

Sur la route plate et poussiéreuse qui conduit d'Eu au Tréport, la charrette allait lentement, un morne silence régnait, les ânes baissaient leurs têtes grises et leurs grands yeux humides semblaient chercher ceux du maître affalé sur le matelas, pantelant et méconnaissable. Paillasse triste, assailli de mille pensées, allait rêveur et muet. Sur la route plate et poussiéreuse, on eût dit, quoique moins falot et moins loqueteux, un de ces cortèges de gueux dessinés par Jacques Callot.

Le pâle soleil de fin d'automne se couchait lorsque le véhicule arriva cahin-caha au Tréport, à la misérable auberge où Germain avait conduit le signor Malaga et son trésor et qui revoyait aujourd'hui ce même signor déconfit, ruiné, malade, presque inanimé. La pauvre signora, en apercevant son époux si mal en point, se mit à crier comme une Espagnole, le croyant mort, assassiné par Germain. Hélas! le magnifique signor n'en valait guère mieux, car les émotions causées par les événements de la veille, lui avaient occasionné un dangereux transport au cerveau. Ce ne fut pas mince besogne que de porter le malade

sur le grabat, enfin on y réussit avec l'aide des voisins et du charretier complaisant et compatissant, que Paillasse, en homme juste et reconnaissant, fit payer généreusement par la signora, qui, dans son trouble, ne savait trop ce qu'elle faisait.

C'est seulement à cette heure qu'il fut question d'appeler un médecin; or, il en existait un tout près de là, on alla le quérir et ce praticien, bien que le soleil fût couché, daigna se déranger.

Lorsque ce médecin entra dans la chambre du malade, sa démarche était lente, grave et majestueuse, ses manières contrastaient bien un peu avec sa mise composée de pièces disparates et râpées. Il avait des gants sales, sur le nez des besicles fendues, à la main droite une haute canne, à la main gauche une sorte de grand carnet auquel était appendue une écritoire bosselée, tout en ce personnage sentait la vétusté et, cependant, il avait tout au plus dépassé la cinquantaine.

Aussitôt, il se mit à débiter un discours singulier entremêlé de mots latins et d'expressions barbares; plus il allait et plus il parlait avec volubilité sans regarder les personnes présentes, sans se préoccuper du malade qu'il ne semblait pas même voir sur le grabat, sans se soucier de la petite créature qui sommeillait en son berceau dans un coin de la pièce.

C'est à cet épisode que reprennent les *Mémoires de mademoiselle Aglaé*, nous nous empressons de déposer notre plume et de lui laisser la parole qu'elle manie avec cette merveilleuse et plaisante aisance qu'on a pu apprécier au long des douze premiers chapitres.

CHAPITRE XXVI

SINGULIER EMPIRISTE

Paillasse et maman Malaga attendaient avec impatience, que l'esculape moderne eût repris ses sens qui paraissaient extraordinairement agités.

En effet, la véhémence avec laquelle il avait vociféré, — si j'ose me servir de cette expression, — le discours précédent, lui avait occasionné une sorte de spasme assez violent; l'écume lui était venue à la bouche et une forte sueur coulait de son front au teint cuivré blêmissant. Mais, sous l'effet d'un cordial qu'il but à même un flacon qu'il sortit de sa poche, il revint tout à fait à lui, tandis qu'une odeur d'eau-de-vie de cidre se répandait dans la lourde atmosphère du galetas.

« Paix, silence! » tonna-t-il subitement, bien que l'on ne fît aucun bruit. Puis s'approchant du malade, il s'écria : « Je vais définir la nature de la maladie du signor Malaga et j'indiquerai ensuite le remède le plus propre à la terminer promptement. »

Je dois dire qu'en se rendant de chez lui à l'auberge, le médecin avait posé à Paillasse nombre de questions

du genre de celles qu'une commère habile sait faire aux personnes naïves qui, dans l'antichambre des tireuses de cartes, attendent le moment de consulter la pythonisse.

« La maladie du signor, poursuivit-il, est une maladie à la fois civile et militaire, et en ma qualité de médecin militaire et civil, ayant eu la direction d'hôpitaux civils et militaires, je déclare cette maladie synoque, nerveuse, maligne, putride, ardente, lupirique, jaune, pestilentielle, bilieuse ou muqueuse, continue, rémittente, intermittente, de la nature de celle pernicieuse des camps, armées, marais, hôpitaux, prisons, vaisseaux, et même du typhus. Elle tient des violentes affections des poumons, l'angine putride, ou maligne, le catarrhe suffocant, la grippe également maligne. Elle tient pareillement de l'impression fortement prononcée au système cutané, petite vérole, rougeole putride ou maligne; fièvre scarlatine, peste, en un mot de toutes les maladies contractées par la présence d'un délétère, car la prédominance d'un symptôme ne rend pas les maladies essentiellement différentes. C'est une vérité dont des gens bien moins instruits que moi ne pourront s'empêcher de convenir. »

Maman Malaga et Paillasse, justement effrayés d'entendre le docteur assurer que leur seigneur et maître était atteint de tous les maux imaginables, ne purent s'empêcher de frémir et un cri de : « Ah! mon Dieu! » échappé simultanément de leur poitrine interrompit cet illustre et singulier phlébotomiste qui, d'un geste impatienté, leur imposa de nouveau silence.

« En pareille circonstance, continua-t-il, des

médecins ignares, car où ne s'en trouve-t-il pas (et certes personne ne le sait mieux que moi), ordonneraient un léger vomitif, une boisson pectorale avec l'alcool de mélisse, ou un acide minéral, une potion antispasmodique, le laudanum, le vin thériacal, un vésicatoire ou un sinapisme, une décoction de china avec l'acide sulfurique ou muriatique, la potion antiseptique du formulaire, des infusions de camomille, valériane, serpentaire avec l'acétate ammoniacal, la teinture de cinnamome, le vin aromatique, des lavements camphrés, des demi-lavements opiacés, etc., etc., mais, moi, je me garderai bien d'employer de pareils moyens. J'ai de l'expérience, moi! En conséquence, je prescris au malade de prendre, cinq minutes en cinq minutes, un verre à bière rempli d'eau pure et, comme par exemple, de l'eau de mer recueillie au premier flot de la marée descendante. Dans chaque verre d'eau que l'on fera bouillir, on fera dissoudre en pleine ébullition, avant de l'entonner au malade, un paquet de ce baume pulvérisé dont je suis l'inventeur, et, avant vingt-quatre heures, le signor ne sera plus malade.

« Ce baume, dont je suis l'inventeur, est composé, je veux bien vous le révéler, de china, amer, kermès, acétate ammoniacal, laudanum, acide sulfurique, calmus aromaticos, colature, éther, vin généreux, corne de cerf, crème d'orge, en un mot de substances végétales nutritives et succulentes.

« Si la réaction devient solide, on quadruplera la dose. Demain matin tout sera fini. Je reviendrai d'ailleurs demain matin, car suivant toutes les appa-

rences, je devrai lui appliquer une demi-douzaine de sétons (1).

« Je ne vous prends que six écus de six livres; c'est bon marché; mais entre savants on se doit traiter en amis. Je ne vous prendrai que trois livres par séton; c'est pour rien. »

Le docteur remit alors une trentaine de paquets de son fameux baume et tendit la main à la signora.

(1) Voulant rendre à César ce qui appartient à César, je dois déclarer que je me suis conformée, pour une très faible partie, aux préceptes donnés dans son célèbre ouvrage par le médecin C... Ce maître est connu pour faire souvent usage de ce moyen qui cependant ne s'emploie que pour les animaux. Mais ce docteur le préférait aux vésicatoires et même aux moksas. Chacun a son goût et celui de maître C... me rappelle le *médecin malgré lui* ordonnant un picotin de pilules. (*Note de l'auteur.*)

CHAPITRE XXVII

UN HOMME TERRIBLEMENT DANGEREUX

Le docteur, voyant que la signora ne s'empressait pas de répondre à l'appel significatif de sa main tendue, renouvela son geste plus impérativement, mais la signora ne voyait rien, ou feignait de ne pas comprendre. Le docteur dut insister et être des plus explicites. Maman Malaga protesta et ne crut pas devoir accéder sans présenter quelques observations sur le prix d'ami, énorme suivant elle, que l'illustre médecin réclamait pour sa consultation et son baume.

Mais ce fut en vain qu'elle essaya de marchander.

« Madame, il n'y a rien à diminuer, déclara le docteur, c'est un prix fait comme celui des petits pâtés du pâtissier, mon voisin. Je vous le répète, si votre mari n'était pas un artiste, je vous aurais demandé soixante-douze livres, savoir : pour mon baume trente livres; une consultation, idem; et ma visite, douze. Mais entre gens de l'art on n'y regarde pas de si près. Remerciez-moi, au contraire, et payez avec satisfaction, puisque je diminue de moitié et je jure, sur mon talent, de débarrasser le signor votre époux de tous ses maux. Si tout n'est pas fini

ce soir, je l'achèverai demain. Enfin, *à cause que c'est vous*, je ne prendrai qu'un louis, de cette façon vous en serez quitte pour soixante-dix-huit livres, heureuse et tranquille; tandis qu'un autre ne s'en serait pas tiré à moins de cent écus. Mais que ne ferait-on pas pour un savant qui a le bonheur d'avoir une belle et aimable femme? »

Il s'y connaissait, le bon docteur, et cet adroit compliment produisit-il un bon effet. La signora Malaga ne put résister plus longtemps, et dénouant les cordons de sa bourse, sans remarquer le coup d'œil terrible que lui lança Paillasse, elle remit les trente-six livres au flatteur dont les belles phrases ne séduisaient nullement le bossu qui se permit de dire à ce singulier médecin, qu'il pouvait rester chez lui et qu'on irait le chercher si sa présence devenait nécessaire. L'esculape serra avec empressement les pièces d'argent dans sa poche, en disant à la signora qu'il serait trop enchanté d'avoir le plaisir de lui faire sa cour pour en laisser échapper l'occasion, et la directrice, prenant son air le plus niais, lui dit en minaudant : « A demain, cher docteur. » Celui-ci, prenant avec empressement la main qu'elle lui tendait, crut devoir y déposer ses lèvres brûlantes d'amour et de désir.

Ce baiser alla droit au cœur du pauvre Paillasse, qui craignait déjà de se voir enlever l'objet de sa vive tendresse, avant même d'en avoir été le libre et paisible possesseur; un geste d'impatience bien accentué avertit l'entreprenant docteur qu'il était temps de filer, ce qu'il fit au plus vite sans même songer à répondre au compliment significatif de la signora.

Il n'était pas encore au bas de l'escalier que déjà

Paillasse, étouffant de colère, faisait à la signora Malaga les reproches les plus sanglants sur ce qu'il appelait sa perfidie et sa cruauté. La dame s'excusa de son mieux, prétendant que son tendre ami s'était à tort imaginé qu'elle avait « des intentions » sur le docteur. Elle avoua que la décence exigeait qu'elle témoignât, de cette façon, prendre intérêt à son légitime époux, que peut-être était-elle allée un peu loin, qu'elle en était très fâchée et qu'enfin, si elle avait dépassé les bornes, cela ne lui arriverait plus à l'avenir.

— Et ce baiser, morbleu? clama Paillasse plein de rage.

— Quel baiser, mon ami? répliqua placidement la signora.

— Le baiser, corbleu! que cet homme détestable a osé déposer sur votre main.

— Ma foi, je n'y ai guère fait attention, je vous le jure sur mon honneur d'honnête femme. Allez, allez, je lui apprendrai, à ce drôle, qu'on ne se frotte pas à une femme comme la signora Malaga. Pour qui me prend-il, ce donneur d'emplâtres ; il me le paiera, ce charlatan. Je lui apprendrai à qui il a affaire. S'il me tombe encore sous la patte, je lui arrache les yeux, le scélérat, s'il ose me manquer. Il est un peu fort, par ma foi! cette espèce de clystorel. »

Bref, la signora déversait sa bile avec tant de naturel, que tout autre que Paillasse s'y serait laissé prendre comme lui et la réconciliation se fit de bon cœur.

Tout ceci s'était passé devant le grabat sur lequel gisait presque inanimé le signor Malaga, l'époux, le chef.

CHAPITRE XXVIII

DE PROFUNDIS

On décida de congédier le docteur et surtout de ne point lui permettre d'appliquer sa douzaine de sétons pour gagner ses trois écus de six livres, et même de ne pas lui laisser ouvrir la bouche, afin de n'être pas obligé de lui payer douze livres pour sa visite. La signora Malaga fit observer judicieusement, que puisqu'on avait payé les remèdes de l'empirique, bons ou mauvais, il ne fallait pas les laisser perdre et les administrer au plus tôt au malade, qui s'en trouverait peut-être bien. En conséquence, on se prépara à faire immédiatement ingurgiter les verres d'eau prescrits. Après avoir fait monter le valet d'écurie chargé de maintenir le signor Malaga dans l'impossibilité absolue de résister à l'administration du remède, Paillasse s'arma de la seringue qu'avait apportée le docteur et se mit en devoir de lui injecter dans l'œsophage, par la bouche dont la signora devait maintenir les mâchoires ouvertes, la quantité de liquide prescrite.

Mais, tout fut inutile, l'heure était sonnée qui devait priver le monde d'un sujet remarquable, dont

la réputation chorégraphique était aussi bien établie que celle de l'empoisonneur phlébotomiste était justement méritée.

En effet, à peine le premier verre d'eau dûment seringué, le malheureux patient poussa un soupir, aux sept huitièmes étouffé, fit une grimace épouvantable et rejetant au nez de Paillasse, non seulement le verre d'eau qu'on lui avait fait avaler, mais encore du sang et tout ce qu'il avait dans l'estomac, couvrant son dévoué serviteur d'un déluge de matières plus nauséabondes les unes que les autres et poussant en même temps un soupir qui fut le dernier.

C'était le 8 octobre 1777, à une heure et demie du soir, que ce sauteur émérite fit un dernier et terrible saut de ce monde dans l'autre. Ainsi mourut l'illustre signor Malaga de glorieuse mémoire, il périt victime de l'ineptie d'un trop fameux médecin, et grossit le nombre de ses assassinats dont l'impunité était couverte par son bonnet de docteur ; ce qui est, paraît-il, plus fréquent qu'on ne croit, et la terre renferme de nombreuses victimes de la prétendue science de ces ânes.

Aussitôt, on s'empressa de mettre en sûreté la bourse du défunt et de faire disparaître tous les effets qui pouvaient fixer l'attention de l'huissier-priseur de l'arrondissement du bailliage et comté d'Eu, puis on alla prévenir le curé du Tréport et fixer avec lui l'heure et le prix de l'enterrement du signor Malaga, qui fut indiqué pour onze heures et demie, à la même heure que le service pour l'âme d'un certain habitant de la ville d'Eu, homme renommé dans tout le pays comme usurier, prêteur sur gage et réputé pour le plus sale juif qui fût jamais, et qui

était mort des suites d'une indigestion de harengs, que l'abondance de l'année précédente avait fait vendre à deux sols la douzaine. Cet homme avait calculé que s'il pouvait se procurer de ces poissons plus que faits, il les paierait moins cher. En conséquence, il s'adressa à une marchande à laquelle il avait généreusement prêté vingt-cinq livres, à quatre pour cent en dedans, par mois, et dont il avait ensuite fait saisir et vendre le petit mobilier, parce qu'elle n'avait pu le rembourser exactement le trentième jour, ainsi qu'il avait été stipulé. Cette femme, qui n'avait point étouffé en elle tout désir de vengeance, s'empressa d'accéder à sa demande et lui procura des harengs à sept liards la douzaine. L'honnête pincemaille, après avoir remis le paiement au lendemain, s'empressa d'allumer deux bottes de petit bois qu'on appelle « allumettes, » sur lesquelles il fit passer ces infects poissons, dont il dévora une demi-douzaine. Dans la nuit, l'harpagon commença à ressentir de terribles coliques, mais pour ne pas faire de dépenses, il ne réclama aucun secours et préféra se laisser mourir. Or, il descendait par sa mère, d'un insigne bienfaiteur de l'église du Tréport ; et en vertu d'une des clauses de l'acte de donation fait à ladite église, durant les trois années qui suivraient le décès d'un membre de la famille du donataire, soit du côté paternel, soit du côté maternel, il devait être célébré, tous les trois mois, un service solennel pour le repos de l'âme du défunt, en ladite église du Tréport.

C'était donc de par cet acte, que le curé allait célébrer l'office, sans se soucier à coup sûr, de l'âme de l'avare dont la mort avait été considérée dans tout le pays, comme un bienfait de la Providence.

CHAPITRE XXIX

COMMENT PAILLASSE VEUT SE MONTRER

C'était un parfait honnête homme que le curé du Tréport, remplissant les devoirs de son ministère avec une grande intégrité et une rigoureuse exactitude. Il ne s'informa nullement si le signor Malaga avait ou non reçu les derniers sacrements. On lui dit que celui-ci était né et avait vécu dans la religion catholique, apostolique et romaine, et il ne fit, en conséquence, aucune difficulté pour bénir sa tombe. Il n'était pas comme quelques-uns de ses confrères qui croient pouvoir se permettre de préjuger des décrets de la divine Providence, osent se rendre les organes de sa justice et refusent la sépulture à des êtres dont ils avaient naguère accepté les bienfaits (1), Ministre d'un Dieu de paix, ce digne pasteur n'eut

(1) Le curé de Saint-Roch, à Paris, donna naguère, lors de la mort de Mlle C... de la Comédie-Française, un exemple d'intolérance que la sagesse du gouvernement sut réprimer. Or, un mois auparavant, Mlle C... avait remis 2.400 francs à ce même prêtre pour les distribuer à ses pauvres. (*Notes de l'auteur.*)

L'auteur veut parler de l'enterrement de Mlle Contat.

jamais dans l'idée, lui, d'anticiper sur les jugements du Très-Haut et, encore moins, de ne pas venir implorer la commisération de l'Éternel pour une de ses créatures, qu'un acte de contrition sincère pouvait avoir préservé de l'abîme ouvert sous ses pas. Il ne s'est jamais permis de fouler aux pieds les principes de notre auguste religion que, par son exemple, il rendait encore plus respectable, si je puis me servir de cette expression.

En conséquence, il vint aussitôt joindre ses prières à celles de Paillasse, de maman Malaga éplorée, et, tous ensemble, au pied du lit du défunt, implorèrent avec ferveur la clémence du Dieu très bon et très juste, en faveur du signor Malaga que deux frères de la Charité veillèrent toute la nuit (1).

Le soir même, l'huissier-priseur du bailliage accourut du Tréport, accompagné de son clerc; mais, comme le dit un vieux proverbe : où il n'y a rien, le roi perd ses droits, M. l'huissier-priseur en acquit la certitude; tout bien vu, bien examiné, il fut convaincu qu'il n'y avait même pas de quoi solder les frais des funérailles, ni même son papier timbré, et force lui fut de se retirer, comme il était venu en criant et pestant contre l'agent qui l'avait informé du décès de notre pauvre directeur. Paillasse lui fit respectueusement observer qu'on ne l'avait nullement engagé à quitter son cabinet et suspendre ses

(1) Rien de si utile et de si respectable que l'institution des *Frères de la charité*. Des hommes de toutes les classes, de tous les rangs se font un devoir de s'associer à cette confrérie charitable qui ne saurait être trop répandue et dont les membres se consacrent journellement aux devoirs les plus pénibles auprès des mourants et des morts. (*Note de l'auteur.*)

importantes occupations et que, par conséquent, il n'avait à s'en prendre à personne ici. L'huissier-priseur, d'abord quelque peu interloqué par cette péremptoire observation, finit par en convenir et sortit en insinuant néanmoins que, de ce fait, il subissait un préjudice pécuniaire qu'il saurait bien rattraper.

Après une nuit passée tout entière en veille et prière près du pauvre défunt, alors que brûlaient encore les deux cierges fournis par le curé, que deux nouveaux frères de la Charité marmottaient des psaumes funèbres, que maman Malaga affalée sur une chaise songeait tristement à son passé, sans penser à l'avenir et que Paillasse, l'air soucieux et décidé tout à la fois, se tenait à la porte de la chambre, comme pour recevoir de problématiques visiteurs, la bouche pleine de condoléances affectées, alors apparut, l'air gai et conquérant, le fameux docteur. Il entra le sourire aux lèvres, comme s'il ne voyait pas dans cette bière posée sur deux tréteaux, le corps de sa dernière victime. Qu'importait à cet homme néfaste cette œuvre funèbre, deux idées dominaient en lui : l'argent à toucher, aubaine inespérée la veille, car il ne savait s'il pourrait manger le lendemain, ce parasite des morts qu'il faisait ; enfin ce honteux personnage supputait en même temps un régal à ses sens lubriques dans un moment plus ou moins proche. Mais Paillasse veillait. Dès qu'il vit le docteur, il lui montra le cercueil en disant : « Voilà votre œuvre ! Vous n'avez plus rien à faire ici ! — Payez-moi ma course ! (1) et rendez-moi ma seringue. »

(1) Mot impropre et vulgaire dont il se servait habituellement au lieu de *visite*.

Pour toute réponse, Paillasse saisit le nécrophage au collet, lui fit faire volte-face, puis, avec l'agilité et la prestesse d'un homme habitué dans l'art de la danse, il lui administra un magistral coup de pied au bas des reins, qui l'envoya trébucher dans l'escalier. Jugeant, d'après ce premier argument, qu'il serait inutile d'insister, le docteur, dépourvu de bravoure et ayant subitement perdu son arrogance, s'esquiva au plus vite de crainte que l'affaire ne devînt plus tragique, et dans l'intérêt de ses côtes, car en haut, sur le palier, Paillasse vengeur semblable à l'archange Michel se tenait debout, un maître gourdin à la main.

Dans le fond de la chambre, assise, l'œil inquiet, la signora Malaga avait suivi toute la scène sans émotion ; son silence n'était point une protestation, mais l'absolue approbation de l'acte énergique de celui que l'amour et le dévouement avaient fait son défenseur.

CHAPITRE XXX

MON ÉDUCATION

A peine finissait la scène vengeresse où Paillasse s'était montré héroïque paladin, que le vénérable curé du Tréport venait faire la levée du corps et rendre les derniers devoirs avec les suprêmes prières de l'Église à notre pauvre directeur, le signor Malaga.

Lorsque la signora, sa veuve, se présenta pour acquitter les frais convenus de la cérémonie, ce bon pasteur, non seulement lui en fit la remise, mais qui plus est, lui donna deux écus de six livres pour ses petits enfants qu'il l'engagea à bien élever dans la crainte de Dieu. Maman Malaga le lui promit et se retira toute confuse des procédés de ce vertueux prêtre qui, quoique n'ayant qu'un très faible revenu, trouvait malgré cela le moyen de soulager un grand nombre d'infortunes, même, ainsi qu'il a été à diverses fois prouvé, au point de se priver du nécessaire pour faire l'aumône.

De pareils sujets sont malheureusement trop rares pour que l'on ne doive pas saisir l'occasion

avec empressement de rendre la justice qui leur est due (1).

Paillasse qui ne perdait point la tête proposa à la signora de conduire Fanfan et Elira pour faire une quête dans le Tréport. Comme tout ce qui pouvait tendre à lui procurer de l'argent entrait parfaitement dans ses vues, maman Malaga accepta avec empressement cette proposition. Le jour même, les enfants, qu'on eut soin de vêtir ou pour mieux dire de dévêtir autant que la décence le permettait, furent promenés de porte en porte, demandant la charité pour « deux petits malheureux orphelins qui venaient de perdre leur père qui les laissait dans la plus profonde misère ». Le succès, dépassant tout espoir, couronna cette entreprise. Une somme de cinquante-quatre livres douze sols six deniers vint augmenter le sac laissé par le défunt signor Malaga. Or, ce sac renfermait une somme de deux mille neuf cent quatre-vingt-onze livres (2.991 l.), le 10 octobre 1777, lorsque nous quittâmes le Tréport pour

(1) Mlle Aglaé a tort d'émettre une pareille assertion, car il me serait très facile de lui citer plus d'un exemple, qu'à l'époque dont elle parle, les prêtres charitables n'étaient aussi rares qu'elle le prétend ; je lui parlerai, par exemple du curé d'Étaples, près Saint-Brieuc. Ce religieux prémontré outre la pension qu'il recevait de sa famille, avait une cure d'un très bon rapport, cependant il vivait dans l'abstinence, la plus absolue. Il lui est arrivé plusieurs fois de se dépouiller même de sa chemise pour la donner aux pauvres. Aussi, lorsqu'il est mort, il n'a pas laissé, y compris le prix de la vente de sa garde-robe, de quoi payer l'enterrement plus que modeste qu'il avait exigé. Les larmes et les regrets de ses paroissiens l'ont accompagné au tombeau et le nom du P. Robert n'est prononcé dans cette commune qu'avec la vénération qu'inspirent toujours la vertu et la bienfaisance. (*Note de P. de Ch.*)

nous rendre en la ville d'Eu, où nous fîmes notre entrée le soir même et allâmes loger *A la Bonne Femme*, — on appelait ainsi un cabaret ayant pour enseigne une femme sans tête.

Le lendemain, les enfants firent une nouvelle quête, le malheur qu'ils avaient éprouvé au Tréport étant connu de toute la ville, apitoya sur leur sort, et le produit s'éleva à quatre-vingt et quelques livres (1).

Le 11 octobre, nous partîmes pour Dieppe sous la direction de notre nouveau *papa Malaga;* car, en s'emparant de la succession : femme, enfants, personnel et matériel de la troupe, Paillasse prit le nom et le titre de *Malaga cadet*, et c'est sous cette dénomination que dorénavant je parlerai de lui.

Je passerai sous silence les années qui s'écoulèrent jusqu'en 1780, car je n'aurais rien à vous apprendre d'important — du reste je dois déclarer ici que tout ce que j'ai consigné en ces Mémoires, relativement à ma petite enfance, je l'ai appris par ouï-dire, étant dans un âge où il est impossible de discerner et de retenir et encore moins de critiquer. Cet aveu

(1) Bons habitants de la ville d'Eu et du Tréport, vous fûtes, ainsi que bien d'autres, dupes de votre humanité. Vous crûtes soulager l'infortune, et vous alimentâtes le vice. Je me rappelle avoir entendu, il y a 2 ans, une femme qui, sous la voûte du palais de l'Institut, près la rue de Seine, demandait l'aumône avec quatre petits enfants, leur dire : « Voilà chacun douze sols ; vous reviendrez demain au soir à 5 heures. » Cette femme empruntait ces enfants pour apitoyer la commisération publique. Combien de gens en font autant ! (*Note de l'auteur.*)

qui ne surprendra personne était-il vraiment nécessaire? La loyauté me fera pardonner cette naïveté que d'autres ont eue peut-être plus simple que la mienne; soit dit sans offenser personne.

Je me bornerai donc à vous dire qu'après avoir dans diverses villes, bourgs et bourgades sollicité « la caritade », comme on l'avait fait au Tréport et à Eu, et donné des représentations de danses et de sauts périlleux, notre troupe fusionna avec celle d'un autre signor Malaga. Nous avions rencontré ce nouveau baladin en 1781 à Avallon.

J'avais alors cinq ans et l'on commença à vouloir me donner des leçons de l'art dans les bras duquel le destin semblait m'avoir jetée, mais je montrai fort peu d'aptitude et notre nouveau directeur, ayant fait jadis partie d'une troupe ambulante, qui, quoique n'étant composée que de quinze personnes, donnait cependant l'opéra, la tragédie, la comédie, des ballets et même des exercices de voltige, Malaga jeune déclara que j'avais des dispositions pour le genre comique. En conséquence, il fut unanimement arrêté par le sénat dirigeant, qu'on me destinerait à la danse, au chant et à la déclamation. Je profitais des leçons que l'on me donna, et en 1783, on annonçait, outre notre spectacle, que *la petite Aglaé dite « la Princesse », âgée de cinq ans* (1), chanterait dans les intermèdes, une ariette de tel opéra, danserait un pas de tel grand ballet et même déclamerait un morceau de telle tragédie. On m'apprenait les ariettes à force de jouer sur un mauvais violon que raclait

(1) On a toujours soin de rajeunir, au moins de deux à trois ans, les petits prodiges que l'on offre à la curiosité publique. (*Note de l'auteur.*)

le signor Fongantino, beau-frère et gendre du signor Malaga jeune et directeur-chef d'orchestre. L'on pense bien que, quoique je ne susse aucune note de musique, je finis par me meubler la tête d'un assez bon nombre d'ariettes. L'on voulait bien m'applaudir et mon petit-amour propre me força à travailler ces trois arts : le chant, la danse et la déclamation.

CHAPITRE XXXI

CHANGEMENT DE PROFESSION

Nous donnions des représentations à la foire de Beaucaire, au mois d'août 1789, lorsqu'une attaque d'apoplexie, dont maman Malaga fut subitement atteinte, nous priva tout à coup de celle, je puis le dire, à qui je dois l'existence. Je la pleurai sincèrement, la croyant ma mère, et rien ne peut égaler l'étonnement que j'éprouvai lorsque Paillasse me mit au courant des particularités de ma naissance, et me remit les notes qu'il avait eu soin de faire prendre par un ex-commis aux aides, son cousin qu'il avait rencontré à Domfront, où nous étions venus donner quelques représentations. Ce pauvre diable venait, à cette époque, d'être révoqué parce que, au mépris de ses conventions avec un de ses chefs, il s'était permis de s'approprier la totalité d'un très léger cadeau qu'on lui avait fait pour avoir consenti à ne pas chercher chicane à un malheureux journalier père de huit enfants, et contre lequel on eût pu, à la rigueur, rapporter un procès-verbal. Le fait est qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un

chat; mais F., qui dès ce moment annonçait les heureuses dispositions qu'il a développées avec un talent supérieur, ne laissait échapper aucun petit profit. Aussi lorsque des circonstances auxquelles, à coup sûr, il ne pouvait ni ne devait s'attendre l'ont porté au faîte des grandeurs et l'ont mis à même de prendre un titre et une place importante dans son administration, non seulement s'est-il fait remarquer par un luxe de Sybarite et une vénalité inconcevable, mais même par les acquisitions nombreuses qu'il a faites et au moyen desquelles, il passe maintenant pour un des plus riches particuliers de France. Quoi qu'il en soit, Batonet (le cousin de Paillasse) fut victime de la sordidité de F. et il fut trop heureux d'accepter l'emploi de trompette-tambour de la troupe que lui offrit le cousin Malaga — cadet, qui n'exigea pour sa réception d'autre condition, que celle d'écrire sous sa dictée les notes qui me concernaient, et sur lesquelles j'ai rédigé ces premiers feuillets de mon histoire. C'est donc, grâce à l'ami Batonet, que j'ai pu connaître toutes les particularités de mon enfance, et, sans la rencontre que nous fîmes de ce bon camarade, en 1778, il y a tout lieu de présumer que malgré toute sa bonne volonté et quelque prodigieuse que fût sa mémoire, notre cher Paillasse eût pu oublier quelques circonstances. J'ai donc plus d'une obligation au cher Batonet, dont j'aurai par la suite plus d'une occasion de parler; je me bornerai donc à dire, qu'ayant trouvé, en 1780, un fermier général adjoint, qui était en tournée, il s'attacha à lui en qualité de valet de chambre en troisième; s'il a, par la suite, fait un chemin rapide, il le doit à son intelligence et au hasard, qui de lui,

comme de beaucoup d'autres, de rien a fait beaucoup.

Dès qu'on eut rendu les derniers devoirs à maman Malaga, l'ami Paillasse m'appela en particulier et me donna vraiment les conseils d'un père : « Ma chère fille, me dit-il, la profession que les circonstances vous ont fait adopter ne vous convient nullement et ne vous mènera jamais à grand'chose. Le sort vous a privée de vos parents, que probablement vous ne connaîtrez jamais; vous devez donc être vous-même l'artisan de votre fortune. Vous avez développé de bonne heure d'heureuses dispositions pour le théâtre, qu'il faut cultiver. Je vous engage en conséquence à prendre partie dans la troupe du sieur Cognasse, qui attend notre départ pour venir nous remplacer. Mon association avec notre camarade Malaga, finit le 15 de ce mois : ainsi dans trois jours sommes-nous entièrement dégagés. Je ne vous dissimulerai pas que notre intention est de ne conserver que Fanfan, Elira et deux autres sujets de la troupe. Quant à vous, ma chère enfant, je ne vous quitterais sûrement pas si votre intérêt ne l'exigeait. Mais, quelque peine que me fasse cette séparation, je dois y consentir. Vous trouverez dans la troupe de Cognasse une femme respectable qui veut bien se charger de vous servir de guide dans la nouvelle carrière que vous allez parcourir. Suivez ses conseils et vous vous en trouverez bien. Si, comme je l'espère, ma proposition vous convient, j'écrirai à votre nouveau directeur, afin qu'il vous envoie votre engagement ainsi qu'il me l'a proposé. »

Je ne pus que remercier le bon Paillasse et lui répondre que je me conformerai à ses désirs. En conséquence, trois jours après, je reçus un engagement

à soixante-quinze livres par mois, pour tenir, à dater du 15 août 1789, jusqu'à Pâques 1790, l'emploi de troisième amoureuse en tous genres, dans la troupe du sieur Cognasse de Francaleux. J'avais alors de treize à quatorze ans.

Le 16, la troupe Cognasse arriva à Beaucaire, Paillasse me conduisit à Mme Rainville, qui tenait dans cette troupe l'emploi de première duègne, elle consentit à se charger de ma personne et, de ce jour, Aglaé « la Princesse » devint la commensale et l'élève de Mme Rainville.

L'ami Paillasse eut beaucoup de peine à se séparer de moi et, ce ne fut pas sans verser un torrent de larmes, que je quittai ce père adoptif que je n'ai jamais oublié; mais que je n'ai jamais non plus pu revoir ainsi qu'on l'apprendra par la suite. Le 17 août 1789, nous nous fîmes des adieux que j'étais bien loin de croire alors éternels.

La bonne Mme Rainville, à laquelle j'avais appris qu'on ne m'avait enseigné ni à lire ni à écrire, me donna, dès le lendemain, un professeur; elle-même se chargea de me montrer tant bien que mal à tirer quelques points d'aiguille, tels qu'on les lui avait enseignés autrefois.

CHAPITRE XXXII

MES NOUVEAUX CAMARADES

Notre troupe, qui occupait ordinairement le théâtre de Nîmes et envoyait des dédoublements à Uzès, Alais et Arles, s'était transportée à Tarascon pour la foire de Beaucaire. Notre directeur, le sieur Cognasse de Francaleux, était une espèce de demi-savant qui, après avoir eu un journal sous sa main, avait pris l'entreprise d'un petit spectacle à Paris, l'avait quitté ensuite muni d'un *privilège* du Languedoc, dont il avait cédé une partie au sieur Lafleur qui, tantôt faisait banqueroute de trois à quatre mois à ses pensionnaires, tantôt les forçait de diminuer une partie de leurs appointements, quoique convenus par un engagement en forme et, malgré cela, n'en continuait pas moins son métier de directeur.

Notre troupe, qui était au grand complet, donnait opéra, comédie et ballet ; on tentait même, de temps en temps, quelque tragédie. Notre première haute-contre, qui jouait en même temps les premiers rôles de la comédie, était un ancien jeune homme pétri d'amour-propre, d'orgueil et de prétention. La



(D'après une gravure de Bosio). *(Bibl. Nationale)*

ATELIER DE MODISTES

deuxième haute-contre, également jeune premier de comédie, ne manquait pas de talent et, chose étonnante, était assez modeste.

Le troisième chanteur, qui jouait aussi les petits amoureux de comédie, était un petit jeune homme de quinze à seize ans, qui venait de débuter à Pâques précédent. Les deux basses-tailles n'étaient ni bonnes ni mauvaises. Le premier comique, que l'on appelait Saint-Firmin (1), avait un jeu naturel et vraiment le masque de son emploi. Le second comique décent et nos deux premiers danseurs savaient leur métier.

Notre première chanteuse, Mlle Lenoir, avait une figure céleste, un joli gosier, une bonne méthode (2) et une garde-robe magnifique. Affligée de vingt à vingt-deux ans seulement, elle réunissait tout ce qu'il fallait pour séduire, et s'il lui avait été possible de mettre plus de chaleur dans sa diction, elle eût été vraiment charmante. La deuxième chanteuse, que l'on appelait Meslée, avait eu du talent, mais son âge et son physique auraient dû la déterminer à prendre les duègnes dans lesquelles elle eût été parfaite. Quant à Mme Rainville, notre première duègne, elle remplissait son rôle tant bien que mal. Les premiers rôles jeunes premières et soubrettes, premières et secondes danseuses connaissaient bien

(1) J'ai eu l'occasion de voir cet acteur qui se faisait remarquer par un ordre et une conduite exemplaires, aussi était-il généralement bien vu et accueilli partout. (*P. de Ch.*)

(2) Le tableau que fait Mlle Aglaé est assez juste. Elle cite la bonne méthode de Mlle Lenoir, car il n'est pas rare de trouver des premières chanteuses à réputation, qui non seulement ont une très mauvaise méthode, mais, même ne connaissent pas une note de musique et ne savent ni lire ni écrire. (*P. de Ch.*)

leurs planches qu'elles savaient brûler à propos (1). Les accessoires étaient à leur poste, ainsi que la figuration des quadrilles. On voit donc que notre troupe était au-dessus du médiocre.

Le 17 août, notre directeur fit son répertoire et ordonna que je débuterai le 25, jour de la Saint-Louis, époque à laquelle on célébrait la fête du meilleur des rois, de ce martyr que des tigres indignes du nom d'hommes ont osé conduire à l'échafaud (2). Ce jour me parut être d'un bon augure pour moi. Je ne me trompai pas, car le public eut la bonté de m'accueillir avec la plus grande indulgence, et me donna des marques d'encouragement tellement fortes, que mon camarade Saint-Firmin fut obligé de me ramener sur le théâtre après que la pièce fut jouée. Notre directeur, mettant même sa fierté de côté, me félicita. En un mot, je n'eus qu'à me louer de ma soirée, que dans le fait je ne pouvais passer sous de plus heureux auspices.

(1) On appelle brûler les planches, l'action de l'acteur qui met beaucoup de force et de véhémence dans son rôle. (*Note de l'auteur.*)

(2) Je vais citer à ce sujet une anecdote peu connue, mais dont tous les habitants de Saint-B[rieuc], chef-lieu du département des (Côtes-du-Nord), peuvent, comme moi, certifier la véracité. M. de C... [Champeaux] député de ce département, à la Convention nationale, après avoir hautement déclaré qu'il ne pouvait être tout à la fois, accusateur, juge et juré, vota l'appel au peuple ; et le 21 janvier 1793, ce vénérable citoyen écrivit à ses compatriotes et termina sa lettre par cette phrase remarquable : « A l'instant où je vous écris, notre malheureux roi porte sa tête innocente sur l'échafaud du crime. » Les registres du Comité révolutionnaire de Saint-B[rieuc] attestent ce fait qui lui valut, ainsi qu'à sa famille les persécutions les plus honorables (*note de P. de Champeaux son fils.*)

Le 26, à l'Assemblée générale, le directeur me demanda par où je voulais faire mon second début ; comme je ne m'étais jamais trouvée à une pareille réunion et que maman Rainville indisposée n'avait pas pu y venir, je crus de mon devoir de répondre à propos, en disant : « Par ce que vous voudrez, Monsieur. » La première haute-contre, qui était parfaitement bien avec la deuxième chanteuse, dont mon succès avait tellement excité la jalousie qu'elle ne put s'empêcher d'en donner les preuves les plus évidentes, crut faire une excellente plaisanterie en me proposant de jouer Antigone, dans *Œdipe à Colonne*. J'avais, à diverses fois, chanté la grande ariette de cet opéra, je n'hésitai pas, en conséquence, à répondre affirmativement. La Meslée partit aussitôt d'un éclat de rire, en disant qu'il fallait m'appeler Aglaé la Modeste. Saint-Firmin la plaisanta de façon fort aimable ; son « cher ami » voulut prendre son parti, mais comme il n'était très brave de son naturel, il fut bientôt obligé de se taire et l'autorité directoriale ne fut même pas nécessaire pour terminer une querelle qui n'eut aucune suite.

CHAPITRE XXXIII

JE CHANGE DE GARNISON

Je fis donc mes deux autres débuts avec autant de succès que le premier, et, grâce à la protection que Saint-Firmin m'accorda, je n'eus point à me plaindre de mes camarades, dont maman Rainville, Saint-Firmin et moi nous séparâmes à Pâques 1790, le sieur Cognasse n'ayant pas voulu augmenter mes appointements, que mes protecteurs demandaient que l'on portât à douze cents francs. Il fut impossible de rien obtenir du sieur de Francaleux, qui prétendit qu'avec une nouvelle figure, il me remplacerait facilement, attendu que le public aimait la nouveauté. L'expérience qu'il a voulu faire n'a nullement réussi, car nous fûmes instruits, qu'après avoir été contraint de faire venir deux troisièmes chanteuses, qui tombèrent l'une après l'autre, il fit dans l'année des pertes assez considérables, qui le forcèrent plus d'une fois de regretter mon départ (1).

(1) Le sieur Cognasse n'a pas été le seul directeur victime de son entêtement et d'un faux calcul de ce genre. On pourrait citer plus d'un exemple à l'appui de cette assertion.

Saint-Firmin écrivit à Paris et nous reçûmes pour nous trois, un engagement dans la troupe du sieur Saint-Aignant, qui avait alors la direction de Bourgogne, Franche-Comté et Mâconnais. On nous accorda un mois d'avance, à chacun (1). L'agent T., par l'intermédiaire duquel nous eûmes cet engagement, nous retint les trois quarts de ces avances (2) ; mais comme il fit porter mes appointements à quatorze cents francs, augmenter ceux de maman Rainville de cent cinquante francs et porter ceux de Saint-Firmin à trois mille francs, tandis que dans la troupe du sieur Cognasse ils n'étaient que de deux mille sept cents, nous fûmes complètement indemnisés de ce petit monopole, dont, très sûrement, notre nouveau directeur ne fut pas dupe, car, par notre zèle et notre activité, nous lui prouvâmes qu'il n'avait pas fait une mauvaise acquisition en nous admet-

(1) Lorsqu'un acteur a besoin d'un engagement, il s'adresse à un des individus connus sous la dénomination de *Correspondants des théâtres*. Assez ordinairement, les comédiens écrivent circulairement à tous les correspondants. Ceux-ci en préviennent les directeurs et leur offrent tel ou tel sujet auquel ils communiquent la réponse de l'entrepreneur. Mais il arrive trop souvent, qu'abusant de la confiance des directeurs, certains correspondants, qu'il serait très facile de désigner, n'ont indiqué que le comédien qui, sur ses avances d'appointements, leur offre la remise la plus considérable.

(2) Le sieur Saint-Aignant est connu par son intégrité et la manière dont il a géré les grandes administrations qui lui ont été confiées. Lorsqu'il a plu au Ministre de Bonaparte de s'arroger, en 1807, le droit de donner des privilèges, sous le nom de brevets, pour les administrations théâtrales, il s'est mis sur les rangs pour obtenir une direction. Il ne fut pas nommé et, depuis cette époque, il n'a dû point réussir, quoique le chef du bureau des Beaux-Arts du Ministère de l'Intérieur lui eût rendu la justice qu'il méritait.

tant parmi ses pensionnaires ; aussi nous témoigna-t-il sa satisfaction, en nous accordant, de son propre mouvement, une demi-représentation en sus de celles portées sur nos engagements (1). Nous renouvelâmes avec lui pour l'année suivante, aux conditions qu'il fixa lui-même, et je débutai dans sa troupe avec l'emploi de deuxième chanteuse.

Nous fûmes obligés, pour la campagne 1792-1793, d'avoir recours aux correspondants, car, en vertu de la liberté, chacun était maître de former des troupes de comédiens et de les conduire où il jugerait convenable. Le sieur Saint-Aignant ne put conserver son privilège.

Le fameux T. auquel nous nous adressâmes commença par nous faire des reproches pour nous être permis d'avoir pris, sans sa participation, les moyens d'assurer notre existence, ce qu'il appelait le frustrer de ses droits. Il voulut bien enfin consentir, moyennant la cession de la totalité de nos avances, que nous fûmes obligés de lui abandonner, à nous donner ce qu'il appelait un bon engagement. Nous eûmes la bonhomie de le croire sur parole, et nous acquîmes, à nos dépens, la preuve que nous étions dupes de notre confiance.

En effet, il nous envoya dans la troupe des sieurs B. frères, très plaisamment connus sous le nom de Banqueroutini frères (2). Comme tous nos camarades,

(1) La rapacité du sieur T... est aussi notoire que son peu de moyens et la conduite qu'il a tenue pendant les Cent jours.

(2) Quoique le sieur B... fût connu pour diverses banqueroutes, il n'en obtint pas moins le brevet d'un des arrondissements les plus lucratifs, et on lui adjoignit la femme B..., connue par son immoralité et n'ayant d'autres titres à

nous éprouvâmes une faillite par suite de laquelle nous perdîmes chacun un tiers de nos appointements. Nous en fîmes des représentations au sieur T. Il avait notre argent, il s'embarrassa fort peu de ce que nous lui mandâmes à cet égard, et se contenta de nous répondre qu'il nous en dédommagerait l'année suivante (1). Nous ne fûmes pas heureusement dans le cas de nous adresser à lui, car son confrère L. nous fit passer un engagement pour la troupe du sieur Al. S. que nous rejoignîmes à Périgueux. Nous fûmes traités moins durement par S., car il eut la générosité de ne nous garder que la moitié des avances que notre directeur envoya.

cette faveur que la protection d'un personnage important au Ministère de l'Intérieur. (*Note de P. de Ch.*)

Quelque étrange que cela puisse paraître, ce nom n'est point du tout une fantaisie de l'auteur, il a bel et bien été porté par deux frères, tous deux co-directeurs du Théâtre de Besançon en 1791. Voici en effet ce qu'on lit dans l'*Almanach général de tous les spectacles de Paris et des provinces pour l'année 1791 à Paris chez Froullé* rédigé par le cousin Jacques, Ribié et Saint-Aubin. Étant donné son originalité, nous reproduisons le paragraphe *in extenso* « *Besançon.* Directeurs, *MM. Banqueroutini, frères.* Acteurs remarquables *M. Dorfeuille*, *M. Plaisance*, charmant dans les rôles de *Trial* et Madame *Plaisance*, sa femme (surnommée *la fée Carabosse*), actrice sans jeu et sans extérieur ; mais grande musicienne, douée d'une très belle voix » (p. 298.) (*Note de l'éditeur.*)

(1) Nous ne nous laissâmes point cette fois séduire par le sieur T... et crûmes plusieurs de nos camarades qui nous assurèrent qu'il distribuait les engagements au plus offrant, et, autant qu'il pouvait, argent comptant. (*Note de l'auteur.*)

CHAPITRE XXXIV

UNE ANECDOTE ET UN CONSEIL

Maman Rainville, qui avait beaucoup couru le monde, avait toujours quelque histoire plaisante d'ordinaire à me conter. Il en est une entre autres qu'elle redisait souvent, mais à propos de laquelle elle tirait chaque fois, d'une façon assez étrange, une moralité.

Elle me dit un jour : « Je vais vous conter une anecdote; elle ne vous apprendra rien de nouveau, mais vous amusera certainement.

« Élevée au théâtre, j'ai suivi la profession de mes père et mère, je suis donc une enfant de la balle. J'ai vécu une existence pleine de hasards à travers le monde, mais je n'ai rien à me reprocher. Feu Rainville, mon mari, et moi, nous arrivâmes avec la troupe à H., où nous devions passer dix mois. Nous avions pour principe de ne jamais faire aux autres ce que nous ne voulions pas qu'on nous fît, et avions soin de proportionner nos dépenses à nos recettes. Comme la ville de H. ne nous offrait pas grandes ressources, nous ne voulûmes pas rester à

l'auberge et cherchâmes un logement en ville. On nous en indiqua un chez la demoiselle Lebrave (1), tout en nous prévenant qu'elle était d'une curiosité excessive. Cette demoiselle avait prié notre hôtesse de lui trouver un locataire; nous fûmes voir son appartement et convînmes du prix. En conséquence, nous n'en cherchâmes point d'autres. Le lendemain, ladite demoiselle vint nous trouver et nous dít qu'elle ne pouvait nous céder momentanément qu'une partie du logement que nous avions arrêté, parce qu'un employé, qui occupait l'autre partie et en avait donné congé, venait de se dédire de la promesse de quitter les lieux dès qu'elle aurait trouvé un autre locataire pour la totalité; mais que cela ne serait que momentané, car elle forcerait bien cet homme à déguerpir. Le peu de chambres disponibles avait été pris par nos camarades, nous fûmes donc contraints de nous caser dans le demi-logement de la demoiselle Lebrave. Mais son locataire, qui nous assura qu'il ne lui avait jamais promis de quitter son logement avant terme, ne délogea point, et, de cette façon, la bonne demoiselle toucha double loyer pendant près de trois mois. Ce n'était pas tout : nous étions convenus de partager avec cette vieille sibylle le prix de son logement, qu'elle nous avait donné sa parole d'honneur être d'un prix qu'elle énonça et nous avions en conséquence contracté selon ce chiffre; nous ne fûmes pas peu surpris d'apprendre qu'elle avait abusé de notre crédulité et d'avoir ainsi, par le prix de son appartement et le revenu de son jardin, le loyer de sa maison gratuitement. Nous

(1) C'est-à-dire la demoiselle Fort. (*Note de P. de Ch.*)

avions été pris pour dupes et nous en prîmes facilement notre parti. Cependant, il n'y avait pas de tracasseries incessantes que cette vieille fille nous fît, de difficultés qu'elle nous cherchât à chaque instant, sous prétexte « qu'elle avait ses nerfs ». Les méchantes langues mettaient cette maladie nerveuse sur le compte de la vie plus qu'agitée qu'elle avait menée dans sa jeunesse.

« Nul n'était plus avare que la demoiselle Lebrave qui, quoique bien au-dessus du besoin, entassait autant qu'elle pouvait, sol à sol, pour prêter à la petite semaine, aussi passait-elle pour le comble de l'avarice et la reine de la crasse. Mauvaise langue, curieuse à l'excès de son naturel, telle était notre propriétaire, aussi nous disposions-nous à lui donner congé, lorsque, tout à coup, ne s'imagina-t-elle pas de renouveler sa garde-robe et lui donner un aspect très prononcé de coquetterie et même, au grand ébahissement de ses compatriotes, d'affecter des allures de jeune personne. Quelle était la cause d'une si subite et si étrange métamorphose? Je vous le donne en mille... L'amour! oui, l'amour! et la demoiselle Lebrave avait bien soixante-sept ans... Elle avait loué l'année précédente un logement à un jeune employé célibataire, celui-ci s'amusa à ses dépens et ce vieux squelette ambulant le crut amoureux. La tête lui tourna tellement qu'elle en devint folle et qu'on fut obligé de la garder à vue. Sa situation devint si grave qu'elle nécessita l'ouverture des quatre testaments qu'elle avait déposés chez deux notaires, chez son avocat-conseil et chez le juge de paix. On apprit, alors avec étonnement que par le dernier en date, elle avait disposé du peu

qui lui restait, car elle avait tout placé en viager, en faveur de l'heureux mortel auquel elle destinait son cœur et sa main, en dépouillant un collatéral très voisin du besoin et en déjouant les calculs de ceux que l'intérêt seul avait déterminés à lui prodiguer des soins.

« Cette antique « Mina » vécut encore de longues années, elle appelait toujours son cher Gabriel qui, comme l'on pense, n'avait jamais eu, à vingt-cinq ans, l'idée de faire une sottise aussi énorme que celle dont la demoiselle Lebrave s'était imaginée.

« Voilà, mon Aglaé, me dit, en manière de conclusion, la bonne maman Rainville, voilà une preuve qu'il se faut défier des vieilles filles qui ont fait la vie et ne jamais croire à leur parole. Ainsi donc, avis aux jeunes garçons qui ont besoin de logement, ils se doivent bien garder de louer chez des filles bavardes, curieuses, avares et du caractère de la demoiselle Lebrave. Qu'on dise encore que l'amour ne fait pas faire de miracles; cette histoire prouve le contraire. Assurément, la folie de mon hôtesse n'était pas dangereuse, ce qui fit que nous pûmes, avec tout le monde, rire un peu à ses dépens et nous en profitâmes pour demeurer en sa maison tout le temps que notre troupe séjourna dans la ville. »

CHAPITRE XXXV

JE VOLE DE MES PROPRES AILES

Nous renouvelâmes avec l'honnête S. et à Pâques 1798, je pris l'emploi de première chanteuse en tout genre, j'avais alors près de 23 ans et, grâce aux bons conseils de maman Rainville et aux sages avis de Saint-Firmin, j'avais évité tous les pièges que l'on m'avait tendus. J'eus le malheur de perdre, cette année, ces chers protecteurs auxquels j'ai tant d'obligations. Notre directeur, malgré la remise que d'un consentement unanime, tous ses pensionnaires s'étaient empressés de lui offrir sur leurs appointements, avait fait des pertes considérables, il fut obligé de réduire sa troupe et de supprimer l'opéra. Je fus donc, en conséquence, forcée de chercher un engagement, que le correspondant P., qui passait pour moins juif que ces deux autres confrères auxquels nous avions eu recours, — il se contenta de me retenir le tiers de mes avances et deux pour cent sur mes appointements, de sorte que moyennant deux cent soixante-douze francs et dix-huit francs à sa fille qui lui servait de commis, j'obtins un enga-

gement de trois mille six cents francs, auxquels, grâce à un cadeau de deux louis que son épouse eut la bonté de me demander, il ajouta, de sa pleine autorité, une demi-représentation de plus et que je voulus en vain exiger du fameux R. dont je rejoignis la troupe à Amiens.

Celui-ci prétendit qu'il n'avait point autorisé son correspondant et celui-là me répondit qu'en effet, il s'était trompé, mais qu'il me compenserait cela une autre fois. De cette manière, le vertueux P. me fit engager à raison de neuf et demi pour cent, et dire qu'à cette époque, on le regardait comme le correspondant le plus honnête. Combien de réputations sont ainsi usurpées.

Maman Rainville resta dans la troupe de S. et Saint-Firmin fut appelé dans la troupe de Florence. Notre séparation fut cruelle. Il semble que je prévoyais les malheurs qui, depuis ce moment, n'ont cessé de m'accabler.

J'arrivai à Amiens en avril 1798, ayant une jolie garde-robe et un répertoire assez complet (1). Le fameux Q., qui s'était déjà fait remarquer dans le sein de la Convention parmi les démagogues les plus exagérés, y occupait alors des fonctions importantes. J'eus le malheur de plaire à ce scélérat ; il mit tout en œuvre pour parvenir à son but, et il ne fut que trop bien secondé par R., mon coquin de directeur, qui, moyennant une récompense « honnête », me

(1) On appelle *répertoire* l'état général des pièces dans lesquelles l'acteur suit un rôle. On adresse ce répertoire à l'agent des théâtres qui le transmet au directeur et celui-ci établit sur tous les répertoires remis, l'ordre et la distribution des pièces qu'il peut faire jouer. (*Note de l'auteur.*)

versa le soir, en soupant, une poudre soporifique dans un verre de vin et, profitant de mon sommeil forcé, me livra à la lubricité de ce Q., qui, dans une pièce voisine, attendait avec impatience l'exécution du complot qu'il avait formé avec R. son digne complice.

Je ne puis décrire ce que j'éprouvai, et à quel point je fus indignée, lorsqu'en revenant de l'assoupissement que ces deux scélérats m'avaient occasionné, je me trouvai totalement à la discrétion de Q. et qu'il ne me fut plus possible de douter qu'il avait fait de moi tout ce qu'il avait voulu. R. accourut à mes cris et ne fit que rire des reproches justement mérités que je lui adressai. Je menaçai de porter plainte. Q. me répondit que je n'aurais aucune preuve; que d'ailleurs il avait des amis puissants dans le département; qu'il saurait bien empêcher de donner aucune suite à ma plainte, qui ne servirait qu'à faire connaître ma bégueulerie et à rendre public ce que j'appelais sottement « mon déshonneur ». Je fus forcée de voir que, faute de protection et surtout, grâce à l'autorité dont il était revêtu, je me plaindrais inutilement; je gardai donc le silence, bien malgré moi à coup sûr, et rompis la liaison que j'avais cru devoir former avec R. à mon arrivée dans sa troupe. J'ignorais, alors, que cet infâme scélérat, connu par quatorze ou quinze banqueroutes qu'il a faites depuis, faisait l'exécrable métier de corrompre la jeunesse et ne négligeait rien pour faire de sa troupe le sérail du plus offrant (1).

(1) J'en demande bien pardon à Mlle Aglaé. Mais, ou elle fait ici un anachronisme évident, ou elle met sur le compte de Q... un crime qui, au fond, n'accroîtrait en rien le mépris

Je refusai de renouveler avec lui, quelque avantageuses que fussent ses offres, et à Pâques 1799 je quittai cet exécrable directeur. En me promettant bien de ne jamais m'engager dans aucune troupe dont il pourrait même faire partie.

dont il jouit. En effet, en 1798, le département de la Somme ne connaissait Q... que par la réputation infâme dont il jouissait à juste titre. Ce régicide n'exerçait aucune fonction dans Amiens. Il me semble d'ailleurs que T... n'était point alors directeur du spectacle de cette ville. J'ai donc cru nécessaire de relever l'erreur dans laquelle Mlle Aglaé est tombée, volontairement à coup sûr, et par un excès de délicatesse mal placé, afin de ne pas faire connaître le scélérat dont elle a tant de raisons de se plaindre, et qu'elle a peut-être encore de puissants motifs de redouter. Mais comme le lecteur pourrait être trompé par la lettre initiale dont elle désigne son séducteur imaginaire, le conventionnel Q... dont elle a voulu parler, j'ai dû faire cette observation. (*P. de Ch.*)

CHAPITRE XXXVI

J'AVOUE MES FAUTES

La conduite de R. fut abominable, sans doute; mais je dois avouer à ma honte que ma gourmandise y donna en quelque sorte lieu.

Amiens est renommée pour ses pâtés de canard. J'en avais constamment entendu parler et j'avais une envie démesurée d'en manger. R. ne faisait qu'exciter cette passion chez moi, au lieu de chercher à la réprimer. Après m'avoir fait longtemps désirer ce pâté de canard et être convenu de ces faits avec l'infâme Q., il fixa un jour pour satisfaire ma gourmandise. J'acceptai avec empressement une invitation qui eut pour moi des suites aussi funestes et que j'étais loin de prévoir à coup sûr. Certes, si je n'avais pas eu ce malheureux défaut, je n'aurais pas eu à me reprocher aujourd'hui avoir été la victime de Q.

Puisse l'aveu sincère que je fais de ma faute servir d'exemple aux jeunes personnes, entre les mains desquelles ce chapitre pourra tomber et les préser-

ver contre un défaut qui n'est que trop commun (1)!

Enfin, j'arrivai à Paris, sans engagement, au mois d'avril 1799, et pendant tout l'été je fis des parties dans les environs (2). Au mois de septembre, il se forma une société qui obtint la direction d'Évreux et celle de Lisieux. J'acceptai les offres qui me furent faites par les sociétaires et partis avec eux au mois d'octobre pour le chef-lieu du département de l'Eure. J'étais la seule pensionnaire de la troupe qui, à l'exception de l'Elleviou (3), se trouvât assez bien composée. Il fallut remplacer cet emploi et, pour mon malheur, R. nous fut envoyé de Paris par V. le correspondant. Il ne manquait pas de talent et les camarades furent enchantés de cette acquisition. Comme je le connaissais très indirectement, je me félicitai de ce renfort, avec d'autant plus de raison qu'étant souvent en scène avec lui, je devais désirer pour interlocuteur un homme de talent.

Notre régisseur annonça plusieurs jours à l'avance l'arrivée de M. R., « Elleviou ayant tenu l'emploi

(1) Mlle Aglaé n'est pas la seule femme de théâtre, je pourrais même ajouter de prétendu « bon ton », que la friandise et la gourmandise ont entraînée à faire des sottises, et outre Mlle C..., D... qui, à l'âge de 28 ans, ne savait pas résister à un paquet de bonbons; Mme G... qui avouait franchement que pour des marrons glacés, elle faisait tout ce qu'on voulait, jusqu'à Mme L. S. d. H. qui ne savait rien refuser quand on lui offrait un perdreau, je pourrais citer mille exemples de séductions aussi faciles.

(2) On appelle faire des parties : donner des représentations, au cachet et sans engagement.

(3) Les acteurs de province, pour l'opéra seulement, sont désignés par le nom des acteurs de Paris dont ils tiennent les emplois ; ainsi chaque troupe a-t-elle son Philippe, son Elleviou, un Colin, un Martin, un Trial, une Dugazon, des Scio, des Regnault, etc.

dans les villes de Marseille, Nantes, Lille et Brest, et qui, à la demande de la société (1), avait consenti à donner quelques représentations à Évreux en remplacement de N. qui avait eu le malheur de déplaire au public ». Des bravos couvraient chaque fois la voix du régisseur. L'on souhaita bon voyage à N. (2) et l'on attendit avec impatience l'arrivée de R., qui, n'étant pas à ce moment à Paris, se fit attendre huit jours après la signature de son engagement, car, ainsi que moi, il était pensionnaire.

Enfin, il arriva ce chanteur si ardemment désiré et sur lequel la troupe avait compté, pour réparer les pertes que nous avions faites; car, comme je ne pouvais jouer seule, et que les pièces sans première chanteuse et sans Elleviou sont assez rares, notre spectacle ne put se soutenir et nous fûmes, plusieurs soirs, obligés de donner relâche.

Pendant ce temps, je ne manquais pas de soupirants; mais, bien décidée à vivre tranquille, je n'écou-

(1) On appelle une société, une troupe de comédiens où chaque acteur à part entière, trois quarts de part ou une demi-part, suivant son talent. On prélève d'abord les frais dans lesquels sont compris les appointements des pensionnaires, ensuite on partage. Les comédiens, même les plus médiocres, ont la sotte vanité de s'annoncer comme acteurs de grandes sociétés.

(2) Le pauvre N... n'était pas heureux, mais en revanche, quoiqu'il n'eût aucun talent, il était pétri d'amour-propre. Sifflé avec raison à son troisième début à Évreux, nous crûmes devoir chercher à le consoler en rejetant tout sur les caprices du public. — « Ce n'est rien, nous répondit gravement une grande haquenée qui l'accompagnait et que, quoiqu'elle fût véritablement sa femme, on aurait pour le moins prise pour sa mère, ce n'est rien, dit-elle, il a réussi ici, car on n'a fait que siffler et ailleurs on lui jette des pommes cuites ou des noyaux. »

tais aucune de leurs propositions, pas même celles du financier C. qui, moderne Plutus, me dit tout simplement : « Je vous aime, donnez-moi à souper, et j'ai un sac de mille francs à votre service. » Cette manière très expressive ne fit sur moi aucun effet. Il s'adressa à notre jeune mère duègne, Mme B., qui quoique mariée, accepta ses offres et le tint quitte pour la quarantième partie de son sac, pendant que le complaisant époux de B., remplaçait près de la première figurante, l'amateur qu'elle n'avait pu rencontrer, disposé à passer la soirée avec elle (1).

(1) Il n'est malheureusement que trop commun de voir au théâtre des maris de la trempe de B... Il y a à coup sûr des comédiens extraordinaires, probes et remplis d'honneur ; mais ils sont en trop petit nombre, et fréquemment l'on trouve dans de petites troupes tous les vices des grandes villes.

CHAPITRE XXXVII

NOTE DE L'ÉDITEUR

Ce chapitre entier manque sur le manuscrit original des *Mémoires de mademoiselle Aglaé*, et aucune note n'a été laissée pour sa rédaction.

Il parlait des débuts amoureux de l'actrice dans la ville d'Évreux.

Peut-être l'auteur a-t-il volontairement déchiré cette page, par remords, ou par dépit. Ne cherchons pas à approfondir, ce serait en vain, car les chapitres qui suivent, malgré l'expression de regrets que l'on voudrait croire sincères, sont remplis, sans vergogne, de l'étalage d'aventures plus que scabreuses qui les démentent absolument.

On a vu, au chapitre précédent, que Mlle Aglaé était bien décidée à vivre tranquille et à résister à tous les séducteurs de la bonne ville d'Évreux. Jeunes et vieux, semble-t-elle dire, perdaient leur temps et sa vertu résistait à l'éloquence des écus du banquier C., comme aux séduisantes paroles du bel Adonis normand. Cependant Aglaé, pas plus que notre mère Ève, ou que la curieuse Pandore, ne pouvait de-

meurer longtemps dans ses fermes résolutions. On sait l'influence du militaire sur l'esprit des femmes, le prestige de l'uniforme brillant qui fait valoir les avantages anatomiques de celui qui en est revêtu. Avantages physiques qui ne sont pas souvent accompagnés de qualités morales ou intellectuelles et la bêtise, pour ne pas dire la bestialité, est fréquemment le lot de ces Antinoüs. Parfois, ces hommes séduisants n'ont que de la vanité et font un étalage ridicule de leurs conquêtes, parfois ils n'ont que de la sensualité, dans l'un et l'autre cas, leurs liaisons sont passagères; ils ont hâte, en effet, de changer l'objet de leur gloriole et de se procurer un nouvel excitant à la lubricité de leurs sens épuisés.

Ainsi arriva-t-il à la pauvre Aglaé, elle se laissa attirer comme une alouette par les dehors miroitants d'un beau général commandant la brigade, et elle va nous raconter elle-même dans le chapitre suivant ce qui en advint. (*P. de Ch.*)

CHAPITRE XXXVIII

LE MASQUE EST LEVÉ

Je n'avais nullement l'intention de rendre publique ma liaison avec le général L.; mais R. avait eu soin, un soir, en me quittant, de lui souhaiter, ainsi qu'à moi, une bonne nuit, de manière à pouvoir être entendu de tous les habitués de la maison. Craignant, malgré cela, de n'avoir pas entièrement atteint son but, il guetta l'instant où le général sortait de chez moi et ne manqua pas de lui donner le bonjour, dans des termes qui ne pouvaient laisser aucun doute sur le lieu où L. avait passé la nuit. En conséquence, lorsque j'arrivai à la répétition, chacun me parla de mon aventure que R. avait racontée à tous mes camarades, et il ne fut pas le dernier à me féliciter de la promptitude que j'avais, disait-il, à le prévenir de vitesse en le quittant la veille; en un mot, il me persifla tellement que, voyant qu'il me serait impossible de rien nier, je convins de tout et mis ainsi un terme à une conversation, qui, au fond, n'avait rien d'agréable pour moi. Dès que la répétition fut

finie, je me rendis au quartier général et fis part à L. de ce qui venait de se passer. Il m'engagea à changer de logement, afin de me mettre à l'abri des persécutions de R., et m'invita à venir prendre un appartement garni que venait de quitter le commandant de la gendarmerie qui s'était mis dans ses meubles. J'acceptai cette proposition, avec d'autant plus d'empressement que cette résolution parut faire plaisir au général. Le logement qu'il m'indiquait était en face de l'hôtel qu'il occupait. Il me dit que le soir même, il m'y donnerait à souper et il tint parole. Tranchons le mot, depuis ce moment, je fus entretenue par lui et Aglaé augmenta le nombre de ces femmes, de ces viles créatures, qui, faisant trafic de leurs charmes, vivent aux dépens de l'homme assez ordinairement leur dupe, et qui prend, pour des preuves d'attachement, un manège dont l'intérêt le plus sordide et la moralité la plus infâme font mouvoir les ressorts. Je n'étais pas, certes, à cette époque, parvenue à ce degré de dépravation et je m'attachai de bonne foi à L., des procédés de qui je n'eus qu'à me louer pendant le temps que je vécus avec lui (1).

Malheureusement, notre liaison ne fut pas de longue durée, car le 15 janvier 1800, notre troupe partit pour Lisieux. Ce ne fut pas sans peine que je quittai le bon L. qui, non seulement avait abondam-

(1) L'on sait que les femmes entretenues, celles dites galantes, je dirai même beaucoup de femmes qui se prétendent honnêtes et que souvent on croit telles, disent qu'un homme a des procédés, lorsqu'il leur fait force cadeaux. Si la dupe ne leur donne pas tout ce qu'elles désirent et exigent, alors elles ont de l'humeur, « on ne les aime pas, on manque de procédés ». (*Note de P. de Ch.*)

ment pourvu à mes besoins, prévenu mes désirs, augmenté considérablement ma garde-robe, mais même eut la générosité de me remettre, au moment du départ, une somme de trois mille francs, afin, disait-il, que je pusse être totalement indépendante, tenir le serment que je lui fis de ne jamais l'oublier et d'être d'une fidélité à toute épreuve. Enfin, il fallut nous séparer... le même jour, j'arrivai à Lisieux.

Cher général, je m'étais bien promis de tenir ma parole, je vous aimais... je vous aimais réellement... autant qu'une femme de théâtre peut aimer... et si j'étais restée près de vous, je crois pouvoir assurer que je ne vous aurais jamais trompé. Si donc je n'ai pas rempli mes engagements avec plus d'exactitude que Ninon de Lenclos n'acquitta le fameux billet de M. de la Châtre, j'ai très peu de reproches à me faire à cet égard; je n'aurais pas dû, il est vrai, suivre l'exemple que vous m'aviez donné, mais le sort en a décidé autrement et, si jamais vous lisez ces mémoires, vous conviendrez au moins d'autant de torts que moi. Vous ne pouvez pas dire que non seulement j'aie exigé, mais même que je vous aie demandé le cadeau que je tiens de votre générosité. Vous saviez que le financier G. m'avait plus d'une fois de bouche et par écrit renouvelé ses offres extraordinairement avantageuses. Je vous avais fourni la preuve qu'il m'avait fait des propositions extraordinaires, exorbitantes pour me faire rompre avec vous. Vous connaissiez les arguments irrésistibles qu'il m'avait poussés. Je refusai tout et ne m'en fis même aucun mérite à vos yeux. Vous crûtes devoir me témoigner votre reconnais-

sance (1), j'acceptai et, je le répète, il n'a tenu qu'à vous que le contrat que nous avions cimenté à Évreux n'existât encore aujourd'hui, pur et sans tache. Vous l'avez rompu le premier et, dans la position où je me trouvais, ma vanité était trop piquée, pour que je ne m'empressasse pas de chercher à vous prouver que je ne tenais point à vous, quoique cependant je crois que je vous étais attachée. Mais, lorsqu'on blessait mon amour-propre, j'étais d'un caractère à ne négliger aucun moyen propre à assurer ma vengeance.

Cette digression était nécessaire avant de faire connaître la conduite que je tins à Lisieux.

(1) Combien de malheureux entreteneurs ont été dupes de leur bonne foi en pareille circonstance ! Que de femmes ont feint des rendez-vous proposés, des offres brillantes, afin de ramener leur « mylor-Pot-au-feu ». Une amie complaisante s'est prêtée, plus d'une fois, à ce genre de scélératesse, souvent même, l'ami de cœur empruntant un nom connu a rédigé des lettres de propositions... Et voilà les crimes que des femmes appellent « manèges ». (*Note. de P. de Ch.*)

CHAPITRE XXXIX

DÉSENCHANTEMENT

Je vivais, comme l'on sait, tranquille à Évreux avec le général L., lorsqu'il lui prit fantaisie de me faire cadeau d'un chapeau, nouvellement arrivé de Paris chez une marchande de modes qui venait de faire des emplettes. Un pressentiment secret me fit d'abord refuser l'offre de L. Il insista et je cédai. On fit venir en conséquence chez moi la femme X., dont le mari était commis de barrières... Poussant la coquetterie au dernier degré, cette femme, que l'on assurait avoir été fille publique au Palais-Royal, ne négligea rien pour faire valoir le reste du peu d'appas qu'elle possédait encore. Le général s'en aperçut facilement, il paya le chapeau et nous congédiâmes cette sirène d'un nouveau genre, dont les prétentions nous amusèrent follement.

Depuis ce moment, il ne fut plus question de la modiste et j'étais bien loin, à coup sûr, de penser à elle, lorsque, huit jours à peine après mon arrivée à Lisieux, R. entre à une de nos répétitions générales et me fait des compliments de condoléances sur ma

rupture avec le général L. Je fus terrifiée à cette nouvelle que je prétendis être fausse. R. me fit la communication d'une lettre qu'il venait de recevoir. Elle était écrite par D., propriétaire de la salle d'Évreux, qui lui annonçait que le général L. venait de me remplacer par la marchande de modes. Je voulais encore douter de cet événement, quelque certain qu'il me parût, et eus l'air de rire de ce que j'appelais une mauvaise plaisanterie qu'on avait voulu me faire; mais, si le sourire était sur mes lèvres, il n'en est pas moins vrai que j'étais dans une position des plus cruelles. Mon amour-propre, offensé au dernier degré, ne me permit pas de rester plus longtemps au foyer, et je rentrai chez moi dans un état que je ne puis dépeindre. Je n'eus rien de plus pressé que d'écrire à la veuve F. mon ancienne hôtesse d'Évreux, et au limonadier chez lequel le traître m'avait donné un logement, et j'attendis des nouvelles avec autant d'impatience qu'une lettre de mon infidèle. Trois jours après, j'eus la confirmation de mon malheur, dont je ne fus que trop assurée par la réponse du limonadier, qui ne me dissimula pas que, deux jours après mon départ, le général avait retenu l'appartement pour la marchande de modes, qu'il lui avait remis, à lui-même, l'épître dont je l'avais chargé, et que le général lui avait dit qu'il était trop occupé pour me répondre. Il paraît qu'il a eu constamment de grandes occupations, car, depuis ce moment, je n'ai plus reçu un mot de lui. J'ai seulement appris, qu'oublieux des égards qu'il devait à son rang et à l'habit qu'il portait, il avait fait divorcer la marchande de modes et l'avait ensuite épousée à Évreux même, où elle n'était que trop con-

nue. En sorte qu'aujourd'hui, sous le nom de baronne de L., elle étale son impudence et son ineptie. Du côté de la naissance, madame vaut, dit-on, monsieur qui néanmoins a plus qu'oublié le chapitre des convenances, qu'au surplus il n'a peut-être même jamais dû apprendre (1).

Il me fut absolument impossible d'avoir aucun doute sur mon infortune et je me promis de me venger. R. renouvela ses persécutions, car j'avoue franchement que j'aurais peut-être fini par lui céder, et j'étais partie, pour me rendre entièrement dans l'intention de l'accueillir un peu moins mal qu'à l'ordinaire, lorsque le financier C. d'Évreux se présenta à mes regards, au moment où j'allais entrer dans la salle. Cette rencontre inattendue me fit croire, de suite, que le destin m'adressait un vengeur. Il m'offrit la main pour monter au foyer, je l'acceptai sans hésiter. Il ne perdit pas de temps en protestations d'amour et quatre billets de banque de mille francs chacun, qu'il me glissa dans la main, me déterminèrent à accepter la proposition de partager mon logement pendant son séjour à Lisieux (2).

(1) Mlle Aglaé veut colorer sa conduite en cette circonstance et laisser croire que l'histoire d'un général L. est de pure invention de sa part et peut-être le fruit de sa jalousie. (*Note de P. de Ch.*)

L'annotateur fait là une remarque pour le moins bizarre et malicieusement propre à attirer l'attention, car l'histoire est des plus authentiques si nous en croyons un autre mémorialiste, l'adjudant général Jean Landrieux, chef d'état-major de la cavalerie de l'Armée d'Italie sous Bonaparte et chef du Bureau secret de cette armée.

(2) La prodigalité du financier C... ne m'étonne nullement. J'ai connu un de ces nouveaux enrichis qui, pour parvenir à son but, près d'une femme dite « à partie » et nullement

Nous entrâmes au foyer et je me conduisis de manière à faire connaître à mes camarades et à quelques soupirants de la ville, que le Turcaret normand avait trouvé le chemin de mon cœur. Il passa huit jours entiers avec moi et le neuvième, sortit sous un léger prétexte. Une heure après, on m'apporte de sa part un poulet conçu en ces termes, à coup sûr, humiliants pour moi, que, par ma conduite je n'avais que trop mérités:

« Aglaé, vous m'avez plu, j'étais décidé à vous connaître. Mon caprice est passé; je vous ai bien payée; je ne vous dois rien. Bonjour, ma petite. Je vous souhaite beaucoup de profit dans votre commerce. »

Combien je me trouvai avilie à mes propres yeux après la lecture de ce billet. Je l'avais mérité, je ne pouvais me plaindre.

J'avais fait le premier pas... et loin de me faire aucune réflexion sur ma conduite, je me décidai à bannir toute honte et à n'écouter que mon intérêt et ma fantaisie.

difficile lui envoya pour étrennes, cinquante bonbons enveloppés chacun dans un billet de cinq cents francs. La princesse de Cythère qui connaissait le pèlerin de réputation lui avait opposé une résistance que n'éprouvèrent jamais ceux qui lui offraient vingt-quatre francs. L. G., ex-directeur des Droits Réunis à P..., ne démentira sûrement pas cette anecdote. (*Note de P. de Ch.*)

CHAPITRE XL

DANS L'ENGRENAGE

Aussitôt le départ de C., divers habitants de Lisieux se mirent sur les rangs et me firent la cour. Avant de fixer mon choix, je voulus, non étudier le moral des soupirants, mais plutôt connaître leur caractère, surtout le parti que j'en pourrai tirer. Je ne me décidai donc, en conséquence, qu'après avoir pris les renseignements les plus précis, sur les ressources que la fortune ou la générosité de chaque soupirant pouvait m'offrir. Les perruquiers, garçons de théâtre, ouvreuses et habilleuses ne vous laissent sur ce point rien à désirer. Si donc je donnai la préférence à celui que je désignerai par A., il le dut uniquement au récit qu'on me fit de sa conduite avec la première danseuse d'un ballet pantomime qui, l'année précédente, avait passé trois semaines à Lisieux.

Je me fis un peu prier, pour la forme, et finis par accepter le rendez-vous qu'il me proposa. Mais quelle différence entre A et C., le financier d'Évreux. Je ne pus obtenir de ce manufacturier que le simple

remboursement de mes dépenses, qu'il fixa lui-même à tant par mois. Une pareille manière d'agir ne pouvait entrer dans mes vues. Je fis part de mes plaintes à ma camarade F. que, quatre mois auparavant, je méprisais et ne voyais qu'au théâtre, mais la conformité de conduite nous avait rapprochées et, depuis mon aventure avec C., nous étions devenues inséparables. Elle m'offrit ses services, à condition que je lui serai utile à mon tour; de sorte que nous devînmes entremetteuses l'une pour l'autre. Mon appartement servait de « rendez-vous à la dame F. qui, de son côté, me prêtait sa chambre pour recevoir les suppléants que je croyais devoir donner à A., et le pauvre homme en avait autant de fois que j'en trouvais l'occasion.

Je fais franchement l'aveu de mes fautes et je dois, en conséquence, déclarer que non seulement l'intérêt me déterminait, mais même que je satisfaisais mes goûts et mes caprices. En un mot, lorsqu'à Pâques je partis de Lisieux pour me rendre à Paris, je puis dire que j'avais fait partager mes faveurs à plus de vingt individus. Aussi passait-il en proverbe de dire en cette ville, lorsqu'on voulait parler de quelqu'un dont la moralité était plus que suspecte : « Elle est sage comme Aglaé. »

Quant à mes succès au théâtre, ils furent les mêmes qu'à Évreux, où je me donnai bien garde de séjourner, lorsqu'en mai 1800, j'y repassai pour me rendre à Paris, et je ne m'informai même point du général L. et de sa « respectable » moitié qui fut, sans qu'elle s'en doute, la cause de la vie scandaleuse que j'ai menée, pendant les quatre mois de mon engagement à Lisieux, où, à coup sûr, mon nom n'est point en

odeur de sainteté, sous aucun rapport, chez mes nombreuses connaissances dont je me suis certainement attiré la haine et le mépris.

Puisse le repentir sincère que j'en éprouve aujourd'hui, me mériter un pardon que j'implore de bon cœur!

Jeunes personnes qui lirez ces *Mémoires*, ne perdez jamais de vue que l'estime de soi-même est un bien précieux dont on ne doit, dans aucune circonstance, se dépouiller. Ce n'est qu'en ne s'écartant jamais des principes de l'honneur et de la délicatesse que l'on peut espérer conserver ce trésor; car il est impossible de s'estimer quand une fois l'on s'est dégradée à ses propres yeux.

Si je n'avais été séduite par les propos de mon camarade R. qui me faisait sans cesse entendre qu'il m'épouserait, je n'eusse pas prêté l'oreille aux éloges dont il m'accablait journellement et, loin d'avoir l'air d'en être flattée, je l'aurais éconduit; mais mon amour-propre était trop agréablement chatouillé pour que je ne prisse pas du plaisir à l'entendre; et voilà où m'a conduite une ridicule vanité.

Si j'avais eu plus d'expérience, j'aurais su que très rarement, un homme prend pour épouse la femme qui lui a cédé. On veut beaucoup de complaisance dans sa maîtresse, mais on exige avec raison de la réserve et de la retenue dans celle à laquelle on veut s'unir (1). Malheureusement, très souvent une jeune

(1) Quelqu'un de ma connaissance ayant fait la cour à une demoiselle, il en obtint tout, sous sa parole de l'épouser; il remplit ses engagements et ce ménage est un enfer anticipé, le mari ayant toujours présente à l'esprit la conduite à son égard de celle dont il a fait son épouse. (*Note de P. de Ch.*)



(Bibl. Nationale)

LUCIEN BONAPARTE

personne entraînée par une passion effrénée, et que quelquefois ses parents ont contrariée avec raison, suit l'impulsion de ses sens qu'elle prend pour de l'amour et finit par céder au séducteur, qui n'est pas plus tôt assuré de son triomphe, qu'il vole près d'une autre belle tendre ses filets meurtriers.

Les jeunes personnes ne sauraient être trop en garde contre les pièges de tout genre qu'on leur tend à chaque instant. Elles ne devraient jamais oublier que leurs parents sont le meilleur conseil qu'elles peuvent trouver, et qu'il leur est impossible d'avoir un guide plus sûr.

DEUXIÈME PARTIE (1)

CHAPITRE XLI

SINGULIÈRE VISITE

On me proposa divers engagements à Pâques 1800, mais le général L. m'avait tant de fois dit que Paris était le paradis des femmes, que je décidai d'essayer si ce qu'il disait était vrai. J'avais amassé une douzaine de mille francs, qui ne devaient rien à personne. Je pus donc, à mon aise, prendre un appartement garni près le Palais-Royal et *Mme Aglaé Desvergiers* s'installa au deuxième étage de la maison du parfumeur, rue de la Loi, entre la rue Neuve-des-Petits-Champs (2) et l'Opéra.

En quittant Lisieux, j'avais adopté le nom de Desvergiers (3) par complaisance pour un jeune homme

(1) Entièrement rédigée par le chevalier de Champeaux.

(2) Nom donné pendant la Révolution, à la rue de Richelieu ; l'Opéra était alors sur l'emplacement du square Louvois. (*Note de l'éditeur.*)

(3) Mlle Aglaé avait écrit aussi le nom de *de Blancmesnil*, qu'elle a effacé pour ne laisser que celui moins aristocratique de *Desvergiers*. (*Note de l'éditeur.*)

de cette ville, qui avait bien voulu se défaire, en ma faveur, d'une partie de son patrimoine dont le prix était passé en mes mains. Il y avait encore vingt mille francs à toucher sous un mois, qu'il devait m'apporter à Paris. En l'attendant « Mme Desvergiers » s'occupa du soin d'avoir « un remise » et de se montrer au spectacle (1).

Il n'y avait pas huit jours que j'étais installée dans ce logement, lorsqu'on m'annonça une visite; j'étais alors en négligé, mais quand on m'eût dit que c'était une femme d'un certain âge et qu'elle était venue en voiture, je passai rapidement un peignoir et fis introduire la visiteuse. Après les compliments d'usage, cette femme, qui me dit se nommer Mme Laperrière (2) et demeurer rue des Moulins,

(1) Les comédiens et comédiennes de province prennent tous un nom de guerre dont ils changent à volonté. De cette manière, plus d'un parmi eux est parvenu à se dérober aux recherches de la police et de ses créanciers. On a signalé à la police cet abus qui peut avoir les plus graves inconvénients, et l'on a proposé le seul remède, qui était un recensement général des acteurs et l'enregistrement de leurs engagements annuels. Il paraît, par des mémoires imprimés et répandus dans le public, que M. Beugnot, lorsqu'il était directeur général de la Police du royaume, avait adopté cette mesure sage et que vingt-deux jours après, il fit insérer dans la plus grande partie des journaux, une note anonyme en désaveu de l'arrêté qu'il prétend n'avoir pas pris et que, cependant, on annonce déposé chez un notaire. Si le rédacteur du mémoire dit vrai, que doit-on penser de M. Beugnot? (*Note de P. de Ch.*)

(2) Les femmes Lap...., rue des Moulins; D..., rue Favart F..., rue de Richelieu, et une centaine de furies de cette trempe, ne font d'autre métier que celui de prêter leur logement aux femmes qui se présentent chez elles, et de débaucher les jeunes personnes qu'elles peuvent rencontrer. Ces repaires de la prostitution nécessitent une attention spéciale de la police. (*Note de P. de Ch.*)

butte Saint-Roch, me confia qu' « un Monsieur de la plus haute distinction » avait eu occasion de me voir au Théâtre-Français, et que, comme ce « grand personnage » était de sa connaissance, il l'avait chargée de m'offrir ses services. Je remerciai cette dame plus qu'obligeante et la congédiai.

Il paraît qu'elle avait plus d'une fois éprouvé pareille réception, car elle ne se déconcerta nullement et me quitta en disant qu'elle reviendrait prendre ma réponse à sa proposition, m'engageant à y mûrement réfléchir, car j'étais effectivement jolie et « neuve » pour Paris; enfin, que malgré que ce Monsieur fût généreux et très épris de ma personne, « je ne devais pas faire la renchérie » de peur de le dégoûter. Elle sortit en m'assurant d'une entière discrétion et en m'avisant qu'elle reviendrait le surlendemain à la même heure.

Effectivement, elle revint exactement à l'heure qu'elle m'avait fixée. Je ne voulais pas la recevoir, et cependant je désirais savoir ce qu'elle pouvait bien avoir à me dire. Je me décidai donc à la faire entrer. Tout d'abord, elle me demanda mes intentions, que je lui dis être toujours les mêmes : « Madame, me répondit-elle, je n'irai pas par quatre chemin; vous plaisez au Ministre; car c'est au nom d'une « Excellence » que je vous parle. Il m'a, en conséquence, chargée de vous dire qu'il était décidé à vous faire cadeau d'un diamant de cent louis ou de pareille somme à votre volonté. Choisissez et, croyez-moi, acceptez promptement, car on ne rencontre pas tous les jours d'aussi bonne occasion... »

Il me vint sur le moment l'idée de jouer la princesse et un « pour qui me prenez-vous », fut ma

réponse, puis rapidement j'ajoutai : « Une femme comme moi manquer à ses devoirs pour cent louis! Je ne me dérange pas même pour deux cents!

— Mais c'est aussi deux cents que je vous propose, Madame. Vous viendrez chez moi en fiacre, personne dans votre hôtel n'en saura rien. Ne craignez pas de vous trouver avec « le Ministre », c'est un homme fort aimable. Il est inutile de vous recommander de ne pas lui parler de nos conventions. Vous savez, n'est-ce pas, que toute peine mérite salaire et je m'arrangerai avec lui... Quant à vous, ma chère enfant, je ne vous demanderai rien cette fois. Embrassez maman Laperrière. A ce soir, de huit à neuf. » Elle sortit.

Je fus tellement étonnée de cette conversation, que je ne répondis ni oui ni non. La curiosité me faisait naître l'envie de connaître « le Ministre » en question; les deux cents louis me tentaient également; je me déterminai donc, sans peine, à me rendre rue des Moulins et me promettai bien de ne rien négliger pour captiver Son Excellence, dont je me voyais déjà la sultane favorite. Il me semblait me voir distribuer les grâces et les faveurs, donnant des places, recevant les demandes et les cadeaux des solliciteurs. En un mot, j'étais au faîte des grandeurs et faisais les plus beaux rêves, lorsqu'une femme de chambre assez gentille me remit une lettre de la femme Laperrière. Je la décachetai en tremblant, craignant d'apprendre que tous mes projets se fussent évanouis. Je fus promptement rassurée; cette femme obligeante me demandait si je pouvais me rendre chez elle de trois heures à quatre. Son Excellence ayant fixé cette heure comme lui étant plus

commode, attendu qu'il viendrait rue des Moulins en sortant des Tuileries où il devait retourner à six heures, pour dîner chez le Premier Consul, avec qui il passerait la soirée. Je répondis affirmativement.

Il était midi, je me mis, sans tarder, à ma toilette que je fis la plus élégante possible.

CHAPITRE XLII

ENTREVUE AVEC LE MINISTRE

Je sortis à deux heures, avec mon remise, et ordonnai de venir me prendre, à sept, chez une dame de mes amies, chez laquelle je me fis conduire et où je comptais retourner après mon rendez-vous. Mme Labruyère, mon amie, était sortie; mais, j'étais assez liée avec elle pour pouvoir monter dans son appartement malgré son absence. Je l'attendis en vain et, à trois heures, j'envoyai chercher un fiacre pour me conduire chez Laperrière.

J'avais étudié mon rôle et fabriqué une fable magnifique pour débiter à Son Excellence, qui n'arriva qu'à quatre heures. Je le reconnus aussitôt, car les portraits d'un certain nombre des puissants du jour ornaient mon appartement. Je crus donc devoir lui dire, sans hésiter, combien j'étais flattée de me rencontrer avec L. B. (1).

(1) L'auteur ne met, comme on sait, que les initiales des personnes dont elle parle. Il est ici question de Lucien Bonaparte. On donnera donc, dorénavant, le nom en toutes lettres. (*Note de l'éditeur.*)

« Je suis ici incognito, Madame, me répondit le Ministre. Aussi, ce n'est pas moi. »

Il me demanda alors qui j'étais, donc je lui dis, avec aplomb que j'étais la fille d'un grand seigneur sorti de France par suite de la Révolution, etc., etc. Il eut l'air de me croire et me témoigna beaucoup d'intérêt. Nous passâmes plus d'une heure ensemble, et il me demanda mon adresse que je ne crus pas devoir lui refuser. Il me recommanda particulièrement de n'en rien dire à Laperrière et me donna une très jolie bague avec un diamant, à titre de cadeau pour moi.

A peine fut-il sorti, que Laperrière entra brusquement, me retourna en tous sens, pour connaître le résultat de notre entretien. Je me donnai bien garde de le lui dire. Elle me remit alors cent quatre-vingt-dix pièces de vingt francs et garda le surplus, sous le prétexte que Son Excellence ne lui avait rien donné. Le cadeau que j'avais reçu valant trois fois plus que le montant de la retenue exercée sur moi, nous nous séparâmes en conséquence, assez satisfaites l'une de l'autre.

Je retournai chez mon amie, qui ne rentra qu'un quart d'heure après moi, et me demanda si j'étais contente de ma journée. Elle accompagna cette question d'un sourire malin, qui m'aurait déconcertée six mois auparavant, mais qui ne me fit pas même rougir et je lui répondis affirmativement.

« Je le crois, dit-elle, Lucien Bonaparte est plus généreux que son beau-frère Murat. Mais il faut profiter du moment, car il est bien changeant. »

Je fus, malgré moi, presque démontée d'une pareille réflexion et fus sur le point de ne savoir quoi dire.

Labruyère, elle-même, me tira d'embarras par cette phrase plus que significative :

« Je sais tout, j'ai tout vu ; j'étais chez Laperrière; aussi ne vous gênez pas avec moi Combien vous a-t-il donné? »

Voyant que mon amie était au courant, je ne fis plus de difficulté pour lui dire ce qui s'était passé entre Son Excellence, Laperrière et moi et je lui demandai, à mon tour, comment elle avait été instruite de mon rendez-vous.

« Rien de plus simple, dit-elle, je devais être rue des Moulins, de une heure à deux, avec Murat, le beau-frère de Lucien Bonaparte. J'y étais donc, lorsque vous êtes venue chez moi et il m'a fallu le temps de faire ma toilette. Placés dans une pièce voisine de celle où l'on vous fit entrer, nous causions très tranquillement, lorsque Murat crut entendre la voix de son beau-frère. Nous prêtâmes l'oreille, et je reconnus de suite le son de la vôtre. Votre conversation n'était pas encore terminée, lorsque Murat me quitta. Je passai de suite dans le *vestiaire* (1) et lorsque j'entendis arriver le fiacre que vous aviez envoyé chercher, je me plaçai derrière le rideau d'une croisée, afin de m'assurer si mes oreilles ne m'avaient point trompée, et si c'était bien Mme Desvergiers que j'avais entendue. Mes yeux m'en confirmèrent la certitude que je croyais avoir acquise. J'achevai

(1) Le mot *vestiaire* indique assez l'usage de cette pièce. C'est là que se rendent en négligé les femmes, non point qu'elles aient encore conservé quelque retenue (car il est impossible d'en supposer à qui fréquente de pareilles maisons), mais celles qui craignent d'être reconnues ou soupçonnées. Elles y font toilette en attendant le chaland. (*Note de P. de Ch.*)

de m'habiller et je rentrai chez moi, ne songeant pas à vous y trouver; mais bien décidée à vous aller voir demain, pour vous féliciter sur votre bonne fortune. »

Labruyère me mit parfaitement à l'aise par cette confidence et, dès ce moment, nous devînmes inséparables; je savais très bien qu'elle était entretenue par le fournisseur W., mais je la croyais honnête (1), et étais très éloignée de supposer qu'elle avait des intrigues. Je lui témoignai mon étonnement, elle partit d'un éclat de rire, m'appela « bégueule, ne connaissant pas le monde et manquant d'usages ». Elle m'offrit ses conseils, flatta ma vanité et obtint facilement ma parole de me laisser guider par ses avis que je n'ai malheureusement, que trop suivis, car j'ai foulé aux pieds tout sentiment d'honneur et de délicatesse.

(1) Quel infâme abus des mots ! Les messalines appellent « honnêtes » celles qui ne ruinent qu'un seul homme à la fois ! (*Note de P. de Ch.*)

CHAPITRE XLIII

DANS L'ANTICHAMBRE DU MINISTRE

Je quittai Labruyère après le spectacle où nous nous étions rendues toutes les deux. Murat s'y trouvait et il ne me fut pas difficile de m'apercevoir que j'étais l'objet de son attention. En rentrant chez moi, j'étais absolument déterminée à ne vivre que d'intrigues, me promettant bien de rompre avec Duverger s'il voulait s'opposer à la conduite que j'étais décidée à tenir, car le rôle de femme intrigante (1) m'avait séduite et j'avais pris à cet égard un parti irrévocable.

Je croyais, le lendemain, recevoir la visite de

(1) Mlle Aglaé n'est pas la seule qui ait eu l'honneur de recevoir des rendez-vous *par ordonnances* et, sans compter le plus mince chef de la Douane, qui souvent abuse de la boîte aux lettres portée par les malheureux employés, pour faire circuler sa correspondance particulière ; sans parler du célèbre La B... et le Li... qui ont, plus d'une fois, fait brûler le pavé à des ordonnances pour porter des rendez-vous à des mouchards, à des catins, combien n'a-t-on pas vu de braves soldats courir les rues ayant à la main des lettres, non seulement insignifiantes, mais souvent même avilissantes, pour celui qui les avait écrites ! (*Notes de P. de Ch.*)

Murat ou celle de son beau-frère Lucien Bonaparte, mais je n'entendis parler ni de l'un ni de l'autre. Je passai une partie de la journée chez Labruyère qui ne put rien m'apprendre; elle se chargea de me produire chez la de la F., en un mot dans toutes les bonnes maisons, sans oublier l'actrice B., la fameuse partie de la Du... et autres lieux aussi dangereux. Nous nous promîmes de bien employer notre temps et nous nous séparâmes de plus en plus enchantées l'une de l'autre.

Le lendemain, sur les dix heures du matin, une ordonnance m'apporta une invitation officielle (1) pour me rendre le soir même, de huit à neuf heures, au ministère de Lucien. Je fus au comble de mes vœux. Je fis pour cela la toilette la plus recherchée, et ne manquai pas de me trouver à l'heure dite chez Son Excellence, dans le salon de laquelle je trouvai des législateurs de toutes façons. L'huissier m'inscrivit et m'offrit un fauteuil en disant que je passerai à mon tour, mais que

(1) P..., ex-premier commis des Affaires étrangères, soupçonnant la fidélité de Mlle R..., qu'il avait épousée deux ans auparavant, voulait s'assurer par lui-même si les rapports qui lui avaient été faits étaient exacts. Il se rendit un jour chez la Del..., aujourd'hui connue sous le nom de la F.., et demanda une femme à peu près ressemblante à la sienne; on lui répondit qu'on lui procurerait une bourgeoise, mais qu'elle ne marchait pas pour moins de trente louis, P.... n'hésita pas, il prit jour pour le lendemain et on lui amena sa femme, qui feignant un grand courroux, lui dit qu'elle n'était venue que pour avoir la preuve de l'inconduite de son mari, P... ne fut pas dupe, une séparation de corps et de biens s'ensuivit. Ainsi, moyennant trente louis, le pauvre époux acquit la preuve de son déshonneur. (*Note de P. de Ch.*)

MM. les députés devaient passer avant moi. J'attendis donc patiemment l'instant de mon introduction. Quoique tout entière occupée de l'audience que j'avais obtenue, sans la solliciter, je ne pus m'empêcher de prêter l'oreille à une conversation singulière qui m'a frappée au point que je me la rappelle encore et crois bien que je ne l'oublierai jamais.

Deux députés que je désignerai par R. (1) et B., mais on les reconnaîtra facilement, qui n'avaient, suivant toute apparence, pas voté la veille dans le même sens, tenaient entre eux un tel dialogue que, dans la crainte de l'affaiblir, je vais reproduire littéralement, car je me suis empressée de le transcrire aussitôt, rentrée chez moi.

R. — Pourquoi donc, mon cher collègue, avez-vous voté hier comme vous l'avez fait?

B. — C'était mon opinion et je ne puis voter contre ma conscience.

R. — Il est fort,celui-là, par exemple. Moi, je ne puis être de votre avis.

B. — Ce que je dis est cependant très clair et n'a pas besoin de commentaire.

R. — Nous ne sommes pas tout à fait d'accord, et franchement le contraire m'étonnerait.

B. — C'est possible, et, dans ce cas, vous aurez lieu d'être plus d'une fois étonné.

R. — Pourquoi donc?

B. — C'est qu'il paraît que nous ne serons pas souvent du même avis.

R. — Il me semble cependant qu'hier nous eussions

(1) La dénomination est modeste. (*Note de P. de Ch.*)

dû avoir la même opinion, car la matière a été plus qu'éclairée. Le Premier Consul nous a d'ailleurs suffisamment fait connaître qu'il voulait qu'on vote la mesure proposée.

B. — Je sais tout cela; mais, comme vous l'avez vu, je n'en ai pas moins émis une opinion contraire à celle du Gouvernement.

R. — Quelle raison pouviez-vous avoir?

B. — Des raisons majeures.

R. — Je n'en doute pas; mais encore, quelles sont-elles?

B. — Elles sont péremptoires. Je conviens avec vous qu'on a très élégamment développé les motifs du projet qui nous a été soumis. Je dirai même, si vous le voulez, que les orateurs du Gouvernement ont très bien gagné leur argent et que leurs affidés ont mérité les récompenses qui leur ont été promises. Vous ne pouvez, cependant, nier que la proposition aurait pu être amendée, car elle tend au despotisme consulaire.

R. — Vous pouvez avoir raison; mais il y a huit jours que vous avez appuyé une proposition, à coup sûr bien plus despotique que celle dont vous vous plaignez.

B. — Il est vrai; je devais, alors, agir ainsi. Mais, hier, c'était différent.

R. — Et pourquoi donc?

B. — Je vais vous parler franchement, car il faut agir franchement en tout. J'avais promis à T., l'orateur banal du Gouvernement, d'approuver, d'appuyer le projet de loi tout vicieux qu'il me parût. Il s'était engagé à me faire donner la préfecture que je sollicitais. Il en a disposé en faveur de l'ex-con-

ventionnel J. de B. (1). J'avais cependant rempli mes engagements. Maintenant, je suis décidé à toujours voter contre le Gouvernement. Il sait que j'ai quelque influence, il finira par me craindre et j'aurai une préfecture, et, si je suis de son avis, comme il (2) a des limiers plus qu'il ne lui en faut, je l'obtiendrai bien.

R. — Ah! je vous comprends maintenant et je ferai comme vous.

L'huissier du cabinet appela B. et la conversation fut brusquement interrompue (3).

(1) Jean de Bry.

(2) L'orateur du Gouvernement.

(3) Heureusement R... et B..., ne sont plus députés, les Cent jours ont été le terme de leur coupable carrière politique. (*Note de P. de Ch.*)

personne entraînée par une passion effrénée, et que quelquefois ses parents ont contrariée avec raison, suit l'impulsion de ses sens qu'elle prend pour de l'amour et finit par céder au séducteur, qui n'est pas plus tôt assuré de son triomphe, qu'il vole près d'une autre belle tendre ses filets meurtriers.

Les jeunes personnes ne sauraient être trop en garde contre les pièges de tout genre qu'on leur tend à chaque instant. Elles ne devraient jamais oublier que leurs parents sont le meilleur conseil qu'elles peuvent trouver, et qu'il leur est impossible d'avoir un guide plus sûr.

DEUXIÈME PARTIE (1)

CHAPITRE XLI

SINGULIÈRE VISITE

On me proposa divers engagements à Pâques 1800, mais le général L. m'avait tant de fois dit que Paris était le paradis des femmes, que je décidai d'essayer si ce qu'il disait était vrai. J'avais amassé une douzaine de mille francs, qui ne devaient rien à personne. Je pus donc, à mon aise, prendre un appartement garni près le Palais-Royal et *Mme Aglaé Desvergiers* s'installa au deuxième étage de la maison du parfumeur, rue de la Loi, entre la rue Neuve-des-Petits-Champs (2) et l'Opéra.

En quittant Lisieux, j'avais adopté le nom de Desvergiers (3) par complaisance pour un jeune homme

(1) Entièrement rédigée par le chevalier de Champeaux.

(2) Nom donné pendant la Révolution, à la rue de Richelieu ; l'Opéra était alors sur l'emplacement du square Louvois. (*Note de l'éditeur.*)

(3) Mlle Aglaé avait écrit aussi le nom de *de Blancmesnil*, qu'elle a effacé pour ne laisser que celui moins aristocratique de *Desvergiers*. (*Note de l'éditeur.*)

de cette ville, qui avait bien voulu se défaire, en ma faveur, d'une partie de son patrimoine dont le prix était passé en mes mains. Il y avait encore vingt mille francs à toucher sous un mois, qu'il devait m'apporter à Paris. En l'attendant « Mme Desvergiers » s'occupa du soin d'avoir « un remise » et de se montrer au spectacle (1).

Il n'y avait pas huit jours que j'étais installée dans ce logement, lorsqu'on m'annonça une visite; j'étais alors en négligé, mais quand on m'eût dit que c'était une femme d'un certain âge et qu'elle était venue en voiture, je passai rapidement un peignoir et fis introduire la visiteuse. Après les compliments d'usage, cette femme, qui me dit se nommer Mme Laperrière (2) et demeurer rue des Moulins,

(1) Les comédiens et comédiennes de province prennent tous un nom de guerre dont ils changent à volonté. De cette manière, plus d'un parmi eux est parvenu à se dérober aux recherches de la police et de ses créanciers. On a signalé à la police cet abus qui peut avoir les plus graves inconvénients, et l'on a proposé le seul remède, qui était un recensement général des acteurs et l'enregistrement de leurs engagements annuels. Il paraît, par des mémoires imprimés et répandus dans le public, que M. Beugnot, lorsqu'il était directeur général de la Police du royaume, avait adopté cette mesure sage et que vingt-deux jours après, il fit insérer dans la plus grande partie des journaux, une note anonyme en désaveu de l'arrêté qu'il prétend n'avoir pas pris et que, cependant, on annonce déposé chez un notaire. Si le rédacteur du mémoire dit vrai, que doit-on penser de M. Beugnot ? (*Note de P. de Ch.*)

(2) Les femmes Lap...., rue des Moulins ; D..., rue Favart F..., rue de Richelieu, et une centaine de furies de cette trempe, ne font d'autre métier que celui de prêter leur logement aux femmes qui se présentent chez elles, et de débaucher les jeunes personnes qu'elles peuvent rencontrer. Ces repaires de la prostitution nécessitent une attention spéciale de la police. (*Note de P. de Ch.*)

butte Saint-Roch, me confia qu' « un Monsieur de la plus haute distinction » avait eu occasion de me voir au Théâtre-Français, et que, comme ce « grand personnage » était de sa connaissance, il l'avait chargée de m'offrir ses services. Je remerciai cette dame plus qu'obligeante et la congédiai.

Il paraît qu'elle avait plus d'une fois éprouvé pareille réception, car elle ne se déconcerta nullement et me quitta en disant qu'elle reviendrait prendre ma réponse à sa proposition, m'engageant à y mûrement réfléchir, car j'étais effectivement jolie et « neuve » pour Paris; enfin, que malgré que ce Monsieur fût généreux et très épris de ma personne, « je ne devais pas faire la renchérie » de peur de le dégoûter. Elle sortit en m'assurant d'une entière discrétion et en m'avisant qu'elle reviendrait le surlendemain à la même heure.

Effectivement, elle revint exactement à l'heure qu'elle m'avait fixée. Je ne voulais pas la recevoir, et cependant je désirais savoir ce qu'elle pouvait bien avoir à me dire. Je me décidai donc à la faire entrer. Tout d'abord, elle me demanda mes intentions, que je lui dis être toujours les mêmes : « Madame, me répondit-elle, je n'irai pas par quatre chemin; vous plaisez au Ministre; car c'est au nom d'une « Excellence » que je vous parle. Il m'a, en conséquence, chargée de vous dire qu'il était décidé à vous faire cadeau d'un diamant de cent louis ou de pareille somme à votre volonté. Choisissez et, croyez-moi, acceptez promptement, car on ne rencontre pas tous les jours d'aussi bonne occasion... »

Il me vint sur le moment l'idée de jouer la princesse et un « pour qui me prenez-vous », fut ma

réponse, puis rapidement j'ajoutai : « Une femme comme moi manquer à ses devoirs pour cent louis! Je ne me dérange pas même pour deux cents!

— Mais c'est aussi deux cents que je vous propose, Madame. Vous viendrez chez moi en fiacre, personne dans votre hôtel n'en saura rien. Ne craignez pas de vous trouver avec « le Ministre », c'est un homme fort aimable. Il est inutile de vous recommander de ne pas lui parler de nos conventions. Vous savez, n'est-ce pas, que toute peine mérite salaire et je m'arrangerai avec lui... Quant à vous, ma chère enfant, je ne vous demanderai rien cette fois. Embrassez maman Laperrière. A ce soir,de huit à neuf. » Elle sortit.

Je fus tellement étonnée de cette conversation, que je ne répondis ni oui ni non. La curiosité me faisait naître l'envie de connaître « le Ministre » en question; les deux cents louis me tentaient également; je me déterminai donc, sans peine, à me rendre rue des Moulins et me promettai bien de ne rien négliger pour captiver Son Excellence, dont je me voyais déjà la sultane favorite. Il me semblait me voir distribuer les grâces et les faveurs, donnant des places, recevant les demandes et les cadeaux des solliciteurs. En un mot, j'étais au faîte des grandeurs et faisais les plus beaux rêves, lorsqu'une femme de chambre assez gentille me remit une lettre de la femme Laperrière. Je la décachetai en tremblant, craignant d'apprendre que tous mes projets se fussent évanouis. Je fus promptement rassurée; cette femme obligeante me demandait si je pouvais me rendre chez elle de trois heures à quatre. Son Excellence ayant fixé cette heure comme lui étant plus

commode, attendu qu'il viendrait rue des Moulins en sortant des Tuileries où il devait retourner à six heures, pour dîner chez le Premier Consul, avec qui il passerait la soirée. Je répondis affirmativement.

Il était midi, je me mis, sans tarder, à ma toilette que je fis la plus élégante possible.

CHAPITRE XLII

ENTREVUE AVEC LE MINISTRE

Je sortis à deux heures, avec mon remise, et ordonnai de venir me prendre, à sept, chez une dame de mes amies, chez laquelle je me fis conduire et où je comptais retourner après mon rendez-vous. Mme Labruyère, mon amie, était sortie; mais, j'étais assez liée avec elle pour pouvoir monter dans son appartement malgré son absence. Je l'attendis en vain et, à trois heures, j'envoyai chercher un fiacre pour me conduire chez Laperrière.

J'avais étudié mon rôle et fabriqué une fable magnifique pour débiter à Son Excellence, qui n'arriva qu'à quatre heures. Je le reconnus aussitôt, car les portraits d'un certain nombre des puissants du jour ornaient mon appartement. Je crus donc devoir lui dire, sans hésiter, combien j'étais flattée de me rencontrer avec L. B. (1).

(1) L'auteur ne met, comme on sait, que les initiales des personnes dont elle parle. Il est ici question de Lucien Bonaparte. On donnera donc, dorénavant, le nom en toutes lettres. (*Note de l'éditeur.*)

« Je suis ici incognito, Madame, me répondit le Ministre. Aussi, ce n'est pas moi. »

Il me demanda alors qui j'étais, donc je lui dis, avec aplomb que j'étais la fille d'un grand seigneur sorti de France par suite de la Révolution, etc., etc. Il eut l'air de me croire et me témoigna beaucoup d'intérêt. Nous passâmes plus d'une heure ensemble, et il me demanda mon adresse que je ne crus pas devoir lui refuser. Il me recommanda particulièrement de n'en rien dire à Laperrière et me donna une très jolie bague avec un diamant, à titre de cadeau pour moi.

A peine fut-il sorti, que Laperrière entra brusquement, me retourna en tous sens, pour connaître le résultat de notre entretien. Je me donnai bien garde de le lui dire. Elle me remit alors cent quatre-vingt-dix pièces de vingt francs et garda le surplus, sous le prétexte que Son Excellence ne lui avait rien donné. Le cadeau que j'avais reçu valant trois fois plus que le montant de la retenue exercée sur moi, nous nous séparâmes en conséquence, assez satisfaites l'une de l'autre.

Je retournai chez mon amie, qui ne rentra qu'un quart d'heure après moi, et me demanda si j'étais contente de ma journée. Elle accompagna cette question d'un sourire malin, qui m'aurait déconcertée six mois auparavant, mais qui ne me fit pas même rougir et je lui répondis affirmativement.

« Je le crois, dit-elle, Lucien Bonaparte est plus généreux que son beau-frère Murat. Mais il faut profiter du moment, car il est bien changeant. »

Je fus,malgré moi, presque démontée d'une pareille réflexion et fus sur le point de ne savoir quoi dire.

Labruyère, elle-même, me tira d'embarras par cette phrase plus que significative :

« Je sais tout, j'ai tout vu ; j'étais chez Laperrière; aussi ne vous gênez pas avec moi Combien vous a-t-il donné? »

Voyant que mon amie était au courant, je ne fis plus de difficulté pour lui dire ce qui s'était passé entre Son Excellence, Laperrière et moi et je lui demandai, à mon tour, comment elle avait été instruite de mon rendez-vous.

« Rien de plus simple, dit-elle, je devais être rue des Moulins, de une heure à deux, avec Murat, le beau-frère de Lucien Bonaparte. J'y étais donc, lorsque vous êtes venue chez moi et il m'a fallu le temps de faire ma toilette. Placés dans une pièce voisine de celle où l'on vous fit entrer, nous causions très tranquillement, lorsque Murat crut entendre la voix de son beau-frère. Nous prêtâmes l'oreille, et je reconnus de suite le son de la vôtre. Votre conversation n'était pas encore terminée, lorsque Murat me quitta. Je passai de suite dans le *vestiaire* (1) et lorsque j'entendis arriver le fiacre que vous aviez envoyé chercher, je me plaçai derrière le rideau d'une croisée, afin de m'assurer si mes oreilles ne m'avaient point trompée, et si c'était bien Mme Desvergiers que j'avais entendue. Mes yeux m'en confirmèrent la certitude que je croyais avoir acquise. J'achevai

(1) Le mot *vestiaire* indique assez l'usage de cette pièce. C'est là que se rendent en négligé les femmes, non point qu'elles aient encore conservé quelque retenue (car il est impossible d'en supposer à qui fréquente de pareilles maisons), mais celles qui craignent d'être reconnues ou soupçonnées. Elles y font toilette en attendant le chaland. (*Note de P. de Ch.*)

de m'habiller et je rentrai chez moi, ne songeant pas à vous y trouver; mais bien décidée à vous aller voir demain, pour vous féliciter sur votre bonne fortune. »

Labruyère me mit parfaitement à l'aise par cette confidence et, dès ce moment, nous devînmes inséparables; je savais très bien qu'elle était entretenue par le fournisseur W., mais je la croyais honnête (1), et étais très éloignée de supposer qu'elle avait des intrigues. Je lui témoignai mon étonnement, elle partit d'un éclat de rire, m'appela « bégueule, ne connaissant pas le monde et manquant d'usages ». Elle m'offrit ses conseils, flatta ma vanité et obtint facilement ma parole de me laisser guider par ses avis que je n'ai malheureusement, que trop suivis, car j'ai foulé aux pieds tout sentiment d'honneur et de délicatesse.

(1) Quel infâme abus des mots ! Les messalines appellent « honnêtes » celles qui ne ruinent qu'un seul homme à la fois ! (*Note de P. de Ch.*)

CHAPITRE XLIII

DANS L'ANTICHAMBRE DU MINISTRE

Je quittai Labruyère après le spectacle où nous nous étions rendues toutes les deux. Murat s'y trouvait et il ne me fut pas difficile de m'apercevoir que j'étais l'objet de son attention. En rentrant chez moi, j'étais absolument déterminée à ne vivre que d'intrigues, me promettant bien de rompre avec Duverger s'il voulait s'opposer à la conduite que j'étais décidée à tenir, car le rôle de femme intrigante (1) m'avait séduite et j'avais pris à cet égard un parti irrévocable.

Je croyais, le lendemain, recevoir la visite de

(1) Mlle Aglaé n'est pas la seule qui ait eu l'honneur de recevoir des rendez-vous *par ordonnances* et, sans compter le plus mince chef de la Douane, qui souvent abuse de la boite aux lettres portée par les malheureux employés, pour faire circuler sa correspondance particulière ; sans parler du célèbre La B... et le Li... qui ont, plus d'une fois, fait brûler le pavé à des ordonnances pour porter des rendez-vous à des mouchards, à des catins, combien n'a-t-on pas vu de braves soldats courir les rues ayant à la main des ettres, non seulement insignifiantes, mais souvent même avilissantes, pour celui qui les avait écrites ! (*Notes de P. de Ch.*)

Murat ou celle de son beau-frère Lucien Bonaparte, mais je n'entendis parler ni de l'un ni de l'autre. Je passai une partie de la journée chez Labruyère qui ne put rien m'apprendre; elle se chargea de me produire chez la de la F., en un mot dans toutes les bonnes maisons, sans oublier l'actrice B., la fameuse partie de la Du... et autres lieux aussi dangereux. Nous nous promîmes de bien employer notre temps et nous nous séparâmes de plus en plus enchantées l'une de l'autre.

Le lendemain, sur les dix heures du matin, une ordonnance m'apporta une invitation officielle (1) pour me rendre le soir même, de huit à neuf heures, au ministère de Lucien. Je fus au comble de mes vœux. Je fis pour cela la toilette la plus recherchée, et ne manquai pas de me trouver à l'heure dite chez Son Excellence, dans le salon de laquelle je trouvai des législateurs de toutes façons. L'huissier m'inscrivit et m'offrit un fauteuil en disant que je passerai à mon tour, mais que

(1) P..., ex-premier commis des Affaires étrangères, soupçonnant la fidélité de Mlle R..., qu'il avait épousée deux ans auparavant, voulait s'assurer par lui-même si les rapports qui lui avaient été faits étaient exacts. Il se rendit un jour chez la Del..., aujourd'hui connue sous le nom de la F.., et demanda une femme à peu près ressemblante à la sienne; on lui répondit qu'on lui procurerait une bourgeoise, mais qu'elle ne marchait pas pour moins de trente louis, P.... n'hésita pas, il prit jour pour le lendemain et on lui amena sa femme, qui feignant un grand courroux, lui dit qu'elle n'était venue que pour avoir la preuve de l'inconduite de son mari, P... ne fut pas dupe, une séparation de corps et de biens s'ensuivit. Ainsi, moyennant trente louis, le pauvre époux acquit la preuve de son déshonneur. (*Note de P. de Ch.*)

MM. les députés devaient passer avant moi. J'attendis donc patiemment l'instant de mon introduction. Quoique tout entière occupée de l'audience que j'avais obtenue, sans la solliciter, je ne pus m'empêcher de prêter l'oreille à une conversation singulière qui m'a frappée au point que je me la rappelle encore et crois bien que je ne l'oublierai jamais.

Deux députés que je désignerai par R. (1) et B., mais on les reconnaîtra facilement, qui n'avaient, suivant toute apparence, pas voté la veille dans le même sens, tenaient entre eux un tel dialogue que, dans la crainte de l'affaiblir, je vais reproduire littéralement, car je me suis empressée de le transcrire aussitôt, rentrée chez moi.

R. — Pourquoi donc, mon cher collègue, avez-vous voté hier comme vous l'avez fait?

B. — C'était mon opinion et je ne puis voter contre ma conscience.

R. — Il est fort,celui-là, par exemple. Moi, je ne puis être de votre avis.

B. — Ce que je dis est cependant très clair et n'a pas besoin de commentaire.

R. — Nous ne sommes pas tout à fait d'accord, et franchement le contraire m'étonnerait.

B. — C'est possible, et, dans ce cas, vous aurez lieu d'être plus d'une fois étonné.

R. — Pourquoi donc?

B. — C'est qu'il paraît que nous ne serons pas souvent du même avis.

R. — Il me semble cependant qu'hier nous eussions

(1) La dénomination est modeste. (*Note de P. de Ch.*)

dû avoir la même opinion, car la matière a été plus qu'éclairée. Le Premier Consul nous a d'ailleurs suffisamment fait connaître qu'il voulait qu'on vote la mesure proposée.

B. — Je sais tout cela; mais, comme vous l'avez vu, je n'en ai pas moins émis une opinion contraire à celle du Gouvernement.

R. — Quelle raison pouviez-vous avoir?

B. — Des raisons majeures.

R. — Je n'en doute pas; mais encore, quelles sont-elles?

B. — Elles sont péremptoires. Je conviens avec vous qu'on a très élégamment développé les motifs du projet qui nous a été soumis. Je dirai même, si vous le voulez, que les orateurs du Gouvernement ont très bien gagné leur argent et que leurs affidés ont mérité les récompenses qui leur ont été promises. Vous ne pouvez, cependant, nier que la proposition aurait pu être amendée, car elle tend au despotisme consulaire.

R. — Vous pouvez avoir raison; mais il y a huit jours que vous avez appuyé une proposition, à coup sûr bien plus despotique que celle dont vous vous plaignez.

B. — Il est vrai; je devais, alors, agir ainsi. Mais, hier, c'était différent.

R. — Et pourquoi donc?

B. — Je vais vous parler franchement, car il faut agir franchement en tout. J'avais promis à T., l'orateur banal du Gouvernement, d'approuver, d'appuyer le projet de loi tout vicieux qu'il me parût. Il s'était engagé à me faire donner la préfecture que je sollicitais. Il en a disposé en faveur de l'ex-con-

ventionnel J. de B. (1). J'avais cependant rempli mes engagements. Maintenant, je suis décidé à toujours voter contre le Gouvernement. Il sait que j'ai quelque influence, il finira par me craindre et j'aurai une préfecture, et, si je suis de son avis, comme il (2) a des limiers plus qu'il ne lui en faut, je l'obtiendrai bien.

R. — Ah! je vous comprends maintenant et je ferai comme vous.

L'huissier du cabinet appela B. et la conversation fut brusquement interrompue (3).

(1) Jean de Bry.

(2) L'orateur du Gouvernement.

(3) Heureusement R... et B..., ne sont plus députés, les Cent jours ont été le terme de leur coupable carrière politique. (*Note de P. de Ch.*)



(Bibl. Nationale)

" LA TABLE "

Gravure relative au IIe Chant du poéme de Jacques Delille
" La Conversation, 1812".

à Madame de Sainte-Canine s'il ne lui déplairait pas de changer de logement. Je me permettrai d'observer à Madame qu'il m'a paru que Son Excellence tient beaucoup à ce changement de domicile. J'ajouterai même, si j'osais hasarder mon opinion à cet égard, qu'il me semble que l'intérêt de Madame, que le sort a destinée à remplir des fonctions des plus importantes, est de s'empresser de répondre aux vues du Ministre. J'attends les ordres de Madame, et la décision qu'elle croira devoir prendre. »

Je ne sus d'abord que penser de la proposition de Lucien, mais comme je ne courais aucun risque d'assurer que j'étais prête à me conformer en tout aux désirs du Ministre, je ne balançai pas à dire que Son Excellence savait parfaitement que ses moindres volontés étaient des lois pour moi, et que dès qu'il m'aurait fait connaître ses intentions, je m'empresserais de m'y conformer; mais que jusqu'à ce moment, M. Beugnot ne pouvait trouver mauvais que je ne lui fisse pas une autre réponse, que j'étais persuadée que lui, Beugnot, était réellement chargé de la mission, mais que, dans une circonstance aussi importante, je devais attendre les ordres directs de Monseigneur.

« Comment, Madame! Esprit, grâce, beauté, prudence!... que Lucien Bonaparte est heureux! Je vais lui rendre compte de ma mission. »

Il sortit en se recommandant à mes bontés (1).

(1) C'est bien d'un pareil être qui encenserait la peste, si la peste gouvernait. (*Note attribuée à Mlle Aglaé par P. de Ch.*)

CHAPITRE XLVIII

CHANGEMENT DE DOMICILE

Je vis alors que Lucien connaissait à fond le grand Beugnot et je ne fus plus surprise qu'il l'ait choisi pour son chargé d'affaires (1) près de moi. J'attendis en conséquence un avis « officiel » de Son Excellence et pris, provisoirement, les dispositions nécessaires pour effectuer très promptement mon déménagement, si telle était réellement sa volonté, car j'étais bien décidée à exécuter ses ordres à la lettre.

Le soir même, vers les quatre heures, le petit commis secrétaire, factotum du citoyen Ministre, m'apporta une missive de son maître, qui l'avait chargé de la lui rapporter après m'en avoir donné communication. Il me mandait qu'il était content de mes réponses à Beugnot, qui était venu effectivement me trouver de sa part; que j'eusse à congédier ma voiture et mes domestiques auxquels j'annoncerais mon départ pour la province, et que je me tinsse

(1) L'auteur avait écrit improprement le *mécène*. C'est de ces lapsus qui lui sont par trop ordinaires. (*Note de l'éditeur.*)

prête à suivre, le lendemain, Beugnot qui viendrait à midi, me prendre pour m'installer dans mon nouveau domicile, où il se rendrait lui-même, en sortant des Tuileries. Je remerciai le petit commis qui, peu de temps après, est devenu un personnage important et lui dis d'annoncer à Lucien que j'exécuterais scrupuleusement tout ce qu'il me prescrivait. Le petit gratte-papier fit alors le galant et osa même me demander la permission de me faire la cour (1). Il était joli garçon, mais... en femme prudente, je lui dis de faire passer sa demande par l'intermédiaire de son Ministre qui, seul, avait le droit d'accorder les grandes et les petites entrées chez moi (2). Le très petit jeune homme se retira, comme à son ordinaire, très enchanté de sa très petite personne et moi, très satisfaite de sa très petite visite, je ne perdis pas un moment pour faire faire mes malles, payer mon cocher, régler le compte de mes domestiques et les congédier si bien que dès le soir même j'étais à la disposition de Lucien. Je passai une nuit assez agitée et me levai de très bonne heure, je me surpris plus d'une fois regardant aux pendules, comme pour accélérer s'il était possible l'heure de l'arrivée du grand B. dont, à coup sûr, la visite n'a jamais été autant désirée qu'elle le fut par moi ce jour-là. J'eus beau m'impatienter, accuser de lenteur ce respectable plénipotentiaire, je ne pus faire hâter les heures et il fallut attendre jusqu'à midi cinq minutes pour

(1) Encore une nouvelle preuve de la bassesse des grands du siècle. (*Note de P. de Ch.*)

(2) Bravo, madame de Sainte-Canine, vous vous formez et annoncez les plus heureuses dispositions pour jouer un rôle de princesse. (*Note de P. de Ch.*)

entendre sonner à ma porte. J'y vole, ouvre et vois le grand B. qui, revêtu du grand costume administratif des fonctions qu'il avait obtenues à force d'intrigue et de bassesse, rendait encore plus infâme le rôle avilissant qu'il venait jouer. Il débuta par deux saluts plus que respectueux et me dit :

« Madame, je ne puis qu'être extraordinairement glorieux de la confiance que Son Excellence veut bien avoir en moi et de l'amitié dont il daigne m'honorer, puisque, non seulement il me confie le soin de vous conduire à votre hôtel, mais même de me permettre de vous appartenir. Oui, Madame, j'ai le bonheur, d'après l'autorisation de Son Excellence, d'être de votre famille... Mme de Sainte-Canine est *ma cousine*, veuve d'un officier général tué dans la Vendée. Le respect humain, le préjugé, deux sottises auxquelles le vulgaire a la stupidité de sacrifier, ont déterminé Monseigneur à prendre ce parti. N'allez pas croire, cependant, que lui ni moi soyons capables d'adopter des principes aussi ridicules. Il y a longtemps que nous nous sommes mis l'un et l'autre au-dessus de tous les préjugés; mais, Madame, notre auguste maître veut qu'à son exemple, nous feignions d'être vertueux. La politique nous fait une loi d'imiter notre chef. Je vous le dis avec la franchise qui m'a toujours caractérisé et me caractérisera toujours, croyez-moi, Madame, faites comme nous. Tranchons le mot : soyez hypocrite! Je vous demande pardon de me servir d'une expression pareille, mais je vous sais trop d'esprit pour imaginer que vous puissiez, non vous en offenser, à coup sûr, mais même vous affecter un seul instant. En effet, les sots appellent hypocrisie ce que nous autres, gens instruits, sommes

convenus d'appeler l'art de parvenir. Nous avons à cet égard, comme sur beaucoup d'autres articles importants, des principes immuables que les méchants désignent sous le titre de fourberie et de duplicité. Quoique rien ne soit plus naturel et plus à l'ordre du jour, je prendrai, ma chère cousine, la liberté de vous donner des conseils qui ne déplairont nullement à Lucien et qui, au contraire, lui feront plaisir. Surtout, Madame, n'oubliez pas que l'idole du jour est celle que l'on doit encenser, je ne prétends pas, malgré cela, vous dire que votre opinion doive réellement changer à tout vent. Mais il faut avoir l'air d'adopter le système du jour. Prenez-moi pour exemple, Madame, j'ai été royaliste en 1792, démagogue en 93, en l'an III républicain directorial, aujourd'hui je suis républicain consulaire et demain, ce qu'à Dieu ne plaise, impérialiste s'il était nécessaire, même royaliste, même exalté. Servir ou avoir l'air de servir celui qui nous paie, voilà la devise qu'un homme honnête doit adopter, sauf à saisir l'occasion d'être utile au parti qu'il préfère, et ne doit jamais abandonner. De cette manière, Madame, on réussit toujours... Pardon, ma chère cousine, ma voiture est à vos ordres. »

(1) Si ce chapitre et le précédent ne sont point, ainsi que le suivant, de l'invention de Mlle Aglaé, ce que j'ai bien de la peine à ne pas croire, il faut avouer qu'elle a bien saisi le caractère de beaucoup de Tartufes de nos jours. (*Note de P. de Ch.*)

CHAPITRE XLIX

UNE FAMEUSE GIROUETTE

Nous montâmes en voiture, le grand B. (1) et moi; son cocher nous conduisit rue de la Victoire, chaussée d'Antin. Le portier ouvrit la porte cochère et nous descendîmes au pied du grand escalier. Arrivés au premier étage, mon introducteur me fit entrer dans un salon où se trouvait le banquier M. (2), propriétaire de l'hôtel, qui, me faisant des salutations aussi ridicules que sa personne était originale, m'exprimait toute sa satisfaction de l'honneur qu'il avait de compter au nombre de ses locataires la cousine du citoyen dont les actes administratifs portaient le cachet du talent le plus consommé.

(1) C'est ainsi que je désignerai dorénavant Beugnot, c'est plus court, plus commode et on l'interprétera comme on voudra. (*Note prétendue de Mlle Aglaé.*)

(2) Le banquier M..., quoique ayant en diverses occasions donné à Bonaparte des preuves de son inviolable et bien prouvé dévouement et en avoir reçu plus d'un bienfait, a parlé, depuis le déménagement de son héros, d'une tout autre manière. Il eût tenu avec justice une place distinguée dans l'*Almanach des girouettes*. (*Note de P. de Ch.*)

« Oui, monsieur le Préfet, s'écria-t-il, je suis abonné au mémorial de votre département et je suis parfaitement d'accord avec tous ceux qui, comme moi, ont le plaisir de connaître ce puits de science et déclarent unanimement que l'inventeur d'un pareil ouvrage (1) ne peut manquer d'être destiné, par le génie que la France a le bonheur de posséder, pour chef de son gouvernement ; aussi le choix des administrateurs auxquels il confie le bonheur des citoyens ne laisse aucun doute sur ses intentions bienfaisantes. »

Le grand B. témoigna, par une légère inclinaison

(1) Cet ouvrage exécrable porte, sous la date du 9 pluviose an XII, une proclamation du préfet Beugnot dans laquelle on remarque cette phrase : « Les prêtres dissidents sont des hypocrites ou des conspirateurs ; le nom d'émigré ne sera plus désormais un titre de proscription, ou un titre d'honneur. Les Français cités à l'étranger sont des hommes qui se sont constitués, par calcul, ennemis de leur patrie ou des misérables qui ont fui l'action de la police et des lois. » Celui du 9 prairial an XII est terminé par cette horreur : « Heureusement pour nous et peut-être pour l'Europe, un de ces hommes que le ciel ne montre que de loin en loin à la terre, et que la Providence tient en réserve quand elle veut renouveler la face du monde, de celui qu'on ne peut comparer qu'à lui-même, a saisi les rênes du gouvernement français. Vous en êtes au point de n'avoir plus qu'à choisir entre reprendre chaînes, tendre le bras et le col à vos anciens maîtres qui vous ont lâchement abandonnés, ou qui ont fui avant vous. Le retour à la servitude serait-il possible encore ? Non... car qui de vous serait assez dépourvu de sens, aujourd'hui, pour hésiter à élever sur le pavois le héros sauveur de la France ? Quand vous n'avez qu'à opter qu'entre lui et les rejetons malheureux d'une race amollie, corrompue, abâtardie et usée qui du sein de l'infortune trop méritée dans laquelle ils sont tombés, ont l'impudente audace de ne parler encore que de vengeance !... » Peut-on être plus scélérat !... Marat et Robespierre en ont-ils dit davantage ? (*Note de P. de Ch.*)

de tête, combien il était satisfait d'un éloge qu'il savait lui être très légitimement dû et, d'un air imposant, prescrivit à M. de me montrer l'appartement qu'il m'avait choisi. Tout y était de la plus grande élégance et les meubles, qui avaient été pris chez la dame H. (1), marchande parfaitement assortie, ne laissaient rien à désirer. Franchement le grand B. avait montré du goût en cette circonstance et la petite maîtresse la plus décidée n'eût pu faire un meilleur choix.

Quand, enfin, nous fûmes débarrassés du banquier qui ne sortit pas sans m'avoir fait des compliments réitérés tant sur mon « veuvage » que sur l'honneur que je voulais bien lui faire, et m'avoir demandé la permission de faire partie de mes soirées (2), le grand B. prit à son tour la parole et répondit que jusqu'à nouvel ordre Mme sa cousine (!) était décidée à voir très peu de monde, n'étant venue à Paris que pour hâter la décision des nombreuses affaires que lui avait laissées son malheureux époux, cruellement assassiné par les Vendéens. Ces deux messieurs ne laissèrent point échapper cette occasion d'épancher leur bile et de donner une nouvelle preuve de

(1) Le magasin de Mme H... est maintenant rue des Petites-Écuries, Hôtel du Nord. Il est impossible de trouver ailleurs un assortiment plus complet et plus élégant de toute façon. Les prix y sont extrêmement modérés et la bonne qualité des ameublements est notoire. (*Note de P. de Ch.*)

(2) Les femmes à la mode tenaient alors, comme aujourd'hui, des soirées où l'on faisait une modeste bouillotte qui, tout en occasionnant la ruine de plusieurs individus, rendait à la dame du logis « un dessous de chandelier » qu'elle employait pour ses caprices. Que de femmes vivent du « dessous du chandelier ». (*Note de P. de Ch.*)

ce qu'ils appelaient le dévouement à la bonne cause. Le grand B. surtout manifesta sa rage contre les fidèles serviteurs du roi. « Un de ces beaux messieurs, dit-il, a tenté de se présenter dans mon département. Il avait sa soumission en vertu d'un arrêté des consuls. Il était même muni d'un certificat d'amnistie, portant qu'il ne pouvait être inquiété ni recherché pour tous les événements passés; le général C., chargé de ce qu'il appelait « l'honorable mission de la pacification de l'Ouest », m'avait écrit pour me prévenir que le chouan D. qu'il me désignait sous le nom du citoyen D. était amnistié et venait dans mon département, pour résider sous la protection des lois. Je me suis moqué de tout cela. J'ai répondu à ce commandant militaire que je n'entendais pas que ces gens-là vinssent renouer leurs trames, dans le ressort de mon administration préfectorale et qu'en conséquence, si D. venait chez moi, je le ferais arrêter et traduire à la commission militaire. J'ai tenu parole pour l'arrestation qui était de mon ressort, mais je n'ai pu former la commission militaire; car, malheureusement, cela n'est pas de ma compétence. Je tiens, toutefois, D. sous les verrous et il n'en sortira qu'à bon escient. »

Le banquier félicita chaleureusement le grand B. sur son énergie républicaine et lui prédit, qu'avant peu il serait conseiller d'État et pour le moins ministre. Le zèle d'un ennemi des rois aussi prononcé ne pouvait être trop ni assez promptement récompensé. Cette prédiction fit sourire mon très respectable « cousin » qui fit à M. un dernier salut et me dit ensuite : « Cet homme a beaucoup d'esprit, de jugement et connaît à fond l'art de parvenir. Il faut que

je me défie de lui, car il serait capable de rivaliser avec moi ; quant à C. qui a contrarié ma volonté et a voulu que je misse D. en liberté, c'est un ver de terre que j'écraserai quand il me plaira. Je n'ai qu'à faire remettre une note à mes nombreux amis de l'association des « Vol-au-Vent dits Tournesol (1). »

(1) Il paraît que Mlle Aglaé a lu le Mémoire dont il est parlé à la note 1, de la page 195. Car elle rapporte et met sur le compte de son honorable cousin une anecdote attribuée et prouvée, être du fait de Beugnot, préfet consulaire de la Seine-Inférieure à Rouen. (*Note de P. de Ch.*)

CHAPITRE L

UN DINER EN TÊTE-A-TÊTE

Le grand B. me débarrassa enfin de sa présence, devant, disait-il, rendre compte de sa mission à Lucien qui ne se fit pas attendre; car, il y avait à peine une demi-heure que j'étais seule, lorsque la voiture de Son Excellence entra dans l'hôtel.

« Partons, ma petite, dit Lucien. Je n'ai pas voulu déjeuner chez le Consul, j'ai préféré manger un morceau avec toi; mais, comme ta maison n'est pas encore montée, nous allons aller chez Pelletan (1). »

Il donna l'ordre au modeste remise de nous transporter près du boulevard des Amandiers et surtout de faire diligence. Nous ne fûmes pas longtemps à

(1) Rien n'est, dit-on, aussi commode que la maison du restaurateur Pelletan, qui, située hors barrière, et en quelque sorte, isolée, n'est point exposée aux regards des indiscrets. Un de mes amis s'occupe en ce moment d'une œuvre ayant pour titre : *Les appartements de Pelletan.* Si l'auteur remplit le but qu'annonce son titre, combien de maris seront étonnés, que de papas et de mamans seront surpris d'apprendre que leur surveillance est en défaut et surtout, combien d'entreteneurs s'apercevront qu'ils ont été pris pour dupes. (*Note de P. de Ch.*)

faire le trajet et nous arrivâmes chez le fameux restaurateur, où, dans un très joli boudoir, nous trouvâmes deux couverts et... tout ce que nous pouvions désirer. Le Ministre qui y était sous le nom de général Cu., avait envoyé un affidé commander un succulent déjeuner pour son maître et Mme la Générale. Pelletan, à qui les personnes étaient fort indifférentes, pourvu qu'elles mangeassent son excellente cuisine, avait parfaitement rempli les ordres reçus et nous n'eûmes qu'à nous louer de ses services qu'il fit, du reste, très grassement payer. Mais peu importe et Lucien n'y regardait pas de si près; la caisse de secours, celle des hôpitaux, celle de l'entretien des routes ne venaient-elles pas d'être regarnies et la sienne aussi par conséquent : il n'avait donc pas à s'inquiéter du reste (1).

La chaleur était excessive et les mets fort excitants, si bien que nous fûmes obligés, à un moment de nous jeter sur les lits de repos dont la sage prévoyance du restaurateur avait muni le boudoir. Le restaurateur Pelletan n'est pas seulement un cuisinier hors ligne, c'est aussi un bon maître de maison qui a l'œil à tout, pense à tout et a de ces attentions délicates qui ne contribuent pas peu à la renommée de son établissement. Quand nous fûmes un peu reposés et rafraîchis, Lucien me demanda quelles étaient mes intentions relativement à mon train de maison. Je lui répondis que je n'en avais aucune et que j'attendais ses ordres.

(1) On sait que Bonaparte, dès son arrivée au pouvoir, s'empressa de mettre de l'ordre dans les finances et enraya net les dilapidations. Le rédacteur de ces *Mémoires* commet là une grossière erreur. (*Note de l'Éditeur.*)

« Bien, mignonne, je veux que tu ne manques de rien. Tu dois *représenter;* ainsi règle-toi là-dessus. App., loueur de carrosses, en tiendra un à ta disposition; donc ne te préoccupe pas de cela. Quant à tes gens, je donnerai mes instructions à... »

J'interrompis Son Excellence pour lui dire que le grand B. me déplaisait infiniment, que c'était un véritable tartufe. Lucien rit beaucoup et me demanda pourquoi je maltraitais de cette façon son protégé et un homme auquel, grâce à lui, j'appartenais de si près. Je ne devais pas hésiter à lui faire connaître mes motifs et lui fis, en conséquence, part des conversations que son affidé avait eues, tant avec moi qu'avec le financier propriétaire de la maison.

« Ce n'est que cela! me dit Lucien. Comme tu es bonne enfant. Tu n'es nullement à la hauteur. On voit bien que tu as été toute ta vie en province et que tu n'es à Paris que depuis peu. Tu ne connais pas le monde, ma pauvre petite, mais tu te formeras. Eh bien! puisque cela te contrarie, tu feras comme tu voudras et choisiras toi-même ta maison. Tu ne sais pas assez ton Paris, vois-tu, tu cours le risque d'être trompée. Comment feras-tu? »

J'avouai que je ne savais trop bien.

« Si tu n'étais pas brouillée avec Labruyère, tu pourrais avoir ce qu'il te faut. Pourquoi aussi as-tu rompu avec elle? »

Je fus surprise d'apprendre que Lucien était aussi bien informé...

« Tu vois, me dit-il, que je suis bien instruit. Mon secrétaire Gr., que je t'ai envoyé, fait ma contre-police particulière dont ton cher « cousin » est éga-

lement chargé. Je conviens que ce sont deux coquins fieffés. Aussi, je les fais parfaitement surveiller. Ni l'un ni l'autre ne se doutent qu'ils s'espionnent réciproquement. Mais, c'est ainsi qu'on doit agir, avec des gueusards de cette trempe. Je les méprise souverainement tous les deux; mais je m'en sers, car ils me sont utiles. Il faut que tu écrives à Labruyère de te trouver une femme de chambre, deux laquais, un cuisinier, un valet de chambre et autre personnel. Tu vas prendre ma voiture, tu iras au bois de Boulogne, à Frascati, où tu voudras. Tu diras à ton portier de ne pas t'attendre, parce que tu vas à la campagne et, ce soir, tu viendras coucher au ministère. Demain, tu dînes avec le grand B., puisqu'il est ton cousin. Après-demain, tu donnes à dîner, j'ai remis la liste des invités à B. Sois tranquille, tu ne seras pas seule avec lui demain, G., mon secrétaire, l'accompagnera. La Labruyère est intelligente, passe chez elle, presse-la; elle a quarante-huit heures devant elle, pour se retourner, c'est plus qu'il ne lui en faut pour monter ta maison; aussi, j'espère que, quand demain, mes deux coquins t'iront prendre à quatre heures, ils seront reçus par tes gens. A ce soir, mignonne. »

Lucien sonna, mais fut obligé d'appeler, car, dans son impatience, il eût brisé la sonnette, et ce ne fut qu'au troisième appel que quelqu'un parut (1). Il

(1) J'ai appris que c'était l'usage de cette maison et comme, j'y suis retournée plus d'une fois depuis, j'ai acquis la certitude que les desservants ont pour consigne de se faire attendre au moins un quart d'heure, excepté pour le service de table qui se fait avec assez d'exactitude. (*Note de P. de Ch.*)

ordonna de faire approcher une voiture de place, m'ayant donné son landau, paya la carte du restaurateur, récompensa généreusement les garçons qui l'appelèrent « Monseigneur » et me glissa dans la main un élégant portefeuille, dans lequel il y avait vingt-cinq billets de caisse de mille francs, en me disant au revoir. Il monta dans le vénérable sapin et donna à l'oreille l'ordre de le conduire je ne sais où.

Les chevaux étant mis à la voiture de Son Excellence, je dis au laquais de confiance de me faire mener chez moi, et, ensuite, chez la Labruyère, que j'eus le bonheur de rencontrer.

CHAPITRE LI

QUELLE ILLUSTRE MAISON !

J'embrassai mon amie avec plaisir et lui racontai tout ce qui s'était passé, depuis le moment où je l'avais vue, et qu'elle n'avait appris qu'imparfaitement par notre coiffeur J. R. (1). Nous nous réjouîmes mutuellement d'avoir trouvé le moyen d'enchaîner un homme aussi généreux que Lucien, et nous nous occupâmes de la formation de ma maison. La Labruyère était très répandue et nous eûmes bientôt fixé notre choix. J'acquis, en cette circonstance, une nouvelle preuve que j'étais née pour les événements bizarres.

En effet, tout chez moi, jusqu'à la composition de ma maison, était original. P., mon valet de chambre, était de D. et frère du gros P. qui de tambour-major de la garde nationale était devenu chef de

(1) Le coiffeur J. R... courait ses pratiques, monté sur un petit cheval, qu'il a remplacé par un élégant cabriolet, auquel a succédé un beau carrosse, et, maintenant une paire de guêtres lui tient lieu d'équipage; aussi, se donne-t-il pour un homme comme il faut.



BEUGNOT

brigade et qui a, en cette qualité, fait partie de la prétendue commission militaire rassemblée à Verneuil, et a soi-disant condamné à mort le brave et trop confiant Frotté qui, ainsi que deux officiers de son état-major, a péri victime de sa franchise et de sa loyauté.

Dut..., un de mes laquais, était cousin germain de D. qui, de commis à la barrière d'Enfer à Paris, est (et il est impossible de savoir pourquoi) parvenu à un grade très élevé, auquel on ne lui connaît d'autres titres que d'avoir été l'espion et le factotum, dans toute la force de ce mot, d'un nouveau et très nouveau grand seigneur. L. F., mon second laquais, était le neveu propre d'un autre personnage illustre, qui, quoique jouissant d'une fortune immense, est non seulement connu par son avarice sordide, mais a même oublié que ses collatéraux, qui, comme lui, ont eu l'honneur d'avoir pour père un meunier dont les petites rapines lui avaient acquis une espèce d'aisance, qu'il a promptement dissipée, laissant ses héritiers dans un état très voisin du besoin.

Mon cuisinier ne se doutait pas, à cette époque, qu'un sang usurpateur coulait dans ses veines sans cesse altérées. C'était un joli garçon né à la Bastide en Quercy. Son oncle avait pris le parti des armes, et Murat, mon cuisinier, voulant comme son parent s'illustrer au feu, avait adopté la cuisine dans laquelle il excellait. Mais on ne peut faire sa destinée! L'oncle a péri par les armes et le neveu par le feu. Tombé dans une chaudière d'eau bouillante, il a terminé, d'après ce qu'on m'a dit, sa belle carrière le même jour et à la même heure que, sur les plages napolitaines, son égoïste parent recevait le prix de

sa déloyauté (1). Je dois rendre à la mémoire de mon cuisinier la justice qui lui est due, et dire qu'il n'a jamais partagé les opinions de son illustrissime tonton. Quant à ma femme de chambre, quoiqu'elle ne fût pas d'un sang royalisé, grâce à la manufacture de *sire* établie à l'enseigne des *Six Boules* (2), place du Carrousel, elle comptait cependant dans sa famille de très grands seigneurs qui, pour cacher et dénaturer par suite leur très obscure origine, ont, en vain, pris des titres pompeux, des livrées très riches, même celles des princes souverains, se sont fait suivre par de grands et énormes laquais, des chasseurs et des heiduques, et ont été *monseigneurisés*. Mes marmitons, aides de cuisine, frotteurs, tous, jusqu'à mon jockey, étaient à l'avenant. L'un était corse, l'autre irlandais, le premier soutenait appartenir à la *piave* dominante et le second disait descendre d'un C., mais était bien loin, comme son orgueilleux parent, d'avoir la ridicule prétention de sortir d'une tête couronnée, aussi a-t-il ri de bon cœur, lorsqu'il a su que cet impudent parvenu avait prié l'amiral V[erhuell] de lui acheter, en Hollande, tous les portraits qu'il pourrait découvrir, représentant les anciens rois d'Irlande, auxquels il voulait bien faire l'honneur de les déclarer ses aïeux.

Mon pauvre cocher était un bonhomme menant parfaitement bien. Lorsque je fus informée de son nom, j'avouerai que je fus charmée d'apprendre qu'il portait le nom de C., que je savais être le favori du

(1) Joachim Murat, après sa tentative, fut en effet fusillé au Pizzo, le 13 octobre 1815.

(2) Allusion aux boules dorées des trois portes de la grille des Tuileries.

Grand Homme *par excellence* (1), et je ne pus m'empêcher de le faire appeler et de lui témoigner ma surprise de ce qu'ayant un nom aussi magnifique, il fût réduit à la domesticité. « J'aime mieux, me dit-il, Madame, être cocher honnête homme, que fripon titré, comme le parent dont j'ai le malheur de porter

(1) Cette expression me rappelle un discours du marquis de L. C..., maire de B..., qui complimentant le Grand Homme, lui dit : « Pour assurer le repos du monde, Dieu créa Bonaparte et se reposa. » Quelle platitude ! Peu de temps après, le marquis L. C..., fut nommé préfet à Arras. Le Grand Homme donna, encore là, en cette occasion, une preuve de son discernement. (*Note de P. de Ch.*)

Voici ce qu'on trouve dans le *Dictionnaire des Protées modernes* (8° Paris, 1815). *La Chaise*, ancien officier d'infanterie, préfet du département du Pas-de-Calais, sous le régime consulaire et impérial, voyant que toutes les formules de la plus vive admiration avaient été épuisées pour Napoléon, tant par le Sénat, le Conseil d'État que par les autres fonctionnaires publics, après avoir cherché longtemps ce qu'il faudrait dire à son maître, pour lui dire tout à la fois quelque chose de nouveau et d'extraordinaire, trouva à la fin sous sa plume, cette phrase qui mérite d'être gravée dans l'airain : « Tranquille (*sic*) sur nos destinées, nous savons tous que, pour assurer le bonheur et la gloire de la France, pour rendre à tous les peuples. la liberté du commerce et des mers, pour humilier les audacieux perturbateurs du repos des deux mondes et fixer enfin la paix sur la terre, *Dieu créa Bonaparte, et se reposa.* »

Un plaisant ajouta :

Mais, pour être plus à son aise,
Auparavant il fit « la Chaise »,

qu'un autre modifia ainsi :

Mais pour *faire* plus à son aise...

Les Bourbons, à qui La Chaise adressa en 1814, les mêmes hyperboliques témoignages d'admiration, lui laissèrent l'administration du Pas-de-Calais, mais aux Cent jours, Napoléon s'empressa de l'envoyer se reposer à son tour. (*Note de l'éditeur.*)

le nom. Soyez tranquille, quand il vous plaira de vous faire rendre compte des fonds que vous mettrez à ma disposition, pour les dépenses du service, que vous avez la bonté de me confier, vous n'y trouverez pas de déficit, et je n'aurai pas besoin d'employer de braves gens, dupes de ma prétendue probité, pour vous faire approuver mes dilapidations. »

CHAPITRE LII

BROUILLE ET RACCOMMODEMENT

Nous fûmes au bois de Boulogne, la Labruyère et moi, puis, après nous être montrées au café Turc, au boulevard de Coblentz et à Frascati, je la reconduisis chez elle; enfin, à onze heures, j'arrivai au ministère. Je montrai au suisse la carte que le grand B. m'avait remise et un énorme coup de sifflet prolongé annonça mon entrée chez Lucien. C'était la première fois que j'étais accueillie de cette manière. Je me rappelai de suite la réception que, dans diverses circonstances, j'avais vu faire à plusieurs princes et princesses tragiques et un grand éclat de rire, que je ne pus retenir et que les plafonds dorés du ministère firent raisonner d'une manière très bruyante, ne laissèrent aucun doute à Son Excellence sur l'approche de Mme de Sainte-Canine qui, reprenant sa gravité, pénétra dans le cabinet de Monseigneur, avec un air de dignité vraiment imposant.

Lucien s'informa de la cause de l'excès de gaîté que je venais de témoigner de façon si peu équivoque. Je lui fis part de la réflexion que m'avait inspirée

le coup de sifflet de son suisse. Il crut probablement que je voulais faire une mauvaise plaisanterie, en ayant l'air d'établir un point de comparaison entre les rois du théâtre et les puissants du jour. Le Monseigneur républicain affectait un grand amour de l'égalité, mais au fond de l'âme, avait une dose excessive d'orgueil et d'ambition. J'avais eu occasion de m'apercevoir que le diadème avait pour ce vertueux citoyen un attrait irrésistible et que la jalousie était le véritable motif qui le faisait feindre de ne pas partager les opinions de son aimable frère dont il eût voulu prendre la place. Mais, je ne croyais pas qu'il fût d'un caractère aussi irascible.

« N'oubliez jamais qui vous êtes, Mademoiselle, et ne vous écartez plus du respect que vous devez à un homme comme moi, ou sans cela Saint-Lazare (1) sera votre partage. »

Terrifiée d'une pareille semonce, je fus au moment de sortir, tant mon amour-propre fut blessé; mais heureusement mon intérêt l'emporta sur ma vanité et je demandai très humblement à Son Excellence en quoi j'avais eu le malheur de lui déplaire.

« Quelque grande que me paraît, que soit ma faute, lui dis-je, soyez bien certain qu'elle est involontaire. »

Lucien me regarda fixement; il prit pour des larmes de repentir celles que la rage et le dépit faisaient couler de mes yeux.

(1) Maison de détention des femmes de mauvaise vie ou condamnées par les tribunaux. On prétend que des victimes de la lubricité de plus d'un grand de cette époque y ont été renfermées. Cette maison a toujours été ouverte à la demande des personnages qui s'adressaient au Préfet ou aux agents de la Police. (*Note de P. de Ch.*)

« Allons, mignonne, ne pleure plus, je te pardonne. »

Je lui demandai le motif de son emportement. Il me le fit connaître et je n'eus pas de peine à lui persuader, ce qui était très vrai, que je n'avais nullement eu l'idée qu'il me supposait. Nous scellâmes de bonne foi notre raccommodement et, pour le cimenter totalement, Lucien but un verre de vin à ma santé (1).

Je passai la nuit au ministère; Son Excellence me conduisit au boudoir et, me souhaitant le bonsoir, il se retira promptement sous prétexte que des affaires d'État le forçaient à travailler pendant très longtemps et l'empêcheraient probablement de me voir le lendemain, attendu qu'il devait se trouver de bonne heure chez le Premier Consul. Avant de me faire ses adieux, il me remit trente billets de banque pour, disait-il, le dîner que je devais donner. Il me quitta en me rappelant que les brigands G. et B. viendraient me prendre à quatre heures.

Je restai seule au ministère et cinq minutes après j'entendis une voiture sortir de l'hôtel. Je ne me doutais pas, alors, que c'était Son Excellence qui allait en bonne fortune chez l'actrice Bourgoin dont le libertinage était, dès cette époque, tellement connu dans la capitale, qu'on disait, en parlant d'une Messaline : « Toupie comme la Bourgoin (2). »

(1) Querelles de gueux se terminent au cabaret. (*Note de P. de Ch.*)

(2) L'actrice Bourgoin, qui, parce qu'elle a une jolie tête, se croit une femme d'importance, se donne des airs d'impudence, d'autant plus inconcevables que personne n'ignore que Mme sa mère, très honnête femme du reste, est une très

Je l'appris le lendemain par une indiscrétion de ses fidèles et dévoués amis. J'eus d'abord l'idée de n'en rien croire; mais, je me promis bien de me venger et j'ai tenu parole. Ce fut en vain qu'avant de quitter l'hôtel du Ministre, je demandai à voir Son Excellence : « Elle est au Conseil extraordinaire qui se tient au château », fut la seule réponse que je pus obtenir du discret valet de chambre qui, par ordre de son maître, s'était précautionné d'une voiture de place pour me reconduire chez moi, où j'arrivai sur les dix heures. Je trouvai une maison montée

mince cuisinière d'une petite ville de province, qu'elle laisse dans un abandon aussi entier que si elle ne l'avait jamais connue. Cependant la B... a gagné infiniment d'argent, non seulement avec le public, mais même avec un des successeurs de Lucien Bonaparte qui, sous prétexte d'attaques de goutte, passait près de cette messaline un temps précieux dont l'emploi lui était grassement payé. (*Note de P. de Ch.*)

Le docteur Véron, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, raconte ce qui suit : « Dans sa jeunesse, le baron Capelle était simple employé au Ministère de l'Intérieur, sous le comte Chaptal. Il rencontre, un jour, dans l'antichambre du chef du bureau des théâtres, une jeune personne dont les beaux yeux étaient mouillés de larmes, et dont les vêtements avaient subi un certain désordre. Il s'approche, it s'enquiert et reconnaît Mlle Bourgoin. Elle venait de débuter au Théâtre français. — « Que vous est-il arrivé ? » — « Je sors du bureau de M. Esmenard, qui vient de se conduire avec moi avec la plus effrayante brutalité. » A mesure qu'elle racontait. ses larmes cessaient de couler et elle regardait avec émotion son inattendu protecteur. — « Encore, ajouta-t-elle d'une voix douce, si cet Esmenard avait été laid ! » — Le jeune Capelle raconta l'anecdote au comte Chaptal et le Ministre de l'Intérieur se laissa entraîner à faire de la science et de la chimie, pendant plusieurs années, avec cette séduisante actrice. En peu de temps, elle devint sociétaire (*Loc. cit.*, t. I, p. 129). (*Note de l'éditeur.*)

et ma chère Labruyère, qui m'y attendait depuis une heure. Elle me présenta mes gens et nous étions tranquillement à déjeuner, lorsqu'on m'annonça le grand B., qui me dit en entrant :

« Enfin, ma chère cousine, j'ai terminé et, je puis le dire, ce n'est pas sans peine. J'ai payé plus cher que tu ne croyais, c'est vrai, mais tout est fini et en place. »

CHAPITRE LIII

LES PETITS PROFITS DU GRAND B...

Je ne savais trop ce que ce grand coquin voulait dire, mais je fus bientôt au fait; car, au même moment, une femme de chambre me remit une liasse de mémoires et factures acquittés par mes marchands de vin, de bois, de meubles et autres auxquels j'avais, sans m'en douter, payé des sommes très fortes (1). Je me trouvai, en conséquence, abondamment pourvue, approvisionnée de tout ce qui se pouvait désirer et, dès ce moment, Mme de Sainte-Canine eut une maison parfaitement montée.

Beugnot nous débarrassa promptement de sa personne, devant, dit-il, aller rendre ses comptes à Lucien, qui lui avait remis cent cinquante mille francs. En partant, il prévint qu'il serait de retour pour six heures, puis il prévint mon cuisinier que, le lendemain, j'avais vingt-cinq personnes et qu'il

(1) J'ai eu la preuve que sur toutes les fournitures de ma maison l'honnête et délicat Beugnot s'était fait faire une remise de 14 p. 100, indépendamment des 6 p. 100 qu'il se fit donner par Lucien. (*Note de Mlle Aglaé selon P. de Ch.*

se tînt prêt pour sept heures. Enfin, il engagea la Labruyère à nous tenir compagnie chez le restaurateur B. où il avait fait retenir un cabinet et quatre couverts.

Nous n'eûmes rien de plus pressé, Labruyère et moi, que d'examiner les factures et mémoires des marchands, et de faire monter mon chef de cuisine qui nous dit que le grand B. lui avait remis le menu et deux billets de caisse, de l'emploi desquels il devait lui rendre compte (1) parce que Mme sa cousine l'avait chargé de la direction générale de sa maison, attendu qu'il avait un goût tout particulier pour les directions à argent. Nous admirâmes la prévoyance de mon charmant cousin, mais nous ne fûmes pas dupes des motifs qui l'avaient déterminée.

Nous ne jugeâmes convenable, ni mon amie ni moi, de faire une toilette pour le grand B. et son digne compagnon. Ces deux honnêtes gens parurent donc surpris de nous trouver en demi-toilette. L'amour-propre du petit commis, surtout, en fut vivement affecté. La Labruyère le plaisanta de la manière la plus maligne et la plus spirituelle, et nous nous fîmes conduire au Palais-Royal. Cette expression, dont je me servis, fut vivement relevée par mon vertueux cousin, qui d'un ton très sérieux me dit :

« Vous savez, Madame, que j'abhorre (2) cordia-

(1) Le cher « cousin » faisait très consciencieusement danser l'anse du panier. (*Note de P. de Ch.*)

(2) Comme, depuis, il a l'air d'avoir changé ! Je dis : il a l'air, car j'ai assez étudié ce digne « cousin » pour le bien connaître, et je puis assurer que l'hypocrisie qui fait la base

lement tout ce qui peut rappeler la royauté. Ne prononcez donc jamais devant moi, ni en présence de Lucien, aucun mot qui puisse y avoir rapport. Dites Palais-Égalité (1). »

Enfin, nous arrivâmes chez B. où nous fûmes, à raison de cinquante francs par tête, assez bien servis. Le soir, ces messieurs nous accompagnèrent aux boulevards, où nous vîmes une représentation de l'*Homme à deux visages*. Diverses scènes de ce mélodrame, qui nous amusa beaucoup, mon amie et moi, parurent ne pas faire plaisir à nos deux cavaliers qui trouvèrent étonnant que la police permît de représenter de pareilles pièces, qu'ils appelaient une insulte faite, disons-le, à beaucoup de caméléons modernes.

« Quant à moi, dit Beugnot, tant que je serai à la tête de l'administration qui m'est confiée, je ne permettrai jamais qu'on joue des ouvrages de ce genre. »

C. appuya très fortement et se promit bien d'en faire autant (2).

Nous rîmes sous cape, la Labruyère et moi, et, le spectacle terminé, nous fîmes quelques tours au Jardin Turc. Je ramenai mon amie chez elle et con-

de son caractère vraiment révolutionnaire, ne me permet pas de douter qu'il n'a point changé de principe.

(1) *Palais* et *Egalité*, voilà deux mots qui doivent se trouver bien étonnés d'être accolés l'un à l'autre. (*P. de Ch.*)

(2) C'est une scène renouvelée du président A..., qui défendit de jouer Tartufe, aussi Molière vint-il annoncer au public qu'il ne pouvait donner Tartufe, M. le Président A... ne voulant pas qu'on le jouât. Que de pièces seraient aujourd'hui rayées du répertoire, si l'on en croyait plus d'un grand personnage. (*P. de Ch.*)

gédiai, à ma porte, mes illustres compagnons qui s'en allèrent où bon leur plût.

Avant de nous séparer, le grand B. me remit la liste et des notes sur les personnes qui devaient dîner chez moi le lendemain. J'ai conservé cette liste que je donnerai au chapitre suivant.

J'envoyai le lendemain, de grand matin, prévenir mon amie Labruyère qu'elle était comprise dans les invitations de Monseigneur, et lui fis dire qu'elle s'habillerait chez moi où je l'attendais de suite. Nous fûmes libres jusqu'à cinq heures, mon très honoré cousin m'ayant annoncé qu'il n'arriverait pas avant. C'est avec empressement que mon amie lut la fameuse liste et, bien entendu, non sans faire des gorges chaudes, car rien, en effet, n'était plus plaisant.

CHAPITRE LIV

CÔTÉ DES DAMES (1)

Rien n'était aussi plaisant que cette liste. Au reste vous allez en juger :

« Lucien m'a chargé de vous faire connaître, Madame, écrivait le grand B., les personnes qui auront l'honneur de dîner chez vous demain et auxquelles j'ai adressé des invitations de votre part. Je vais remplir cette mission importante; mais, d'autant plus agréable pour moi, qu'elle me procure l'occasion de vous assurer de mon très humble respect et de mon dévouement sans bornes.

« 1° Mme Labruyère, vous la connaissez. Son nom seul est un éloge.

« 2° Mme Sophie V. Cette demoiselle élevée par la fameuse Mme Campan, digne institutrice des protégés de notre auguste maître et qui a semé dans le cœur de son auguste belle-fille, les principes de vertu et de fidélité conjugales dont elle n'a cessé de donner

(1) Il serait possible de mettre les noms en toutes lettres, mais dans la crainte d'erreurs regrettables on a cru devoir s'abstenir. Il en sera de même dans les chapitres suivants.

des preuves. Destinée au sérail de notre chef qui, après avoir satisfait ses caprices,lui a fait une pension assez forte. Sophie V. a l'esprit romanesque, et il convient de ne pas lui parler galanterie; car, sans cela, comme son ex-amant lui a, par goût, fait apprendre à tirer le pistolet, elle vous dira de suite qu'elle cherche un amant, mais, que s'il lui est infidèle, elle le conduira au Père-Lachaise, où elle a fait élever deux tombeaux, et que, là, elle lui brûlera la cervelle (1).

« 3° Mme L*(efebvre):* elle n'est invitée que pour faire l'amusement de la société qu'elle divertit par ses balourdises et le ton qu'elle veut prendre; ce qui la rend encore plus ridicule (2).

« 4° Mme Du... Cette femme, ancienne fille pu-

(1) Encore un anachronisme. Sophie V. . a effectivement fait partie du sérail napoléonien, mais non de celui de Bonaparte. Elle a été élevée par la femme Campan, mais depuis que le héros a profané le diadème. Au surplus, j'ai la certitude qu'on a parfaitement saisi son caractère et rapporté fidèlement sa conversation habituelle. Cette demoiselle a totalement donné dans le travers et appartient maintenant à un très petit commis marchand. (*Note de P. de Ch.*)

(2) C'est cette femme qui demanda à un marchand de soieries une robe de satin blanc pour aller à « la basse cour » de Bonaparte, et lui écrivait de lui envoyer de quoi faire un « manto de catin » comme pour une princesse. Une ancienne connaissance lui ayant porté plainte qu'on lui avait divers soirs fait refuser sa porte, elle lui écrivit que cela l'étonnait, car elle avait donné ordre à ses « cuisses » au lieu de « suisses », d'ouvrir à tout le monde. On connaît le vieux caractère de la dame et on a beaucoup ri. Invitée, une fois, à dîner, elle répondit qu'elle « ne dédinait jamais à la campagne. » Un mauvais plaisant prétendit qu'il fallait l'engager « à goûter ». Un volume ne suffirait pas s'il fallait citer toutes ses balourdises. (*Note de P. de Ch.*)

blique, femme entretenue, femme galante, etc., n'est plus maintenant bonne que pour le conseil. Elle tient aujourd'hui une maison de jeux, donne des dîners, où l'on trouve d'assez jolies coquines qu'elle réunit et procure moyennant de petits arrangements. Elle est reçue chez tous les gens comme il faut, aussi, Son Excellence ne l'a pas oubliée.

« 5° Mme R., épouse plus que coquette du probe et vertueux R., assez joli physique, très intrigante. Défiez-vous d'elle; car, soit dit entre nous, je crois que Lucien veut en tâter. Ne parlez jamais devant elle de parures de diamants, car vous renouvelleriez ses douleurs et il faut épargner le malheur (1).

« 6° Mlle G*(eorges)*. Vous la connaissez, cette célèbre actrice, honorée des bontés précieuses de l'homme immortel que le destin a placé à la tête de notre gouvernement, mais ignorez probablement l'origine et les aventures de cette princesse. Je vais en deux mots vous mettre au courant. Mais que ceci soit entre vous et moi, ou, sans cela je serais un homme perdu; je compte sur votre discrétion. G*(eorges)*, fille d'un directeur de comédiens ambulants a longtemps couru les provinces avec son

(1) Etant en mission [à B(ordeaux), la chaste épouse eut envie d'un peigne en diamants. On en voulait 10.000 francs. T... ne voulait y mettre que 6.000 francs. La femme s'en plaignit à C..., le préfet, ex-procureur à R... et qui en 1794 se faisait appeler « Vérité C... » Celui-ci, très galant de son naturel, calcula qu'il pourrait, en mettant 6.000 francs du côté de l'épée et surchargeant ses dépenses, satisfaire la femme T..., et son caprice. Il conclut, en conséquence, un marché avec elle et diminua la table du futur « monseigneur », auquel il servit un plat de son métier. Madame eut le bijou et le mari, enchanté de l'acquisition, prit le peigne et le revendit 10.000 fr. Il y gagna 4.000 francs, un héritier et fut content. (*P. de Ch.*)



(Bibl. Nationale)

LA MATINÉE D'UNE JOLIE FEMME

Gravure tirée de l'Hermite de la Chaussée-d'Antin (1803)

honnête papa. Elle habitait A(miens), où elle était connue sous le nom de Mimi. La fameuse R*(aucourt)*, dont les talents ne seront jamais oubliés, vint donner quelques représentations à Amiens, elle y vit Mimi, qui, quoique n'ayant alors que seize à dix-sept ans, annonçait d'heureuses dispositions qui firent sur la Raucourt une impression si extraordinaire, que celle-ci ambitionna de cultiver une plante qui poussait sous des auspices aussi favorables et résolut de s'en faire une amie. Ayant fait connaître ses louables intentions, elle obtint facilement l'assentiment du papa et Mimi s'empressa de témoigner le désir d'imiter et d'aimer sa nouvelle maman. En conséquence, l'on se mit en route pour Paris où R(aucourt) s'empressa de donner à son élève des leçons réitérées pour la mettre à même de la remplacer dignement un jour. La princesse fit de rapides et sérieux progrès et se prépara à faire, à Paris, des débuts dans lesquels elle fut, dit-on, puissamment secondée par T(alma). L'inimitable El(leviou), le rossignol, et le zéphire Dugazon lui donnèrent successivement des leçons à leur manière. Enfin, un des pourvoyeurs de notre illustre maître entendit parler de Georges qu'il jugea digne des attentions de son bourgeois. Il lui fit parler et un ordre de début au Théâtre-Français fut adressé. Notre héros ne manqua pas d'y assister et il en fut tellement satisfait, qu'il résolut de s'attacher particulièrement la princesse. Aussitôt dit, aussitôt fait. Dès le même soir, l'enrôlement fut signé et elle reçut ses entrées aux Tuileries. Ce n'est pas la première fois que notre général a pris pour ses recrues de vieilles moustaches remises à neuf et qu'on lui passait pour nouvelles. Vous connaissez les causes

de la disgrâce de Georges, disgrâce, qu'au fond, elle ne méritait pas, car elle ignorait que notre héros tombait du mal caduc, et par son imprudence dévoila les secrets de la comédie. Elle est soutenue par les *Tournesols*, aussi espérons-nous qu'elle rentrera en faveur. Ayez donc pour elle petits soins attentifs et force prévenances; ne ménagez rien pour en faire une amie (1). »

(1) Lors de la querelle entre Mimi et la Duchesnois, sa camarade, quelqu'un de ma connaissance adressa aux journaux qui ne jugèrent pas convenable de l'insérer, le quatrain suivant :

Quand, pour Mimi, pour Duchesnois,
Le public se met en querelle
J'accours, je me place et je vois
Que l'une est bonne, l'autre belle. (*Note de P. de Ch· cl le quatrain est de lui.*)

Il y eut alors deux fractions, l'une soutenant Mme Duchesnois, l'autre Mlle Georges. La période consulaire ne fut qu'une suite de cabales en faveur de l'une ou de l'autre actrice. On fit des chansons et des épigrammes, telles que :

Entre deux actrices nouvelles
Les beaux esprits sont partagés ;
Mais ceux qui ne se sont rangés,
Sous les drapeaux d'aucune d'elles,
Préféreront, sans contredit,
Sauf le respect de Melpomène,
D'entendre l'une sur la scène,
Et tenir l'autre dans le lit. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE LV

ENCORE LE CÔTÉ DES DAMES

« 7° Margot N, dite M..... Cette femme, veuve d'un officier général que l'ambition et les remords ont conduit aux petites maisons où il est décédé, a épousé, en secondes noces, un ancien garçon sellier ex-aide de camp de son prétendu mari, qu'elle coiffait chaque fois qu'elle trouvait l'occasion de tenter, quelqu'un par l'exposition de ses grossiers appas, dont elle offrait la location au premier venu. Quoique son imbécile de mari fût bien et légitimement marié dès le temps où il était grenadier au régiment de C.; ce qu'elle savait parfaitement. Comme elle est très intrigante de son métier, elle a obtenu de notre maître, qui, au fond, n'y regarde pas de si près, une énorme pension à la mort du général. On a prétendu que les pièces annonçant son prétendu mariage étaient fabriquées, ce qu'il eût été très aisé de vérifier en parcourant les contrôles du régiment de C. Mais, elle a trouvé le moyen d'étouffer l'affaire et sollicite, encore, dit-on, une pension sous le nom de veuve Du., car son second mari est mort colonel, tout comme

un autre. Cette femme est extraordinairement intrigante, quoique sans aucune espèce d'éducation et sachant à peine signer son nom. Tout en elle se ressent de son premier métier. Elle a été vivandière. En un mot, c'est une femme à ne pas voir; mais elle est riche; ayant beaucoup gagné d'argent du vivant de ses deux maris. Ne la fréquentez pas, mais ménagez-la (elle est aussi méchante qu'elle est bête), car elle est très répandue chez « les gens comme « il faut ».

« 8° Mme N.,rien de si insignifiant, ni de si infâme sous tous les rapports que cette coquine. C'est un des espions du chef; aussi, bon accueil et force politesses. Des égards, surtout beaucoup d'égards.

« 9° La petite Émilie Cl. Quant à celle-là, je vous l'abandonne. Fille d'un portier de mauvais lieu, près la Grève (1), elle a plu à Cl., secrétaire particulier du ministre T. et logé avec lui chez son maître. On a placé le père comme garçon de bureau à la préfecture de police. La fille qui déjà, quoique n'étant âgée que de dix-sept ans, avait été obligée d'avoir deux fois recours aux suppôts de saint Côme, pour se guérir de gros *rhumes* qu'elle avait attrapés dans des maisons aussi honnêtes que celles dont les clefs étaient confiées à M. son papa, sert aux dégoûtants plaisirs du maître et du valet et est renommée pour sa bêtise et son impudicité. Je ne puis concevoir le motif qui pousse Lucien à m'ordonner d'inviter une fille si sotte dont il n'a rien à craindre ni a attendre. J'avoue que cela me passe.

(1) La *Grève* qui commençait rue Geoffroy-L'Asnier et finissait à l'Hôtel-de-Ville.

« 10° Mme M. et Mlle Gogotte sa fille. Quant à celle-ci, c'est différent. La mère, ancienne commensale de la maison de M. a épousé M. maintenant membre, comme moi, de plusieurs académies et sociétés savantes. Jadis, c'était un très obscur particulier de D.; aujourd'hui, il commence à jouer un rôle, il est un des factotums de notre héros. En conséquence, il a retiré, de la modeste boutique où il l'avait placée, sa chère Gogotte (car c'est ainsi qu'il appelle le fruit de ses antiques amours avec son aimable Lisette). Il prévoit les hautes destinées qui lui sont réservées et cherche, par contre-coup, à donner à cet illustre rejeton de sa très digne race, non de l'éducation, car ce serait peine perdue, mais au moins un peu d'habitude du monde. Il a entrepris une tâche bien difficile, à coup sûr, mais ce n'est pas sa faute. Il s'aperçoit fréquemment des gaucheries de sa Gogotte qui lui fait, dit-il, « monter souvent la moutarde au nez ». Surtout, tenez-vous sur vos gardes et n'allez pas rire lorsque vous entendrez cette pauvre oison répéter à chaque instant : « Cela ne se faisait pas ainsi à D. » C'est tout ce qu'elle sait et peut dire. Cependant, je me suis trouvé hier chez mon collègue Fouché, Mme Lefebvre, dont je vous ai parlé (sous le n° 3) jouait à la bouillotte, elle eut brelan de valets. On ouvre le jeu, elle tient, on fait va-tout; Mme Lefebvre s'écrie : « Je m'en fous, je tiens aussi! » Son mari qui l'entendit la reprit en ces termes : « S... mille n... te tieu! Qu'est-ce que vous dites, Ma- « dame? » — « C'est vrai, répondit la dame, il y a gros que vous avez raison. Je ne m'en fous pas. Mais, quoique ça, je tiens toujours. » On lui montre un brelan carré de huit. « Ah! bougre! dit-elle, je suis

« foutue! » et se leva en jurant contre le Jean-foutre de pékin (1) qui l'avait foutue dedans. On proposa alors à Gogotte de faire une *cave*. « Je fous mon billet « que non, répondit-elle. Je n'aime pas les jeux où « il faut se remuer! » Ainsi, vous voyez qu'elle commence à se former. Flattez-les elle et sa mère; caressez leur vanité. Cassez-leur même, s'il le faut, la figure à coups d'encensoir. On ne saurait trop ramper devant les grands. M.... commence à le devenir et il le sera. Lisette et Gogotte ont beaucoup d'empire sur lui. Il est donc essentiel de les captiver. Je m'en rapporte à votre intelligence. Saisissez le faible de ces dames qui, malgré leur nullité bien notoire, occuperont un jour un rang haut et distingué, et ne perdez pas de vue que vous et moi pouvons être dans l'obligation de solliciter leurs bontés précieuses. »

(1) Il était, à cette époque, consacré entre les gens dits « de bon ton » d'appeler *pékin* celui qui n'était pas militaire. On rapporte, à ce sujet, une anecdote très plaisante. Le prince de Bénévent avait invité à dîner un officier général qui se fit longtemps attendre et n'arriva qu'une heure après celle convenue. Le prince lui en fit des reproches. — « Ce n'est pas ma faute, répondit le général, j'ai été retenu par un *pékin*. — Qu'est-ce que c'est qu'un *pékin ?* — Nous autres militaires, nous appelons *pékin* tout ce qui n'est pas militaire. — Ah ! oui, dit le prince, comme nous, nous nommons militaire tout ce qui n'est pas civil ! » Mais le général ne sentit même pas tout ce qu'une pareille réponse avait de piquant pour lui. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE LVI

CÔTÉ DES HOMMES

« Je dois vous parler maintenant des hommes que Son Excellence a jugé convenable d'admettre à votre table. Quant à ceux, invités à votre soirée, où Lucien viendra en personne, sous le prétexte de vous rendre visite, comme je ne sais pas au juste ceux qui s'y trouveront, je vous les ferai connaître plus tard. Mais, avant d'entrer en matière, je crois devoir vous donner quelques avis sur la conduite à tenir à l'égard de Monseigneur. Faites connaître le plaisir que vous cause l'arrivée d'un Ministre qui vous honore de sa présence. Lucien veut bien vous avouer, mais il tient à ce que l'on croie qu'il n'est pas encore avec vous aussi bien que nous le savons. Il vous fera la cour d'une manière non équivoque. En femme adroite, vous ne devez répondre ni oui ni non et cependant laisser entrevoir que vous l'écoutez avec beaucoup de satisfaction. C'est le cas d'avoir du manège et de la coquetterie. Vous me témoignerez de l'amitié et une sorte de condescendance. Vous me tutoierez quelquefois; cela est nécessaire, Monseigneur

l'ordonne. Pénètre-toi bien, ma cousine, du rôle que tu vas jouer et nous y trouverons tous deux notre compte.

« J'en viens maintenant à tes convives, en employant toujours le système des numéros, et il y en a de curieux et de fameux « numéros »!

« 1° J(ean) de B(ry), mon collègue, membre de l' « Association des Tournesols ». Vous en avez sans doute entendu parler. C'est à lui que nous devons l'idée sublime de la fondation d'une compagnie de « tyrannicides ». Vous connaissez mes sentiments et je n'ai, conséquemment, pas besoin de vous dire combien il est considéré parmi nous. Faites-lui beaucoup d'amitiés. C'est le moyen de plaire à Lucien et à nous tous. Les suites qu'a eues la mission diplomatique qu'on avait confiée, il y a quelque temps, à Jean de Bry, vous auront peut-être donné d'injustes préventions à son égard; vous auriez très grand tort d'avoir de lui une opinion défavorable. Ses collègues avaient des sentiments diamétralement opposés à ceux de la coterie. Notre ami, emporté par le feu de la discussion, avait eu l'imprudence de dire beaucoup plus qu'il n'aurait dû, et nous avions lieu de craindre que notre secret ne fût divulgué ou, tout au moins, pénétré. La propagande décida que B. et R. disparaîtraient. Des affidés furent mis par notre tribunal secret à la disposition de notre délégué Jean de Bry et l'affaire fut faite... Vous voyez donc qu'il n'a aucun tort; mais est au contraire digne de l'estime de tous les honnêtes gens (1).

(1) J'ai acquis, de la bouche même de Le C..., la preuve que le grand B... ne m'en avait point imposé, en étalant un principe aussi abominable que celui pratiqué par son digne ami.

« 2° Le petit commis C. porte-plume et complaisant de Lucien. C'est un mauvais drôle et un gueusard, dans toute la force du terme. Il fera tout pour de l'argent. Il a raison. Mais ce qui est impardonnable, c'est que ce petit intrigant veut, je crois, me supplanter dans la faveur du Ministre. Il vise à la place de chef de... ; parce qu'il y a dans cette partie quelques brevets à distribuer et (comme il fait tout gratis) moyennant paiement. J'ai déjà mis les fers au feu pour faire renvoyer celui qui est actuellement à la tête de ce bureau. C'est un homme instruit qui a la bêtise d'être probe. Il remplit parfaitement ses devoirs, mais il n'y a rien à faire avec cet A. D. Il faut donc qu'il saute, et il sautera. J'ai un de mes élèves, le petit P., que ma femme et moi aimons beaucoup. Il nous est très utile et nous l'employons tous les deux. Il faut être reconnaissant. Je veux donc, en conséquence, lui donner une place où il puisse faire ses affaires et les miennes. Je conçois parfaitement que vous disiez qu'une pareille place sera d'un très faible rapport pour un homme comme moi. Vous auriez, en quelque sorte, raison; mais les petits ruisseaux font les grandes rivières et n'oubliez pas non plus qu'il ne faut pas négliger les petits profits. Tenez en bride ce petit C. qui s'émancipe volontiers quand on le laisse faire.

« 3° Le fameux T., magistrat jouissant d'une espèce de réputation usurpée dans son entier. C'est un des secrétaires perpétuels des Tournesols, un homme extraordinairement adroit et prenant toutes les formes. Ce jugeur pousse la prévoyance au point de s'informer, chaque matin, des personnes en place, afin de n'être pas assez imprudent pour demander

des nouvelles des gens qu'il adulait la veille et qu'il regarde maintenant, du haut de sa très petite grandeur, s'il voit qu'ils ne sont plus en faveur. Né avec un esprit de fausseté tout particulier, cet être, sans génie et même sans moyens, a constamment les poches remplies d'adresses de félicitations pour la puissance du jour, que sa bouche encense avec bassesse et que son intérieur abhorre; je dis son intérieur, car, en parlant de cet individu, je ne puis dire son cœur ou son âme, il n'en a pas. Je l'appelle mon ami, car je puis avoir besoin de lui, et je dis, comme cette vieille femme qui mettait un cierge à saint Michel et un autre au diable: « Il faut avoir des amis « partout. » T. opine toujours en faveur des gens en place ou des « calins »; quant au reste, il s'en moque totalement. C'est un homme à ménager. Il ira loin, très loin, car il a l'adresse d'éloigner tous ceux qui ne pensent pas comme lui et l'ont démasqué. Orgueilleux comme un paon, sot comme un dindon, laid comme une chenille, fripon comme Cartouche, souple comme un gant, faux comme un jeton, traître comme Judas; voilà T., trait pour trait. Vous me verrez lui faire mille prévenances, le flatter, en un mot le traiter comme un intime ami. Je vous ai dit mes motifs. J'ai raison. Faites comme moi. »

CHAPITRE LVII

SUITE DU CÔTÉ DES HOMMES

« 4° Le financier Le C. Cet homme était moine en 1793 et ne se doutait certainement pas à cette époque, qu'il jouerait un jour un rôle important et deviendrait un des plus riches particuliers de France. Chargé par l'un des anciens gouvernements de faire l'acquisition de grains dont on avait un besoin urgent, on lui confia des vases sacrés et autres objets provenant des saisies faites au nom de la loi dans les églises, chez les émigrés et autres « brigands », dont nos bienheureux tribunaux révolutionnaires ont purgé la France. Notre ami jugea convenable de détourner, à son profit, une grande partie des effets qui lui avaient été confiés. Vous savez, ma chère cousine, que tout peut s'arranger dans le monde. Ses comptes furent appouvés, et il acheta le beau château de S. (1), près Paris. Il s'est casé dans un petit pavillon, et a fait démolir les bâtiments, a vendu les plombs, les marbres, les statues qui l'ont remboursé avec très

(1) Sceaux.

gros bénéfice, du prix d'achat, auquel il faut encore ajouter la vente des belles cascades, des statues et le parc qu'il a fait convertir en champs et en potager, après en avoir fait abattre les beaux arbres qu'il a vendu au poids de l'or. Cet honorable ami, qui vous dira franchement qu'il a « réussi à s'arrondir », l'a fait d'une manière monstrueuse, en ne s'écartant jamais de ses principes, qui sont les miens et ceux de tous nos associés. Vous serez peut-être fort aise de connaître nos principes. Ils sont bons et je vous conseille de les adopter. La *probité* donne pour résultat zéro. Il est inutile que je vous dise de bien recevoir L. C. il est un des membres les plus distingués de notre société et l'ami particulier de son ancien confrère le ministre F*(ouché)*, sur lequel il a beaucoup de crédit. Quand il vous connaîtra, ma chère cousine, il vous offrira sa protection, acceptez-la, elle pourra vous être utile. Je vous le répète, il ne faut pas négliger les petits profits. On dit que L. C. fait payer ses services un peu cher; vous en serez quitte pour exiger un pot de vin un peu plus fort. J'ai fait preuve de connaissances très profondes en cette partie, je vous guiderai. Vous ne vous compromettrez en rien et tout ira parfaitement!

« 5° Le législateur R., c'est un des membres les plus marquants de la société dite de la *Forêt noire*. Il s'est furieusement arrondi, lui aussi. Il est aujourd'hui millionnaire, or il y a peu de temps qu'il était sans culottes dans toute l'acception du mot. C'est un intrigant couronné, il connaît à fond l'art de parvenir et j'avoue, de bonne foi, que j'ai été fort aise, dans plus d'une occasion, de connaître cet honorable tournesol qu'on appelle plai-

samment « le général en chef des brise-châteaux ». Comme il possède au plus haut degré le talent de parler blanc quand il pense noir, il est assuré de réussir en tout, et Lucien vous procure en lui une connaissance infiniment précieuse sous tous les rapports.

« 6° Encore un légiste, mais celui-ci est de la première force. C'est le célèbre B., jadis l'ami intime de l'ex-conventionnel, ex-ministre, ex-directeur M*(erlin)* (1). Il s'est brouillé avec lui parce qu'il n'a pas voulu lui confier une des places les plus importantes de la magistrature et que, malgré son ineptie naturelle, il avait eu l'impudence de demander. Cet homme, qui, moyennant une somme considérable, a effrontément menti à sa conscience, en voulant prouver qu'un grand criminel était innocent et même vertueux, a fait alors parler de lui. Comme il a réussi, et l'on sait comment, chacun s'est empressé de le rechercher. Beaucoup de nos amis sont assez bornés pour redouter l'avenir et comptent sur B. pour les sortir d'embarras, au besoin. Quant à moi, je ne redoute rien, à coup sûr; car si, ce qui est de toute impossibilité, il arrivait un événement imprévu, ce qui, certes, serait une grande calamité, je saurais avoir l'air de me retourner à propos. Je ne suis pas malgré cela fâché de me trouver avec B., pour prendre de lui des leçons d'adresse et me tenir prêt à tout. Je ne conçois pas pourquoi B. est sur la liste des

(1) Merlin de Douai; député à la Constituante, membre de la Convention, député au Conseil des Anciens, membre du Directoire. Il occupa d'importantes fonctions sous l'Empire, fut élu député aux Cent jours. Il fit avec honneur partie de l'Institut. C'est un des hommes les plus estimables de la Révolution. (*Note de l'éditeur.*)

invitations ordonnées par Lucien; car, certainement, il n'en a pas besoin. Mais, il a probablement des motifs secrets qu'il ne nous appartient pas de chercher à pénétrer. Respectons donc les raisons de Monseigneur et bornons-nous à bien recevoir B., tout abominable que fût sa conduite, lorsqu'il a fait blanchir, tout en le barbouillant d'encre, le scélérat qu'il savait digne du dernier supplice. B. d'ailleurs est adroit, il pourra réussir. »

CHAPITRE LVIII

CÔTÉ DES HOMMES, SUITE

« 7° L'acteur T*(alma)*. Cet histrion, ancien élève de la respectable société des Jacobins, n'a jamais dévié des bons principes qu'il a toujours manifestés. On cite même de lui des actions honorables. On prétend qu'en 1794, il a porté une dénonciation inique contre ses camarades qui ont été incarcérés et au moment de monter à l'échafaud. Dans diverses villes de province, il a témoigné son zèle pour la démagogie et sa haine bien prononcée contre la royauté. Il encense aujourd'hui l'idole consulaire, il donne des leçons de déclamation au Maitre avec lequel il est au mieux. Comme on voit qu'un mot lancé au hasard à l'oreille du Héros peut beaucoup, on recherche le pantin Talma. Si vous ne l'aviez jamais vu, vous le reconnaîtriez facilement au ton d'impudence et de jactance qui le distingue à la scène et qu'il conserve partout. C'est un fat très présomptueux et un dissipateur effrené. Mais il est en faveur, il faut donc lui faire bonne mine; aussi lui avons-nous donné un brevet de Tournesol.

« 8° Le chansonnier D*(ésaugiers)*. Celui-là en a pour tout le monde. Il a chanté la royauté, la République, Marat, Robespierre, les Cinq imbéciles (1), les Cinq-Cents, les Anciens, le Consulat, la raison, les théophilanthropes, la religion, l'immortalité et l'immoralité et moi-même; il vous chantera également. Auteur de diverses petites pièces très dignes des tréteaux des boulevards, cet épicurien, qu'on nomme à juste titre *ribotin*, a son portefeuille bourré d'impromptus faits à loisir et dont il a l'air d'accoucher en l'honneur du Premier Consul. Aussi obtient-il des faveurs, des places, des pensions sous tous les régimes possibles. Il est membre de notre société, et c'est pour qu'il vous chante que Lucien l'a fait inviter. Une femme aimable doit avoir un rimailleur à ses ordres et Ribotin sera votre poète.

« 9° Mon collègue H. Entaché au suprême degré du vice qui occasionna la ruine de Sodome. Mon cher confrère a été trop vite en besogne. Il est venu à Paris pour assoupir les plaintes nombreuses contre lui, pour concussion en matière de conscription. Nul doute qu'il s'est arrangé avec Lucien, puisqu'il l'a porté sur sa liste. Gardez donc votre sérieux devant ce satyre, car c'est le portrait vivant d'un de ces monstres fabuleux.

« 10° Le président V., un de nos membres, jadis conseiller au parlement de R. Il a eu le bon esprit de changer sa robe rouge contre un bonnet rouge, dont il a sagement décoré son auguste front. Cela était facile, mais ce qui prouve le génie de l'homme, c'est d'avoir fait de son bonnet une robe

(1) Le Directoire.



(Bibl. Nationale)

LA BOUILLOTTE, d'après BOSIO

dont il est aujourd'hui revêtu. Une pareille métamorphose paraîtrait étonnante de la part de tout autre que d'un tournesol. Ah! notre baguette opérera bien d'autres prodiges. V. est un de nos confrères et ce seul mot vous dit tout. En conséquence, vous lui devez bonne et loyale réception.

« 11° M., le fils très ignoré d'un très célèbre père. Ce jeune homme promet beaucoup et tiendra une place distinguée dans notre société. Il n'est encore qu'aspirant; mais, s'il continue, il y occupera un des premiers grades. De l'or et des honneurs, voilà sa devise; tous les moyens sont bons pour parvenir, voilà son exergue. Il ne peut manquer de réussir. « Moi, disait-il, l'autre jour, je proposerais de fusiller « mon meilleur ami, si cela peut me faire obtenir « une faveur, et le lendemain, si ma proposition « n'a pas été acceptée, je demanderais à dîner à « celui dont j'aurais demandé la tête la veille, si « je crois qu'il peut être en crédit. » Un homme aussi bien pensant doit être chéri et considéré.

« 12° Le gros A., homme précieux, infiniment précieux. Lucien lui a destiné la place d'exécuteur de ses suprêmes volontés. Il a forcé l'humble réduit de son auguste père, sans se douter qu'il serait appelé à jouer un rôle aussi important. Il est déjà l'ami et le second de C., l'exécuteur de notre patron. Quand l'un a la première place, l'autre a la seconde. Ces deux inséparables feront leur chemin. Donc, accueil on ne peut plus distingué à qui veut bien m'honorer de son amitié.

« 13° Votre très respectueux et très dévoué serviteur, ma chère cousine, si vous ne vous en rapportez pas à ce que le banquier L. vous a dit relativement

à moi, et surtout en parlant de mon « Mémorial ». Protée pour tout le monde, mon bon ami Lucien, vous et votre incomparable amie exceptés, j'adulerai demain en apparence, celui qu'aujourd'hui j'aurai, de bonne foi, traîné dans la boue dont on prétend que je suis couvert de la tête aux pieds. Je chante très bien la palinodie et sais me retourner à propos. On ajoute à mon nom le titre de coquin. Ce terme, injurieux dans d'autres circonstances, est pour moi le plus sûr présage de la haute faveur et du bonheur suprême dont je dois jouir. »

CHAPITRE LIX

MES SOIRÉES

Le grand B. fut d'une exactitude étonnante et à six heures précises il était chez moi. Ma toilette était à peine terminée que mes amis arrivaient et, à sept heures cinq minutes, on se mit à table.

Je reçus des félicitations réitérées sur le talent de mon cuisinier. On parla peu, mais on but et mangea beaucoup. Désaugiers le chanteur éternel s'éclipsa un moment au dessert, et son ami C., le petit commis (1), lui fit des reproches convenus entre eux et à propos de cette disparition soudaine. Il s'excusa sur le motif qui l'avait occasionnée et se fit, comme de raison, un peu presser pour expliquer cette absence et finit par sortir de sa poche les couplets improvisés en mon honneur. Si vous êtes curieuse de les con-

(1) C... n'est plus aujourd'hui le petit commis... Il a réussi à faire renvoyer D... et tient sa place, sans l'avoir remplacé, ni sans l'avoir, à coup sûr mérité. Capable ou non, peu lui importe, pas plus qu'il ne s'embarrasse que sa situation soit ou ne soit pas officiellement établie. Ce qui surprend tout le monde c'est qu'il ne soit pas depuis longtemps rendu à la nullité d'où il n'aurait jamais dû sortir.

naître, prenez un exemplaire du recueil des chefs-d'œuvre du *Rocher de Cancale*, et vous y trouverez la chanson de Désaugiers dont je crois devoir, provisoirement, vous faire grâce. On fit ensuite, comme de juste, l'éloge du Grand Homme, que Beugnot prétendit ne pouvoir être comparé qu'à Lui-même et qu'il appela le Dieu de la France. Chacun applaudit mon grand cousin. Talma, le pantin, déclama des vers soi-disant de sa composition, et cassa absolument à grands coups d'encensoir le nez de son incomparable élève. Enfin, jamais, le *Mémorial* de la préfecture de Rouen n'a renfermé autant d'inepties et de platitudes qu'il en fut débitées dans cette soirée. Après le café et les glaces, on fit deux modestes bouillottes à dix francs le jeton. Il y eut une douzaine de mille francs de perte et une quarantaine de louis sous le flambeau (1).

Enfin, vers les onze heures, on annonça mon illustre amant Lucien qui, s'avançant vers moi, l'air gracieux et réellement aimable, me dit que son ami le grand B. l'ayant prévenu que Mme de Sainte-Canine, sa cousine, venait d'arriver à Paris, il s'était empressé de lui demander son adresse afin de venir lui faire sa cour. Je témoignai combien j'étais flattée de la visite de Son Excellence qui, après avoir dit un mot à Beugnot d'un air protecteur, donné des chiquenaudes sur le nez de Gogotte, fait des gau-

(1) Pour avoir une connaissance exacte de ce que furent les *Jeux et les Joueurs de 1730 à 1830 à Paris et en France*, il faut lire le livre qui porte ce titre, par feu A. Marquiset. C'est un tableau complet, plein d'intérêt, bourré de faits, d'anecdotes et spirituellement écrit, ce qui en double la valeur.

drioles à Mimi, complimenté Margot sur son nouveau veuvage, plaisanté Mme Lefebvre, parlé sentiment avec Sophie V., donné une tape à la R., pincé Émilie, folichonné avec Labruyère, vint droit à moi et m'appliquant sans façon un baiser à la hollandaise, me dit qu'il désirait faire ma connaissance. Il s'attacha à moi toute la soirée, puis disparut tout à coup vers minuit et demi, en me prévenant que le grand B. savait où le trouver et viendrait, en conséquence, l'avertir quand mon monde serait parti, ce qui n'eut lieu qu'à quatre heures du matin.

Il me vint plusieurs visites, entre autres celles de C., le cousin de mon cocher. Je fus frappée de sa bonne mine, mais je m'aperçus aussitôt de l'air de fausseté et de patelinage répandu sur toute sa personne. Je vis aussi le petit Q., qui venait de faire annuler le mariage qu'avait, de bonne foi, contracté avec lui Mme P., dont il a dissipé la fortune et qu'il a ensuite abandonnée avec deux enfants déclarés illégitimes, grâce au fameux T. lequel aurait cependant, prétend-on, signé sur le registre de l'état civil en qualité de témoin de l'inscription de ces deux infortunés, qui ont eu pour parrains de hauts et puissants seigneurs de ce temps. Je reçus également la visite de S*(avary)* qui devint duc de R*(ovigo)* et qui a joué depuis un rôle important. L'intrigant R., fameux dans les annales du garde-meuble, l'abelino moderne P. qui a traîné dans la fange un nom illustre, l'énergumène Félix Le Pelletier, le chanteur Garat me furent présentés et je vis dans cette soirée un véritable salmigondis dont mon cher et vertueux cousin me promit une note détaillée. Restée seule avec Labruyère et lui, il nous dit, sans prendre

aucun détour, qu'il allait trouver Son Excellence qui me demandait au lit, et qu'il était d'autant plus flatté d'une mission aussi honorable, qu'elle lui procurait, outre l'honneur de prouver son dévouement à Monseigneur, le plaisir de tenir compagnie à une femme charmante, car Lucien avait décidé que Mme Labruyère resterait chez moi et que Beugnot lui ferait société le restant de la nuit. Mon amie étonnée d'un pareil arrangement n'entendait pas de cette oreille, mais un billet de mille, que le grand B. lui tendit à titre de cadeau de noce de Son Excellence, termina le différend (1). Il fut chercher Lucien, mais Monseigneur était retenu par des affaires urgentes (2); il nous l'annonça pour déjeuner. Comme je ne voulais pas consentir à passer la nuit avec Labruyère et lui, il tendit la main à la belle et se retira avec elle.

(1) J'ai su de Lucien qu'il lui avait remis 3.000 francs et qu'il en garda les deux tiers.

(2) Les affaires d'État ! c'était chez la demoiselle Georges qu'il tenait conseil. (*Notes de la main de P. de Ch.*)

CHAPITRE LX

LA REVUE DES REMPLAÇANTS
JE TIENS UN BUREAU DE PLACEMENT

Nous attendîmes en vain Lucien pour le déjeuner. Il fut encore retenu par « des affaires importantes » et le grand B. reconduisit ma nouvelle cousine.

J'étais piquée des infidélités continuelles de Lucien et exprimais à la Labruyère mon désir de me venger. Elle fut de mon avis et je me promis bien de saisir la première occasion favorable. Elle ne tarda pas à se présenter. Je vins au théâtre de l'acteur T., que connaissent jusqu'aux mauvaises filles et aux polissons du boulevard. On donnait les *Ruines de Babylone.* Cet homme me fit, dans cette pièce, l'effet qu'il a produit sur plus d'une princesse de ce siècle. Je le fis inviter à déjeuner chez moi le lendemain. Il ne manqua pas de s'y trouver. Ne voulant avoir aucune espèce d'obligation à cet histrion, je lui fis un léger cadeau et le donnai pour remplaçant à Son Excellence. Le danseur S. fit mon caprice, je le mandai à mon hôtel, mais je le trouvai si bête, que je m'en tins à une seule visite.

Je vis au théâtre du Vaudeville l'ex-danseur Sc. dans la pièce de F. Je lui fis offrir à dîner et le mis sur mon catalogue (1). En un mot acteurs, danseurs, figurants, choristes, musiciens, je connus tout ce qui me plut et la liste en est assez nombreuse.

Lucien fut prévenu, il me fit des représentations, mais je niai tout et le mis au défi de me fournir une seule preuve. Il eut l'air de me croire et nous restâmes amis. Pendant ce temps, j'exécutai parfaitement ses ordres. Mon hôtel devint un véritable bureau de placement où l'on vendait les places argent comptant ou sur bon billet déposé chez un notaire. Le grand B. eut un congé de trois mois et, pendant son absence, l'honnête G., son digne et loyal ami qui le remplaça, continua l'arrondissement qu'il avait commencé et augmenta ses propriétés. Par suite, il eut une très forte discussion avec mon respectable cousin qui, sous prétexte que G. voulait conserver une trop grosse part, lui fit en conséquence ce qu'il appelait une saignée.

« Mon cousin » s'adjoignit pour croupier de mon bureau le délicat R., « l'homme au peigne ». Je ne puis douter que ces deux coquins n'aient augmenté leur fortune à mes dépens. Mais, je ne pouvais les en em-

(1) L'acteur S... a rendu les plus grands services à son administration à laquelle il a procuré des recettes abondantes et réitérées. Par reconnaissance on l'a subitement congédié malgré qu'il fût très en état de servir, et on lui a donné une très modique pension de retraite, quoique, pour ses bons services, le plaisir qu'il faisait au public et les sommes qu'il avait versées à la masse des administrations, il ne dût pas s'attendre à être si mal traité. Quand donc le gouvernement pourra-t-il s'occuper de cette classe nombreuse de la Société puisqu'elle est actuellement composée de plus de quatre mille individus ! (*Note de P. de Ch.*)

pêcher. Je fis malgré tout de très bonnes affaires. Aussi, que de gens me doivent leur nomination ou la conservation de leur place. Combien de directeurs, de chefs, de petits commis, d'entrepreneurs, de fournisseurs me sont redevables de leurs importantes fonctions! Délicatesse, talent, ineptie, immoralité, tout cela m'inquiétait fort peu. J'avais mon tarif. Quand on s'y était conformé, je présentais la pétition; Lucien accordait ou apostillait la demande; on me remettait l'argent ou des valeurs et chacun y trouvait son compte et sa satisfaction. L'on m'a assuré que le grand B. et R. avaient plus d'une fois abusé de la crédulité de malheureux solliciteurs, car, après avoir reçu leur argent, ils leur promettaient des places qu'ils avaient déjà données à d'autres et dont ils avaient pareillement touché le prix d'avance.

Je déclare avoir été totalement étrangère à ces menées et avoir toujours tenu ce que j'ai promis. J'en appelle aux conscrits, que ma femme de chambre protégeait, car elle avait son bureau particulier pour cette partie. Je défie aucuns de ceux qui se sont adressés à moi par son canal, de dire que je n'ai pas tenu scrupuleusement les engagements que j'avais contractés avec eux. Je n'ai point de reproches à me faire à cet égard.

Si j'avais été plus prudente, ma liaison avec Lucien eût, à coup sûr, duré plus longtemps, mais mon inconséquence comme vous le verrez plus loin, me fit rompre totalement avec lui. Toute autre à ma place aurait probablement agi comme moi, car je connais assez les femmes pour être certaine qu'il n'en est aucune qui eût voulu tolérer l'affront qu'essuya

mon amour-propre. J'ai déjà dit que, quand une fois il était blessé, j'étais capable de tout et je vais en fournir une preuve au chapitre suivant. On verra si j'ai eu tort ou raison dans la conduite que j'ai tenue avec ma femme de chambre.

CHAPITRE LXI

LE MONDE DE MES SOIRÉES

Je continuai, néanmoins, à tenir maison tous les mercredis, et le vertueux grand B. avait soin, le lendemain, de me remettre des notes sur les figures nouvelles qui se présentaient chez moi. Ce sont ces notes sur les principales d'entre elles que je vais transcrire ici.

« Vous me pardonnerez cette exposition un peu longue, car vous serez, je n'en doute pas, amusée par la diversité de tous ces portraits de gens qui méritent bien, par leurs éminentes qualités, de faire partie de la même galerie.

« 1° C'est d'abord C., préfet de B... homme vain et se croyant un savant. C'est un âne chargé de latin. Ancien commis chez le directeur de la Compagnie des Indes à Lorient, il a épousé la veuve de son maître et de cette manière est entré en jouissance, en tant que propriétaire indirect, d'une grande fortune qu'il regarde comme à lui. Aussi, dans sa toute petite préfecture, touche-t-il du grand seigneur, ce qui contraste manifestement avec sa laide figure

et sa ridicule tournure qui le fait ressembler à Sancho Pansa. Il est détesté dans son département aussi cordialement que par moi, car j'ai une espèce d'idée, qu'il n'a heureusement pas devinée, que sa mauvaise santé le conduira bientôt à une retraite prématurée, mais d'un tout repos éternel. En attendant, j'agis à son égard en franc et loyal Tournesol et je lui fais bonne mine. Mais il ne sera jamais reçu dans notre société; car, je lui ai déjà, par trois fois, donné un pois vert, quand nous l'avons ballotté, et cela suffit chez nous pour mériter l'exclusion. Pour être reçu, il faut réunir toutes les fèves noires, aussi son affaire est faite. Combry est toutefois bien avec Lucien et j'ai reçu l'ordre de l'imiter.

« 2° Th., mon collègue à M., excellent sujet, nos opinions, nos droits à l'estime public sont les mêmes. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage. Je n'ai qu'un reproche à lui faire : c'est d'avoir décliné la proposition que je lui fis, d'être admis Tournesol. J'aime à croire qu'il changera d'idée.

« 3° Celui-ci est un prélat! Ch*(arrier de la Roche)*. Monseigneur veut que rien ne manque à votre cour. Cet homme, membre de l'Assemblée constituante, non seulement a voté et parlé en faveur du serment des prêtres, mais il a ensuite fait imprimer et distribuer une brochure qui a déterminé beaucoup d'ecclésiastiques à imiter son exemple en prêtant serment à la Constitution civile du clergé. Il obtint l'évêché de Rouen. Peu d'années après, une cagote à ce Monseigneur se permit de lui écrire que s'il ne rétractait pas son serment elle le déshériterait. L'abbé calcula et s'assura sans peine que la succession valait mieux que sa mitre qu'il voyait très chancelante.

En conséquence, il rédigea promptement, ou plutôt fit rédiger une sorte de lettre pastorale annonçant hautement qu'il rétractait le serment qu'il avait prêté et par contre-coup se démitrait. L'ex-monseigneur disait en bon français qu'il avait été un coquin. On le crut sur parole et on n'avait plus entendu parler de lui jusqu'au moment où le Maître a imaginé de faire un traité avec le pape. Alors, notre vice-président honoraire, car Charrier est devenu une importante dignité de notre société, se présenta et promit tout ce qu'on voulut. Il avait la succession, il eut son évêché. On récompensa son mérite et son dévouement. Je réponds de lui; c'est un parfait honnête homme, bien décidé à officier pour tout le monde, même pour le diable, s'il est nécessaire. En un mot, c'est ce que nous appelons un homme dans les bons principes, et il est très considéré.

« 4° Le premier valet de chambre de la fille de notre maître. Monseigneur l'a fait inviter à cause de Madame qui est dame de société de cet enfant adoré. Lucien a un caprice pour la fille. C'est pour cela qu'il fait honneur au mari dont il ne craint pas le ressentiment, il n'appréhende donc point qu'on voie son nom inscrit sur les murailles du lieu de sûreté où l'on met ceux qui sont assez sots pour dire qu'ils ont été compris dans les nombreuses distributions des faveurs de la dame.

« 5° Mme G., très jolie femme, fort avant dans les bonnes grâces du sultan qui lui destine une place importante près de la sultane actuelle, lorsqu'il la mettra au rebut. La petite femme est très coquette, mais, malgré cela, bonne enfant. Tâchez de vous lier avec elle.

« 6° Le sénateur C. dit l'Ap... Il a été tout,ensuite rien, puis quelque chose et maintenant beaucoup. Ce légiste est mon ami, il a quelque crédit auprès du maître qu'il flatte à toute outrance, aussi agissez en conséquence.

« 7° Encore un sénateur. Cl., ex-conseiller au parlement de ..., a eu une aventure plaisante. Élevé dans un château appartenant jadis à ses neveux qu'il avait fait émigrer, on a prétendu que c'était eux-mêmes qui lui avaient fait faire cette farce pour l'obliger à rendre des comptes qu'il leur refusait quoique ayant géré en leur nom les propriétés jusqu'au moment du séquestre. Mais ce qui n'a pas été du tout plaisant pour C., c'est qu'il a été fusillé comme auteur de cet enlèvement auquel il n'avait coopéré que comme ami des neveux de Cl. C'est un homme précieux et ami intime de notre héros. »

CHAPITRE LXII

CONTINUATION DU MÊME SUJET

« 8° L'illustre P. Oh! pour celui-là, il parviendra à coup sûr, et il faut bien le ménager. Je ne connais que lui qui puisse m'être comparé sous tous les rapports; aussi nous sommes-nous intimement liés tous les deux. C'est mon bras droit, je suis son bras gauche; la seule différence qu'il y ait entre nous c'est qu'il porte un nom jadis connu, tandis que le mien était plus qu'ignoré; mais nous nous sommes facilement rapprochés tous les deux. On l'appelle le pantin de la Révolution dont on me nomme le paillasse. Peu nous importe liberté, égalité; tout pour nous, rien pour les autres, est ce que nous désirons. Un des frères de notre illustre ami vient de s'immortaliser. Il a épousé à B., où depuis il a fait faillite, la petite L. B., fille d'une femme très aimable qui avait eu l'esprit, voyant que les plus sales matelots ne voulaient plus d'elle, de s'attacher au bourreau du tribunal révolutionnaire dont elle a été la sultane favorite. P. a fait avec raison valoir cette incontestable preuve de sans-culottisme de sa famille. Son

frère s'est moqué fort judicieusement des gens assez bêtes pour avoir eu confiance en lui. On a prétendu qu'il avait failli. C'est une erreur et l'on a tort de se servir d'une pareille expression, car il a *tout simplement fait un déplacement de propriété.* Cela devait nécessairement le conduire aux grandeurs. Il est en bonne voie. Son frère et lui parviendront indubitablement. Ils le méritent. Nous nous sommes entendus avec le juge Thuriot pour avoir,en cas d'événement imprévu, des adresses de félicitations toutes prêtes. Car nous sommes décidés à être *tout* jusqu'à la fin des siècles et nos mesures sont tellement bien prises que nous réussirons. Les journaux retentissent des hauts faits de P. Il parle rose aujourd'hui et demain, s'il le faut, il parlera blanc. C'est un très digne et très respectable membre de notre société. Il est très considéré de tous nos frères et amis, surtout de l'auguste famille qui nous gouverne et dont il maintiendra les droits jusqu'à la mort. Si les circonstances l'exigeaient, il aurait l'air d'avoir changé du noir au blanc, mais n'en croyez rien. Je me sers de l'expression de nutation « du noir au blanc » (ce qui est impossible), pour vous faire bien comprendre combien nos principes sont invariables, et le cas que vous devez faire de P.

« 9° Le jeune K. a les plus heureuses dispositions et fera lui aussi un chemin rapide dont il sera lui-même étonné. Feu son père, conseiller au ci-devant parlement de R., lui a donné le bon exemple et il le suit parfaitement. Deux célèbres avocats plaidaient un jour à la grande Chambre de ce parlement qui devait prononcer sur une cause très importante. Suivant sa louable habitude,le savantissime papa K.

dormait profondément. Il fallut aller aux voix; on le réveilla afin d'avoir son opinion : « Je suis, dit-il, de l'opinion de mon cousin K. — Mais votre cousin n'a pas encore voté! — Ça ne fait rien, j'opine comme lui. » Il fut impossible d'obtenir une autre réponse.

« Le conseiller K. opina en dépit du bon droit; son cousin et plusieurs conseillers de cette force abondèrent dans son sens et, à la majorité d'une voix, un honnête homme fut ruiné. Mais K. avait été fidèle à ses principes en étant de l'avis du plus grand nombre. Son digne rejeton fait comme lui, et il parviendra. Nous le destinons à des fonctions importantes et qui le mettront à même de nous donner, le cas échéant, un asile. Son air patelin en imposera constamment. Il dira tout comme on voudra, mais sera toujours à nous. Aussi, comme nous sommes bien sûrs de lui, nous l'avons reçu par acclamations au nombre des Tournesols dont il est un des plus excellents. Entre lui et nous, c'est convenu, il y aura toujours un fleuve non guéable et dont notre ami prendra prudemment ses mesures pour faire sauter les ponts derrière nous, afin d'assurer notre retraite, si nos proclamations ne produisaient aucun effet. Je le destine à me remplacer un jour.

« 10° Voici mon bon et sincère et tout dévoué inviolable ami à la vie et à la mort, le probe et délicat G. C'est un bien autre homme que K... G. a toute ma confiance. C'est mon faiseur, mon entremetteur, mon croupier, en un mot mon factotum. Aussi, je l'appellerai partout auprès de moi. Il est maintenant mon porte-plume général et a l'honneur de

contre-signer tout après moi. Je serai peut-être obligé quelque jour d'avoir l'air de le sacrifier, mais alors mon ami P. est là et, comme il aura toujours de bonnes places à sa disposition, G. qu'on appelle « double coquin » sera bien pourvu. De moitié, nous serons constamment ensemble et cela ira. Je vous serai très reconnaissant de l'accueil que vous ferez à mon digne acolyte G. »

CHAPITRE LXIII

DE BRAVES GENS !

« 11° Le légiste T., homme marquant depuis très peu de temps cependant. Mme sa mère, meunière à C., ne s'attendait pas à voir un jour l'un de ses rejetons membre d'une cour souveraine. Le petit bonhomme ne manque pas de moyens. Sa bonne maman l'a fait recevoir avocat et du produit de la succession inespérée du papa enrichi dans une nuit par une inondation subite qui ruina beaucoup de monde, le fils acheta une charge de juge seigneurial. La Révolution arriva, il se conduisit mal et osa signer une protestation contre l'immortelle journée du 31 mai 1793. Il se déroba par la suite aux joutes dirigées par nos amis contre ces coquins de fédéralistes et fut ensuite nommé par le collège électoral de son département; à la Cour de cassation il s'est franchement montré l'admirateur de tous les gouvernements qu'il a félicités les uns après les autres. Nous l'avons en conséquence admis parmi nous. Notre héros lui a confié des fonctions importantes qu'il a dignement remplies. J'ai tiré son horoscope

et j'ai prédit qu'il fera partie de nos législateurs et témoignera son zèle et son dévouement à la cause sacrée qu'il sera appelé à défendre. Deux jours après s'il est nécessaire, il viendra féliciter l'autorité remplaçant celle qu'il encensait la veille et témoigner sa satisfaction d'avoir échoué dans l'entreprise qu'il avait formée de bonne foi et d'après ses principes immuables. Il n'en conservera pas moins sa place et ses dignités; car, comme nous, il aura l'air de changer du soir au matin. Mais, je réponds de lui comme de moi et cela doit suffire.

« 12° Fa... est un chef des bureaux du ministère de votre ami. Homme très adroit et sachant couvrir sa très grande nullité par quelques phrases qu'on lui a apprises et qu'il a assez bien retenues. Il est Tournesol, nous sommes sûrs de lui; en cas d'événement il nous préviendra de tout. Je me suis chargé de son éducation en ce genre. J'ai plus d'une fois fait preuve de grands talents en cette partie et grâce à moi Fa... pourra être utilisé.

« 13° La B., l'ami et le collègue du précédent, caractère aussi léger que son nom... bas, vil, rampant et propre à rien, il vous servira tant qu'il pourra, mais ainsi que son confrère Fa,.. et leur élève G., je crains de perdre mon temps à vouloir former ces trois Jocrisse, auxquels je ne connais d'autre mérite que celui de faire tout pour gagner de l'argent. Je m'attends bien que, quelques jours, nous serons obligés de déployer tous nos moyens pour faire maintenir en place ces dignes élèves de la propagande. L. fait tout pour le former; mais le petit Gr. surtout est rétif. Déjà ce petit drôle a passé les bornes que je lui avais prescrites, et il

a été convaincu de gentillesses que le sot vulgaire appelle friponnerie; mais comme nous nous devons tous secours et protection, nous sommes mis en avant; il a partagé avec nous, et il a été maintenu.

« 14° T., celui-ci est un de nos maîtres, et vous allez en convenir quand je vous aurai raconté son histoire. Naguère, mauvais petit commis dans les bureaux du commissaire ordonnateur, ce pantin a fini par attraper une place de commissaire des guerres. Alors rien d'aussi important que notre confrère T. qui, de suite, a commencé son arrondissement. C'est très bien; mais afin que l'on ne pût rien dire, notre camarade, qui possède au suprême degré le talent d'écorcher l'anguille sans la faire crier, a pris un manteau, que, entre nous soit dit, nous avons nommé couvre-sot. Ta... s'est donné pour maîtresse la femme de Le R. qui accorde sa toute-puissante protection, d'après le tarif rédigé par son très cher amant. C'est extraordinairement juste. Chacun connaît ce bureau des grâces, et l'on y traite avec confiance. Mais voici maintenant le mauvais côté de la médaille : Ta. est dissipateur, très joueur, et veut absolument singer les ex-grands soi-disant seigneurs. En conséquence, il lui faut beaucoup d'or. Pour s'en procurer de plus en plus, il s'avise de faire le protecteur et de procurer des places étrangères à son administration, ce que nous ne pouvons ni ne devons souffrir. J'en parlerai à Monseigneur. Chacun sa partie, et mon petit Ta... je vous forcerai de ne vous mêler que de vos affaires. Nous vous reconnaissons tous les moyens exigés d'un véritable Tournesol. Nous savons que vos principes sont invariables. Nous vous pousserons tant que nous pour-

rons, nous vous ferons élever au faîte des grandeurs dans votre partie; car nous sommes certains de nous; mais ne sortez pas de vos attributions, car vous nous feriez tort, et il nous est totalement impossible de tolérer une infraction à nos statuts fondamentaux. Ne soyez pas étonnée maintenant, si vous me voyez battre un peu froid à M. Ta... Vous savez le pourquoi; car du reste, il est digne de la haute destinée que je lui ai assurée, à moins que, par quelque imprudence, il ne se perde lui-même, car il est trop présomptueux, quoique rampant et bon caméléon. »

CHAPITRE LXIV

ILS VALENT BIEN LES AUTRES

« 15° G., celui-ci est courrier au ministère de ... *per omnia sœcula, sœculorum, amen.* Faiseur perpétuel de salutations, ce petit M. est plat comme une punaise devant celui qu'il soupçonne de pouvoir être, ou devenir quelque chose, et tout à coup, il prend un ton de hauteur vraiment trop fort. Je l'ai éprouvé, non par moi-même, mais pour le gendre de ma portière, qui s'est, et pour cause à moi connue, débarrassé de sa fille, que j'honore de mes bontés. Cet homme très borné de son naturel, mais excellent pour être percepteur des contributions, voulait avoir une recette. Il va trouver le G. qui s'informe de son origine, et le traitant ensuite du haut de sa grandeur, le reçoit comme un chien dans un jeu de quilles. Le mari de ma protégée vint me porter ses plaintes; je lui remis un mot pour le G., qui lui offrit un fauteuil et lui donna de suite une place importante, quoiqu'elle fût sollicitée par un homme instruit qui y avait infiniment de droits. J'ai fait venir G. chez moi; il s'est expliqué franchement. J'ai re-

connu facilement qu'il était dans les bons principes et digne, sous tous les rapports, de faire partie de notre société. Je lui ai servi de parrain, il a été reçu par acclamations, et c'est un des membres les plus distingués de l'ordre des Tournesols.

« 16° F., espèce de poète, se croyant très instruit, quoiqu'il soit le seul de son *avis*. Ce ci-devant jeune homme, qui a comme son camarade le G. épousé les finances, a totalement oublié qu'il était, il y a peu d'années, chétif petit commis à six cents francs chez un directeur de fermes, qui lui donnait la table et le logement, pour faire de mauvaise prose rimée en son honneur et gloire. La ville de Saint... n'oubliera jamais qu'elle a eu l'honneur de posséder dans son sein l'immortel le F. dont, à coup sûr, elle ne prévoyait pas les hautes destinées. Il est un des vétérans de notre société, et comme il nous est cordialement, et totalement dévoué, nous le soutiendrons éternellement, afin d'assurer les emplois de nos croupiers, et de cette manière être toujours maîtres de tout. Nous sommes sûrs de le F. qui est incapable de dévier des bons principes (1).

« 17° D. encore un courrier. Vous connaissez, sans doute, la réponse de Piron à un homme qui disait avoir un parent académicien : « Et moi Monsieur, j'ai un parent qui est un sot. » Eh bien, ma cousine, le papa D., pourrait en dire autant, en parlant

(1) Le grand cousin avait bien jugé Le F... Quelques années après, cet éternel courrier dit qu'enfin le bonheur, comme un nouveau Pactole, allait encore couler sur la terre sacrée de la liberté ; aussi ce brave homme est-il maintenant connu sous le nom de Pactole, et il occupe, en conséquence, une place importante.

de son fils : je ne lui connais d'autre mérite, que celui de bien embrouiller tout. C'est l'homme qui nous convient, et nous n'avons pas hésité à l'admettre parmi nous. En cas d'événement, il nous sera très utile; il a d'excellents principes, et est tout dévoué au maître.

« 18° J., celui-ci est le coq de la basse-cour. Pour lui, rien n'est bon, et pour lui tout est bon. C'est le Michel Morin de la bande. De simple scribe d'un département, il s'est tout à coup lancé dans le grand, et fait aujourd'hui mouvoir les fonds, de la manière la plus agréable. C'est un homme infiniment précieux sous plus d'un rapport. Il est notre trésorier. Comme nous, il a prêté, au moins, une demi-douzaine de prétendus serments. Mais, il n'y a de sincère, que celui de notre société, et l'ami J. est trop honnête pour y jamais manquer.. Aussi restera-t-il ce qu'il est jusqu'à la fin des siècles. C'est un de nos braves.

« 19° D., ex-secrétaire intime, confident et factotum particulier de notre général en chef, l'illustrissime F., ce petit homme est élevé à une trop bonne école pour ne pas faire son chemin. Il commença déjà à se bien arrondir, et la Beauce le compte au nombre de ses grands propriétaires. Républicain zélé, démagogue forcené, il n'en a pas moins juré, mais non promis, fidélité à notre maître. Je dis : juré, car je crois m'être expliqué assez clairement pour vous prouver qu'un serment et rien, pour nous, c'est la même chose. Nous avons promis dévouement à la bonne cause, et maintenant, sans nous compromettre en rien, nous pouvons jurer tout ce qu'on voudra. Ainsi l'ami D. servira, en apparence, Dieu et ses saints; mais n'en sera pas moins tout dévoué

au diable. Il ira loin, sera rien après, puis quelque chose, et ensuite beaucoup (1). Il est excellent Tournesol et tout à nous. »

(1) Mon grand cousin est chiromancien, il en donne la preuve en cette circonstance. D... était effectivement espèce de ministre en 1813 et rien en 1814. Son maître revient en 1815, il le fait son préfet à L... D... lui prouve son zèle et son dévouement. Son patron s'éclipse une seconde fois, D... prend ses bottes et d'une seule enjambée franchit 300 lieues, pour aller, préfet à P... faire l'éloge d'un gouvernement contre lequel il tonnait un mois auparavant.

CHAPITRE LXV

ILS SONT VRAIMENT GENTILS

« 20° L'incomparable F., c'est par lui que j'aurais dû commencer ; le ci-devant moine a eu le bon esprit de se défroquer. Il jouit de la plus haute considération parmi nous. C'est un des fondateurs de notre société, et un de ceux à coup sûr qui joueront les plus beaux rôles, car il est extraordinairement adroit sous tous les rapports. Nous lui sommes tous dévoués, et il nous est tellement attaché, qu'il nous a fait promettre de le sacrifier en apparence, bien entendu, si parfois les circonstances l'exigeaient. Aussi nous n'oublierons jamais cette preuve de dévouement unique. Il faut espérer que nous ne serons pas contraints d'en venir à cette cruelle extrémité. Mais enfin, ma belle cousine, si le destin nous devenait aussi contraire, nous serions alors les premiers à demander l'expulsion de nos bons et loyaux amis, qui se trouveraient trop en évidence, et nous solliciterions cette séparation terrible. Il faut dans un violent incendie faire la part du feu, et nous n'hésiterions pas en cette circonstance, qui, au fond, ne

changerait rien et ne serait pas nuisible à la cause sacrée que nous défendons. En effet, une des nombreuses têtes de l'hydre serait abattue, mais les autres existeraient toujours. Les sots seraient alors pris pour des dupes, et cependant, les choses resteraient comme elles sont. De protégés, nous deviendrions protecteurs, et voilà tout. Quelques déplacements insignifiants et partiels que nous ferions sonner bien haut, nous attireraient la confiance des imbéciles. Notre cause serait là, pour dédommager amplement les victimes momentanées de la nécessité. Des emplois plus avantageux, et sur un point où nous les saurions inconnus, les attendraient. Nos amis en seraient quittes pour prendre la couleur du jour. La politique nous forcerait peut-être de placer quelqu'un de ces êtres dont mon mémorial fait un si juste éloge, mais des gens à nous, envoyés en mission, nous feraient des rapports convenus. Nous aurions alors l'air d'être forcés d'opérer des déplacements, nous remettrions les nôtres en place, et peu à peu, tout ce qui est quelque chose aujourd'hui le serait de nouveau (1). Je vous dis le secret de l'ordre; mais ma belle cousine, je remplis un devoir bien doux en vous initiant dans nos plus profonds mystères. J'obéis à mon cœur et aux ordres de Monseigneur.

« 21° B., ce petit bonhomme avance à grands pas. Il vise un ministère qu'a occupé son papa. Il est encore surnuméraire chez nous, mais il ne tardera pas à être reçu maître Tournesol. Il a bien moins de

(1) L'ami B... nous donne la clef de ce que nous avons vu depuis, et dont on fournirait mille preuves au lieu d'une, s'il était nécessaire.

moyens qu'il ne s'en croit; mais il est effronté et rempli d'amour-propre. Il ne peut conséquemment manquer de réussir. Il me disait l'autre jour : « Oui, Votre Excellence, supposons que demain notre maître fasse un trou dans la lune (1), eh bien, quoique je lui sois dévoué à la vie et à la mort, je ferais de suite une adresse contre lui. Admettons maintenant qu'il revienne. Alors j'agirais de bonne foi en sa faveur, et quoique étranger par état, par goût, et par principes au métier des armes, je m'armerais pour lui. Supposons qu'il s'éclipse de nouveau, alors, je ne ferais pas comme ces amis pusillanimes, qui en pareil cas regretteraient de s'être montrés franchement et loyalement ce qu'ils sont, et je dirais tout bonnement : « Faisons une adresse à son remplaçant. » Mes sentiments sont toujours les mêmes, je pense tout autrement que je n'écris; mais ma pensée est à moi, et ma signature à qui me paie. Je pousserai même la chose plus loin, s'il le faut; je dénoncerai ceux qui auront mieux fait que moi pour notre héros. J'ai des amis puissants parmi les scribes de mon papa, et de cette manière, j'avancerai grand train (2). Maintenant, jugez si je suis digne d'entrer dans votre illustre et respectable société. » Je lui ai promis d'être son parrain, et j'ai eu raison. B. est dans d'excellents principes, et après-demain, il sera des nôtres ainsi que son ami C., son patron au ministère

(1) Le beau R... a habité longtemps près Landerneau, aussi n'est-il pas étonnant qu'il parle de trou dans la lune.

(2) Il a tenu parole, et les registres des fédérés de T... en fournissent la preuve. Il a réussi, et obtenu de l'avancement. Le grand cousin ne m'a pas trompé en me divulguant le secret de sa bande.

et dont il répond comme de lui. Vous serez peut-être étonnée d'apprendre que ce petit R. m'appelle Excellence; mais n'allez pas vous en formaliser, car ce terme désigne chez nous un homme dont les principes et le jugement sont reconnus supérieurs. En un mot, c'est un titre dévolu aux maîtres de la propagande; et il m'est dû sous tous les rapports. »

CHAPITRE LXVI

QUELLE BELLE GALERIE

« 22° Mon..., le freluquet dit Saint... Celui-là est impayable. Mauvais écrivassier chez le directeur général des do..., ce petit inconscient semble vous dire à chaque instant : Regardez-moi, je suis fait pour parvenir; avec mes moyens l'on doit s'apercevoir que je suis propre à tout. La fatuité du petit commis G. n'est rien auprès de celle de M. Il faut être juste : nul n'est plus intrigant que ce petit monsieur. Nous avons hésité à le recevoir parmi nous, et nous avons eu tort. J'ai pris des renseignements sur son compte, et maintenant j'appuierai son admission. Il est dans d'excellents principes, je l'ai mis à l'épreuve sans qu'il s'en doute, et je suis sûr de lui.

« De l'impudence, c'est-à-dire la certitude de ce qu'il vaut.

« De la souplesse, et ce liant que le vulgaire nomme fausseté et hypocrisie. Mons. est invariable dans son opinion, et franchement tout entier de cœur à la Révolution universelle, et il réussira. Traitez-le dès ce moment en bon Tournesol, au be-

soin il criera beaucoup, aura l'air de faire des révocations, des destitutions et au fond ne fera que renvoyer du Nord au Sud nos affidés qui ont en lui une juste et méritée confiance (1); il jurera tant qu'on voudra, et mettra sa parole d'honneur en avant. Fidèle à sa promesse, il sera toujours des nôtres, et si jamais nous sommes forcés de nous séparer momentanément de nos héros du 20 janvier 1793, l'ami Mon... pourra devenir protecteur au lieu de très obscur protégé, tel qu'il est actuellement. On l'appelle médiocre et rampant; il a raison d'agir de cette manière, mais c'est un véritable cric, avec lequel nous relèverons toujours le chariot de la propagande s'il se trouvait momentanément embourbé; je suis sa caution.

« 23° Pl., le grand inquisiteur, homme de rare mérite. Quand nous voulons nous débarrasser de quelqu'un, l'ami R. et l'ami P. sont là. Une bonne conspiration, bien fabriquée, nous a bientôt fait justice. Un petit senatus-consulte vient à l'appui, et les gens qui nous gênent ou même simplement nous déplaisent, ont vécu. R. est sur la liste des braves que nous offrirons au besoin en holocauste. La bourse commune le dédommagera au delà du petit désagrément momentané, que nous serons, en ce cas, forcés de lui faire éprouver. Les amis P., M. et mille autres res-

(1) Ma foi... mon cher Mon... le grand cousin ne s'est pas trompé. Vous encensez parfaitement l'idole du jour. Vous avez brûlé plus d'un cierge aux pieds du diable. Vous faites une confession générale, et revenez à Dieu. On vous croit sincère; mais le diable apparaît, et vite, vous lui portez un cierge. Dites-nous comment vous avez pu cependant vous faire recevoir en Paradis, malgré le péché mortel que vous avez commis; car aujourd'hui vous tenez au ciel une place distinguée et qui ne vous appartient nullement.



(*Neurdein, phot.*)

DÉSAUGIERS

teront, et nous n'en suivrons pas moins les sages préceptes de notre révérendissime camarade R. qui, républicain immuable, déteste le maître; mais comme nous tous, choisit les traitements qu'il lui donne. Frapper à bras raccourcis sur ceux que vous croyez vous avoir devinés, n'en épargner aucun; voilà ce que ne cesse de nous répéter ce nouveau Saadhi qui nous a prouvé et démontré, même au delà de l'évidence, que la fièvre jaune la plus contagieuse aurait droit à nos hommages, si elle pouvait nous donner de l'or. Il nous a convaincus que le culte de forme que nous rendrions en ce cas était très compatible avec nos principes, que l'extérieur, chez nous, n'était que de forme, attendu que l'intérieur était tout, puisque penser et dire étaient bien différents (1). Respect et honneur à l'ami R.

« 24° A., l'ami de R., l'élève de R., et gendre du sénateur très républicain M. Le papa beau-père était un de nos membres les plus distingués, et sa mort a été un vrai jour de deuil pour nous. Heureusement il a légué ses maximes au cher époux de sa fille, et l'a mis à même de marcher dignement sur ses traces. Le jeune homme promet tellement, que tout donne lieu de croire qu'il surpassera le respectable auteur des jours de sa tendre moitié. Il annonce toutes les dispositions nécessaires pour paraître blanc, quoique noir, et nous n'aurons pas de serviteur plus dévoué qu'A., que nous pousserons, en conséquence, tant que nous pourrons. Notre intérêt nous en fait une loi. C'est vous en dire assez pour déterminer la réception que vous devez faire à A. »

(1) Ah ! bon Dieu, que de Tournesols en ce cas !

CHAPITRE LXVII

QUELLE BRILLANTE COLLECTION

« 25° C. Cet étranger obtiendra des grâces, des faveurs en un mot, tout ce qu'il voudra. Il excelle dans l'art favori de ses compatriotes, et ne dément nullement le caractère attribué à ses ex-païs. Élevé comme moi sur les derniers bans du barreau, il a fait son chemin et a même été chef suprême du gouvernement qu'il avait créé. En reconnaissance du dévouement sincère qu'il a témoigné à notre Dieu, il a obtenu une des places de grand inutile de l'Empire, et s'est montré digne de cette faveur. Il est des nôtres, et comme l'ami M., le dehors, chez lui, sera à tout le monde, mais le dedans sera toujours à nous. C'est mon ami, et notre caissier en chef.

« 26° B., homme impayable et au-dessus de tout éloge. C'est le spoliateur en titre, et le soin des confiscations lui est dévolu. J'ai été quelque temps brouillé avec lui, car je désirais vivement obtenir cette place où l'on peut faire un chemin bien arrondi; mais la parfaite conformité de nos principes nous a réunis. Cependant je ne le perds pas de vue, en cas

d'événements, et le sacrifierai volontiers au besoin. Alors tout serait retourné, bout pour bout, et j'ai tout lieu d'espérer remplir les fonctions de B. dans le sens opposé ; mais peu m'importe. Quoi qu'on puisse dire, je n'ai pas l'âme vénale, certes, mais sans jamais dévier de mes principes, j'aime l'or. Parents, amis et confrères, sont à coup sûr beaucoup pour moi; mais mon arrondissement m'est bien cher, et de bonne foi je ne saurais trop auquel donner la préférence (1).

« 27° H., mon intime et vertueux ami, le tambour-major des Tournesols, mérite rare, esprit transcendant, éblouissant par de grandes phrases et des sophismes, avec lesquels il m'assomme quelquefois. C'est mon âme damnée, lui et son confrère G. sont mes limiers et je suis leur protecteur. Ces deux robins me font payer assez chèrement leurs services, car ils implorent souvent mon crédit. Je m'occupe de H. et vais me débarrasser de lui. Le cher P. m'a promis de lui donner une place infiniment au-dessus de ses très faibles moyens.

« Plus d'une fois, il amusera l'auditoire qu'il fera rire à ses dépens, mais je m'en moque. Je lui dois une espèce de reconnaissance, et il commence à m'ennuyer; je dois donc m'en défaire. Quant à G., lorsque ses gaucheries réitérées lui auront totalement fait perdre ses pratiques, je le ferai également placer.

« Je pourrais, ma chère cousine, vous donner des détails sur une grande quantité de personnes qui se

(1) Le grand cousin a eu soin de ne pas nous laisser dans l'incertitude. Il a prouvé qu'il sacrifiait tout à son arrondissement.

présenteront encore chez vous, car, d'après ce que m'a dit notre ami L., son intention est que le temple des Grâces soit aussi le rendez-vous de la haute, moyenne et basse cour, et des gens du bon ton. Attendez-vous, en conséquence, à voir à vos soirées des prélats, de la façon de notre héros, et des femmes aimables qui veulent bien accéder aux désirs de nos modernes Mondor. A côté de la croix dorée, vous verrez des administrateurs du premier rang, des nobles, des républicains vertueux, des élèves de la propagande. Vous y remarquerez force robins de toutes classes; mais peu de militaires, car ces messieurs sont généralement plus occupés de leur métier que d'autres choses. Ils ne visent qu'à la gloire et nous avons soin de tout faire pour entretenir chez eux cette noble émulation qui, de chaque soldat, a fait un héros, afin qu'ils ne s'aperçoivent pas que, très souvent, ils ne sont que des instruments que nous brisons à volonté, lorsqu'ils ne peuvent plus nous servir de marchepied pour monter aux grandeurs que nous obtenons par notre intelligence (1) tandis qu'ils l'ont acquise par leur valeur (2). Vos salons seront souvent remplis par des législateurs, des membres de l'Université, des premiers commis de toutes les façons. Vous remarquerez parmi eux des hommes qui depuis le commencement de notre bienheureuse révolution, n'ont, comme moi, eu d'autres métiers que de faire et défaire des lois, eh bien! Aglaé, tourne la médaille et rêve un moment

(1) Pour un membre de plusieurs Académies, le grand cousin ne connaît pas la valeur des mots. Celui : *intelligence* est impropre en ce cas. Il faut lire : bassesse et turpitude.
(2) Voilà une bien grande vérité échappée à l'hypocrite B...

qu'il faille trouver un jour blanc ce qui est noir aujourd'hui. Tu verras, alors, les mêmes individus professant des maximes diamétralement opposées à celles qu'ils professent aujourd'hui. Ne sois pas dupe, ma belle cousine, car tout ce qui est maintenant dans les antichambres du maître, dans les temples de Thémis et les administrations, s'est identifié avec la place qu'il occupe et qu'il a épousée, bien décidé à ne jamais changer d'opinion, mais en bon Tournesol, à entrer par une porte pour sortir par l'autre. Nos mesures sont tellement prises que rien ne pourra nous faire déguerpir; nous sommes maîtres des issues, et l'on ne pénétrera que quand nous le voudrons. La couleur n'est rien pour nous; le cœur et la pensée sont tout. Comptez donc sur nous à la vie et la mort. Je vous le promets en bon et loyal Tournesol. »

CHAPITRE LXVIII

CONTINUONS

« J'allais, ma chère cousine, oublier de vous parler des personnages absolument importants, qui, jusqu'à ce moment, n'ont point encore eu l'honneur de se présenter chez vous, où cependant ils se rendront à coup sûr car ils sont indispensables à la cour d'une jolie femme. Monseigneur ne me pardonnerait pas de n'avoir introduit à vos soirées des personnes d'une aussi haute considération. Je vais, en conséquence, réparer cet oubli bien involontaire, et que je vous supplie de n'attribuer qu'à l'excessif tourbillon d'affaires importantes auxquelles Son Excellence m'a ordonné de me livrer. Vous êtes si bonne et si aimable que vous m'excuserez facilement, surtout, quand vous connaîtrez combien est délicate la mission qui m'est confiée. Comme je tiens beaucoup à ne jamais démériter à vos yeux, je vais vous mettre dans la confidence de mes travaux.

« En vous parlant des principaux statuts de notre société, je vous en ai déjà dit assez, pour que vous ayez pu juger de nos principes immuables en ma-

tière de ce que l'on est convenu d'appeler Religion. Il vous a été facile de vous convaincre que nous avons élevé des autels à Philus, auquel nous ne cesserons jamais de rendre un culte sacré. Notre maître a, comme vous le savez, jugé convenable à ses intérêts de faire avec le chef de l'Église catholique, apostolique et romaine un traité provisoire qu'il rompra quand il jugera convenable. C'est très bien, et je n'ai pas le plus petit mot à dire. Votre auguste ami m'a prescrit de prouver que par suite de ce pacte la religion hébraïque devait tenir un rang dans l'État. La conséquence est un peu tirée aux cheveux, j'en conviens, et je vous demanderais pardon de me servir de cette expression vulgaire, si elle ne me fournissait l'occasion de vous témoigner combien j'ai été extasié en voyant votre jolie tête ornée d'une aussi belle chevelure, quoique ce ne soit qu'un des moindres dons que vous ayez reçus de la nature qui vous a traitée en enfant gâtée (1). Vous me pardonnerez cette légère mais indispensable digression et je reviens au sujet important dont je vous entretenais; il me faut donc prouver qu'un grand sanhédrin et son conclave sont la même chose. Pour un autre, cela serait peut-être difficile; mais, pour moi, rien n'est plus aisé. Je verrai les principaux Israélites; ils ont de grands et puissants moyens. Ils me fourniront des arguments irrésistibles et je prouverai tout ce qu'on voudra. Mais voici maintenant le point (2)

(1) Cette lettre me parvient quelques jours avant ma rupture avec L... J'ai cru devoir l'insérer à la suite de la galerie dont elle est le supplément.

(2) Ma foi, M. B..., je défie qu'on soit plus vil, plus plat et plus rampant. Il est fort pour les répétitions le grand

le plus difficile : L. prévoit, je ne sais pourquoi, que notre héros changera bientôt d'opinion à cet égard et voudra rendre au culte catholique la suprématie que, pendant des siècles, il a exercée en France. Je serai volontiers de cet avis car cela m'est fort indifférent. Mais ce qui me choque avec raison, c'est que votre auguste amant exige que par un beau projet d'ordonnance, avec des considérants motivés, je sois l'auteur de ce qu'il appelle : l'intolérance. Dire blanc et penser noir, je m'en suis fait une loi et au besoin je démontrerai que je suis grand maître en cette partie. Mais mon ouvrage en faveur des enfants d'Israël est sous presse. Mon marché est fait. J'ai reçu de forts acomptes et moyennant un léger intérêt de deux pour cent par mois, j'ai accordé terme pour le surplus. Si, maintenant, mon projet d'ordonnance paraît, j'ai lieu de craindre, non qu'on m'arrache mon masque, car peu importe; mais qu'on ne remplisse pas les engagements convenus et que même, pour n'avoir rien versé à cet égard à la bourse commune, les camarades ne me fassent condamner, par notre sénat dirigeant, à l'amende et à la restitution de ce que j'ai touché. Je connais les Israélites, ils n'aiment pas être pris pour dupes, et j'ai tout à craindre pour ma bourse. Je n'entends pas plaisanterie sur cet article. En conséquence, je ne cesse de me creuser la tête pour trouver le moyen de jouer par-dessous jambes les Hébreux et leur sanhédrin,

cousin. Dans plus d'une occasion, il a prouvé qu'il ne tenait *point* à la pureté du style, ne soignant point la construction de ses phrases. En un mot ce n'était *point* un homme ordinaire et susceptible de comparaison sous aucun point.

L. et son projet. J'ai enfin réussi. Toute peine mérite salaire. J'ai demandé à Monseigneur une place supérieure qui me mette à même de ne rien craindre des Israélites, et les forcer au contraire à recourir à ma protection. J'ai sa promesse, mais non sa parole, car je n'y aurais pas cru. Il est franc Tournesol. J'ai jeté les yeux sur vous pour me seconder, vous y trouverez votre compte. Discrétion, et ça ira (1). A femme adroite, un demi-mot suffit. Je reviens à mes moutons. »

(1) La destitution de L... empêcha ce plan dans lequel mon grand cousin s'est parfaitement dépeint.

CHAPITRE LXIX

CONNAISSANCES PRÉCIEUSES

« Je me suis servi du mot « moutons », mais sans vouloir faire aucune application de ce terme, qu'on interprète souvent d'une manière diamétralement opposée à celle que j'entends lui donner en cette circonstance, car je vais vous parler de mes confrères, et en pareil cas, le mot « moutons » serait, à coup sûr, mal employé. Je reprendrai l'ordre de mes mémoires afin de ne pas trop fatiguer votre attention.

« 28° R. conseiller perpétuel, inamovible et éternel de l'Université. Sujet propre à tout, et un de nos membres les plus marquants. Il n'attend que l'occasion pour faire ses preuves, et vous entendrez parler de lui. Nous le regardons comme une des plus fermes colonnes de la propagande. Il s'occupe en ce moment d'une instruction secrète qu'il appelle notre plan de campagne. J'en ai lu quelques articles, et je suis forcé de convenir que c'est un chef-d'œuvre en ce genre. Ce diable d'homme a une manière totalement nouvelle pour savoir se retourner à propos.

Il est presque une force en ce genre, et je vous le recommande tout particulièrement.

« 29° Le brave C., totalement inconnu par ses faits d'armes, quoiqu'il occupe un grade important, auquel il a cependant des droits imprescriptibles, car c'est notre maître à tous en fait d'adulation. Jadis employé au vertueux comité de Salut public, il a fait ses premières armes dans le régiment où il prétend avoir été cadet dès le jour de sa naissance, quoiqu'il soit prouvé que ce titre ne s'accordait qu'à un âge déterminé. Notre apprenti héros n'en a pas moins, malgré cela, été élevé à la même école que notre maître avec lequel il forma une liaison intime, que la mort seule pourra rompre. Au commencement de notre bienheureuse révolution, la conformité des opinions le rendit bientôt ami du ci-devant marquis de Saint... si renommé pour son zèle bien prononcé pour la propagande et le grand sabre qu'il portait et dont la poignée était armée de deux pistolets. On se rappelle la conduite héroïque qu'ont tenue, au Palais-Égalité, dans plus d'une circonstance, ces deux apôtres de la liberté. L'ami C. avait au commencement de 1790 donné sa démission étant sorti de France par autorisation des ministres de la Guerre et des Affaires étrangères. Sa carrière militaire devait être terminée, mais, en dépit des lois et règlements, nos amis le pourvurent d'une compagnie. Des jaloux le firent réformer, prétendant qu'il devait être rayé de l'état militaire. Les Jacobins s'appliquèrent à cet égard, et l'ami eut de nouveau une compagnie, et deux mois après fut nommé lieutenant-colonel. L'immortelle époque de 1793 arriva. C. se distingua de plus en plus.

Les villes de Schlestadt, Landau, Avernes, etc., n'oublièrent jamais l'attitude imposante de notre ami, qui, la tête ornée du bonnet rouge, se faisait remarquer par les motions les plus brillantes et les plus à la hauteur des circonstances. Aussi les camarades Robespierre, Coutteau, etc., et autres malheureuses victimes de l'aristocratie, s'empressèrent-ils de reconnaître ses bons et loyaux services, et de l'appeler en conséquence près d'eux. A leur mort, ses talents ne furent pas enfouis. Il créa la société des Joumesch et par sa conduite justifia l'institution de cette secte divine. Il s'attacha à tous les partis sans s'écarter une seconde des bons principes auxquels il a promis d'être toujours dévoué. Il a juré, et jurera tout ce qu'on voudra. Dilapidateur éhonté, il s'arrondit parfaitement; mais a peu de propriétés en France. Il garnit son portefeuille et place à l'étranger. Il paraît dévoué au maître, qui le comble de faveurs. Discours, écrits, tout respire chez lui l'attachement le plus sincère; mais l'intérieur est à la bonne cause. Faudra-t-il pour son succès sacrifier notre héros, le camarade sera tout prêt. Nous sommes si étroitement liés tous les deux, qu'il est même convenu que s'il lui arrivait de tomber momentanément en disgrâce, je me porterais, ou plutôt j'aurais l'air de me porter moi-même son accusateur afin de tâcher de le mettre de nouveau en évidence (1), car nous sommes tellement assurés de notre digne confrère que, quand même nous le verrions dire et agir blanc, lorsque nous-

(1) Il a tenu ce qu'il avait promis, le grand cousin ; nous en avons eu la preuve, il y a peu de jours.

mêmes tiendrions une conduite diamétralement opposée, nous n'en serions pas moins certains qu'il est tout à nous. Je ne lui connais qu'un tort, c'est de ne pas assez dissimuler l'orgueil et la fatuité qui le rongent et souvent d'étaler un luxe effréné qui pourrait, par suite, faire ouvrir les yeux sur les petits profits qu'il sait se procurer. Ce serait un grand malheur pour lui et pour nous. »

CHAPITRE LXX

LA BELLE CHAMBRÉE

« 30° D., excellent esprit, totalement à la hauteur des circonstances. Admis par acclamations dans nos rangs, ce brave collègue ne se séparera jamais de nous. Il est un de ceux que nous avons désignés pour l'entretien du feu sacré que nous avons allumé et qui, par un incendie propice et bienfaisant, dévorera tous les sièges de la tyrannie et affranchira l'univers du joug de la servitude. D. est un des apôtres sincères de la propagande et nous comptons sur lui comme il compte sur nous à la vie et à la mort. Au besoin l'extérieur chez lui paraîtra totalement différent du nôtre; mais ne vous y trompez pas. Ralliés sous la même bannière, nous nous réunirons au moment décisif pour crouler l'édifice que nous aurons eu l'air de vouloir d'abord soutenir. Vétéran de la Révolution, unis par un pacte indissoluble, D. et nous ne ferons jamais qu'un. C'est un bon ami que nous vous recommandons tous.

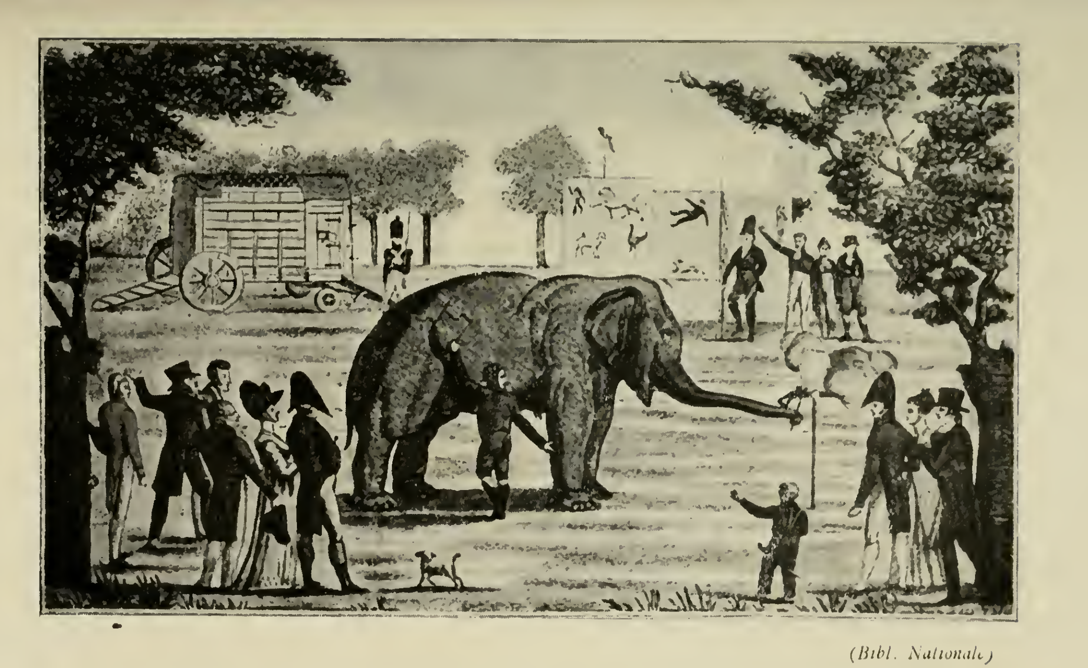
« 31° S. un de nos faiseurs, l'ami de R. et de F., cet ex-préfet nous a bien servis dans son départe-

ment. Mais nous avons pensé, avec raison, qu'il nous serait infiniment plus utile dans un ministère. Nous l'avons, en conséquence, appelé à celui de..., et j'ai acquis par moi-même la certitude que nous ne nous étions pas trompés sur le compte de S. C'est bien l'homme que nous désirions. Immuable dans ses résolutions, ferme comme un roc dans ses principes, je ne lui connais qu'un défaut. Cet homme ne sait pas assez dissimuler. Je lui ai, diverses fois, fait à cet égard des reproches mérités; il a promis de se corriger. Mais je crains qu'il ne tienne pas parole, car il est très entier dans son opinion. Comme nous sommes aussi sûrs de lui qu'il l'est de nous, notre parti à son égard est pris et il est prévenu. Nous le sacrifierons, pour la forme bien entendu. Nous le mettrons dehors par une porte et nous le ferons rentrer par une autre, sans qu'on s'en doute, et tout en vociférant contre ceux de nos amis qui, par nos ordres, lui auront donné la clef de la serrure. S. est des nôtres, et nous verrons avec plaisir que vous l'accueillez favorablement (1).

« 32° C., c'est le braillard de la troupe. Il déraisonne presque aussi souvent qu'il ouvre la bouche et, malheureusement, il veut parler sur tout. Mais c'est égal, il a de bons poumons, et il nous sert d'aboyeur. Nous le mettons en avant, le soutenons d'abord, et l'abandonnons ensuite comme un sot. Il a tant d'amour-propre qu'il ne s'aperçoit même pas qu'il est en quelque sorte notre jouet et que, pour me servir d'une expression commune, et conséquemment plus à la portée de cet original, nous

(1) D... et Compagnie ont tenu parole.

l'employons pour retirer les marrons du feu. Il vise à une place supérieure, pour laquelle nous lui avons donné notre parole de l'étayer. Bien entendu nous n'en ferons rien; mais il va toujours son train. Sans opinion fixe, comme sans moyens, ce piailleur ne rêve que grandeur et fera tout ce qu'on voudra pour obtenir un ministère, de l'espoir duquel nous voulons bien le bercer. Nous lui donnerons une place où il pourra bavarder tant qu'il lui plaira et, à cet effet, nous l'enverrons à notre grand quartier général. Il sollicite, depuis longtemps, son admission parmi nous, mais il est trop connu pour que jamais nous le recevions. On l'ajourne de mois en mois et en attendant, quand nous avons quelque chose à faire dire, et qu'il faut déraisonner parfaitement, G. est là, et c'est lui que nous chargeons de brailler, car il est des circonstances où il faut nous tenir derrière le rideau, et l'effronté G. qui, plutôt que de se taire, dirait du mal de lui-même, est tout prêt à répéter ce que nous lui avons appris. On l'a surnommé : le trompette des brûle-bon sens et c'est bien cela. Quant à faire partie de notre société, n'y comptez pas, mon cher ami. Des gens de votre espèce ne sont pas dignes d'y être admis et je vous réponds que toute girouette parfaite que vous êtes, vous ne serez jamais Tournesol. L. a présumé qu'il nous fallait une cible. Il a choisi C., il ne pouvait mieux faire, car, sous tous les rapports, il est vraiment plaisant. Quand vous voudrez vous amuser, parlez-lui de sa rare éloquence, et citez-lui, surtout, la pureté de son style, la force de sa logique, l'élégance de ses phrases et l'effet qu'elles ont produit en faisant fuir une partie de ses auditeurs, qu'il a eu la



(Bibl. Nationale)

L'INCOMPARABLE BABA FAISANT AU JARDIN DE TIVOLI
L'EXPÉRIENCE DU COUP DE PISTOLET

sotte présomption de croire avoir tellement déconcertés, qu'il ne savait plus que dire. Vous vous procurerez une heure plaisante. Quand vous voudrez vous débarrasser de lui, dites-lui la vérité. Assurez-le que les bâillements bien prononcés qu'il a pris pour preuve d'étonnement n'étaient autre chose que l'effet de l'ennui qu'il occasionnait et du profond assoupissement qu'il procurait et qu'avait remplacé le sourire de la pitié. De suite C. partira et vous ne le verrez pas de longtemps (1). »

(1) Le grand cousin a le nez long et prévoit les choses de loin.

CHAPITRE LXXI

QUELLE CANAILLE

« 33° D., encore un de nos aboyeurs! Ce tout petit individu, qui se croit un très grand personnage, depuis que j'ai eu la bonté d'en faire quelque chose, est parfaitement appareillé avec C. Je ne sais trop auquel des deux donner la préférence pour l'amour-propre et l'impudence. C. bavarde à tort et à travers mais, au moins, il attend assez ordinairement son tour. D., au contraire, qui veut absolument faire parler de soi, n'a pas la patience d'attendre que ce soit à lui de japper de peur que l'on ne s'occupe pas de sa personne. Il fait imprimer ce qu'il ne devrait faire connaître qu'au moment et, de cette manière, il peut faire apercevoir la nullité de ses moyens. Il est essentiel que nous autres, comédiens politiques, à l'exemple de ceux qui montent sur les planches, cherchions à faire effet (1). Mais il est plus qu'imprudent à nos limiers de se mettre aussi gauchement en avant. J'ai déjà tancé ce petit bonhomme de main de maître. Recevez-le très froidement. S'il est assez

(1) La comparaison est juste.

maladroit pour ne pas sentir vos motifs, dites-les lui franchement. Monseigneur vous y autorise et, s'il s'avise de nouveau d'être encore d'une pareille stupidité, faites-lui tout simplement fermer votre porte et n'ayez aucun égard pour lui quoiqu'il soit à nous *totus et toto corde* (1).

« 34° C., cet arlequin politique est un original duquel je ne conçois trop rien. C'est un animal amphibie, je ne sais s'il est chair ou poisson. Tantôt il veut des cloches, tantôt il veut un sabre. C'est un salmigondis et un amalgame parfaits. Nous autres, gens du métier, l'avons désigné pour un de nos limiers, espérant en tirer parti; mais il est singulier et je prévois que nous serons obligés de l'abandonner. Il est, dit-on, question d'enlever une des plus belles plumes de l'aile de l'administration dirigeante et phlebotomisante. Nous savons quel est le produit de la mesure bienfaisante qu'on a l'air de vouloir supprimer. Elle nous est trop avantageuse pour que nous permettions qu'on y porte la moindre atteinte et nous mettrions alors l'intérêt de l'État en avant. Car c'est toujours là le mobile qu'il faut faire valoir. Ce ne serait plus le moment de chercher à jeter de la poudre aux yeux du vulgaire (2) pour conserver nos

(1) Le grand cousin aime à faire preuve d'érudition, aussi est-il directeur d'une Académie de province.

(2) Je me rappelle une phrase d'un certain préfet qui, annonçant une levée de conscription, disait à ses administrés : « Qu'est-ce que la conscription ? L'ouverture du Temple de la Gloire. » En effet, si, jadis, on avait dit à un Français : « Vous serez un Turenne, un Fabert », tout Français eût voulu être soldat. Eh bien ! aujourd'hui tout Français peut être un Bonaparte. La conscription est donc un bienfait et c'est avec de pareilles phrases que B..., préfet à T..., trou-

louables et arrondissantes institutions. Aussi c'est sous le point de vue de l'intérêt public que nous soutiendrions nos droits. Nous avons au besoin fait la leçon à C., et c'est pour ce motif que je l'ai invité.

« 35° G., le petit bonhomme élevé dans la Révolution, en a sucé le lait, et c'est un louveteau qui a bien profité. Nous le destinons à d'importantes fonctions. Il est un peu borné, et l'ex-président, son père, avait raison de dire qu'il aurait beaucoup de peine à en faire quelque chose. Mais comme il est dans les meilleurs principes, il peut nous être très utile et conséquemment nous le pousserons tant que nous pourrons. Nous lui ferons prendre des leçons d'un des nôtres sur lequel j'ai jeté les yeux pour me remplacer lorsque j'aurai obtenu la justice qui m'est due et serai parvenu au poste important qui m'est promis. L'ami St. veut bien se charger de former le petit G.; il sera à bonne école et s'il est assez gauche pour ne pas profiter des leçons d'un aussi bon maître, ma foi, j'en désespérerai; au surplus ce sera un malheur pour ses administrés; mais comme nous sommes certains que c'est un franc Tournesol, il n'en restera pas moins en place et, alors, nous en serons quittes pour le faire voyager. C'est-à-dire que si, par exemple, il faisait trop de sottises en Champagne, nous l'enverrions en Normandie et vice versa (1). Recevez ce jeune homme couci-couça et traitez-le comme un homme qui peut avoir besoin

vait des marchepieds pour monter aux grandeurs qu'il a obtenues.

(1) Pour le coup, il faut convenir que le grand cousin est plus que sorcier.

de vous, car il n'est encore qu'aspirant aux grandeurs.

« 36° A. Celui-ci c'est tout différent. Il a déjà fait son chemin et il continuera. Son zèle l'emporte quelquefois au delà des bornes, et le fait déraisonner, mais cela n'y fait rien, car il n'est pas au faîte sans quelques moyens. Nous sommes décidés à lui confier un département. Si, comme nous avons lieu de le croire, il gère à notre satisfaction, alors nous lui donnerons une administration importante et dans laquelle il nous sera utile. Nous en ferons le réceptacle de nos agents subalternes; et, attendu que par la nature de leurs fonctions, ils se trouveront dispersés sur toute la république, qu'ils parcourront en tous sens, il s'ensuit que sur tous les points nous aurons des apôtres et des limiers. Le petit A. est le sujet le plus propre à guider cette armée secondaire : personne mieux que lui ne sait tant promettre et n'accorder qu'aux nôtres et bercer les autres d'un grand et inutile espoir. Il est un de nos membres et jouit parmi nous d'une considération bien méritée. »

CHAPITRE LXXII

JE M'Y ATTENDAIS

« 37° Sujet précieux, administrateur plus qu'instruit, homme vraiment rare. Il est en ce moment à la tête d'un département que sa position rend fort intéressante. Il s'arrange de manière à être très content de lui et à nous satisfaire en même temps. Distingué dans notre société, nous sommes loin de le perdre de vue et en cas de revirement de parti nous avons résolu de le placer auprès du soleil levant. Donc, personne n'est plus propre que C. à observer les déclinaisons. Le gaillard est tellement fort en astronomie politique, qu'à lui seul, il pourrait opérer une éclipse. Il est dévoué à la bonne cause. Songez que c'est un homme qui peut quelque jour occuper une place importante, et déterminez d'après cela la réception que vous lui ferez.

« 38° B., petit génie, être à peu près nul. Je ne lui connais d'autres mérites que d'être Tournesol. Mais, quant à cela, on n'a pas la plus petite chose à dire. Aussi, j'ai fini par partager l'avis de ceux qui veulent le donner pour remplaçant au camarade P. Que

d'évêques nous ferons meuniers et puis encore évêques. B. deviendra alors meunier et tiendra une porte ouverte à nos protégés. Je défie qu'on en puisse tirer d'autre parti. Vous traiterez B. comme vous voudrez. Je n'aime pas cet homme-là, du fait que je voudrais aussi bien que lui occuper la place que nous lui destinons ; comme il y a un assez fort mouvement de fonds dans cette partie, cela m'aurait bien convenu. Mais P. et C. ont préféré C. J'espère qu'ils reconnaîtront sa nullité et que je serai amplement dédommagé de la préférence qu'ils croient devoir donner à ce présomptueux personnage.

« 39° S. G. L'homme à courbettes. Celui-ci, bien plus heureux que beaucoup d'autres, n'a point à rougir des auteurs de ses jours. Il est, dit-on, fils naturel de S.; aussi les rejetons de cette race le protègent ouvertement. L'un d'eux nous l'a présenté et nous l'avons reçu dans notre société sans aucune cérémonie. Le petit monsieur les aime cependant beaucoup et nous lui destinons une place où il sera à même d'en faire tant qu'il voudra. Il n'est bon qu'à cela et nous satisferons ses goûts en le mariant avec les cérémonies. Il est bon Tournesol et nous servira de furet. Par lui, nous saurons, au juste, qui approchera du maître et réglerons, d'après ce, la marche que nous devrons tenir pour éloigner et noyer ceux qui pourront ne pas nous convenir. S. G., comme vous voyez, est un homme assez utile, mais avec lequel on ne doit cependant pas se gêner.

« 40° B. Baissez pavillon, humiliez-vous, humilions-nous tous. Hommages à l'un des fondateurs de l'ordre. Vous connaissez, à coup sûr, l'ami B. Vous n'ignorez pas qu'après avoir joué un rôle important

dans l'incomparable Convention nationale il a été un des principaux membres du gouvernement. De républicain, il est devenu demi-dieu et, maintenant, il est zéro. Mais comment a-t-il opéré toutes ses métamorphoses? C'est ce que je vais vous apprendre. Amant en titre de la veuve B., il commençait à être plus que fatigué de sa conquête et cherchait à s'en débarrasser, lorsque le hasard lui en fournit une occasion favorable. Chargé de mitrailler les badauds dont Paris fourmille, il ne lui fut pas difficile de s'apercevoir que B., qui était alors rien moins que notre maître, était rempli d'ambition et sacrifierait tout pour parvenir à son but. Il lui proposa un commandement, et une somme de ... pour épouser sa sultane favorite. De l'or et des honneurs! C'est plus qu'il n'en fallait à notre héros qui s'empressa d'accepter. L'univers a assez retenti de ses exploits pour qu'il soit utile de vous en parler. Le bienheureux 18 brumaire arriva, B., qui s'était, assure-t-on, passablement arrondi pendant son directoriat dont il voyait approcher le terme, transigea avec son protégé et, moyennant deux millions comptant et autant en valeurs, se chargea, dit-on, de lui tenir l'étrier pour le mettre parfaitement en selle. On prétend que l'ami B. ne jugea pas convenable de se contenter des quatre millions, prix de son marché et, qu'en conséquence, il eut la sage précaution de s'emparer de la caisse de réserve qu'on dit être, en ce moment, de près de trois millions. J'ignore si ce fait est exact mais, en tout cas, notre ami aurait bien fait car, dans toute hypothèse quelconque, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, et ce qui est bon à prendre est bon à conserver. Depuis ce jour,

Ba... est censé en défaveur et même en disgrâce complète. C'est une victime que nous avons eu l'air de vouloir sacrifier, mais il en est plus que dédommagé par la position brillante dans laquelle il se trouve, et je connais assez nos dignes frères et amis pour être certain qu'il n'en est pas qui ne désire être à sa place. Il est à nous et nous sommes tous à lui car nous le considérons infiniment. Il est en ce moment soi-disant en permission à Paris, mais malgré ce, il n'en mérite pas moins tous les égards qui sont dus à un Tournesol aussi prononcé que lui. »

CHAPITRE LXXIII

LA FIN COURONNE L'ŒUVRE

« Que vous dirai-je, belle et chère cousine, des autres personnes qui se feront un devoir de se présenter chez vous, soit pour répondre aux invitations que je leur ai fait faire, soit pour avoir le bonheur de vous faire la cour et vous offrir leurs hommages? Un seul mot suffira pour vous les faire connaître. Ce sont d'excellents Tournesols et des hommes dont les principes sont au niveau des circonstances.

« Vous verrez, sans doute, le petit G. Ber..., frère d'Alc..., l'ami et le favori du maître. Vous vous apercevrez facilement que ce très petit individu se fait non seulement remarquer par sa toute profonde nullité, une prodigalité crapuleuse et le mauvais ton qui le caractérise. Fils de l'ex-concierge de l'hôtel de la G., à Versailles, ce ridicule personnage affecte des airs et des attitudes qui font, de cet original, la caricature la plus complète. Joueur comme un laquais, fier comme un paon, insolent comme un valet du vengeur du peuple (1), nul comme un zéro isolé,

(1) Les gens comme il faut de 1793 et 1794, appellent ainsi le bourreau.

tel est ce fameux G. qui semble être né pour former un contraste parfait avec ses autres frères : L. et A. En effet, le premier, qui n'est pas sans moyens, se fait remarquer par son affabilité; et l'autre est comme vous un grand travailleur et l'auteur des plans de campagne de notre héros. Le petit Ges... est quelquefois un peu rétif et si son aîné Ale... ne le tenait en bride, il aurait fait encore plus de sottises, quoiqu'il soit connu par beaucoup de balourdises qui auraient mérité, à tout autre qu'à lui, de justes destitutions dont le crédit de son frère l'a, jusqu'à ce moment, préservé. Nous espérons qu'il se corrigera. En cas contraire, nous l'abandonnerons totalement. Jouez serré avec Ges..., car c'est encore un de ces hommes qui s'émancipe très facilement. Vous verrez également Dum., L., M., Sim., et une bande de Tournesols de ce genre, mais ils sont si peu importants, qu'ils ne sont pas dignes de votre attention. Le petit Du. est sous tous les rapports imaginables extraordinairement petit, quoiqu'il soit pétri d'orgueil et d'amour-propre au suprême degré. On a cru devoir en faire un de mes collègues et, comme il s'imagine être propre à tout, il rêve de conspirations et prévient que, sans son énergie et sa fermeté, le département du F. qui lui est confié serait, à tout moment, en insurrection. Ce sot présomptueux imagine pouvoir parvenir de cette manière. Mais il ne réussira pas car, quoiqu'il ait été reçu parmi nous, nous ne pouvons avoir aucune espèce de confiance en lui, attendu sa nullité trop reconnue. Aussi, sommes-nous bien décidés nous autres les meneurs à ne le soutenir nullement. Quant à L. M., quoiqu'il soit bien éloigné d'avoir même des moyens ordinaires,

comme il a du moins le bon esprit de suivre mes avis, c'est un cas différent et nous le maintiendrons contre vent et marée. J'ai un certain projet que nous avons mûri et adopté.

« La ville de Ly... renferme une populace considérable; avec peu d'or et de l'intrigue, on peut très facilement faire mouvoir cette canaille. Nous avons choisi Ly... pour le quartier général des Tournesols. Gor..., notre aboyeur, nous y sera très utile au moyen de ses poumons que nous impressionnerons (1) comme nous voudrons.

« L. M. se guidera par mes conseils, en conséquence, nous le chargerons d'administrer ce pays et pour peu que nous réussissions à avoir un commandant à nous, notre affaire est sûre. Quant à Sim..., quoiqu'il soit un de nos aboyeurs, ne vous gênez pas avec lui, car il n'a pas même le caractère indispensable pour faire un bon Tournesol et, franchement, je me défie de lui. Non que je lui fasse l'injure de croire, qu'en cas d'événements, il adopte franchement le système du jour, mais j'appréhende que l'appât de l'or le détermine à ne pas nous seconder aussi chaudement que les circonstances pourraient l'exiger. C'est une espèce d'original dans lequel on ne doit avoir, tout au plus, qu'une demi-confiance et je vous en avertis.

« Maintenant, belle et incomparable cousine, je n'ai plus rien à vous dire. Je vous demande pardon d'avoir été si prolixe, mais mon devoir et ce qui, pour les gens honnêtes, est un mobile bien plus puis-

(1) *Impressionner*, ce mot nouveau m'a paru plus expressif que *influencer*. En conséquence, je me suis rangé à l'avis du grand cousin qui, pour cette fois, m'a *impressionné*. (*Note de l'éditeur.*)

sant, mon intérêt et le vôtre, exigeaient que j'entrasse dans le demi-détail que je vous fais sur une grande partie de vos courtisans.

« Si vous avez besoin de nouveaux renseignements, je suis là. Parlez et vous me trouverez toujours disposé à remplir vos vœux et même prévenir vos désirs, heureux de pouvoir m'attirer un regard favorable de mon adorable cousine. »

CHAPITRE LXXIV

IL ÉTAIT TEMPS

J'avais eu occasion de voir un petit jeune homme qui accourait à l'hôtel, dès qu'il était libre de s'absenter de l'étude d'huissier où il était employé comme deuxième clerc. Cet adolescent, assez joli garçon du reste, était allié à un de mes laquais, dont une belle-sœur avait épousé son père en secondes noces. Il venait assez fréquemment chez moi, je le remarquai et il me parut plaisant de le prendre pour un de mes vengeurs des traits de Lucien. Je le guettai donc, le fis entrer dans mon appartement puis au boudoir, où je le mis parfaitement à son aise.

Il y avait déjà huit jours que nous étions le mieux du monde tous les deux, lorsque je me rendis chez maman Laperrière, où j'avais un rendez-vous avec l'ambassadeur de Hollande. Comme nous fûmes exacts l'un et l'autre, je rentrai chez moi plus tôt que je l'avais pensé. On a toujours une sorte de pressentiment secret des choses néfastes qui doivent vous arriver. Je fis, suivant mon habitude, arrêter la voiture de place qui me ramenait à quelques mètres de chez moi. Je défendis au portier d'annoncer mon arrivée et fus droit à la chambre de Justine.

Il me sembla qu'on y parlait à voix basse. Je frappai et ordonnai de m'ouvrir. Il faisait nuit, on était sans lumière. Je fis monter le portier avec une bougie, j'entrai et aperçus mon petit clerc dans une tenue dont le désordre ne me permit pas de douter que Justine et lui étaient dans les meilleurs termes. Je fis sortir ce petit scélérat et ordonnai à ma femme de chambre de se préparer à quitter l'hôtel à la petite pointe du jour.

Je ne pouvais effectivement lui pardonner d'avoir osé se permettre d'aller sur mes brisées. Elle voulut me faire ses excuses, mais je fus inexorable et la chassai sans lui accorder le certificat qu'elle me demandait, quoique je fusse, du reste très satisfaite de son service (1).

Elle sortit donc et s'en fut trouver la Labruyère, qui vint et voulut m'engager à la reprendre; mais elle ne put en rien me faire revenir sur ma décision, et je me moquai des propos de Justine qui, poussée à bout, me menaça d'aller trouver Son Excellence et de l'informer de tout... Je ne crus pas devoir la craindre, la suite me prouva combien j'étais dans l'erreur.

En effet, le grand B. accourut chez moi un beau matin et, entrant d'un air fort en colère me cria :

« Plus de parents, Madame! Tout est perdu, Lucien sait tout... Gare Saint-Lazare que vous n'avez que trop mérité. Son Excellence m'a donné le bureau de placement. R. le tiendra pour moi. J'ai l'ordre de séquestrer tout ce que vous possédez. Veuillez,

(1) S'il fallait que toutes les femmes de Paris qui ont des caprices se brouillassent avec leurs femmes de chambre qui, soi-disant, les trompent avec leurs amants ou leurs maris, il n'y aurait pas une de celles-ci qui resterait en place. (*Note de P. de Ch.*)

en conséquence, quitter de suite cet hôtel. Emportez vos « nippes »... Monseigneur vous le permet. Quant aux meubles, à l'argenterie, confisqués à mon profit. Je veux dire celui du Ministre. »

Étourdie d'un pareil congé, je ne sus que répondre. J'ordonnai donc à Séraphine (1), que Labruyère m'avait donnée en remplacement de Justine, de faire mes malles dans lesquelles elle eut soin de mettre mon portefeuille et j'allais, dans un instant, quitter pour toujours cet hôtel, où hier encore, je brillais et dominais au milieu d'adulateurs et de courtisans avides de places et de faveurs, lorsque, tout à coup, Labruyère entra comme une bombe : « Ne te fais pas de bile, ma petite, me dit-elle. Je suis au courant, et Lucien est en disgrâce. Je viens de l'apprendre par Justine qui est désolée du malheur qu'elle a causé et qu'elle a connu d'avance par votre infâme soi-disant cousin, qui lui a révélé en même temps ses projets de rapine et offert de lui meubler un appartement. Elle retournait au ministère, ce matin, pour rétracter tout ce qu'elle avait dit, lorsqu'on lui a annoncé, que Lucien irrévocablement brouillé avec son grand homme de frère, venait d'être remplacé et partait aujourd'hui même pour l'étranger. J'ai appris effectivement qu'il était nommé ambassadeur en Espagne (2).

(1) « L'histoire de Séraphine est trop drôle pour que j'hésite à la faire connaître. On la trouvera donc au chapitre... » Malheureusement ce chapitre manque dans le manuscrit original. Une note de P. de Ch. semble indiquer qu'il a été utilisé à part soit par lui, soit par un autre. On ignore ce qu'il est devenu. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Lucien Bonaparte fut nommé ambassadeur le 4 brumaire an IX (20 octobre 1800).



(Gravure anonyme du temps). *(Bibl. Nationale)*

PROMENADE AUX BOULEVARDS ITALIENS

Un coup de foudre eût moins surpris le grand B. que cette nouvelle inattendue, il resta pétrifié. Labruyère, voyant sa mine, reprit avec un air de sérieuse importance :

— Le bail de cet hôtel est à votre nom, ma bonne amie, et tout a été également acquis en votre nom; tout absolument ici est à vous; par conséquent, malgré les ordres qu'il prétend (1) avoir reçus, vous êtes chez vous et c'est à ce Monsieur d'en sortir. »

Faisant aussitôt volte-face, le grand B. me proposa d'un ton mielleux de continuer « la parenté »; reconnaissant le bien-fondé de ma revendication, offrant de prendre en main mes intérêts et de les défendre; car, il osa me proposer d'être, par surcroît, mon « amant de cœur », se chargeant de me trouver un avantageux remplaçant à Lucien.

Pour toute réponse, j'ordonnai à mes gens de chasser ce drôle, ce qu'ils s'empressèrent d'exécuter, avec d'autant plus de plaisir qu'ils avaient eu à souffrir de son orgueilleux despotisme vis-à-vis des inférieurs. Ils lui firent, en conséquence, une conduite qui me rappela celle que jadis mon ami Paillasse fit au médicastre d'Eu (2).

(1) Lucien était incapable d'un pareil procédé. J'ai depuis acquis la certitude que le grand B... voulait m'épouvanter et me forcer à quitter Paris, afin de s'emparer de ce que je possédais. Ce n'est pas la seule gentillesse que ce brave homme m'a faite. (*Note de Mlle Aglaé.*)

(2) Aglaé, selon le Ch. de Champeaux, prend à son compte une aventure arrivée à C. Lef..., maîtresse du consul de... (*Note de l'éditeur.*

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE LXXV

APRÈS LA RUPTURE

Le grand B. une fois expédié, la succession Lucien une fois réglée, grâce à mon amie Labruyère intelligente et débrouillarde, il restait à pourvoir à l'avenir. J'avoue que je l'envisageais un peu trouble et que j'étais incapable de prendre une détermination. Heureusement Labruyère était là.

— Que vais-je devenir, lui dis-je?

— Ne vous désolez donc pas si vite, me répondit-elle, et laissez venir les événements. Ne changez rien à votre vie que les circonstances sont seules appelées à modifier. En attendant, vivez au jour le jour. Vous avez bien de l'argent devant vous et vous n'êtes pas, certes sans ressources. Avez-vous confiance en moi?

— Je crois vous l'avoir montré.

— Quelle est votre fortune?

— Près de cinq cent mille livres.

— C'est merveilleux. Je ne pensais pas un chiffre aussi élevé.

— Vous ne connaissiez pas les libéralités de Lucien.

— Et de quelques autres... Je ne suis donc pas inquiète sur votre sort, mais examinons les choses avec prudence. Ah ! s'écria Labruyère avec un soupir, si j'avais su faire moi-même ce que je vous conseille si bien!...

Alors nous tînmes conseil. Il fut tout d'abord décidé que je ne changerais provisoirement rien à mon train de maison. Sauf les soirées qui, n'ayant plus leur raison d'être, furent supprimées. Je fis aussi, petit à petit, des réductions dans mon personnel domestique ou des remplacements économiques; car vraiment mon prétendu « cousin » m'avait imposé des gens, non seulement trop grassement payés, mais aussi trop experts en l'art de gruger leurs maîtres.

Un peu plus tard, je vendis mes voitures et mes chevaux à un loueur avec l'obligation de me fournir, au mois, tout l'équipage nécessaire. J'économisais de ce fait sur l'entretien et sur le personnel, qui me coûtait à lui seul autant d'avoine et de foin que mes chevaux en consommaient eux-mêmes. J'économisais donc sur l'accessoire autant que sur le principal.

Par exemple un chapitre qui ne fut pas réduit ce fut celui de la toilette. Je m'habillai toujours à la dernière mode, chez un bon faiseur, sans excentricité, car j'ai horreur du ridicule et de tout ce qui semble fait pour attirer l'attention. Je mettais toutefois une certaine coquetterie à porter des étoffes anglaises qui coûtaient fort cher, attendu qu'elles furent promp-

tement frappées d'interdiction et que l'importation ne s'en pouvait faire que par contrebande. Généralement, je me faisais offrir ces marchandises importées clandestinement, par des négociants, ou par de hauts fonctionnaires de la douane, ou de la police. C'était beaucoup plus avantageux; par ce moyen classique, j'entretenais ma garde-robe et je l'employais également pour augmenter mon écrin.

Mon amie Labruyère et moi sortions presque toujours ensemble. Nous allions au bois de Boulogne, aux Champs-Élysées, sur les boulevards en bel équipage; nous fréquentions le Palais du Tribunat, les restaurants et les cafés à la mode, tous les lieux de plaisir : Tivoli, Frascati, le Jardin turc, chez Gardi. Nous étions partout connues, recherchées et nous ne manquions ni d'admirateurs ni de soupirants.

Quant à ces derniers, nous étions, ou du moins, je me montrais personnellement très réservée, très difficile; car la période des emballements était passée. Il me prenait bien parfois, je dois l'avouer, des fantaisies coûteuses et aussi des « passades » plutôt que des liaisons, qui faillirent me créer de grands ennuis et me compromettre aux yeux de la redoutable police de Bonaparte. Je raconterai quelques histoires qui ne manquent pas d'intérêt et l'on jugera jusqu'à quel point, mon caractère curieux, fantasque et indépendant m'a exposée à d'irrémédiables malheurs. Heureusement que je savais me ressaisir, que j'avais de bons amis qui se transformaient en puissants protecteurs.

Je gardai mon hôtel jusqu'à l'expiration de la première partie de mon bail de trois, six, neuf, dans des conditions exceptionnelles.

Quelques jours après le départ de Lucien pour son ambassade en Espagne, le citoyen mon propriétaire vint me trouver et de la façon fort gauche avec laquelle il m'abordait toujours, mais plus gauche encore s'il se peut, il me parla de l'embarras dans lequel la rupture de ma liaison avec Son Excellence m'avait probablement plongée. Je me mis à rire très irrévérentieusement et lui dis tout net que ce qui l'inquiétait c'était moins mon embarras personnel, que la rentrée de son loyer. Sur ce, le bonhomme se récrie, déclare, enfin, que bien loin d'avoir la plus mauvaise idée, il en avait une, au contraire, excellente. Alors il commença un discours embrouillé d'où je crus conclure qu'il m'offrait quittance totale à une condition, que je ne pus parvenir à lui faire avouer. Je finis par l'interrompre en lui disant tout crûment, qu'une faveur en réclamant une autre, il pouvait compter sur les miennes... Le bonhomme devint pourpre, sursauta de joie, me prit les mains et me dit merci. Mon loyer était assuré et je me suis arrangée par la suite, pour imposer de notables réductions à mes engagements pour cause de l'insuffisance du propriétaire à pouvoir remplir les siens. Il en prit tristement son parti et nous nous séparâmes bons amis, à l'expiration de la troisième année.

Lorsqu'il ordonna au portier de mettre l'écriteau, il lui recommanda de bien observer les personnes qui se présenteraient et de prendre des informations afin de ne jamais louer à une femme galante.

Si le plus grand nombre de personnes qui venaient chez moi pour faire leur cour à Lucien, désapprirent le chemin de mon hôtel, ce dont je fus bien aise,

d'autres s'y présentèrent encore quelquefois, mais ne tardèrent pas à sentir l'inutilité de démarches vaines et même grotesques. Mes visiteurs se renouvelèrent donc rapidement, fréquemment, et j'avoue que je ne cherchais nullement à me les attacher. Je préférais courir les chances du hasard, jusqu'au jour où, par intérêt, j'aurais fixé à mon char l'homme de mon choix, après une étude approfondie de son caractère, du chiffre de sa fortune. Or, j'eus sur ce point pas mal d'illusions suivies d'autant de désillusions.

Comme des papillons, il en vint se brûler et je n'en ai nul remords sur la conscience. C'est la faute du papillon et non celle de la flamme.

Il y en eut de bien séduisants; je me plus à jouer avec eux, mais c'étaient des éphémères par nature et le plaisir ne dura qu'un instant. Je déclare n'avoir jamais ruiné personne, car j'ai toujours évincé les fats, les sots et les amoureux trop enflammés; les uns vous agacent, les autres vous ennuient et les derniers vous gênent, les uns et les autres vous compromettent.

Je cherchais l'oiseau rare : l'homme du monde, sérieux, aimable, riche et doué en qualités d'esprit. Pauvre folle, je me suis imaginée que je pourrais conquérir cet oiseau de paradis... J'ignorais qu'il vole trop haut et j'étais trop bas, qu'il aime l'air pur et la belle lumière; or, autour de moi l'atmosphère était chargée de parfums délétères et des ombres mystérieuses m'environnaient.

Un jour, un de ces jours où la femme se sent mal à l'aise; où tout est noir en son cerveau, triste en son âme et vide en son cœur, où la nature lui impose

sa loi tyrannique, j'eus un frisson et dans l'hébétement d'une songerie, dans le vague immense de mon âme, je voulus mettre fin à cette vie licencieuse... J'étais riche, la chose m'était donc possible. Mais quelqu'un vint le lendemain et, d'un rêve, je passais à la réalité.

Ce quelqu'un, c'était Labruyère dont la voix sonna le boute-selle; c'était aussi la Laperrière que je n'avais pas revue depuis des mois et qui venait sonner un hallali. La vieille matrone fureteuse et astucieuse avait reconnu et suivi une piste à mon intention.

Oh! ces vieilles entremetteuses et ces compagnes intéressées sont plus coupables que nous...

Je m'aperçois que je divague, que je m'engage sur la pente de la morale, tandis qu'on attend des histoires qui n'ont aucun rapport avec elle.

CHAPITRE LXXVI

MON AMI LE POÈTE

Au temps où je fréquentais les établissements de plaisir de Paris, c'est-à-dire avant que je connusse Lucien Bonaparte, il m'est arrivé maintes fois de faire des rencontres heureuses ou singulières, dont je m'abstiendrai de parler ici, mais il en est une que je ne puis passer sous silence.

Un soir d'été, à Tivoli, je causais avec La Vérinière, qui dirigeait avec Boccard, cet établissement très en vogue, lorsque vint vers nous un homme d'une trentaine d'années, de bonne taille, bien fait, de visage agréable, le nez fort régulier, la bouche petite, et deux yeux noirs, vifs, sous des sourcils très bruns, le tout assez plaisant. D'un coup d'œil, je jugeai, à sa mise un peu rapée quoique soignée, que cet homme, qui n'était certes point du commun, devait avoir eu des malheurs et se trouver dans une situation difficile. Je ne me trompais point, comme on le verra.

— Voilà, citoyen La Vérinière, dit-il au directeur, les vers que vous m'avez demandés sur votre éta-

blissement. Je pense que vous pourrez les faire insérer dans les gazettes pour attirer les amateurs au Tivoli.

— Voyons ça, dit La Vérinière en prenant le papier, et il lut, à haute voix, cette pièce dont j'ai gardé pieusement copie, on saura pourquoi.

Dans ce jardin délicieux,
On croit être dans l'Arcadie.
Par l'art, la nature embellie
Étonne nos esprits et réjouit nos yeux.
On croit voir le fleuve Pénée
Dans le ruisseau qui baigne ces bosquets.
Flore, de roses couronnée
Avec amour nous offre des bouquets.
Pomone étale sa richesse.
De Pan, la flûte enchanteresse,
Des couples amoureux, anime les ballets ;
Tandis que le vin, l'allégresse
Assaisonnent ailleurs de délicats banquets.
Ici tout réjouit, tout enchante,
Des spectacles divins occupent les loisirs ;
On voit à chaque pas varier les plaisirs
On danse, on folâtre et on chante,
Le vrai bonheur réside en ces lieux.
La nuit, des masses de lumières
Remplacent la clarté des cieux,
Et Boccard et La Vérinière
Font briller les éclairs, éclater le tonnerre.
Par un art magnifique et beau
Ils font jaillir les feux d'un Vésuve nouveau.
Alors, aux spectateurs, on ouvre la barrière.
Enivré de plaisir, satisfait et ravi
Chacun regagne sa chaumière.
Non, rien dans la nature entière,
N'est comparable à Tivoli.

— C'est bon, dit La Vérinière, c'est bon; je l'utiliserai un jour ou l'autre. Tenez, fit-il, en met-

tant la main à sa poche : « Voilà cinq écus. Vous ne direz plus que je ne suis pas généreux. »

Le poète prit l'argent d'un air indifférent, remercia d'un mot banal et s'éloigna.

—Il a fort bon air, votre poète, dis-je au directeur.

— Oh! c'est tout ce qu'il a... avec mes cinq écus. Allez, c'est un pauvre diable d'émigré qui a préféré venir mourir de faim dans sa patrie « que de crever de misère à l'étranger. » En voilà un qui l'a échappé belle! Dès sa rentrée en France, il fut cueilli par la police et fourré au Temple, parce qu'il n'avait pas de papiers en règle et qu'il fut impossible de savoir s'il s'appelait de Saint-Julien, de Saint-Laurent ou de Saint-Étienne, ou bien encore Pelletier ou Le Pelletier. Il s'en est tout de même tiré. Mais, qu'il prenne garde à lui, la police ne l'a pas perdu de vue, et comme il est un peu naïf et qu'il a faim, il pourrait bien faire quelque bêtise, ou se laisser duper par plus malin que lui.

— C'est un poète, dis-je indulgemment.

La Vérinière me quitta pour surveiller le spectacle, pendant que son associé avait l'œil à la caisse. Je repris ma promenade et, vers les bosquets, je rencontrai le citoyen Frère, chef de brigade de la garde, qui m'accosta aimablement et m'offrit des rafraîchissements.

Comme nous causions, assis devant un guéridon chargé de gâteaux, de glaces et de boissons fraîches, nous vîmes passer le poète.

Frère, qui le connaissait, l'appela et l'invita à s'asseoir à notre table et à prendre pâtisseries, sorbets et limonade.

Le chef de brigade me présenta son invité.

— Mon ami, le citoyen Pelletier de Saint-Julien, un camarade de l'ancien Royal Marine. Un ci-devant émigré, poète en quête d'une brillante fortune.

— Toujours gouailleur mais bon Frère, répliqua le poète. Madame, ajouta-t-il, en me saluant, je suis très honoré de cette seconde rencontre qui me procure la faveur de vous présenter mes respectueux hommages, sous les auspices de mon ami; ce que n'avait probablement pas cru devoir me permettre ce cuistre de La Vérinière, qui est cause, par son manque d'éducation, de mon incorrection de tout à l'heure.

— Vous êtes tout excusé, tout pardonné, Monsieur.

— Ah! ça fait plaisir de ne pas s'entendre appeler citoyen, fit l'émigré, en attaquant un sorbet digne de Frascati.

On causa joyeusement de mille choses, puis le chef de brigade, Frère, dut se retirer, appelé par son devoir militaire, c'est-à-dire une ronde dans les postes disposés habilement autour des Tuileries, pour prévenir un coup de main des factieux, s'il s'en produisait.

Je restais donc seule avec de Saint-Julien qui me charmait par sa distinction, son esprit vif, amusant, parfois empreint d'une certaine pointe de tristesse dont je sentais la cause.

Machinalement, j'en vins à provoquer, sans arrière-pensée, des confidences de sa part. Il me dit qu'il était du Midi, ce qui n'était pas nécessaire, car il en avait le type et la faconde, qu'il était né à Cahors; sa mère, aujourd'hui, habitait à Carcassonne; son père, ancien officier, est mort depuis longtemps. Il

prétend être parent de Latour-Maubourg. Comme à peu près tous les officiers de Royal Marine, il a émigré en 1792. Puis il s'est fixé en Hollande où il aurait travaillé ardemment pour la France, et préparé les voies en sa faveur. Pour vivre, il travaillait aux écritures d'une grande maison de tanneur d'Amsterdam, dont il devint le représentant, puis le fondé de pouvoir de la succession de ce négociant qui avait des sommes considérables à recouvrer de l'administration de la guerre, en France, pour fourniture de milliers de havresacs et de paires de chaussures. Malheureusement, la liquidation traînait en longueur, le gouvernement français n'ouvrait point sa caisse, et pour cause; le ci-devant gentilhomme se trouvait dans la plus pénible situation.

Je m'attendris...

Quand il me quitta, le lendemain matin, je lui donnai rendez-vous pour l'après-midi, au Palais du Tribunat. J'étais désireuse de lui être utile.

Dans l'intimité, il m'avait conté qu'il avait écrit un poème qu'il désirait beaucoup publier, mais que, vu l'état de ses finances, la chose était impossible. C'était un poème satirique amusant, une réplique au poème de Legouvé sur le *Mérite des femmes*. Celui de Saint-Julien s'intitulait naturellement le *Démérite des femmes*, et ce qu'il m'en avait récité me parut assez intéressant pour que j'eusse l'idée de le faire éditer, sans qu'il sût que j'y fusse pour quelque chose.

A l'heure dite, je le trouvai près de l'ancien cirque et nous fîmes le tour des galeries. En passant près du n° 113, ainsi qu'aux environs différents endroits où l'on joue, je remarquai que mon compagnon

échangeait avec des individus de petits saluts discrets ou des clignements d'yeux d'intelligence. Je lui en demandai l'explication et en même temps s'il n'était point un joueur familier de ces tripots.

Il me répondit qu'il n'avait point la passion du jeu et que les gens qu'il reconnaissait, étaient tous de ceux qu'il avait connus en émigration, et qui venaient chercher en ces maisons, sinon la fortune, tout au moins la pistole journalière, par tous les moyens possibles, honnêtes ou non.

Tout en nous promenant, nous arrivâmes aux *Galeries de bois* où je voulais amener le poète, et j'entrai chez Debray. J'avais, le matin même, par un billet que je lui fis porter, mis le libraire au courant de mon projet. J'avais confiance en lui, car je le connaissais bien : sa femme était ma modiste depuis longtemps.

Ce n'était point une renommée qui faisait payer le double, le triple et le quintuple de leur valeur les jolies choses qui sortaient de ses mains. Chez elle point d'étalage superflu, au deuxième étage du nº 424 de la rue Saint-Honoré, elle avait simplement aménagé une pièce de son appartement, en atelier dans lequel on initiait à son art trois ou quatre petites « *apprentives* »; elle faisait elle-même de petits chefs-d'œuvre d'élégance et de goût pour une clientèle restreinte, mais de choix.

Nous étions donc entrés, Saint-Julien et moi, tout naturellement dans la boutique de Debray, comme pour voir ses dernières nouveautés.

— Avez-vous le *Mérite des femmes*, le fameux poème du citoyen Legouvé, me dit le libraire?

— Très certainement, répondis-je, et j'ajoutai presque aussitôt. Mais je voudrais bien avoir la ré-

plique de M. de Saint-Julien : le *Démérite des femmes.*

— Je ne connais pas ça, fit Debray surpris.

— Ça ne m'étonne pas, car cet ouvrage n'est pas encore édité.

— C'est dommage, remarqua le marchand, car le titre est amusant et intriguerait le client, d'autant plus qu'il est de toute actualité.

— Eh bien! citoyen Debray, m'écriai-je, il ne tient qu'à vous de l'éditer; voici M. de Saint-Julien, l'auteur, entendez-vous avec lui et publiez le livre au plus tôt. »

Mon ami, qui ne s'attendait pas à cette offre, me parut agréablement stupéfait. Remis de son émotion, il causa avec Debray de son poème qui ne comportait, dit-il, qu'une cinquantaine de pages de petit format, puis il ajouta que très au courant des exigences des éditeurs envers les pauvres poètes, il ne pourrait en aucune façon contribuer aux frais d'édition.

— Il n'est pas question de vous faire payer les frais, répliqua Debray, apportez-moi votre manuscrit, je le publierai et même vous donnerai de l'argent car, à première vue, la chose me plaît beaucoup. »

Le poète était de plus en plus stupéfait, jamais il n'aurait pu concevoir qu'un éditeur osât payer un poète au lieu de le faire payer. Bref, il fut convenu que le manuscrit serait apporté le jour même et que l'éditeur le remettrait à un imprimeur sans délai, car il importait de profiter de la vogue du poème de Legouvé.

Nous prîmes congé de Debray et sortîmes dans le jardin. Saint-Julien était comme ahuri, je le secouai et l'envoyai chercher son manuscrit. Pour moi, je

rentrai à la maison fort satisfaite de ma petite comédie dont le secret ne fut jamais trahi (1).

Le jour suivant, Pelletier de Saint-Julien, de plus en plus ravi, vint me voir pour me remercier de l'occasion que je lui avais procurée de publier son petit poème dans des conditions inespérées. Debray le lui avait payé deux cents livres d'avance et prenait tous les frais à sa charge. Dans sa joie le poète voulait me dédier son œuvre.

— Non, lui dis-je, mon nom serait mal venu en tête de votre livre, puis, je crois que vous l'avez déjà dédié à Mme Joséphine L. Restez-lui fidèle, ce sera plus décent.

Il suivit mon conseil. Debray fit bien les choses : un petit livre élégant sur vélin, fort bien imprimé chez Guilleminet; la note, fort honnête, en fut réglée par moi et mon pauvre poète ne s'en douta jamais.

L'ouvrage s'est-il vendu?

Je l'ignore, car je laissai le profit, quel qu'il fût, à ce brave Debray.

Pour me remercier de l'occasion, comme il disait, Saint-Julien, riche de ses deux cents livres, voulut m'offrir à dîner chez Doyen, aux Tuileries. Je lui démontrai qu'il serait plus économique de souper chez moi. Il accepta, à condition que j'allasse avec lui au bal de l'hôtel Grange-Batelière. Ce à quoi je consentis.

C'est cette même nuit, qu'en rentrant il improvisa, sur la table de l'en-cas, les vers suivants que je

(1) Cet ouvrage a paru en l'an IX. C'est donc par erreur que l'auteur prétend que c'est au début de ses relations avec le poète.

(D'après une gravure de Debucourt). *(Neurdein, phot.)*

FRASCATI 1802

retrouve parmi quelques reliques : vieux souvenir de mon passé.

Dans ce bal, partout si vanté,
On voit les Grâces en peinture,
L'amour en pleine liberté,
Plus d'un faquin à la torture
Et plus d'un visage emprunté ;
Puis Terpsichore en miniature (1),
Le bon goût en caricature,
Et l'ambassadeur enchanté
Fait entrevoir partout sa figure.
On voit la beauté de Paris,
Dont, hélas ! tout Paris raffole,
Quand chacun la prend pour Cypris,
Moi, je n'encense qu'une idole
A qui, pour charmer mes esprits,
Il ne manque que la parole.

On y voit le pied délicat
De cette belle au teint d'ébène,
Qui, sitôt qu'elle se démène,
Attaque un peu notre odorat...
Cette reine de contre-danse,
Que chacun veut imiter,
Fuit, revient, tourne, échappe, avance
Et recule pour mieux sauter.

On voit briller de richesse
Belle et fraîche comme un pavot,
La robuste madame Angot
Montrer cette épiderme épaisse
Qui trahit bien son premier lot ;
Soudain, cette beauté nouvelle
Se trémousse sur le parquet
Qui, sous les pieds d'un tel paquet,
Crie et s'enfonce... Cette belle
Honteuse... aussitôt disparaît...

(1) Mlle Aglaé a dû ici passer un vers.

On voit... que ne peut l'harmonie !
Les contraires se réunir ;
Bannissant la cérémonie,
On n'écoute que le plaisir,
Pêle-mêle, chacun s'avance,
L'ancienne et la nouvelle France,
Marquis, fournisseurs, aigrefins,
Princesses, bourgeoises, catins,
Tout se confond et sans scrupule ;
Quand l'ambassadeur étonné
D'un mélange si ridicule
Se croit dans l'arche de Noé.

Il avait une étonnante facilité pour les bouts rimés, j'en ai une liasse adressée à moi ou à d'autres sur toutes sortes de sujets et à propos de rien.

Un jour je rencontrai Piis, ce chansonnier secrétaire de la Préfecture de police qui fréquentait mes *salons officiels*, mais qui ne se permettait plus de venir chez la simple citoyenne que j'étais devenue, depuis que j'avais fermé ma porte à la politique, à l'intrigue et aussi aux galants, car j'avais également éloigné les amours volages Or, Piis me dit entre autres choses :

— Voyez-vous toujours M. de Saint-Julien?

— Quoi? Vous êtes aussi bien renseigné?

— Mais, c'est affaire de mon état et ne vous en offusquez pas. Voulez-vous lui être utile?

— Certainement.

— Eh bien, conseillez-lui de quitter Paris.

— Lui, me récriai-je.

— Oui, ma charmante. C'est un émigré rentré, qui n'a pas la conscience très nette, et son séjour à Paris n'a été provisoirement toléré que par suite de la caution du chef de brigade Frère; mais elle ne

peut l'être plus longtemps et le ministre exige son départ.

— Cela va plonger le pauvre poète dans un océan de douleur.

— C'est un peu et même beaucoup sa faute. Pourquoi diable raconte-t-il qu'il écrit un poème dans lequel il bafoue nos gouvernants et surtout le Premier Consul.

— Il ne m'en a jamais parlé et ce doit être faux.

— Il se pourrait que ce fût un faux rapport fait au ministre, car mes agents n'ont rien pu découvrir de probant sur ce point. Toutefois, conseillez-lui de partir de son plein gré, ce sera mieux pour lui. »

Et Piis me quitta.

Ce sera mieux pour lui... répétai-je à part moi; ce sera mieux pour lui, pauvre garçon, et c'est moi qui dois le lui dire... Oh! monsieur Piis, vous savez bien ce que vous faites, vous êtes un policier astucieux et sans cœur, comme tout bon policier. Cette sensibilité, dont vous inondez vos vers, même ceux que vous m'avez adressés, de quoi est-elle donc faite? Comédie, mensonge, oh! oui, mensonges adulateurs cachés sous les roses qui jonchent vos petits vers; des roses, des roses, toujours des roses... mais aussi combien d'épines!...

J'avoue que je venais d'en sentir les atteintes.

Mon ami Frédéric... (j'en étais venue à ne plus l'appeler que Fred), dut subir sa destinée! Il partit, non pour Cahors son pays natal, où il devait fixer sa résidence sous la surveillance des autorités locales, ni pour Carcassonne où résidait sa mère, comme il me l'avait promis, mais pour Grenoble. J'imagine qu'il avait choisi cette ville parce qu'il y comptait

un groupe d'anciens camarades de Royal-Vaisseau.

En effet, dès ses premières lettres, il me mit au courant de ses relations dans une société composée d'anciens nobles, dont les dames surtout étaient fort entichées du poète, et parmi lesquelles il ne tarda pas à se créer des relations plus qu'amicales ; si bien qu'il finit, peu à peu, par oublier celle qui fut pour lui une amante dévouée.

Un soir de Germinal, je me promenais aux Champs-Élysées avec une dame amie, lorsque je crus apercevoir Saint-Julien. Il ne m'avait pas vue, je hâtai le pas et le saisis par le bras au milieu d'un groupe élégant.

Il me fit une mine charmante, me combla de compliments, me dit qu'il venait d'arriver appelé par des affaires du plus haut intérêt, qui l'occupaient entièrement. Je lui trouvai cependant un peu de contrainte. Ne voulant pas le ravir plus longtemps à sa société, je l'invitai à venir me voir et machinalement lui demandai son adresse.

Le lendemain matin je reçus l'épître suivante :

Jeudi.

Vous me demandez mon adresse,
Il faut donc pour vous la donner,
Rompre avec ma douce paresse;
Eh bien, je vais l'abandonner.
Sachez donc, trop aimable brune (1),
Que ma raison, grâce à vos yeux,
Est bien loin, bien loin de ces lieux,
Cela veut dire dans la lune.
Mon esprit, pour plaire, a besoin
De suivre du vôtre les traces,
Et comme il les suit d'un peu loin,
Il demeure un peu loin des Grâces.

(1) Or, je suis blonde !

Mon âme, loin des étourdis,
Pour votre âme qu'elle préfère,
De moi s'éloigne, enfin, tandis
Qu'elle croit, abordant Cythère,
Avoir gagné le Paradis.
Mais papillonnant à la ronde,
Mon cœur, naguère si léger,
Qui pour le plaisir de changer,
Eût fait, je crois, le tour du monde,
Par un miraculeux retour,
Dont vous devinez bien la cause,
Quitte, heureusement dès ce jour
Les amourettes pour l'amour
Et toutes les fleurs pour la rose.
Oui, par les Grâces averti,
A la plus belle il s'abandonne ;
Vous pensez bien qu'il a senti
Que la Charité vous ordonne
De recevoir le converti.
Qu'un voluptueux abandon
Sèche les pleurs de l'absence,
L'amour inventa le pardon
Pour attirer la jouissance.

. . . .

Je lus, relus cette épître sans découvrir la moindre adresse. J'en eus du dépit... je reconnus qu'il y avait en moi quelque chose de difficile à extirper, et cependant j'en avais vu bien d'autres... Mon amie, la Labruyère, se moqua de moi, car, ainsi qu'elle me l'affirma formellement, elle ne ressentit jamais, jamais vibrer en elle la moindre fibre et, comme disait la vieille Laperrière, « elle n'était qu'un sac vide ».

Je ne pouvais me débarrasser de l'obsession et je cherchai à découvrir la demeure de mon poète infidèle. J'appris qu'il avait logé rue Saint-Marc, que de là il était allé rue Saint-Augustin, puis qu'il

était parti pour Versailles, enfin qu'il se faisait appeler tantôt M. de Saint-Julien, tantôt M. de Saint-Laurent ou de Saint-Étienne, et Lepelletier, ou Pelletier tout court. Mais le signalement était toujours exact, ainsi que celui d'un compagnon dont on m'avait vaguement parlé. Mon homme était invisible.

Un matin, je reçus la visite de M. Dufrenoy, agent secret du ministère de la Police, qui venait de la part de Piis. Il me dit que je pouvais lui avouer franchement si je voyais toujours M. de Saint-Julien; il me demanda si je ne m'appelais pas Zélie, parce que cet homme se trouvait très compromis dans une affaire fort grave et que, dans ses papiers, on avait trouvé des brouillons de lettres adressées à une demoiselle Zélie qu'il aimait passionnément.

— Oh! ce n'est pas moi, m'écriai-je... je ne porte pas ce nom. Que lui est-il arrivé, fis-je, toute tremblante d'émoi.

— Je ne saurais trop vous dire, Madame, mais je vous engage à aller voir M. le Secrétaire général de la Préfecture, vous pouvez y aller sans crainte.

Non, je n'avais rien à craindre pour moi-même, mais pour Fred...

Je courus rue de Jérusalem.

— Votre visite ne me surprend pas, me dit Piis, mais, je vais vous surprendre vous-même, M. de Saint-Julien a été arrêté hier, il est écroué à Sainte-Pélagie.

Je suffoquais.

Piis continua.

— Remettez-vous. Vous aviez mal placé votre affection, et l'homme que... vous aimiez, que vous

aimez encore, n'était pas digne de votre amour, ou plutôt il ne valait pas la peine de le retenir ; car c'est un esprit léger, c'est un papillon qui ne va pas seulement sur les roses, mais qui vole se brûler à tous les flambeaux qui l'attirent.

Enfin, Piis me dit que Pelletier de Saint-Julien avait été arrêté pour avoir écrit et fait imprimer son fameux poème contre le gouvernement. Ce libelle, prétendu imprimé à Hambourg, l'avait été en réalité chez un imprimeur de Paris qui a la spécialité de ces sortes de pamphlets. Il était dédié à l'empereur de Russie, ce qui ne diminuait pas la gravité de l'affaire. Piis ne me cacha pas que de Saint-Julien était depuis longtemps filé, parce qu'on le savait en relations avec des individus très suspects dont il importait de connaître la demeure. La police était, depuis peu, parfaitement au courant de tout.

— Bien que vous ne soyez en rien compromise par vos anciennes relations avec Pelletier de Saint-Julien, je vous engage à ne pas vous occuper de lui, car la Police générale pourrait vous suspecter tout au moins de sympathie avec l'inculpé et d'avoir fait les frais de ce dernier poème, comme ceux du premier.

— Qu'en savez-vous ? m'écriai-je, surprise au plus haut point.

— Ne savons-nous pas tout ici, par devoir professionnel, pour pouvoir réprimer et protéger au besoin les personnes inconséquentes et imprudentes.

Je compris, mais je n'en demandai pas moins au secrétaire de la Préfecture de police de vouloir bien faire prévenir Saint-Julien que je me chargeais de trouver un avocat pour plaider sa cause. Piis y consentit, et j'allai implorer un maître du barreau,

qui se souvint aimablement de mes réceptions « officielles ». Il me promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour m'être agréable.

C'est par lui que je connus la gravité du cas de mon pauvre poète.

Le pamphlet n'était que secondaire.

Pelletier de Saint-Julien s'était lié avec un certain d'Eldeven rencontré en Hollande pendant l'émigration. Saint-Julien était alors employé dans l'administration des fournitures militaires à l'armée du Nord, puis il fut chargé par son importante maison d'Amsterdam, qui lui remit à cet effet une procuration en règle, de la liquidation de ses fournitures de sellerie et de harnachements.

C'est de là que vint tout le mal.

Louis d'Eldeven fut l'artisan du malheur.

Cet individu était d'une bonne famille noble de Lorraine. Son père, ancien officier d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, très gros personnage, propriétaire, co-propriétaire et associé de manufactures d'armes à feu dans la Meuse, la Lorraine allemande et la Sarre. Cet homme fut, dans les premières années de la Révolution, chargé par le gouvernement de diverses fournitures importantes d'artillerie et d'armes à feu, il fut aussi chargé d'une fourniture considérable de fusils d'Angleterre, en société avec le fameux Veymerange, le juif Abhéma de Hollande et autres.

Pour des raisons mal définies, on dit cependant que les boulets et les obus fournis à la marine étaient défectueux, le chef de la famille d'Eldeven passa en Allemagne avec ses trois fils; c'était sous le Directoire. La République fit mettre ses biens sous sé-

questre et inscrivit son nom et ceux de ses enfants sur la liste des émigrés, sans toutefois désigner les prénoms.

D'Eldeven, le père, mourut sans avoir pu rentrer en France, ni être rayé de la fatale liste.

Sur la réclamation de sa mère, c'est-à-dire de la grand'mère des trois jeunes d'Eldeven, et de concert avec des créanciers de la succession, l'administration fit vendre les forges et procéder au partage des biens de la succession entre cette femme et la République. Cette femme, de son côté, prit ensuite des atermoiements avec les créanciers.

C'est alors que les fils d'Eldeven, Antoine et Louis (le troisième étant trop jeune pour s'occuper de pareilles choses), conçurent un vaste projet pour se tirer d'embarras.

C'était, je crois, en l'an IX. Ils firent interdire leur grand'mère, lui imposèrent un curateur, obtinrent l'annulation de tous les arrangements qu'elle avait pris avec les créanciers de la succession, parvinrent, par le moyen de la corruption de fonctionnaires et de magistrats, à faire déclarer que les noms portés sur la liste des émigrés n'étaient applicables ni à eux, ni même à leur père, ni encore à leur plus jeune frère. Or, comme sur ces entrefaites, les acquéreurs des forges n'avaient pas encore effectué leur paiement, et qu'on allait procéder à la revente sur folle enchère, ils tentèrent par tous les moyens possibles d'arrêter cette revente et d'être réintégrés dans ces établissements, en compensation d'une somme assez forte, qu'ils prétendaient leur être due par la nation pour les fournitures faites aux arsenaux de la marine et de l'artillerie, par leur père et par sa mère.

Ces deux hommes furent dénoncés pour avoir fabriqué des pièces fausses de comptabilité relatives à ces fournitures d'obus et de boulets, pour la plupart reconnus défectueux. Ils furent également accusés d'avoir usé auprès de plusieurs employés de la comptabilité publique de moyens de corruption pour faire liquider des sommes dont ils se prétendaient créanciers sur le gouvernement.

C'est Antoine d'Eldeven, alors âgé de vingt-cinq à vingt-huit ans, demeurant rue Saint-Pierre-Montmartre, à l'hôtel garni de « la Réunion », qui fabriquait les pièces fausses, car il avait un extraordinaire talent pour imiter n'importe quelle écriture et faire une signature aussi parfaite qu'une vraie.

Ces opérations de comptabilité ne se font pas sans complices. Antoine d'Eldeven qui avait rencontré je ne sais où Pelletier de Saint-Julien, mit le grappin sur cet homme faible de caractère, ami du bien-être, besogneux et rêveur. Il ne lui fut pas difficile de l'accaparer en faisant miroiter à ses yeux un gain extraordinaire.

Saint-Julien n'avait-il pas la procuration générale du négociant d'Amsterdam? Il lui était, dès lors, facile de réclamer au trésor les sommes dues à la liquidation. Antoine d'Eldeven fabriqua une première réclamation de soixante mille francs, la fit passer à la Commission, qui l'accepta, la visa, et la somme fut touchée.

Encouragé, d'Eldeven prépara bientôt de nouvelles pièces pour une somme de quatre millions, car il s'agissait, en effet, de fournitures considérables de paires de chaussures, et de près de dix mille harnachements, selles et brides. Ces opérations étaient

longues et pour embrouiller les choses, dérouter les employés, les égarer dans un imbroglio, les créances étaient passées de mains en mains et même une seule personne se servait de noms et de domiciles différents. Ainsi Saint-Julien se faisait appeler Pelletier, Saint-Julien, Saint-Étienne, Saint-Laurent et Le Pelletier; donnait son adresse tantôt dans une rue, tantôt dans une autre. Les pièces utiles étaient déposées chez différents hommes d'affaires, et les valeurs étaient parfois tirées par Saint-Julien sur Pelletier, ou par Le Pelletier sur Saint-Laurent.

Lorsque la deuxième réclamation vint à la commission, on flaira l'escroquerie, on fit faire une enquête, la police fut mise en mouvement et la vérité finit par se découvrir.

Le ministre des Finances fit un rapport terrible contre toute la bande, le Premier Consul se mit dans une belle colère contre tout le monde et exigea une répression sévère et un châtiment exemplaire.

Antoine d'Eldeven fut arrêté chez lui, rue Saint-Pierre, où l'on trouva beaucoup de pièces de comptabilité fausses préparées par lui. Son frère Charles, qui était de passage à Paris, fut également arrêté dans une chambre de « l'hôtel de la Réunion »; mais il fut bientôt relâché et envoyé en surveillance à Metz.

Quant à Saint-Julien, il ne fut pas facile de le trouver : à l'une de ses diverses adresses on le disait parti pour Versailles, la police le croyait en route pour retourner à Grenoble et même pour les Landes; d'autre part la gendarmerie le cherchait à Cahors et à Carcassonne, chez sa mère qui fut bien tourmentée de savoir son fils poursuivi, bien qu'il ne lui eût jamais donné la moindre satisfaction.

Le pauvre Saint-Julien ne pouvait échapper, il fut arrêté, enfermé à Sainte-Pélagie. Son procès fut instruit; reconnu coupable il fut, malgré l'éloquence de l'avocat, condamné à quinze ans de fers, et la même peine récompensa le maudit Antoine d'Eldeven.

Ce fut un rude coup pour moi que d'apprendre la condamnation de mon Fred; j'en fus bouleversée et malade, mais je me remis subitement, lorsque Piis me fit savoir que Pelletier de Saint-Julien préférant la mort à l'infamie, un peu tardivement, il est vrai, s'était suicidé dans sa prison, à Bicêtre.

A la lettre, était jointe la croix de chevalier de Saint-Louis, que le magistrat avait retirée de ses papiers à mon intention.

Quant à Antoine d'Eldeven, il subit impitoyablement sa peine jusqu'au jour, où une faveur impériale vint l'adoucir. Charles, lui, qui l'avait échappé belle, mais contre lequel il fut impossible d'établir la moindre preuve, vécut dans la retraite et le silence.

L'honneur de la famille fut relevé par le plus jeune fils, ancien aspirant de marine, homme probe et distingué, qui a mérité l'estime publique.

CHAPITRE LXXVII

NADIR MIRZA SCHAH

Une belle après-midi que nous nous promenions en voiture, au Bois de Boulogne, sous un bon soleil de printemps, la Labruyère et moi, nous fûmes croisées par un élégant remise anglais qui, subitement, ralentit son allure; quand les portières des deux véhicules furent en face l'une de l'autre, je remarquai un étranger vêtu d'un costume oriental, qui me dévisageait de ses deux yeux noirs et brillants.

Il dit quelques mots à son compagnon qui donna aussitôt un ordre au cocher et, depuis cet instant, sa voiture ne cessa de suivre la mienne, pendant tout le temps de notre promenade. Au retour, en plein Champs-Élysées, profitant d'un encombrement, l'étranger fit acheter une rose à une bouquetière et, descendant prestement de voiture, il vint me l'offrir en disant galamment : « Moi, vous rends à vous-même! » et je la pris avec mon plus aimable et mon plus séduisant sourire. L'étranger regagna sa place aussi lestement qu'il en était descendu, sa voiture

fila devant la mienne et disparut, parmi les autres, vers la rue Saint-Honoré.

Cette galante aventure m'amusa beaucoup et nous en causâmes le soir ; mon amie et moi trouvions que ces Orientaux sont, en fait de politesse, parfois dignes des chevaliers français que la Révolution, les démocrates, et les sans-culottes avaient fait disparaître, et que la nouvelle société issue d'une période barbare, cherchait à faire revivre au milieu de gens plus habitués aux coutumes du bas peuple et aux mœurs des coups, qu'aux belles manières et au bel esprit.

Le lendemain matin, d'assez bonne heure, je reçus la visite de Laperrière.

— Ma chère petite, me dit-elle avec empressement et d'un ton tout à fait joyeux, ma chère petite, j'ai une nouvelle à vous annoncer. Vous avez fait une conquête... Celle d'un prince : du neveu du roi de Perse, s'il vous plaît, je suis chargée de vous le dire. Il s'appelle le prince Nadir Mirza Schah. Vous le verrez ce soir à Tivoli, il vous invitera à souper...

— Comme ça, sans plus de préambule, fis-je observer à Laperrière.

— Mais oui, ah! ma petite, on voit bien que vous ne les connaissez pas ces Orientaux, ces pachas. Voyez-vous, dans leur pays, c'est comme ça, tout cède à leur moindre désir, à toutes leurs fantaisies. Et puis, voyez-vous, ils ont des trésors qu'ils prodiguent et puisque celui-là a l'intention de vous faire bénéficier des siens, vous seriez bien naïve de ne pas vous laisser faire.

Je suivis le conseil de la matrone, j'allai le soir

à Tivoli et soupai avec le prince Nadir, qui m'offrit une bague de grand prix, mais qui ne comprenait en aucune façon l'ennui que je « goûtais » en la compagnie d'un homme avec lequel il était impossible d'avoir la moindre conversation ; nous ne nous comprîmes bien, sans qu'il fût besoin d'interprète, que dans la plus stricte intimité, — cela me parut insuffisant et m'énerva.

Les manières qui paraissaient si élégantes, cachaient peu sa grossièreté et, sa politesse affectée, une brutalité excessive, surtout vis-à-vis des serviteurs. C'est ainsi qu'il administra une volée de coups de canne au cocher de sa voiture de remise. Cela pouvait se faire en Perse, mais en France, ça n'était pas permis depuis « la déclaration des droits de l'homme et du citoyen » et, je crois, bien avant.

J'eus l'occasion de revoir fréquemment le prince Nadir Mirza, mais je ne l'admis jamais plus chez moi et je l'évitai même, au grand déplaisir de Laperrière qui m'en fit plusieurs fois des reproches. Si elle comprenait ses intérêts, je ne négligeais pas les miens, et la fréquentation de cet étranger ne me disait rien qui vaille.

Un soir que je soupais seule au restaurant, à la Barrière Blanche, je fus saluée par un ancien familier de mes soirées politiques, et quelque peu fonctionnaire de la rue de Jérusalem, (1) ou du ministère de la Police générale. Incidemment, le nom du prince persan fut prononcé et cet homme bien informé me conseilla de continuer d'éviter Nadir Mirza.

(1) La Préfecture de Police avait son entrée rue de Jérusalem, près du Palais de Justice, sur le quai des Orfèvres.

— On ne sait pas au juste qui il est, me dit-il. Est-il même véritablement Persan? Il dit se nommer Nadir Mirza Schah et se prétend fils de Sharo Schah, dernier roi de Perse et lui-même frère d'Abas Mirza Schah, monarque actuellement régnant; il se qualifie en outre de gouverneur Ghyslond, de commandant en chef de l'armée Mozendran et général de cavalerie. Il ne parle que persan et aussi un peu et fort mal l'allemand. Il a écrit une lettre au Premier Consul, qu'il prétend avoir logé chez un de ses parents. Cet homme a tout l'air d'un aventurier et la police a l'œil sur lui. Méfiez-vous donc de lui.

La recommandation était bonne, mais superflue. Je n'évitais pas le prince, je l'éconduisais toujours très lestement. Je ne tardai pas à le perdre de vue, attendu que nous ne fréquentions pas les mêmes lieux.

Son quartier général était au Palais du Tribunat, dans l'établissement appelé le Nouveau Caveau, tenu par Castelain (1). Il y dînait et soupait d'ordinaire. Aimant le plaisir, il courait aussi les spectacles, les bals, les promenades, et ses folies, parfois, surpassaient celles des Incroyables qui restaient encore. Il se mit à donner des fêtes et des repas somptueux, en un mot à faire une dépense considérable aux dépens de personnes crédules. J'ai appris qu'une seule personne lui a avancé plus de dix mille francs; qu'un épicier lui a fourni, en moins de quatre mois, pour six cents francs de sucre et d'eau-de-vie (je croyais que cette boisson était, comme le vin, interdite par sa religion). Il a de nombreux domestiques, qu'il ne paye pas plus que ses fournisseurs ou

(1) Au Palais-Royal, n° 216.



(Bibl. Nationale)

LOUIS BONAPARTE

son logeur, rue Thérèse, à l'hôtel de la Chine (1).

Le jeune Lacretelle m'a raconté sur Nadir Mirza une bien bonne histoire : ce Persan est allé visiter la Bibliothèque nationale et un des savants (2) de cet établissement s'est rendu compte que le prince ne savait ni lire ni écrire le persan, et que même la pétition que cet homme avait adressée au Premier Consul était écrite avec des caractères n'appartenant à aucun alphabet connu. Nadir Mirza se fâcha et fit insérer au *Moniteur*, qui ne crut pas devoir en refuser l'insertion une note par laquelle il provoquait tous ceux qui parlaient persan, turc, russe, allemand et chinois (3). C'était encore une manœuvre pour faire des dupes. Cela devait mal finir ; un beau jour le prince du sang fut arrêté par la police et enfermé à Sainte-Pélagie où il trouva encore le moyen de donner souvent des festins modestes à ses codétenus, pour la plupart prisonniers d'État; mais il fallait se conformer aux usages asiatiques, des matelas étendus sur le carreau servaient de table et de sièges, on s'asseyait à la turque, on mangeait avec les doigts, on y buvait du vin avec plaisir et, parfois, peu de retenue.

Après trois mois de prison, dont le régime, comme vous voyez, n'était pas trop dur, le prince fut mis en liberté ; mais il reçut en même temps l'ordre de quitter la France sans délai.

Un matin, mon amie Labruyère entra, en riant, chez moi et me dit :

(1) Cet hôtel était au nº 11.

(2) Langlès, professeur de persan et de malais.

(3) Mlle Aglaé est parfaitement renseignée. Cette note est effectivement au *Moniteur* du 28 fructidor an VIII, c'est-à-dire 15 septembre 1800.

— Je t'annonce un mariage, devine?

— Un mariage, lui répondis-je, de quelle espèce? de la main gauche?

— Non, très légal, puisqu'il est affiché à la porte de la mairie du XIIe arrondissement. Devine?

— Je n'y suis pas.

— Eh bien, j'ai copié l'annonce d'un projet de mariage entre Nadir Mirza Schah et une demoiselle Lamarnière, demeurant chez le citoyen Garbant, maître de pension, rue Neuve-Geneviève, n° 1. Hein! Qu'en dis-tu? Elle n'est pas dégoûtée la demoiselle d'épouser un prince escogriffe.

— Apocryphe, tu veux dire.

— Escogriffe ou apocryphe, ça revient au même.

— Alors, il n'est donc pas reparti pour la Perse?

— Il faut bien le croire.

— C'est égal, je plains la sultane. C'est peut-être une combinaison de la Laperrière.

J'ai su, depuis, que le mariage avait été interdit, que le prince avait été arrêté à Juvisy, auprès de sa fiancée et expédié par la gendarmerie au delà de la frontière (1).

Voilà l'aventure de Nadir Mirza Schah.

(1) Cette histoire est exacte, c'est sur la plainte formelle du professeur Brogniart, demeurant au Jardin des Plantes que la police intervint, le 31 août 1801. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE LXXVIII

POUR LE NOM

Je ne vais pas vous parler de moi et je ne dirai de mal de personne. Cela vous surprend. Eh bien, je me repose.

Pour ne pas perdre de temps, je veux vous raconter ici une histoire étrange, qui m'a été rapportée par un jeune auditeur au Conseil d'État, que je revois encore de temps à autre. Car il n'est pas un de ces nombreux individus qui ne me connaissent plus depuis que je ne distribue ni place, ni faveur.

L'aventure très authentique, qu'il m'a racontée, est arrivée à son frère aîné, comme lui ci-devant gentilhomme, ainsi qu'on dit aujourd'hui encore, bien que les tendances à ressusciter l'ancienne aristocratie se fassent de plus en plus jour. Ce dont je ne suis pas fâchée. Ne fus-je pas appelée « la petite princesse », quand la mer déposa mon berceau au pied de la falaise? C'était évidemment une de ces paroles prophétiques qui viennent spontanément et inconsciemment à la bouche, comme une sorte d'inspiration inexplicable dont on ne remarque l'importance que

beaucoup plus tard, quand on en constate la réalisation indéniable.

Je fus, en effet, fêtée, adulée comme une princesse par la volonté d'un futur prince, il est vrai, mais aussi, quelque peu par moi-même, je le dis avec orgueil.

Après avoir dit que je ne parlerais pas de moi, — je crois au contraire que j'en parle trop, — et que je ne dirais de mal de personne, sur ce point je constate que je tiens tellement bien ma promesse que je me décerne des éloges à moi-même.

Bref, mon auditeur au Conseil d'État a donc un frère ci-devant gentilhomme possesseur d'un très vaste bien de campagne qu'il fait valoir lui-même, en Beauce, si je ne me trompe. C'est un homme jeune, robuste, de belle prestance et de merveilleuse santé. Étant venu à Paris passer quelques mois d'hiver, il fréquentait les lieux de plaisir, particulièrement les théâtres, mais ne faisait pas ce qu'on appelle « la fête ».

Il eut l'occasion de rencontrer une jeune femme, elle aussi de belle constitution, d'une tenue très réservée, toujours seule, sans chaperon, sans ami; elle allait très digne et gracieuse au milieu des gens, au spectacle, à la promenade, dans les établissements à la mode. Cette figure de vertu circulant en plein océan du vice sans se laisser entraîner par les vagues perfides, étonna ce gentilhomme observateur et philosophe. L'envie lui prit de connaître cette femme et d'en pénétrer l'énigme; volontaire de caractère, ferme en ses propositions, tenace en dépit des obstacles, notre homme s'attacha discrètement aux pas de la dame, l'assiégea habilement et très respectueusement.

Peu à peu la dame se laissa approcher. De quelques phrases banales on passa à une conversation à bâtons rompus, toujours très correcte; puis on en vint aux confidences sur soi-même ; mais, si lui se laissait aller, elle, au contraire, se tenait sur une discrète réserve qui intriguait de plus en plus.

Qui était-elle donc? D'après ce qu'il en put savoir, elle était demoiselle de bonne famille, elle se disait du nord, mais un imperceptible accent prouvait qu'elle devait être du centre, ou plutôt de l'ouest. Elle dit franchement son âge : vingt-sept à vingt-huit ans. Ah! l'âge chaud!...

L'agriculture, l'élevage, la chasse même ne lui étaient point étrangers, ce qui dénotait de la fortune et l'entente des grandes propriétés rurales.

Cette conformité de goûts ne fit que resserrer les liens dont notre gentilhomme se servait pour attirer et capturer la dame. Au contact journalier ou à peu près, son cœur s'éprit, la curiosité sympathique devint de l'amour. Elle aussi semblait éprise, elle mit moins de réserve, sans toutefois s'abandonner; cependant, à de certains indices, on devinait une lutte intérieure violente et comprimée.

L'hiver s'achevait, lui devait songer à revenir sur ses terres qui exigeaient sa présence et ses soins, et il en parlait à dessein; elle l'approuvait et faisait des réflexions très judicieuses sur tel ou tel mode de culture au début du printemps, mais de son côté ne parlait point de réintégrer son pays.

Ce pays où était-il? Il l'ignorait. En vain avait-il cherché par de pressants subterfuges, à découvrir le nom de ce pays, ainsi que le nom de sa famille, elle ne se trahit jamais. Quand il lui demanda son

nom, elle murmura : « Appelez-moi Madeleine » et ce fut tout.

Ce fut tout, et bien peu ; cependant il s'en contenta, et ce nom de plus en plus doux ne quitta plus ses lèvres. Elle ne lui demanda pas le sien — il le lui dit et elle sembla ne l'avoir jamais su — elle ne l'appelait que « mon ami ».

Après avoir à plusieurs reprises remis son départ, il se détermina à en fixer définitivement le jour et à en faire part à la belle, dans un flot de paroles qui finit par une déclaration brûlante... à laquelle elle répondit, visiblement émue : « Ce soir, je vous donnerai ma réponse... chez vous. »

Le soir, elle arriva exacte au rendez-vous, joyeuse et en beauté! Quand il lui baisa les mains, il la sentit frémir d'un frisson qu'il connaissait bien par expérience d'homme qui n'était pas sans avoir eu de bonnes fortunes. Assis, l'un touchant l'autre, la conversation devint rapidement passionnée; il lui renouvela ses déclarations d'ardent amour, lui demanda de devenir sa femme.

— Mon ami, je vous aime, répondit-elle, je vous aime, mais ne puis vous épouser, et, par amour pour moi, n'insistez pas pour en connaître la raison...

Au lieu de se calmer, l'homme s'enflammait davantage — la femme malgré tout maintenait sa décision, mais l'on sentait que dans son âme se livrait un furieux combat — l'explosion se produisit.

— Mon ami, mon ami, lui murmura-t-elle tout bas, tout bas, je ne puis me marier avec vous... mais...

Quand, le matin, ils rompirent leur enlacement, ils étaient apaisés, joyeux et huit jours encore ils se livrèrent aux épanchements d'un amour vrai, que

vint interrompre l'heure de la séparation inéluctable et que, plus maîtresse d'elle-même que lui n'était courageux, elle supporta sans faiblesse apparente.

— Quand vous reverrai-je, Madeleine? dit-il.

— Je vous écrirai, se contenta-t-elle de répondre.

— Dis-moi, Madeleine, quand te reverrai-je?... L'hiver prochain?... C'est bien loin...

— Je ne sais... Plus tôt, si cela est nécessaire...

L'automne allait finir; dans le parc, il promenait sa rêverie solitaire. Il songeait à cette mystérieuse créature qui avait un instant partagé son amour, à cette fleur délicieuse qu'il avait cueillie en son plein et splendide épanouissement, et qui s'était évanouie comme celles qui brillent dans les jardins du rêve.

Il ignorait toujours son nom, sa demeure, mais convaincu que cette nature loyale et honnête ne saurait manquer à sa promesse, il attendait la lettre promise, et la lettre arriva, timbrée de Paris, sans lieu d'origine et signée simplement : « Madeleine. »

Je l'ai lue, en voici le sens, autant qu'il m'en souvient :

« Je vous ai promis, mon ami, de vous écrire si cela était nécessaire, et bien qu'il n'y ait aucune nécessité, je le fais avec plaisir, pour vous témoigner mon amour qui n'a fait que doubler.

« Oui, je vous aime doublement parce que vous êtes l'élu de mon cœur, celui à qui je me suis donnée.

« Je vous aime doublement car vous êtes le père d'un fils que j'adore parce qu'il est le fruit de nos amours.

« Je vous remercie de m'avoir rendue mère, et surtout mère d'un fils.

« C'était mon plus ardent désir — « le pourquoi » je me suis livrée à vous en une éphémère union que réprouve la morale. J'ai lutté bien longtemps, mais il fallait que je succombe victime, heureuse victime, par amour filial et pour la perpétuité et l'honneur du nom que je porte.

« Oui, c'est par orgueil autant que par amour, que je me suis donnée à vous, après vous avoir apprécié et choisi comme le type d'homme le plus propre à venir au secours d'une race qui allait s'éteindre, à lui redonner la vie et à refaire fleurir son nom, pour consoler, enfin, mon vieux père qui avait vu ses deux fils tomber vaillamment les armes à la main pour leur noble cause.

« Avec eux s'était évanoui l'espoir de notre famille, notre nom allait disparaître à tout jamais et, dans notre domaine, le vieux père se mourait lentement de désespoir. C'est alors que je formai le projet de lui donner un petit-fils, qui, de père inconnu, porterait le nom de sa mère, c'est-à-dire celui de nos ancêtres.

« Peu m'importe qu'on l'appelle bâtard cet enfant, il porte notre nom, cela suffit.

« Je vous bénis, vous qui m'avez aidée dans ma tâche; vous qui m'avez aimée et que j'aime; vous que j'aurai désormais sans cesse près de moi en la personne de mon enfant, de notre enfant, car je ne puis vous séparer de lui, pas plus que je ne puis vous séparer de mon cœur.

« Adieu. »

Voilà l'histoire originale que me conta le jeune auditeur au Conseil d'État qui ajouta :

— De sorte que mon frère est le père d'un fils inconnu « dont la mère ne l'est guère moins. »

CHAPITRE LXXIX

JE RENCONTRE LOUIS BONAPARTE

Depuis que je n'avais plus d'équipage et que je me contentais de simples remises, j'avais espacé mes promenades au Bois, surtout celles du matin; mais, sans être ce qu'on peut appeler une femme matinale, j'aimais beaucoup sortir de bonne heure en été particulièrement. J'allais seule ou en compagnie de Labruyère, ma fidèle et intéressée camarade.

Un des endroits que je préférais le plus, en dehors des Champs-Élysées agréables l'après-midi, c'était le jardin des Tuileries avec ses grands et beaux arbres, ses jets d'eau et le peuple de ses statues de marbre.

Mon endroit de prédilection était près de la terrasse en pente qui va de l'Orangerie tout au bout des feuillants vers le grand bassin. On peut s'y placer à sa guise, se garantir de trop de soleil ou de trop de vent, et l'on voit défiler devant soi tout un monde affairé ou flâneur, au milieu d'innombrables enfants qui se livrent à leurs jeux qui, je l'avoue, me divertissaient infiniment.

J'enviais, cela peut vous étonner, j'enviais les heureuses mamans, car je sentais parfois tressaillir une fibre que la nature n'a pas en vain placée au plus profond de notre être... Sentiment passager, regret fugitif!... Je devais suivre ma destinée.

Des amis, qui connaissaient cette habitude, me venaient voir, on s'asseyait, on faisait un petit cercle, les conversations allaient, joyeuses, et les rires étaient gais comme le gai soleil.

Souvent j'étais seule; alors je lisais un livre à la mode, ou recommandé par quelque ami dont je ne partageais pas toujours l'admiration, comme, par exemple, ce roman à clef écrit par la Morency, cette *Illyrine*, selon moi, trop vantée. Tout y est outré, rien de naturel; en voulant forcer l'attention, l'auteur fatigue et rebute. Ce sont là de mauvais procédés dans le but de faire admettre des contes pour des histoires pleines de vérité.

Un matin que la Labruyère, retenue chez elle, ne m'accompagnait pas, je me laissais aller à la rêverie; une de ces rêveries inconscientes qu'on ne saurait point définir, ni en garder le moindre souvenir. On nage dans le vague... Je fus rappelée sur la terre par l'aimable salut d'une voix connue. C'était le petit Cuvillier, un ancien familier de mes soirées *officielles*, un charmant garçon, très doux, très simple, qui n'avait pas cru devoir ne plus me connaître, quand le vent eut soufflé si fort chez moi, que tous mes adulateurs furent balayés et que tous les tourne-sols, comme disait le grand B., devinrent des tourne-dos. Le petit Cuvillier, trop simple pour être hypocrite, continua à me venir rendre visite et se trouva même plus à l'aise qu'au milieu de la troupe écœu-

rante des gens avides de places et d'honneur, qui ne fréquentaient mes salons que pour satisfaire leur ambition, en faisant la cour à Lucien Bonaparte, par leur platitude à mon égard.

Je voulus causer, mais le jeune homme prétextant un retard, s'excusa et s'éloigna rapidement tandis que je renouais le fil léger de ma rêverie. J'étais encore perdue sous ce charme indéfini, quand, de nouveau, la voix de Cuvillier fit évanouir le mirage.

— « Madame, me dit-il, le citoyen Louis Bonaparte, frère de notre Premier Consul et de votre ancien ami et protecteur Lucien, m'ayant vu vous parler, m'a demandé de le présenter à Mme Aglaé Desvergiers.

— Faites-moi l'amitié de prendre une chaise près de moi, Monsieur, dis-je au jeune officier d'artillerie qui me saluait d'une façon si timide qu'elle me parut gauche. Je suis honorée, poursuivis-je, de votre démarche, et n'en puis, Monsieur, deviner le motif.

— Oh! Madame, répliqua Louis, le charme de votre personne que j'ai remarquée si souvent et l'attrait de votre nom, quand Cuvillier me l'eut appris; enfin, la curiosité, je vous l'avoue franchement, la curiosité de connaître celle qui a eu le talent, je dirai plus, la puissance d'atteler mon frère Lucien, l'inconstant Lucien, à son char; ce dont je ne suis plus surpris, étant donné votre grâce et votre beauté...

Le compliment n'était pas trop mal pour un homme timide et gauche. La conversation roula sur des frivolités avec un tour de parfaite et courtoise galanterie. Au bout du temps que la bienséance permettait à une première entrevue, Louis Bona-

parte se leva ; mais, avant de prendre congé, il me pria de daigner lui donner mon adresse qu'il écrivit sur son calepin.

Il était temps qu'il partît, car je me sentais fort incommodée depuis un instant. En effet, une odeur étrange, désagréable et indéfinissable me portait au cœur. Croyant que cela provenait de quelque égout tout proche, je me proposais de m'éloigner de ces lieux, aussitôt après le départ de ces messieurs; mais je remarquai qu'à peine eurent-ils abandonné la place, que l'odeur se dissipa et que le parfum des fleurs des brillants parterres revenait flatter mon odorat et rendre le calme à mes sens.

A quelques jours de là, étant revenue au jardin des Tuileries avec Labruyère, cette fois, je cherchai une autre place afin de ne pas être encore incommodée par la bouche d'égout aux émanations fort désagréables, bien que passagères. Nous allions, indécises, lorsque Cuvillier vint à nous.

— Je pensais bien vous trouver, me dit-il, que dites-vous de Louis Bonaparte? Il a tenu absolument à vous voir avant d'avoir fait la promenade nécessaire pour dissiper la mauvaise odeur qu'il emporte de son bain.

— Quoi! c'est lui? m'écriai-je.

— Eh oui!... Alors Cuvillier nous dit, que pour des causes qu'il ne pouvait expliquer, Louis Bonaparte était obligé de prendre des *bains de tripes chaudes, sortant du ventre des animaux.* L'odeur de ce singulier traitement était tellement forte, que l'on avait dû installer la baignoire à l'orangerie, au bout de la terrasse, pour ne pas empester le palais des Tuileries, et permettre aussi à Louis de se pro-

mener au grand air, afin de dissiper cette puanteur, qui imprégnait son corps et se communiquait à ses vêtements.

— Il ne s'était pas assez éventé avant de venir vous saluer, remarqua Cuvillier.

— Tout s'explique, lui répliquai-je, mais Louis Bonaparte fera bien, une autre fois de se bien éventer. avant de tenter de m'aborder et surtout de venir chez moi.

— Rassurez-vous, chère amie, il ne vous a abordée que par exception; il n'ira point chez vous.

— Le charme est rompu...

— Charme... c'est beaucoup dire, impression peut-être. Curiosité passagère plus sûrement.

— Merci. Au moins vous, vous ne déguisez pas votre pensée sous les fleurs de la galanterie.

— Écoutez-moi, adorable Aglaé, Louis Bonaparte n'est pas comme tout le monde, ou du moins comme ceux que vous connaissez. C'est un malade, un rêveur, un triste, un poète. Avec cela, il est timide, il aime la solitude et par-dessus le marché il est amoureux... Amoureux d'une jeune fille qu'il a souvent rencontrée ici même, en promenade avec sa mère; il n'a jamais parlé à cette jeune fille, il ne sait même pas son nom. La rencontrer est pour lui une cause de joie intérieure infinie, il rime en son honneur des épîtres, des madrigaux qu'il ne lui fait jamais parvenir; il a même poussé la délicatesse jusqu'à ne vouloir prendre aucune information sur la jeune inconnue, ni sur sa famille. Cette idylle monologue durait depuis des mois, lorsque son grand frère, notre Premier Consul, fit appeler Louis et lui dit à brûle-pourpoint, qu'il *veut* le marier avec Hortense, fille

de Joséphine. Eh bien, Louis, qui est ordinairement timide et sans volonté devant son grand frère, trouva la force de refuser net, parce que son cœur est pris et qu'il aime de toute son âme. « Parfait, s'écrie le Premier Consul, et quel est l'heureux objet de ton amour, comment l'appelles-tu? — J'ignore son nom, avoue l'amoureux. — Tu ignores son nom, s'écrie Bonaparte surpris, mais tu connais celui de ses parents, leur position, leur fortune? — J'ignore tout ça. — Tu es un niais et dans quatre jours tu épouseras Hortense. » Voilà pourquoi, Madame, je ne pense pas que vous puissiez espérer une visite de Louis Bonaparte.

— Ah! m'écriai-je, en riant, qu'il garde ses parfums pour sa princesse, je n'en serai point jalouse. Ah! la bonne histoire...

Le petit Cuvillier nous raconta bien des anecdotes sur « son Louis », dont il recopiait les vers en belle écriture sur du beau papier à tranche dorée.

— Mais, au fait, lui dis-je, après que vous m'eûtes quittée l'autre jour, j'ai trouvé un papier que Louis avait probablement laissé tomber de son portefeuille, quand il prit mon adresse. Tenez, le voici. Est-ce que c'est une poésie de Louis Bonaparte? ajoutai-je d'un air gouailleur.

— Non, non, s'écria Cuvillier dès le premier coup d'œil. C'est une ordure qui se passe en cachette; que Louis s'était procurée et dont il riait de bon cœur, comme un gamin heureux des niches faites à son grand frère. Déchirez ça, de peur de la police.

Je n'ai pas déchiré le papier, et bien que la chanson soit des plus malhonnêtes, pour le moins, je

vous la transcris ici à peu près en entier, pour donner une idée des pamphlets et des chansons qui circulaient à cette époque contre Bonaparte, Premier Consul et sa famille.

Un Directeur dans ses amours,
Voulant par aventure
Prendre les plaisirs à rebours
De la tendre nature,
Abandonna, comme un garçon,
Maîtresse trop antique
Que vient d'illustrer un grand Con-
sul de la République.

. . . .
. . . .

De raconter tout ce qu'il fut
Serait trop difficile,
Jusqu'à membre de l'Institut,
Tant il était habile.
Orateur comme Cicéron,
A Saint-Cloud il s'explique ;
L'on dit qu'il parle comme un Con-
sul de la République.

Il fut vainqueur, il fut vaincu ;
La fortune légère
Le fit époux, le fit cocu
Mais ne le fit pas père ;
Nature épuisa son flacon
Pour ce héros unique,
Tout va s'éteindre dans un Con-
sul de la République.

Il partit couvert de lauriers
En superbe équipage,
Et cinquante mille guerriers,
Et le docte étalage

De gens savants comme Bacon,
Qui, sur les bords d'Afrique,
Ont tout perdu jusqu'au grand Con-
sul de la République.

Enfin, en dépit des camus,
Qui peste, jure et crie ?
Ce guerrier, le rois des cocus,
Vient d'installer sa mie
Dans l'appartement d'un Bourbon,
Et, dessus le portique;
L'on grava : PALAIS DU GRAND CON-
SUL DE LA RÉPUBLIQUE.

De la veuve de Beauharnais,
Partageons l'allégresse.
« Des Cisalpins et des Français
« Je suis reine et maîtresse,
Dit-elle, admirant son giron,
« Aujourd'hui je me pique
« De posséder le plus grand Con-
« sul de la République ! »



(Portraits russes)

FIFINE

Comtesse Mikhaïlowna Alexandroff et son Fils

CHAPITRE LXXX

LE MERLAN FRIT

Lorsque je réduisis mon personnel, je fis aussi plusieurs changements économiques. C'est ainsi que je changeais de coiffeur et j'avais pour cela plusieurs bonnes raisons. Félix me prenait, d'abord, fort cher parce que, en sa qualité de Toulousain, il se croyait le premier coiffeur à la mode, et qu'il avait trouvé des gens assez naïfs pour être persuadés qu'ils ne pouvaient être accommodés que par un tel artiste qu'ils payaient en conséquence. Félix avait un double talent, il savait dresser une coiffure à la perfection, mais il savait aussi prêter une oreille attentive aux conversations et son œil saisissait les moindres détails de votre intérieur et la physionomie des personnes qu'il y pouvait rencontrer. Sa mémoire était un registre que feuilletait quiconque le payait grassement. J'eus plusieurs fois l'occasion d'en être victime et j'avoue que, moi-même, je fus obligée de lui demander quelques petits renseignements intimes sur diverses personnes. Cet homme était un bureau de renseignements et une vivante gazette mondaine

que faisait valoir sa verve méridionale, à laquelle son accent donnait du pittoresque.

Je m'étais donc séparée de Félix et j'avais pris un jeune bellâtre qui coiffait à merveille mon amie Labruyère, depuis le jour où d'une façon peu aimable, elle avait mis Félix à la porte.

Charles n'avait aucune renommée, sa clientèle était des plus restreintes et ses prix fort peu élevés, tout cela ne pouvait l'enrichir. Sa tenue très simple était aussi un peu rapée.

Tout à coup, Charles devint élégant et prit des allures de plus en plus maniérées; il bavardait volontiers. Je m'amusai beaucoup de cette transformation, et devinant son mystère je lui dis un matin :

— Charles, je parierais que vous êtes amoureux?

Et tout en rougissant il me répondit :

— Hélas! Oui, Madame...

— Pourquoi, hélas?

— C'est que mon adorée est mariée et je n'ai pas encore pu me décider à lui déclarer ma flamme.

— Il faut oser, Charles, lui dis-je vivement.

— Vous me le conseillez, Madame, eh bien, j'essayerai. Puis en soupirant, il leva au ciel des yeux de merlan frit.

Il essaya si bien, qu'il réussit on ne peut mieux, sans beaucoup de difficultés et sans perte de temps.

Dans la maison, où il occupait, tout en haut, une petite chambre, était venu s'installer un ci-devant comte émigré rentré, qui avait fait sa soumission pleine et entière à la République. Cet homme, ancien officier aux gardes du corps du roi, avait émigré en 1792 et s'était fixé à Francfort, puis à Hambourg, où il s'était marié avec la fille qui le servait. Mme la

Comtesse, une opulente blonde, aux vives carnations, à l'œil langoureux, avait trente-cinq ans, tandis que son mari en paraissait avoir quatre-vingts, bien qu'en réalité il n'en eût que soixante-douze. Cette union mal assortie s'était produite, d'un côté par l'effet d'une bonne cuisine, le besoin de soins, peut-être aussi par un vieux fonds de sensualité, et de l'autre par l'attrait des écus que le bonhomme avait su gagner dans les tripots et qu'il avait, chose surprenante, su garder et faire fructifier.

Le ci-devant était donc riche, mais il était par contre, sinon avare, du moins peu dépensier. Mme la Comtesse, pour l'éducation, ne le cédait en rien à nombre de nos belles madames, femmes de généraux, de magistrats ou d'enrichis qui tenaient le haut du pavé et les degrés du pouvoir suprême.

Si la dame, qui ne savait parler qu'allemand et baragouiner quelques mots de français, ne pouvait entrer en conversation avec son voisin, le tendre coiffeur, elle sut, du moins, deviner et interpréter rapidement la langue universelle des amoureux. Charles goûtait le parfait bonheur sur le sein de sa Dorothée, qui lui abandonnait généreusement tous les trésors de son opulente personne.

L'amour seul ne fait pas le bonheur, il faut quelque chose avec. Ce quelque chose, que nous autres courtisanes considérons comme la première, la principale chose, l'unique cause du bonheur et la raison de notre genre de vie; ce quelque chose, c'est l'or... et le ci-devant comte ne le prodiguait pas à sa grosse moitié, qui n'en connaissait, lui disait-il, la valeur en aucune façon, pas plus en francs qu'en marks.

Mais, Dorothée éprise du jeune Charles, qui n'avait

pour tout bien que sa jolie figure, ses vingt-deux ans et les quelques écus que lui rapportait son métier, après s'être contentée de ça, songea qu'on pourrait améliorer les choses, elle se mit donc en conséquence à faire danser l'anse du panier et à verser dans les poches de son amant, le produit de petits larcins domestiques qui éveillèrent la curiosité du vieux mari.

Un matin, Charles ne vint pas me coiffer, je l'attendis en vain plusieurs heures et, finalement lassée, je l'envoyai chercher par ma femme de chambre qui revint, bientôt, m'annoncer que Charles avait disparu la veille en même temps que Mme la Comtesse.

— Un enlèvement ! m'écriai-je, je ne l'en aurais pas cru capable; mais c'est peut-être lui qui a été enlevé ?

La Labruyère et moi, nous ne cessions de rire et de commenter l'événement, lorsque, au bout de quelques jours, nous apprîmes la vérité. Charles n'avait pas plus enlevé sa dame, que celle-ci n'avait enlevé son merlan.

Un matin, de très bonne heure, les policiers s'étaient abattus chez le vieil émigré et perquisitionné dans ses papiers. Dans un certain endroit, où ils fouillèrent tout d'abord (ces gens ont des intuitions particulières soit par pratique, soit par indication) ils mirent la main sur plusieurs copies de l'*Oraison funèbre du duc d'Enghien*, qui avait été récemment fusillé dans les fossés du donjon de Vincennes.

C'était plus qu'il n'en fallait pour faire arrêter le détenteur de cet écrit, que poursuivait et saisissait la police. On exhiba au bonhomme un mandat

d'arrêt tout préparé et il fut envoyé en prison, au Temple. Je ne sais pas s'il se trouva fort heureux ou tout au moins honoré d'occuper la même prison qu'avait occupée son roi, mais je ne le crois pas : la fidélité et la dévotion royalistes ont des bornes.

Mais, qui s'accommoda de la situation, ce fut la « Comtesse » qui, se livra immédiatement, sans scrupule, aux plaisirs, à l'amour et à la danse des écus, en compagnie de son tendre merlan, plus que jamais épris de ses charmes.

Le vieux noble, plusieurs fois extrait de sa prison et amené au ministère de la Police, ne parvenait pas à s'expliquer sa triste aventure. Cependant, son accent de franchise et de loyauté inspira aux magistrats une certaine commisération. L'inculpé niait obstinément être l'auteur des copies de l'*Oraison funèbre* trouvées chez lui ; il déclarait avec force ne se les être jamais procurées et ignorer absolument comment elles se trouvaient dans le meuble où les policiers les avaient découvertes du premier coup.

Il avouait toutefois ses opinions royalistes, ses sympathies pour le prince fusillé, mais il déclarait avec véhémence n'avoir jamais manifesté des opinions subversives, comme on dit.

S'il s'était procuré un exemplaire imprimé de cette oraison, c'était par une pieuse curiosité et nullement pour agiter les esprits contre le gouvernement qui lui avait permis de rentrer en France; il n'avait donc pas besoin de la copier et recopier, ce qui lui eût été pénible, attendu que ses doigts étaient déformés par la goutte. Il ne lui fut pas, dès lors, difficile de prouver que l'écriture, quoique parfaitement imitée du reste, n'était pas la sienne.

Questionné sur son mariage, il avoua que c'était plutôt une garde-malade et une bonne cuisinière qu'il avait prise, en épousant sa chambrière ; qu'il avait plusieurs bonnes raisons de regretter profondément cette union qui lui pesait de jour en jour davantage, car, Madame avait totalement changé depuis quelque temps; elle était devenue dépensière, coquette et s'absentait souvent de la maison, ce qu'il ne pouvait s'expliquer puisqu'elle ne parlait que très peu le français, tout au plus ce qui lui était nécessaire pour l'usage domestique.

Le magistrat n'eut pas de peine à comprendre la raison du changement — la dame devait avoir un amant. Une enquête fut ouverte par les inspecteurs du ministère, le coiffeur, appelé à fournir des renseignements contre l'ex-noble qui habitait la même maison que lui et qu'il coiffait ainsi que son épouse. Habilement cuisiné par le magistrat interrogateur, il ne tarda pas à tomber dans le piège. Sa bêtise aidant, il mangea le morceau et raconta comment la dame avait fait sa conquête, comment elle lui fournissait l'argent pour des plaisirs qu'elle partageait le plus qu'elle pouvait, et enfin comment, ayant appris de sa bouche même que le gouvernement poursuivait et condamnait les personnes qui possédaient l'imprimé qu'on lui montrait, cette femme avait imaginé d'en faire faire des copies par son amant trop naïf et de les placer parmi les papiers de son mari. Elle était allée après raconter en secret, chez un cordonnier qui avait son échoppe tout proche, qu'elle savait très bien que les nobles se servaient de cet écrit qu'on avait apporté chez elle, pour animer le peuple contre le gouvernement.

Le lendemain matin, la police trouvait le pot aux roses et le vieux noble était fourré en prison.

Sitôt après les révélations abondantes du coiffeur qui, sentant toute l'étendue de son crime, s'empressa de dire tout ce qu'il savait, et même ce qu'il ne savait pas, afin de reporter sur sa maîtresse toute la gravité de l'affaire, l'Allemande fut appréhendée. Voilà comment l'enlèvement, que je m'étais figuré par amour, n'était autre qu'un simple enlèvement par la police.

Si vous voulez savoir la suite de cette histoire, je vous dirai que Piis, m'a raconté que le merlan avait bel et bien été condamné à des années de prison ; que la dame après avoir expié sa peine, elle aussi, avait été conduite hors de France et que le vieillard avait, de cette manière, obtenu sans peine sa séparation de corps et la paix pour la fin de ses jours (1).

(1) Cette histoire ressemble étonnamment à une autre histoire très authentique, qui s'est passée à Dijon, à la même époque avec des personnages et dans des circonstances identiques, pour le même motif. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE LXXXI

FIFINE

J'avais lu dans le *Journal de Paris*, que le 5 messidor dernier, à la fête de Sceaux, on avait volé la montre à Debray, le mari de ma modiste, libraire aux galeries de bois du Palais du Tribunat. Je me rendis chez Mme Debray pour lui présenter mes condoléances et lui faire mes commandes.

Je trouvai la modiste dans un singulier état d'agitation, dont la cause, comme je vais le dire, n'était pas tout à fait la mésaventure arrivée à son mari.

Elle me raconta que le dimanche, 5 messidor, ils étaient allés avec des amis, ainsi qu'on l'avait imprimé, passer la belle journée à Sceaux. Après un joyeux déjeuner, ils s'étaient rendus à la fête dans le parc. Il y avait foule, on pourrait même dire cohue. Tout à coup, Debray se sent pressé, bousculé, il veut se dégager, porte la main sur son gousset... sa montre avait disparu. Une belle montre de chez Bréguet avec un boîtier en or, une belle clef avec une cornaline et des breloques.

M. Debray crie aussitôt « au voleur » ; on arrête deux

individus qui se sauvent dans la foule, mais la montre ne se trouve sur aucun d'eux.

Ce sont cependant des filous connus, des professionnels des foules, qui opèrent dans les spectacles, les églises, les promenades et tous les lieux publics où ils trouvent journellement aventure.

Ils sont fort habiles ; or, il est très difficile, dans ce genre de délit, d'acquérir la preuve nécessaire et on ne peut traduire ces individus en justice. On les voit sans cesse, de jour et de nuit, embusqués pour voler, soit dans les passages très fréquentés, soit dans les rues environnant les spectacles, au moment de la sortie du public, où ils se trouvent favorisés par la foule et l'embarras des voitures, ainsi que par le nombre de leurs confrères en filouterie réunis en ces lieux ; si la personne volée saisit la main qui vient de lui enlever sa montre, ce qui se fait en un clin d'œil, déjà l'objet est passé dans une autre main qui l'a repassé dans une autre encore, suivant la nécessité, et le filou, ordinairement vêtu très proprement, menace la personne volée de l'obliger à faire réparation d'honneur, si elle persiste. C'est ainsi que les filous opèrent toujours et Debray n'avait pas autrement été allégé de sa belle montre.

Mme Debray me raconta cette affaire en détail, avec une volubilité fébrile bien compréhensible.

Comme je lui exprimais toute la part que je prenais à leur ennui, elle s'écria avec un accent de grande colère :

— Eh ! bien, Madame, ce n'est pas ça qui m'a mis dans la fureur où vous me voyez. Non. Tenez, ce sont ces demoiselles !

Elle désignait, de ses deux mains tendues, les fil-

lettes qui travaillaient autour d'une table, à des arrangements de chapeaux. Il y avait là quatre ou cinq gamines de douze à quatorze ans, au minois chiffonné, à l'œil mutin, de vraies petites apprenties parisiennes futées et rieuses.

— Croiriez-vous, Madame, poursuivit la modiste, croiriez-vous que ces demoiselles cherchent à se faire remarquer par les vieux messieurs; que dans la rue elles font des manières, prennent des airs délurés, ont des gestes étudiés et des allures fort peu convenables pour des jeunes filles et surtout pour des enfants de leur âge.

Je regardai les fillettes, elles affrontaient l'orage sans la moindre crainte. Les unes souriaient même, les autres faisaient une petite moue significative, une cependant rougissait tellement qu'on eût dit que tout son sang lui affluait au visage.

— Je leur ai dit, poursuivit Mme Debray, que si elles continuaient pareilles horreurs, non seulement je préviendrai leurs parents, mais que je les chasserai et les ferai enfermer à Saint-Lazare.

— Gardez-vous-en bien! m'écriai-je vivement. Ce nom de Saint-Lazare me rappelait tout ce que j'avais entendu dire de cette épouvantable prison.

Beugnot et Lucien lui-même, pour obtenir de moi ce qu'ils voulaient, ne m'avaient-ils pas menacée de Saint-Lazare. J'ignorais absolument ce que c'était. Un jour, je dis à Piis : « Dites-moi donc un peu ce que c'est que cette fameuse maison de Saint-Lazare, dont j'entends parler. » Et le secrétaire de la Préfecture de police me fit le tableau de cet épouvantable enfer.

« C'est surtout à Saint-Lazare, ajouta-t-il, que règne cette frénésie honteuse qu'on ne peut nommer

sans rougir. Elle achève de corrompre, elle dévore, elle livre à de cruelles maladies, à la mort même un grand nombre de femmes... malgré la surveillance et la juste sévérité de leurs gardiens, malgré le cachot redoutable, malgré la camisole de force. Eh bien, si c'est épouvantable chez les femmes, c'est pis encore dans la division des fillettes, les gardiens doivent rester en une perpétuelle surveillance et dans une défiance prudente. »

— Ces gamines que vous voyez là, reprit Mme Debray, ayant entendu raconter ici, par un de mes cousins qui revient de Russie, l'histoire de Fifine, se sont imaginées qu'elles pourraient devenir comme elle, une « princesse », une princesse pour de vrai.

— Contez-moi donc cette histoire, lui dis-je, et voici ce qu'elle m'apprit.

« Vers 1785, alors que Mme Debray, qui venait de terminer son apprentissage, était petite ouvrière chez Mme Bouvet de Terroy, une grande modiste de l'époque, il y avait un petit trottin nommé Joséphine, mais qu'on n'appelait jamais autrement que Fifine. C'était la fille de très honnêtes ouvriers du faubourg Saint-Antoine, très peu fortunés, chargés de beaucoup d'enfants, qu'ils élevaient fort bien, et qui leur donnaient toute satisfaction sous tous les rapports de la conduite et du travail. Mme Bouvet était très contente de son « apprentive » et, comme elle avait confiance en son honnêteté et qu'elle était fixée sur sa bonne conduite, elle lui confiait toutes les courses les plus longues et les commissions les plus difficiles. Fifine s'acquittait des unes et des autres à la satisfaction de la patronne, qui l'en récompensait

en lui donnant quelque argent comme gratification, sachant ainsi venir discrètement en aide aux parents besogneux.

« Ce qui plaisait dans la fillette, outre ses bonnes qualités, c'était sa mise soignée, sa démarche correcte, son air franc et quelque peu mutin, ses mèches d'un joli ton châtain, qui frisottaient sous son petit bonnet coquettement enrubanné, faisaient ressortir la carnation fraîche de ses joues, ses yeux vifs et son petit nez retroussé. Eh bien, malgré un minois de « perdition », comme disait Mme Bouvet de Terroy, Fifine était une fillette très réservée, très sage.

« Un matin, Fifine rentra de course tout essoufflée, en sueur et haletante.

« — Madame, Madame, s'écria-t-elle, il y a un vieux monsieur qui court après moi... il monte l'escalier, et l'enfant s'alla cacher tout au fond de la pièce.

« Mme Bouvet indignée s'apprêtait à recevoir le vieil et inconvenant séducteur de la belle façon, mais lorsque celui-ci entra, noble et respectable, sa mise soignée et ses manières polies firent subitement apaiser le courroux de la patronne, qui avait le coup d'œil juste et expérimenté. .

« — Madame, dit le visiteur, je désire vous parler en particulier.

« Aussitôt la patronne le fit entrer, très honnêtement, au petit salon dans lequel elle recevait ses nobles clientes qui, parfois, daignaient essayer leurs coiffures.

« C'était un milord anglais très riche, vieux célibataire, mais de mœurs respectables. Il expliqua à Mme Bouvet qu'ayant remarqué sa jeune apprentie,

il l'avait suivie et étudiée, qu'il avait été séduit par sa gentillesse, son allure réservée et son petit air éveillé. Il déclara qu'il voulait s'intéresser à cette enfant, si toutefois elle le méritait et si sa famille en était digne.

« Mme Bouvet donna au milord les meilleurs renseignements sur Fifine, qu'elle aimait beaucoup et sur sa famille, de braves gens du faubourg Saint-Antoine. Le père, ébéniste, très estimé, travaillait chez le fournisseur de la cour ; la mère ne pouvait s'occuper que des soins du ménage, car elle avait huit enfants dont le dernier n'avait que quelques mois.

« Muni de tous les renseignements et de l'adresse des parents, le vieil Anglais se retira avec force politesses, ce qui surprit un peu Mme Bouvet habituée à voir ces étrangers pleins de morgue, mais le milord exigea que la modiste ne dirait rien à la fillette de la conversation qui venait d'avoir lieu, ce que celle-ci promit du reste et tint très loyalement, en dépit des questions des ouvrières et des apprenties intriguées au plus haut point.

« Fifine continua à venir au magasin comme si rien ne s'était passé, mais un beau matin elle ne parut pas. Les compagnes la crurent malade. La patronne pensa : il y a du nouveau.

« En effet, il y avait du nouveau et c'est la mère de Fifine qui vint elle-même l'apprendre.

« Le vieil Anglais s'était rendu au fauboug Saint-Antoine, avait vu les parents de la fillette et leur avait proposé de la prendre avec lui comme sa fille, de la faire instruire dans une des plus célèbres maisons d'éducation de Londres, puis de l'emmener dans

son château, en attendant l'heure de la marier richement.

« Le milord bienfaisant s'engageait en outre à verser pendant quelques années, jusqu'à l'époque du mariage, une pension assez honorable.

« Ces braves gens avaient eu beaucoup de peine à se décider et Fifine elle-même, qui les aimait bien, n'accepta qu'avec un gros chagrin. Mais, le milord était si pressant et persuasif, si généreux que l'affaire fut conclue. L'espoir d'une vie fortunée pour leur enfant, d'un côté, et, de l'autre, la pension qui allait apporter du bien-être dans le ménage, ne furent pas sans influencer la conclusion de l'affaire.

« Mme Bouvet fut ravie de tout cela et elle promit un beau chapeau pour sa Fifine. Il fut convenu que la fillette viendrait faire ses adieux à ses compagnes et leur annoncer qu'elle était placée dans une grande maison de Londres, mais avec sa tenue habituelle pour ne pas les offusquer par les belles toilettes que venait de lui donner son protecteur. Ce fut une scène touchante sur laquelle je ne m'arrêterai pas.

« Quand elle eut passé plusieurs années dans la pension, où elle apprit l'anglais comme le français, la musique, la danse, l'équitation, le dessin, la peinture même et qu'elle fut devenue au point de vue intellectuel et mondain une personne accomplie, le milord l'installa chez lui comme sa fille et devant elle s'inclinèrent domestiques et tenanciers, fermiers et gentilshommes.

« Résolu à lui laisser une énorme fortune, le milord manifesta l'intention de l'épouser. On comprit bien dans son entourage la raison de cette union

d'âges si disparates et tout le monde l'approuva. Le destin seul y mit obstacle et précipita la jeune fille dans un abîme de deuil et de désolation.

« Milord décéda subitement.

« Les héritiers se précipitèrent à la curée et la pauvre Fifine après des années de luxe, d'opulence, habituée à la grande vie, au confortable, se trouva tout à coup dans la détresse et l'isolement.

« Qu'elle dut passer de jours amers, cette pauvre désemparée, dans le naufrage de ses espérances ! Aussi quand un sauveur se présentera, quel qu'il soit elle l'acceptera ; le désespoir et la misère lui ont mis un bandeau sur les yeux.

« Un épouseur se présenta, il était tout chamarré d'or, d'assez jolie figure et parlant bien.

« Fifine l'accepta sans hésitation.

« Il se nommait Fridérichs, se disait riche propriétaire dans les provinces baltiques et officier attaché à l'ambassade de Russie à Londres. Au bout de quelques mois, obligé par son service à faire un voyage à Saint-Pétersbourg, Fridérichs laissa sa femme à Londres avec une petite somme d'argent, mais des mois et des mois s'étant écoulés sans que le mari se souciât de donner de ses nouvelles à sa jeune femme et surtout de lui envoyer de quoi vivre, la pauvre Fifine retomba dans le dénuement.

« Le malheur avait formé son caractère et développé en elle cette volonté et une énergie fermes, solides qui devaient lui être si utiles dans l'avenir. Elle réunit toutes ses ressources, vendit ses derniers bijoux, précieux souvenirs de son vieux et vénérable protecteur et elle se mit en route vers la Russie à la recherche de son déloyal époux.

« Le hasard la mit dès son arrivée à Saint-Pétersbourg sur les pas du plus grand personnage de la Russie après l'Empereur, le grand-duc Constantin, le propre frère du souverain. Encouragée par un accueil très bienveillant et très affable, Joséphine fit à cet homme éminent le récit de l'indigne conduite de son époux. Le grand-duc lui promit de s'occuper d'elle et l'assura de sa haute protection, puis il ajouta : « Je ne puis cependant pas croire qu'un officier russe ait une conduite aussi infâme. Je vais prendre des informations. Venez me voir, Madame, dans une huitaine de jours, chez moi. »

« Joséphine n'eut garde de manquer un si honorable rendez-vous et c'est alors qu'elle apprit de la bouche du grand-duc que son époux n'était ni Russe, ni officier, mais un Allemand, simple courrier du ministère des relations extérieures chargé de porter les dépêches du gouvernement aux ambassadeurs à l'étranger. Joséphine désillusionnée, d'un coup d'œil envisagea la triste situation, fondit en larmes.

« Le grand-duc s'efforça de la consoler, lui renouvela l'assurance de sa toute-puissante protection; puis, avec une grande délicatesse d'expression il lui dit qu'il ne pouvait l'abandonner, lui témoigna en termes très vifs sa sympathie, il devint tendre et finalement lui fit comprendre ce qu'il ne disait pas. La jeune femme subjuguée tomba dans les bras du prince.

« En 1807, Joséphine obtint le divorce et se fixa dans une magnifique résidence appartenant au grand-duc, et elle mit au monde un fils qui fut anobli ainsi que sa mère qui n'avait pas vingt-cinq ans. »

Devenue comtesse, la petite Fifine n'oublia pas

ses parents et leur fit tout le bien en son pouvoir.

C'est par la plus jeune sœur de cette heureuse femme, mariée à un officier de la garde impériale, grâce aux libéralités venues de Russie, que Mme Debray connut cette histoire, qu'elle raconta un jour à une de ses clientes en présence des petites ouvrières qui ne perdaient pas un mot du récit; elles en rêvèrent et se prirent à espérer...

Voilà pourquoi les petits trottins de Mme Debray s'étaient mis à aguicher les vieux messieurs (1).

(1) Malgré les erreurs de chronologie habituelles à l'auteur, cette histoire est vraie dans le fond : la petite Joséphine est devenue comtesse Julienne Mikhaïlowna Alexandroff. Elle est morte à Nice, en 1824; elle avait épousé le 7 mars 1820, Alexandre Sergueéwitch Weiss, un des aides de camp du grand-duc et son fils Paul fut général aide de camp et épousa une princesse Chtcherbatoff. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE LXXXII

MA DESTINÉE

Laperrière me dit un jour :

« Ma petite, je connais une tireuse de cartes qui est vraiment extraordinaire. Vous devriez la consulter. »

J'ai toujours été tourmentée par l'avenir, bien que je me sois constamment livrée au hasard dont je n'ai pas eu à me plaindre. Il m'est arrivé nombre de fois depuis ma plus petite enfance de recevoir les avis du destin de différentes manières. J'ai rencontré dans mes voyages avec la famille Malaga, avec les troupes théâtrales dont je faisais partie, et même dans les sociétés que j'ai fréquentées dans la capitale, de vieilles bohémiennes, des tireuses de cartes de profession, et même des personnes de distinction qui se livrent à la lecture de l'avenir dans le jeu des cartes, dans les lignes de la main, dans le calcul des différentes fonctions des astres, dans l'examen des jets de cendre ou de sable, enfin par une foule de moyens plus étranges les uns que les autres.

Quand je recevais officiellement, je voyais un vieux savant très renommé, qui enseignait l'astronomie ; je lui dis un jour :

— Que voyez-vous donc dans la lune?

— Autre chose qu'une boule, une terre avec ses océans et ses habitants probables, certains.

— Et dans les étoiles?

— Un monde infini, qui se meut et parle.

— Qui parle, fis-je, avec la plus grande surprise.

— Oui, Madame, qui parle.

Et il me récita des vers à ce sujet, que je le priais de vouloir bien m'écrire. Ils sont d'un ancien poète : Ronsard.

Alors que Vesper vient embrunir nos yeux,
Tout épris d'avenir, je contemple les cieux,
En qui Dieu nous escrit, en notes non obscures,
Les sorts et les destins de toutes créatures.
Car, du fond des Cieux, regardant un humain,
Parfois mû de pitié, lui montre le chemin ;
Car les astres du Ciel sont des caractères,
Les choses nous prédit et bonnes et contraires,
Mais les hommes chargés de terre et de trépas
Méprisent tels écrits et ne les lisent pas.

J'avais vu bien des fois dans mes voyages, avec la famille Malaga, des bohémiennes ignorantes faire des calculs d'après le jour, l'heure de la naissance par rapport aux étoiles, et je me demande encore comment elles pouvaient faire des calculs aussi difficiles que ceux que je vis faire à mon vieux savant.

Je m'imagine que le hasard préside à tout cela et qu'il arrive ainsi parfois des déductions assez justes.

Il me parla des chiffres fatidiques et me demanda l'année de ma naissance. Il écrivit :

1
7
7
1777
——
1792

— Ne vous est-il pas arrivé quelque chose de saillant dans votre vie, en 1792 ? me demanda-t-il.

— Oui, c'est l'année où j'ai débuté sérieusement et avec succès au théâtre, car je ne compte pas ma carrière enfantine. C'est cette année qui a fixé ma vie.

— Continuons, me dit-il, et il écrivit (1) :

1
7
9
2
1792
——
1809

(1) Le calcul du *triangle magique* est peu connu, mais à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, il était en usage chez quelques initiés. Le plus extraordinaire ce fut celui fait à l'occasion de la naissance du roi de Rome — dont on ne devina pas, bien entendu, les prédictions qui ne furent vérifiées qu'une fois les événements accomplis.

Voici ce triangle :

Étant donné *l'année de la naissance du fils de l'Empereur :* **1811**, on obtient :



Mort du père : Napoléon Ier

Mort du fils : Napoléon II, duc de Reichstadt.

puis il ajouta : « En 1809, c'est-à-dire dans neuf ans, un autre événement marquera dans votre vie. »

Or, nous étions en 1800 ou, comme l'on disait alors, à la fin de l'an VIII. Ainsi qu'il me l'avait prédit, en 1809, je fis une terrible maladie, je revins alors miraculeusement des portes du tombeau, je changeai complètement ma vie, en répudiant un passé qui, s'il m'avait procuré des jouissances et la fortune, m'avait occasionné bien des chagrins, bien des tourments, bien des avanies, dont ma fierté, mon amour-propre eurent tant à subir les affronts.

Je reparlerai de cela plus tard.

Mais, puisque je suis sur le chapitre du mystérieux, ou plutôt de ce qu'on appelle la « bonne aventure », je dois dire que je me suis souvent adressée à des tireuses de cartes, et que lorsque, toute petite, je voyageais avec maman Malaga, toutes les bohémiennes que nous rencontrions sur les routes me tirèrent les cartes, lurent dans ma main, et me prédirent toutes le plus brillant avenir, m'annoncèrent des princes, des militaires (il y a toujours des militaires dans leurs visions), me promirent la fortune, quelques catastrophes inévitables et beaucoup d'amour avec des peines de cœur.

J'y croyais!

C'était on ne peut plus banal. Cependant je dois avouer qu'à Paris, depuis mon installation, j'ai fréquenté quelques-unes des tireuses de cartes en renom.

La vieille Laperrière, qui connaissait toutes les sorcières et tous les sorciers de la capitale, me conduisit chez des gens bien extraordinaires.

C'est ainsi que j'allai chez Madeleine Masson,

dite la veuve Lambert, nécromancienne qui cachait ses pratiques sous le voile d'une prétendue fabrique de gants. Elle prenait fort peu, mais ne donnait pas pour davantage, et cependant cette femme avait bonne réputation et nombreuse clientèle.

Je ne parlerai pas de Mlle Lenormand : celle-là était une faiseuse dans la haute société et sa renommée n'allait pas, dans le monde des théâtres et de la petite bourgeoisie, à la hauteur de celle de Marie Mesnard, femme d'Alexandre Baron, que sa réputation avait fait surnommer la *fameuse Virginie.* Elle, pour cacher sa véritable profession, exerçait, en apparence, le métier de blanchisseuse, rue Saint-Denis, 99. C'était une assez belle femme d'environ cinquante ans, lorsque je la vis pour la première fois chaperonnée par la Laperrière, qui avait le mot de passe pour introduire les clientes sérieuses et discrètes.

La « fameuse Virginie » se donnait pour astrologue, tireuse de cartes et chiromancienne. Elle avait tout un matériel spécial de nécromancienne : des grands et des petits jeux, des tarots, une tête de mort pour les évocations, des prières sur parchemin pour connaître l'avenir par les songes. Elle avait aussi des recettes pour couvrir d'un voile impénétrable les ravages du libertinage et de la mauvaise conduite.

Chose curieuse, bien que cette « fameuse Virginie » ne m'eût jamais rien dit de positif, ni annoncé la moindre chose qui se soit réalisée, je continuai à venir la voir, malgré les précautions qu'elle vous obligeait à prendre. Ainsi, il ne fallait jamais venir chez elle en voiture, ne jamais être en toilette de ville

mais en négligé; avoir soin de se voiler la figure et de venir seule ou en compagnie d'une de ses rabatteuses, telle que Laperrière et même Labruyère mon amie qui s'en défendait cependant; mais une discussion entre ces deux femmes qui se jalousaient, m'avait édifiée.

Il n'y avait pas que des femmes, il y avait aussi des hommes, célèbres eux aussi : Michel Drouard, marchand bonnetier, rue de la Poterie, qui s'intitulait mathématicien, parce qu'il donnait des combinaisons pour la loterie; il tirait aussi les cartes et interprétait les songes à l'aide de divers objets extrêmement bizarres et très variés.

Le plus extraordinaire des hommes que j'ai visités dans ce genre de profession, c'est assurément le vieux Joseph Moreau, marchand fripier, rue de la Vieille-Draperie, dans une petite échoppe, sous le théâtre de la Cité, où il vend de petits objets de curiosité qui n'ont rien que d'innocent. Ce sont en général de petites figures d'hommes et d'animaux, faites en bois, en verre, en terre cuite, en plâtre et en cire.

Cela n'a rien d'extroardinaire. Mais, lorsqu'on examine l'aménagement de la boutique, on remarque que tous ces objets sont disposés d'une façon particulière, dont l'ensemble donne l'idée d'un sanctuaire magique.

Moreau, vêtu d'une robe de chambre noire, coiffé d'un grec à ramages, au-dessus de deux larges besicles chaussant un nez busqué qui pointe sur une longue barbe grisonnante, a tout à fait l'air d'un nécromant ou d'un sorcier.

Il ne parle pas au visiteur inconnu, qui sort géné-

ralement sans avoir acquis le moindre bibelot. Mais, s'il vous connaît, si vous êtes présenté, si vous avez le mot de passe, il daigne vous parler et se mettre à votre disposition.

Alors, il va mettre le verrou à la porte, tire les rideaux devant la fenêtre basse et vitrée en culs de bouteilles, allume une lampe à l'antique, avance une table ronde, vous fait asseoir en face de lui et demande ce que vous désirez.

S'il s'agit d'une chose simple, il vous parle sans embarras. Si, au contraire, il s'agit d'une personne étrangère, il place un petit miroir d'argent sur la table, vous fait souffler dessus et, d'après la buée fugitive qu'y aura déposée votre haleine, il vous parlera de la dite personne.

Si vous l'interrogez sur votre destinée, Moreau place sur la table un tableau noir, vous demande l'année, le mois, le jour et l'heure aussi exacte que possible de votre naissance, puis après avoir consulté un gros livre, il trace sur le tableau une série d'étoiles, en une symétrie déterminée, et tire votre horoscope avec la plus grande facilité.

Parfois, il place sur votre étoile une toute petite chandelle de cire blanche, allumée, tandis que devant une statuette placée sur un socle, il allume une autre petite chandelle de cire noire. Après un temps qu'il a calculé, il prend les deux chandelles, les éteint et les compare l'une avec l'autre. Si la noire est plus courte que la blanche, c'est que la maladie consumera beaucoup de vos jours, proportionnellement. Enfin votre vie sera plus ou moins longue, selon que la chandelle blanche se sera plus ou moins consumée. Tout cela ne se fait pas sans invocations à des divinités ou

à des génies bons ou mauvais, dont les petites images peuplent la boutique comme un temple.

Pour les questions d'argent, de fortune, d'intérêt et de procès, Moreau met dans votre main gauche une petite pincée de poudre d'or et d'argent et vous invite à souffler légèrement trois fois dessus, de manière à projeter la poudre sur un carré de drap noir. Alors, d'après les projections, il prédit la bonne ou la mauvaise fortune, la réussite ou la ruine, le gain ou la perte.

Il appelle cela la géomancie babylonienne et perçoit un tarif spécial très élevé.

Une chose que je ne lui ai jamais demandée, mais que de grandes dames viennent en secret prier Moreau de faire, par faveur spéciale et aussi pour une récompense en rapport avec l'objet, c'est l'envoûtement d'amour et parfois celui de haine.

Combien de fois m'a-t-il dit que des dames royalistes du faubourg Saint-Germain, oublieuses des grâces qu'elles lui devaient, avaient demandé l'envoûtement de Bonaparte, demandé sa mort par tous les maléfices connus et inconnus.

Moreau m'a prédit une longue maladie, vers ma trentième année, et j'ai été, effectivement, malade à croire ma fin arrivée en 1807.

Cette circonstance et le fait suivant ont déterminé une entière révolution dans mon genre de vie.

Un soir que j'étais allée chez le père Moreau, lui raconter un rêve absurde, que j'avais fait trois fois de suite et dans lequel je voyais un homme se changer en plante, le sorcier prit une tête de mort et me dit de la bien regarder pendant cinq minutes au moins, ce que je fis, malgré la répugnance que

cette vue me causait ; mais avec cet homme du diable j'en avais vu bien d'autres!

Après la contemplation terminée, il recouvrit le crâne d'un voile noir et me congédia.

La nuit suivante, en rêve, je vis la tête de mort sur la petite table se couvrir peu à peu de chair et m'offrir les traits d'un ami très cher et très dévoué, puis insensiblement les traits se tirèrent, la vie s'écoula, la pâleur de la mort envahit cette figure, la décomposition s'accomplit et les vers grouillèrent un instant sur ce crâne, enfin la tête de mort redevint telle que je l'avais vue sur la table.

Je poussai un cri et m'éveillai de ce cauchemar, en tombant de ma couche.

J'avais la fièvre et fus malade toute la journée. Ce n'était pas sans appréhension que je voyais venir la nuit suivante. Mes craintes étaient vaines, je dormis d'un sommeil réparateur. Mais, le souvenir de ce songe funèbre m'obsédait.

Huit jours ne s'étaient pas écoulés, que mon ami, l'avocat ..., mourut subitement au coin de ma rue, à l'heure à laquelle il avait pris l'habitude de me venir voir.

Je ne remis plus jamais les pieds chez le père Moreau, ni chez aucun autre nécromancien, tireuse de cartes ou diseuse de bonne aventure.

En ce même temps, du reste, la police se mit à leurs trousses et les arrêta journellement. Tous ceux dont j'ai parlé, hommes et femmes, furent envoyés en prison.

Ce qui causa cette sévère mesure fut, dit-on, la consultation qu'avait donnée une tireuse de cartes, de Nantes, à un paysan des environs, à qui elle avait

dit que tout le mal dont il se plaignait venait d'un de ses voisins qui lui avait jeté un sort très puissant qui ne finirait qu'avec la mort de l'un des deux hommes.

Rentré au village, le paysan chargea aussitôt son fusil de chasse et abattit son voisin.

On l'arrêta, il raconta son histoire, la justice fit incarcérer la tireuse de cartes, qui fut sévèrement condamnée, et l'assassin bénéficia de circonstances atténuantes, parce qu'on jugea qu'il avait agi sous l'influence de cette femme.

CHAPITRE LXXXIII

LA TACHE D'ENCRE

Par raison de santé, puis par habitude, j'allais, presque chaque matinée de la belle saison, me promener aux Tuileries, respirer un peu d'air vivifiant. J'y rencontrais un public tout à fait différent de celui qui fréquentait le jardin l'après-midi. Ce n'était pas les élégantes et les ex-merveilleuses devenues de très respectables dames dont les nouveaux maris empanachés et galonnés portaient bien toujours une livrée. Ce n'était pas les viveurs et les gourmets après un bon déjeuner chez Doyen, qui avait là un établissement ainsi qu'aux Champs-Élysées. Ceux-ci passaient des heures, assis sur la terrasse, à regarder la foule des jolies promeneuses. Tous gens désœuvrés, riches, ou s'en donnant l'air, officiers en disponibilité, qui ne faisaient pas partie du clan des mécontents et des cabaleurs dont le siège était au *café Foi*, au Palais du Tribunat; on en trouvait aussi à la *Rotonde* et à la *Régence*.

Chez Doyen, aux Tuileries, mais surtout aux Champs-Élysées, la société était très mélangée,

et le personnel de ces restaurants exerçait une surveillance étroite, car il ne se passait de jour où l'on comptât la disparition de couverts d'argent, de vêtements appendus aux porte-manteaux et même de montres sorties adroitement des goussets.

Malgré tout, Doyen avait une vogue! Vogue que je n'ai jamais bien comprise; car, outre les désagréments dont je viens de parler, la cuisine était médiocre, les vins aussi, les prix un peu élevés et puis il y avait perpétuellement des querelles de femmes et de politiciens en cabinet particulier, sous l'œil des garçons et du maître d'hôtel, tous gens inféodés à la police, quand ils ne l'étaient pas à une bande de voleurs, peut-être même aux deux à la fois.

Le matin, dans le jardin des Tuileries, au beau soleil près de la terrasse des Feuillants, on voyait les vieillards du quartier, les enfants, les infirmes et les convalescents.

Parmi ces gens, j'avais remarqué une femme d'allure un peu bizarre, à la figure triste, les yeux toujours pleins de larmes, et dont la toilette trahissait la gêne. Elle marchait continuellement sans paraître voir ce qui se passait autour d'elle, comme une somnambule; marmottant des paroles qu'on ne pouvait saisir, faisant de petits gestes de désolation. Cette femme m'intriguait.

Impossible de déterminer son âge, sous les ravages de la douleur, mais toute sa manière d'être décelait une personne de distinction.

Intriguée, je me mis à la suivre; du jardin des Tuileries, elle me mena à l'église Saint-Roch où elle fit une longue pose à genoux, priant avec ferveur; je crus même entendre des sanglots. Moi, qui n'étais

pas habituée à fréquenter les églises, je trouvais le temps long; malgré cela je persistais dans ma curiosité de percer le mystère de la mystérieuse femme.

De l'église, elle passa chez la crémière, y prit je ne sais quoi, puis chez le boulanger, au coin de la rue Saint-Honoré, y acheta un petit pain. De là, revenant sur ses pas, elle suivit le passage Saint-Roch, gagna la rue d'Argenteuil, et entra dans une maison, très haute, vieille et grise, d'où je ne la vis plus sortir. J'en conclus qu'elle demeurait là et j'entrai interroger la concierge.

Sachant comment on délie les langues plus facilement qu'on ne ferme les lèvres, je fus généreuse.

Le concierge et sa femme étaient deux vieilles gens très affables : le mari tailleur et sa femme revendeuse de bas; dès le premier abord ils me parurent l'un et l'autre très accessibles et très honnêtes. Je les questionnai donc, sans embarras, sur leur locataire :

— Ah! la demoiselle du sixième, Mlle Aminte! me dirent-ils. C'est une bien digne et bien malheureuse personne. C'est une demoiselle noble qui a perdu ses parents et sa fortune pendant la Révolution. Elle n'avait d'espoir qu'en son fiancé, un officier des vaisseaux du roi qui a été arrêté par rapport aux affaires de Toulon et qu'elle n'a pas revu. Depuis l'an III nous ne savons pas de quoi elle vit, et nous n'y comprenons rien. Elle a tout vendu, la pauvre, elle a tout vendu, ses bijoux et ses frusques ; elle n'a plus rien que sa peau sur ses os... C'est à n'y rien comprendre, et ce qui est le plus fort, c'est qu'elle paye son loyer de cinq écus de six livres par an.

— Reçoit-elle des visites ? Quelqu'un s'intéresse-t-il à elle ? Elle travaille peut-être ?

— Travailler! ce n'est pas possible, elle pleure tout le temps et puis, allez, elle a la cervelle trop dérangée. Elle a sa folie, une folie douce; oh! oui, bien douce. Elle ne voit personne, ne reçoit personne; du reste on ne vient jamais la voir. Elle sort tous les matins; où va-t-elle, nous n'en savons rien, car elle ne nous adresse jamais la parole, mais elle ne manque jamais en passant de nous faire un salut, un bien gentil salut, allez! On voit que c'est une ci-devant personne de la noblesse.

— Il y a longtemps qu'elle habite ici? Quel âge a-t-elle? demandai-je.

— Elle est là-haut depuis une dizaine d'années et nous croyions bien qu'elle ne tarderait pas à monter plus haut, au ciel, dès qu'elle est venue ici. Quant à son âge, il n'est pas si grand qu'il paraît. Elle ne doit pas avoir guère plus de trente à trente-deux ans, malgré ses cheveux presque blancs, ses joues creuses et ses rides. Elle ne peut pas marquer, cette pauvre fille, car elle est décharnée.

— Puis-je monter? demandai-je encore,

— Oui bien, c'est au sixième, au bout du couloir à gauche; Madame montera le petit escalier d'une douzaine de marches et c'est là; la grosse porte en face; la porte qui a de gros clous. Mais Madame peut être sûre que Mlle Aminte n'ouvrira pas, elle ne répondra même pas.

Malgré cet avis, je montai.

Ah! je me la rappelle cette ascension. Un escalier raide, en bois, avec un carrelage de briques rouges; à droite le mur lépreux le long duquel courait la

rampe faite d'une corde à puits, tellement crasseuse qu'elle en était luisante; il me semblait, malgré mes gants de fil, toucher une sorte de boyau rigide qui oscillait sous ma main. On y voyait à peine, tant la lumière avait de difficulté à pénétrer à travers les vitres verdâtres et poussiéreuses; du haut des fenêtres pendaient, étranges festons, des toiles d'araignées.

Je montai, montai toujours, péniblement, essoufflée parce que je n'étais point habituée à pareil exercice, suffoquée en outre par les relents de cuisine qui passaient sous les portes mal jointes et par les émanations infectes sortant des réduits et des plombs. Enfin, j'arrivai devant la porte « à gros clous », vraie porte de cachot juché sous les toits. Je frappai discrètement, puis plus fort estimant que l'épaisseur du bois ne permettait pas d'entendre les coups. J'attendis en vain. Ainsi que le concierge m'en avait prévenue, la porte resta close et je ne pus percevoir le moindre bruit de l'intérieur. Avant de redescendre, je glissai un papier sous cette porte rébarbative qui ne joignait pas bien le parquet.

En passant devant la loge, le concierge, certain de mon inutile démarche, prenant les devants me dit :

— Je l'avais bien dit à Madame.

— Je reviendrai, lui dis-je, et si vous apprenez quelque chose, vous m'en rendrez compte. »

Quand je revins quelques jours après, comme de coutume, faire ma promenade matinale aux jardins des Tuileries, je revis Mlle Aminte allant solitaire et désolée au milieu d'un petit peuple d'enfants rieurs et bruyants, parmi les souffreteux qui viennent là



LA TACHE D'ENCRE

prendre un bain de soleil, de gaieté et d'espérance. Elle me parut plus fatiguée. J'éprouvai quelque satisfaction à la suivre, entraînée par une inexplicable attraction et je compris ce qu'un ancien directeur d'une troupe de comédiens italiens, qui avait l'humeur nomade et la chance très rare, appelait la *forza del destino*. C'était sa réponse à tout, dans la bonne, ou la mauvaise fortune.

Je suivis la pauvre fille à l'église encore et, pendant qu'elle priait, je me mis à visiter l'édifice que le Concordat avait rendu au culte. Sur mon chemin je rencontrai un prêtre d'aspect respectable; jugeant que c'était le curé, je l'abordai et lui demandai s'il connaissait une de ses paroissiennes que je désignai, à genoux et priant avec ferveur. Il ne la connaissait que pour la voir ainsi chaque matin. Je lui expliquai le motif de ma question, qui parut l'intéresser, il me promit de faire quelque chose.

— Tenez, me dit-il tout à coup, voilà Mme Sainte-Colombe, je vais la mettre au courant et peut-être saura-t-elle qui est cette femme; car elle connaît tous les pauvres du quartier.

Une dame en noir, vêtue sans luxe, mais avec quelque recherche, malgré la sérénité de son costume, venait en effet vers nous. Sous son châle, j'aperçus la croix d'argent sur sa poitrine, et ses manières, lorsque le curé l'invita à nous suivre dans une chambre dont la porte, était gardée par un suisse comme j'en avais eu un autrefois et s'ouvrait dans l'église même, — me la firent prendre pour une religieuse sortie de son couvent; je ne me trompais pas.

Là, le prêtre nous fit asseoir, mit Mme Sainte-

Colombe au courant de ce que je lui avais dit de la pauvresse. Savoir, de ce que les portiers m'en avaient raconté et ce que j'avais observé. Il fut convenu que la religieuse ferait une enquête et s'efforcerait d'aborder Mlle Aminte. Elle me proposa de venir chez moi me rendre compte du résultat. Comme bien on pense, je m'y opposai discrètement et évitai de donner mon adresse. La seule chose que je consentis à dire, ce fut mon nom Mme Desvergiers. Ça ne tirait pas à conséquence, tandis que ç'eût été une offense de laisser venir une religieuse chez moi. Quand le prêtre me demanda où j'habitais, je lui répondis que je n'étais pas de sa paroisse, d'une manière si nette, quoique fort polie en même temps, qu'il ne crut pas devoir insister. Avant de prendre congé de mes interlocuteurs, je remis une petite somme à Mme Sainte-Colombe pour ses pauvres. Cette offrande me concilia les bonnes grâces de la dame et me valut un redoublement de politesse de la part du curé.

S'ils avaient su que je n'étais probablement pas baptisée!...

Confiante dans Mme Sainte-Colombe, j'attendis quelques jours pendant lesquels j'observai chaque matin la démarche de plus en plus affaiblie de Mlle Aminte.

Un matin, elle ne parut pas au jardin. Je me précipitais à Saint-Roch, où je ne rencontrai ni le curé, ni la religieuse. Je courus rue d'Argenteuil. En me voyant le portier leva les bras au ciel.

— Elle est bien malade, allez. Elle n'en a pas pour longtemps. Heureusement qu'elle a une dame auprès d'elle.

— Quelle dame ? fis-je vivement.

— Une dame en noir qui a été amenée par une autre dame. On dirait des religieuses d'autrefois; des ci-devant, comme on dit encore.

A cet instant, Mme Sainte-Colombe arrivait. En peu de mots, elle me mit au courant. La pauvre fille avait eu une faiblesse en montant l'escalier, des voisins l'avaient relevée et portée chez elle. La religieuse, qu'elle avait très poliment éconduite, quelques jours avant, à Saint-Roch, ayant jugé son état grave, avait en passant demandé de ses nouvelles au portier, s'était empressée de monter et de mettre, malgré sa résistance, une garde auprès de la malade, qui, depuis, s'était laissée soigner comme une enfant.

Je montai plus rapidement que la première fois et, derrière Mme Sainte-Colombe, j'entrai dans la mansarde. Quel spectacle!

J'avais vu, dans mon enfance, les taudis où nous nichions, quand la famille Malaga parcourait la province; ce n'était pas beau, mais les greniers et les granges n'avaient pas l'aspect aussi lamentable que cette cellule nue avec un grabat, et malgré tout proprette.

— Voici une visite, ne vous troublez pas, dit Mme Sainte-Colombe.

La malade tourna vers moi ses grands yeux inquiets brûlants de fièvre et murmura :

— Je reconnais Madame...

Cette simple parole m'alla au cœur, j'en éprouvai comme un frisson de bien-être et, si je puis dire, de joie. Je dis à la pauvre fille l'intérêt qu'elle m'avait inspiré.

— Alors, c'est vous, Madame, qui aviez mis sous

ma porte ces pièces de monnaie que j'ai serrées, ne voulant pas toucher à un argent qui ne m'appartient pas.

— Et c'est Madame qui subvient à tout, depuis que vous êtes malade, s'empressa de dire la religieuse, à ma grande confusion. Je me sentis rougir terriblement.

— Que vous êtes bonne, que vous êtes bonne! murmurait Aminte, en me baisant les mains.

On ne pouvait laisser cette malade dans un pareil galetas; en redescendant je questionnai le portier. Il me dit que la repasseuse du rez-de-chaussée, qui venait de marier sa fille, avait de ce fait une grande chambre et un cabinet libres, au premier sur la rue, au-dessus de la boutique. J'allai avec cet homme voir la repasseuse qui nous fit visiter une chambre assez gentille et bien meublée. Je fis marché avec elle et le temps de mettre la pièce en état, l'affaire d'une couple d'heures, deux hommes vigoureux descendirent la malade qui ne pesait pas bien lourd. On appela le médecin, celui-ci ne donna pas d'espoir. « Il n'y a qu'à laisser la vie s'éteindre, comme une lampe qui n'a plus d'huile », dit-il simplement. Cependant, pour soutenir la vie, rien ne fut épargné, mais inutilement.

La veille de sa mort, Mlle Aminte me dit :

— Madame, pourquoi vous êtes-vous intéressée à moi?

— La pitié de mon cœur, lui répondis-je.

— Oui... votre cœur... Merci...

— Ne me remerciez pas, car, j'ai eu tant de satisfaction à vous être utile, que j'y ai trouvé ma récompense.

— Voulez-vous me permettre de vous offrir quelque chose en souvenir de moi, et en gratitude? »

Que peut-elle bien m'offrir? pensais-je. Elle n'a rien... rien; cependant je lui dis :

— Volontiers.

Alors, elle m'indiqua un méchant petit cadre qu'elle avait réclamé et qu'elle avait fait pendre près de son chevet.

— C'est tout ce que j'ai de plus précieux, après ceci; fit-elle, en montrant un sachet pendu à son cou. Ce sachet renferme la dernière lettre de mon fiancé. Je veux qu'elle soit ensevelie avec moi. Il l'a écrite à la Conciergerie, avant de monter à l'échafaud. C'est un gardien qui me l'a transmise avec une feuille de papier sur laquelle était la silhouette du Roi, qui est dans ce petit cadre. Dans sa prison, après m'avoir écrit son dernier adieu, mon Charles, voulant encore écrire, prit trop d'encre dans sa plume et fit sur le papier une grosse tache; puis, machinalement, il se mit à étendre l'encre de façon à reproduire les traits de notre Roi. Le gardien s'en étant aperçu, enleva vivement le papier, de crainte qu'il n'arrivât malheur au prisonnier (que pouvait-il lui arriver de plus que la mort qu'il allait trouver sur la place de la Révolution!). Ce brave homme me l'a donné avec la lettre et ces deux choses étaient tout mon trésor.

Je garde la lettre, elle sera avec moi dans la tombe. Prenez le petit dessin et gardez-le en souvenir de moi et comme remerciement.

De grosses larmes coulaient de ses yeux et j'y mêlais les miennes en l'embrassant.

Quand tout fut fini, quand on eut clos les yeux de

la pauvre morte, je pris le petit cadre et l'emportai chez moi. Je l'ai mis près de mon lit, comme image de piété et il y est toujours. Sa vue me réconforte et me parle de la pauvre demoiselle Aminte, mais elle me rappelle aussi la meilleure action de ma vie passée au seuil de ma vie nouvelle.

Je sus ce que rapportait en satisfaction le bien que l'on fait aux autres, aux êtres qui en sont dignes; toutefois, aussi, j'allai jusqu'au bout et fis faire à la pauvre demoiselle des obsèques dignes d'elle et de sa noblesse ; car l'on connut alors son nom dont je respecte le secret, comme elle. Quand je vis les religieuses prier à genoux près du corps, je m'agenouillai aussi, mais je ne pus prier... Je ne savais pas.

CHAPITRE LXXXIV

PAULINE DE CHOISEUL-MEUSE

J'ai là, sur ma table, les quatre petits volumes d'un roman de Mme de Choiseul-Meuse intitulé : *Eugénie ou n'est pas femme de bien qui veut*. Cet ouvrage a mérité les foudres de la censure, et c'est pour cela que Piis, secrétaire général de la Préfecture de police, me l'a offert. Je l'ai lu et j'avoue n'y avoir rien trouvé d'inconvenant.

Je ne connais point l'auteur, mais j'ai eu quelques rapports avec sa sœur, et c'est par elle et par les bruits publics que j'ai appris ce que je vais raconter.

Lorsque la Révolution éclata, la famille de Choiseul-Meuse était dans une très magnifique position. Au printemps de l'an II, le Comité de Sûreté générale ordonna l'arrestation de ses membres. Les deux jeunes filles, Amable âgée de vingt ans et Pauline de dix-huit, toutes deux chanoinesses, si je ne me trompe, furent conduites en prison aux Anglais de la rue Saint-Victor (1) où elles restèrent jusqu'au début de l'an III.

(1) Actuellement 22, rue des Tanneries (XIIIe).

En sortant de prison, ces demoiselles se trouvèrent littéralement sur le pavé et ne rencontrèrent de refuge que chez des amis pauvres comme elles, rue Helvétius (1), près de chez Leda, le traiteur bien connu, vis-à-vis la rue de Louvois.

Elles se croyaient inconnues dans ce quartier, dont tous les commerçants, au contraire, se rappelaient les nobles clientes qui, deux ans auparavant, venaient faire de belles emplettes. Ce fut une mercière, qui, voyant l'une d'elles entrer dans son magasin, l'appela par son nom, et chaque jour, on se les désignait dans la rue. On remarquait leur mise très mesquine, on chuchotait même « qu'elles menaient, ou faisaient semblant de mener, une vie de filles de joie ».

Un jour, que Pauline sortait du Palais, elle fut audacieusement dévisagée par un individu qu'elle reconnut pour être l'homme qui, en qualité de secrétaire aux ventes du mobilier des émigrés, avait procédé à l'inventaire de leur hôtel de la rue Neuve-des-Capucines, en 1793, et qui avait eu l'audace de lui faire grossièrement des propositions outrageantes. Cet individu, nommé Courtois, était devenu agent de la police.

Depuis cette rencontre, les demoiselles de Choiseul furent en butte à mille persécutions. Dénoncées, sous mille prétextes, au Bureau central, elles étaient enquêtées, traquées et ne savaient où se réfugier.

Cela durait depuis plus de deux ans, lorsque le destin mit sur leurs pas un homme riche et bon qui vint à leur secours. C'était un nommé Méja, fils

(1) Actuellement rue Sainte-Anne.

d'une très honorable famille de Lyon, qui avait été agréé par le Gouvernement comme entrepreneur général de la fourniture des grains à l'armée des Côtes. Les affaires étaient prospères et ses agents dans les dépôts de Normandie, de Bretagne, de Vendée et d'Aunis, géraient ses magasins avec probité.

De la reconnaissance à l'affection et à l'amour, Pauline de Choiseul-Meuse franchit délibérément le pas et se donna tout entière à son bienfaiteur qui voulut légitimer cette union. Mais les parents du jeune négociant, gens de mœurs austères et rigides, s'y opposèrent, donnant pour raison « qu'on n'épouse pas son amante »!

Méja renouvela sa démarche lorsque sa compagne le rendit père : il n'eut pas plus de succès. Il n'en conserva pas moins tout son amour à sa maîtresse légitime, qui l'adorait et ne vivait que pour celui qui l'avait sauvée de la misère et de la honte, peut-être.

J'ai connu cette heureuse famille, lorsqu'elle habitait rue Neuve-des-Petits-Champs et que tout le monde, considérant Méja et la citoyenne Choiseul-Meuse comme mari et femme, les estimait à juste titre pour leurs vertus civiques et leur bienfaisance.

Cependant, l'orage grondait. Un vent de suspicion soufflé par la jalousie et la haine, s'élevait peu à peu et menaçait tous les fournisseurs de la République, tous les nouveaux riches. On chantait des couplets contre eux tels que :

Par exemple, lorsque l'on voit
Nos soldats manquer de chaussures
Tandis qu'un fournisseur adroit
S'en fait payer la fourniture,

Quand certain faiseur de décrets
Qui fut jadis un pauvre diable,
Couche aujourd'hui dans un palais,
On dit : C'est incroyable !

Méja fut un des premiers visés, parce qu'il était des plus loyaux et des plus francs, par conséquent sans défiance à un moment où l'autorité de Bonaparte grandissait, où sa justice se faisait redoutablement sentir et qu'il ordonnait chaque jour de poursuivre les concussionnaires et les voleurs de la nation.

Méja avait été signalé à la police qui tenait l'œil ouvert sur lui depuis longtemps. On l'avait dénoncé autrefois comme réquisitionnaire ayant obtenu, sous le ministre Millet-Mureau, la permission de rester à Paris tant pour y terminer ses affaires, que pour se faire guérir une prétendue dartre, qu'un officier de santé attaché aux bureaux de la guerre lui faisait apparaître en temps utile. On allait jusqu'à dire qu'il était un des chefs égorgeurs de Lyon, et que chez lui se réunissaient des concitoyens, ses dignes amis, présents à Paris. Qu'on tenait de véritables conciliabules la nuit entre égorgeurs rue Neuve-des-Petits-Champs et même dans une maison de santé du faubourg Antoine, celle qui est à côté du pâtissier *A la Bonne Frangipane.*

Les journaux, qui parlaient des intentions du Gouvernement, ne se gênaient pas et dénonçaient avec violence tantôt l'un, tantôt l'autre et Méja était au nombre des plus attaqués. Quand on lui parlait de cela il répondait : qu'il ne redoutait rien, qu'il était en règle, qu'il avait agi loyalement et au grand jour.

Un matin d'hiver, il faisait à peine jour, un com-

missaire de police et ses agents se présentèrent chez Méja, l'arrêtèrent et saisirent tous ses papiers. Pendant la perquisition, la citoyenne Choiseul-Meuse étant sortie de son lit s'empressa de mettre de côté ses papiers personnels, bijoux et divers objets lui appartenant; ce que voyant, le commissaire se saisit d'elle, les agents l'enlevèrent brusquement et la conduisirent en prison aux Madelonnettes, tandis qu'on enfermait Méja à Pélagie.

Tout le quartier fut en émoi, car le ménage était très estimé; on blâmait hautement la brutalité des policiers et surtout l'inhumanité du commissaire qui n'avait pas eu pitié d'une femme enceinte de huit mois, d'une santé délicate, déjà mère d'un enfant à peine âgé de trois ans; chacun s'empressa de signer une pétition en faveur de la prisonnière qu'on savait innocente et qui fut en conséquence rendue à la liberté.

Tout est mensonge en cette affaire, que je crois, comme tout le monde, avoir été machinée par la police.

En effet, pour justifier l'arrestation de la citoyenne Choiseul, le commissaire ne se gêna pas de prétexter qu'il avait été obligé d'agir de la sorte parce que la citoyenne avait cherché à détourner, non seulement des papiers et des bijoux prétendus à elle, mais encore qu'elle avait tenté de soustraire à la perquisition des papiers cachés dans son lit, en les faisant passer à sa femme de chambre, au moment où elle l'habillait derrière les rideaux de l'alcôve. Ce qui était absolument faux.

Mlle Choiseul ne pouvant rester plus longtemps en prison au secret le plus rigoureux, exposée, par suite

des émotions, à un accouchement prématuré, fut, comme je l'ai dit, mise en liberté. Dès qu'elle eut mis au monde l'enfant qu'elle portait dans son sein, cette femme se dévoua tout entière à la cause de Méja et au soulagement de sa cruelle détention; pour cela elle ne ménagea ni son temps, ni sa peine, ni de pénibles démarches, ni l'argent qu'elle avait mis en lieu sûr, sans songer qu'il pourrait un jour lui servir pour la défense de son mari.

Méja avait été arrêté sur la dénonciation d'un nommé Brindou ayant des rapports avec la police et ami de Courtois. Cet homme que Méja ne connaissait pas, avec lequel il n'avait jamais eu aucun rapport, l'accusait de concussion et de faux dans sa comptabilité.

L'ex-fournisseur déclara qu'il n'avait pas besoin d'en faire, attendu que les pièces comptables étaient établies par ses agents en province et visées par les agents du ministère de la Guerre qu'il ne connaissait point, qu'il n'avait jamais vus, et que, par conséquent, il n'avait pu corrompre.

Tous ses agents témoignaient en sa faveur, sauf deux qui firent des dépositions accablantes qu'ils ne tardèrent pas du reste à rétracter.

L'un de ces agents, le citoyen Pelvoisin, simple commis marchand, fit, en se rétractant, le récit de la façon dont on l'avait retourné pour obtenir un faux témoignage.

Un officier de paix vint un jour le trouver et le conduisit dans un cabaret, d'où, après l'avoir enivré, on le mena au bureau des officiers de paix, puis devant le commissaire Henri, fameux révolutionnaire, ami de Courtois; là, vu son état d'ivresse, on lui dicta

et fit signer une dénonciation portant que les pièces comptables fournies par le citoyen Méja, visées par des commissaires aux armées, étaient fausses et qu'il avait coopéré à leur fabrication.

Mais, Pelvoisin ayant repris ses sens s'empressa de se rétracter avec d'autant plus de force, que par sa fausse déclaration il avait gravement compromis son beau-père, un des principaux fondés de pouvoir de Méja.

Le commissaire Henri n'accepta point cette rétractation de Pelvoisin, pas plus que celles des autres, prétendant que ce qu'ils déclaraient véritable était au contraire un faux témoignage obtenu à prix d'argent par les amis et défenseurs de l'accusé.

Méja fut rigoureusement poursuivi, mais non pas sur des faits prouvés, aucun intéressé ne portant plainte, et les commissaires de la liquidation publique ne trouvant rien à réclamer, rien à reprocher. Le magistrat n'en persista pas moins à poursuivre le fournisseur, sous prétexte « de suspicion, de présomption, d'évidente probabilité », s'appuyant sur une pièce saisie chez Méja. Ce document accablant, d'après l'accusation, était une lettre assez singulière d'un avocat ou conseiller, nommé Duclos-Lange, que j'ai connu et peu estimé. Cet homme conseillait à Méja de faire recommencer ses registres de comptabilité pour augmenter sa liquidation de dix-huit cent mille francs, ainsi que le faisaient tous les fournisseurs, lui déclarant que des registres, nouvellement faits et vieillement écrits, feraient taire les plus incrédules.

Méja ne suivit pas ce conseil, qui méritait de faire arrêter et condamner son auteur. Duclos-Lange ne

fut pas condamné mais son papier servit à faire donner huit ans de fers au pauvre Méja, qui subit sa peine au bagne de Brest.

Mlle Choiseul-Meuse fut héroïque de courage et de dévouement, elle n'abandonna pas le forçat innocent, elle le réconforta de son mieux et alla même le voir, grâce à la bienveillance du préfet maritime Caffarelli. Elle fit imprimer des consultations pour sa défense, publications qui furent naturellement saisies, mais rien ne la rebutait. Épouse dévouée, elle fut aussi une bonne mère de famille et éleva très bien ses enfants au milieu de ses revers.

La conduite de cette femme devait avoir sa récompense, les parents de Méja, enfin touchés, vinrent à son aide et promirent de donner leur consentement à la légitimation des liens qui l'unissaient à leur fils.

Depuis que j'ai écrit cela, Méja est sorti du bagne de Brest, après avoir accompli ses huit années de fers. Il a été envoyé en surveillance à Grenoble, et, malgré démarches et protections, Mlle Choiseul-Meuse, n'a pas pu obtenir la levée de cette terrible surveillance qui lui permettrait de réaliser ses vœux.

CHAPITRE LXXXV

MAMAN RAINVILLE

Un de mes anciens camarades de théâtre, Saint-Firmin, n'avait pas cessé de me voir pendant ma bonne fortune ; il le faisait du reste avec une discrétion et un tact parfaits; c'était d'ailleurs un homme fort instruit et très bien élevé qui avait eu des revers et dont la famille avait été ruinée par la Révolution. Son nom exact était, si je ne me trompe, Avril de Saint-Firmin. Il avait depuis longtemps quitté le théâtre pour s'adonner au professorat et gagnait assez bien sa vie à enseigner les belles-lettres.

C'était malheureusement une tête exaltée, un royaliste ultra, qui ne cachait pas ses opinions à une époque d'apaisement et de conciliation. Cela faillit lui coûter la tête sous Robespierre, le priva quelque temps de liberté sous Bonaparte et même plus tard, sous Louis XVIII, en 1814.

Il eut en effet le toupet d'écrire à Fouché, duc d'Otrante, une lettre très spirituelle dans laquelle il disait qu'en bonne justice, le ministre de la police du Roi lui devait réparation des torts que le ministre

de l'Empereur lui avait causés. Fouché l'avait effectivement fait arrêter, et je crois même éloigner de Paris sous le Consulat, car Saint-Firmin était un partisan trop chaud de Georges Cadoudal.

Au fond, cet homme avait un excellent cœur et plusieurs fois il lui arriva de me faire part de sa gêne, uniquement pour réussir, par ce moyen détourné, à soulager celle d'anciens camarades qui avaient su découvrir sa porte, n'osant pas venir frapper à la mienne.

C'est par lui que je découvris la bonne maman Rainville, cette digne femme dont j'ai déjà parlé, qui fut une mère pour moi, une éducatrice, et à laquelle je dois beaucoup de reconnaissance.

Maman Rainville, depuis notre séparation à Aix-en-Provence, lorsque je quittai la troupe pour aller en Normandie, avait eu, elle aussi, une vie mouvementée. Son mari était tombé malade, elle dut le soigner bien des années, car il était demeuré infirme. Son fils était mort aux armées, et sa fille, qui était au théâtre, avait « mal tourné » comme l'on dit, puis était morte en mettant au monde un deuxième enfant, un garçon, que la grand'mère dut élever ainsi qu'elle avait fait pour la précédente petite fille.

Saint-Firmin n'eut pas besoin de me détailler toutes les misères par lesquelles elle était passée, pour m'apitoyer sur le sort de cette femme qui avait été jadis pour moi bonne comme une mère, et envers laquelle j'avais une profonde reconnaissance. Les hasards de la destinée nous avaient éloignées l'une de l'autre et ma conduite n'avait fait que creuser profondément le fossé qui nous séparait,



DE PÜS

car maman Rainville était de bonnes mœurs et n'entendait pas la plaisanterie sur ce point. On trouvera que c'est un phénomène plutôt rare au théâtre. Eh bien, j'en ai connu de ces femmes qui n'ont pas fait de faux pas sur les planches, même sur la corde raide, qui ont été des épouses vertueuses et de bonnes mères de famille.

— Je vais aller la voir, dis-je à Saint-Firmin, conduisez-moi près d'elle.

— Vous êtes toujours la même, toute flamme. Laissez-moi d'abord sonder le terrain, car vous connaissez son caractère.

— C'est bien parce que je le connais que je veux la surprendre et ne pas lui laisser le temps de la réflexion.

Et nous allâmes dans un quartier que je ne connaissais pas.

Tout au fond d'une impasse noire, crasseuse et lépreuse, au milieu d'odeurs infectes, d'immondices innommables, déchets de toutes sortes parmi lesquels s'écoulaient les eaux nauséabondes des fabriques de parchemin, derrière une vieille église sur la rive gauche de la Seine, en bas du quartier latin, demeurait ou plutôt gîtait maman Rainville et ses deux petits-enfants.

Mon cœur se soulevait.

Nous montons un escalier aux marches glissantes; Saint-Firmin pousse une lourde porte et je vois maman Rainville, bien vieillie, courbée, lavant dans un baquet le linge des petits, qui jouent auprès d'elle, proprement, mais très pauvrement attifés.

La bonne femme se retourne, pousse un cri et tombe dans mes bras : Aglaé! Aglaé!...

Nous pleurons toutes deux, tous les trois, car Saint-Firmin, ému lui aussi, ne peut se contenir.

— Maman Rainville! Bonne maman! murmurai-je.

Elle rayonnait de joie, la bonne femme, inondée de larmes. Elle voulut me faire asseoir, mais la seule chaise était encombrée de linge mouillé.

— Mettez-vous là, sur le bord du lit.

C'était trop bas, je préférai rester debout tandis que Saint-Firmin, comme hébété, s'affalait sur le bord du grabat.

D'un coup d'œil rapide, j'avais jugé la situation, j'avais envisagé un remède et je voulais l'appliquer au plus tôt.

— Il ne faut pas rester ici, maman Rainville, et en partir au plus vite.

— Mais, ma fille!...

— Il n'y a pas de mais... je vais aviser. D'abord toi, Saint-Firmin, occupe-toi de maman et des petits, aujourd'hui emmène-les faire un bon repas et viens me trouver demain matin de bonne heure.

Mon plan était arrêté.

Depuis longtemps déjà, j'avais abandonné mon fastueux hôtel pour aller m'installer rue du Mont-Blanc, au coin de la rue Chantereine ou de la Victoire, dans un appartement très commode, donnant par derrière sur des jardins. Je l'avais meublé avec une partie de mes anciens meubles, les plus utiles et les moins clinquants. Tout l'ensemble était fort décent et n'avait rien d'un luxe tapageur qui ne seyait pas à la bourgeoise rangée et de bonnes mœurs que je voulais être dans mon nouveau quartier.

Les déceptions, la lassitude, la terrible maladie

cérébrale qui m'avait tenue si longtemps enfermée, et puis un malaise indéfini que je sentais en moi, tout cela m'avait fait rompre avec un passé que j'eusse voulu oublier, mais que je désirais qu'on ignorât dans le quartier.

Mme Desvergiers n'avait donc rien de commun avec Mlle Aglaé de Sainte-Canine.

Mon appartement me permettait donc de loger maman Rainville et ses petits. Sans tarder, je fis installer une grande chambre et un cabinet au bout de l'aile en retour sur les jardins. Pendant ce temps, Saint-Firmin portait à la pauvre femme du linge et des vêtements pour elle et ses petits, afin de les amener propres et coquets, comme arrivant de province chez leur parente de Paris.

Le camarade joua admirablement la petite comédie. Mon portier, que j'avais prévenu de l'arrivée des provinciaux, ne put se douter de rien. Quant à Saint-Firmin c'était un familier de la maison et son rôle ne surprit point le brave homme.

Maman Rainville ne cessait de pleurer de joie et de reconnaissance; on dîna ce jour-là tous ensemble, car il était convenu que les enfants prendraient leurs repas avec la domestique particulière que je leur donnais et que, seule, maman Rainville viendrait à ma table quand il lui plairait, et cela ne lui convenait pas quand j'avais des personnes autres que Saint-Firmin. Elle ne pouvait souffrir Mme Labruyère, et celle-ci de son côté ne pouvait comprendre que je me sois « affublée d'une vieille et de deux marmots ».

Je me moquai du qu'en dira-t-on et l'opinion des gens ne me préoccupa nullement.

Tout en moi se transformait...

On pourra dire que ce n'était pas chose nouvelle, que déjà j'avais, en effet, plus d'une fois opéré des évolutions qui tendraient à faire croire à la versatilité de mon caractère. On se tromperait. Par suite de mon éducation, du monde dans lequel j'ai été élevée, j'étais un être impersonnel, une comédienne, une simulatrice dans la vie ordinaire comme sur le théâtre.

A cette heure, je me fixais, mon esprit vagabond s'arrêtait, mon être tout entier s'adaptait à un état, celui pour lequel la femme a été créée, celui de mère de famille.

Et, chose curieuse, je m'imaginais être transformée alors que je ne faisais que continuer à jouer un rôle, à m'incarner dans celui de mère de famille, moi qui n'étais ni épouse, ni mère.

Épouse, j'aurais pu l'être.

A maintes reprises, des gens séduits par je ne sais quoi, mais surtout par une petite fortune, ont sollicité ma main. Je les ai écartés promptement.

Deux hommes cependant font exception : un honorable fonctionnaire qui était de très bonne foi et peut-être très épris. Je l'évinçai par respect pour lui... Il ne l'a jamais compris.

Enfin, quand un soir d'été, après une de ces longues causeries avec lesquelles il m'instruisait, Avril de Saint-Firmin, mon ancien camarade de théâtre devenu professeur de belles-lettres dans un collège de Paris, me dit, non sans une certaine émotion :

— Aglaé, si nous nous épousions.

— Voilà, lui dis-je, en éclatant de rire, une demande en mariage dépouillée d'artifices oratoires et simplement partie du cœur peut-être... Comment dirai-je?... Machinalement.

— Non, fit-il vivement, c'est très réfléchi au contraire.

— Voyons, c'est un coup de tête?...

— Le cœur y est aussi, crois-le bien, et il y est pour beaucoup.

— Eh bien! non... non, mon vieux camarade, ne nous marions pas, restons ce que nous avons toujours été, deux amis, sans plus. Il y a longtemps que je me suis aperçue que je ne t'étais pas indifférente; j'ai découvert chez toi de la jalousie et j'en ai même souffert. Aujourd'hui que tu as de l'âge, une bonne position, que ton satané caractère risque à chaque instant de compromettre, tu voudrais faire une fin, comme on dit, et c'est avec moi, chez moi, que tu désires trouver une situation définitive et de tout repos.

— Voyons, Aglaé, peux-tu dire pareille chose?

— Ne te fâche pas. Tu t'es dit, Aglaé et moi nous vivons en bons camarades, en intimité, si j'épousais Aglaé. Oui, tu t'es dit ça, comme ça, tout simplement. Comme pour régulariser une situation. Non, il n'y a rien à régulariser, continuons tout bonnement à vivre comme par le passé, dans les liens d'une étroite amitié, sans y ajouter ceux plus étroits et fort inutiles du mariage pour lequel nous n'étions destinés ni l'un ni l'autre, tout au moins toi.

— Alors, je vivrai et mourrai seul, s'écria avec un amer accent de tristesse le pauvre homme.

— Non, non, lui dis-je en l'embrassant, non, mon bon ami, tant que je vivrai tu auras une amie qui ne t'abandonnera jamais, qui sera pour toi aussi dévouée qu'une épouse dont ton caractère ne saurait s'embarrasser. Allons, donne-moi la main, embrasse-moi

comme tu faisais autrefois au théâtre, bien fort, à la dérobée, et ne parlons jamais plus de cela.

Et nous avons vécu toujours en bons et dévoués camarades.

Si j'avais été mariée aurais-je pu adopter les petits orphelins de grand'maman Rainville et avoir toutes les joies que cela m'a procurées?

Je soigne, dorlote les petits comme s'ils étaient miens, et de fait, ils le sont devenus. Je les habilie comme les enfants des riches, je les mène promener aux Tuileries, aux Champs-Élysées, parfois la voiture pousse jusqu'au Bois de Boulogne et je suis ravie de leur enchantement. Je leur donne mille jouets et de bons gâteaux et maman Rainville répète sans cesse que je suis un ange.

Pauvre femme, elle décline de jour en jour : Saint-Firmin prétend qu'elle est gâtée par le bien-être...

Un médecin que j'avais fait venir pour la voir, sans qu'elle puisse se douter de rien, me dit qu'il lui faudrait du calme, de l'air et du soleil : un peu de campagne.

Aussitôt, j'ai prié Saint-Firmin de s'informer d'une propriété rurale à louer ou même à vendre.

Il n'a pas perdu son temps; j'ai acheté une grande bâtisse avec un beau jardin en terrasse, sur la Seine, à Triel, où nous n'avons pas tardé à nous installer pour l'été.

CHAPITRE LXXXVI

DANS LA PAIX DES CHAMPS

A Triel, sur la route de Paris à Mantes-la-Jolie, tout au bout du village, une vaste maison d'habitation avec communs, un grand jardin en terrasse sur la Seine, avec, à droite, un beau verger potager, à gauche, un parterre et une belle allée de tilleuls (l'inévitable), et son kiosque à la chinoise couvert de lierre, d'où l'on peut à son aise voir passer les bateaux, suivre les pêcheurs et même s'amuser de quelques gens qui osent se baigner dans le fleuve profond et rapide.

De l'autre côté de l'eau, une plaine marécageuse, et par delà, des bois charmants, puis des collines élevées qui forment un cirque où, tout au fond, sur le versant nord, s'abrite le coquet village au-dessus duquel tournent les orages sans jamais venir le frapper.

Ma maison a cependant un désagrément, elle est en bordure sur la grand route, et la poussière envahirait les appartements, si l'on n'avait la précaution de tenir presque constamment les fenêtres closes de ce côté.

Mais combien est agréable la façade sur le jardin, au bon soleil, à l'air pur et vivifiant, peut-être un peu humide dans les mauvais jours.

C'est un coin délicieux l'été, et mon allée de tilleuls avec son kiosque m'enchante vraiment.

J'ai une vache et une chèvre qui me donnent de bon lait, des poules qui me fournissent des œufs, et ma basse-cour est peuplée de cette race de Houdan si renommée dans le pays. J'ai des pigeons, des lapins, un bon gros chien qui joue avec les enfants et monte une garde vigilante de jour et de nuit.

Dans le verger, il y a de ces abricotiers qui ont une si grande réputation, et des cerisiers qui sont tout blancs au printemps et tout rouges en été.

J'ai de belles fleurs partout — j'adore les fleurs, surtout les roses.

Quand on veut manger du poisson, le jardinier descend jeter l'épervier et rapporte tout grouillants goujons, gardons, ablettes, brèmes, carpes et bien d'autres espèces, car la Seine est très poissonneuse en cet endroit. J'aime les chaudes fritures bien dorées et les matelotes qui embaument.

Tout le monde se régale, ici, de beaux et bons fruits, et j'en fais des provisions que j'emporte à Paris pour l'hiver.

Saint-Firmin a eu la main heureuse en découvrant ce petit domaine, où il vient passer ses mois de vacances et les jours libres dans la belle saison. C'est un brave cœur qui m'est très attaché et je le soupçonne de toujours rêver de m'épouser, mais il n'en dit rien et il fait bien.

J'ai mes enfants: Philippe qui a sept ans, et Sidonie qui en a dix ; ils me chérissent comme leur mère et

n'ont plus que moi au monde, depuis la mort de grand' maman Rainville, qui nous a quittés doucement ici, un beau soir d'été, sans souffrances, sans agonie; nous l'avons conduite au petit cimetière là-haut, près de l'église, où nous allons lui porter des fleurs chaque semaine.

Pauvre maman Rainville, adieu!... J'ai fait pour toi ce que j'ai pu, de tout cœur, pour mériter ton pardon, car je ne suivais pas tes bons conseils, ceux que tu m'avais donnés, quand livrée à moi-même, seule, sans expérience, je vivais au milieu d'un monde où la morale n'était guère pratiquée ni même connue.

Tu as purifié ma fortune que je veux consacrer au bien, afin de racheter un passé qui te faisait peine, mais que par délicatesse tu ne m'as jamais reproché.

Ce passé s'éloigne de plus en plus, je n'en voulais pas parler moi-même, mais un jour Saint-Firmin sans me prévenir, me présenta un ancien officier, le chevalier de Champeaux, qui à la suite de je ne sais combien de mécomptes, sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, s'était imaginé de se faire agent dramatique. Le chevalier était brillant causeur et doué d'une imagination féconde. Il prenait plaisir à nous faire raconter notre vie d'acteurs nomades, avant et pendant la Révolution, et c'est de là que lui vint l'idée de me faire écrire mes *Souvenirs*, ce que je refusais absolument.

Mais ce diable d'homme, qui avait une mémoire aussi prodigieuse que son imagination, m'apporta un beau jour, à Triel, une dizaine de grands cahiers sur lesquels il avait rédigé *Mes souvenirs* assez exactement dans le fond, mais avec un luxe de détails

extravagants qui nous amusèrent beaucoup, et qui n'avaient rien de commun avec l'exacte vérité. Je lui en fis l'observation.

« Bah! me dit-il, ça vous amuse, c'est le principal, et puis si je les fais imprimer, cela amusera peut-être encore plus les gens qui les liront. »

J'avoue que je ne riais pas toujours, et la perspective de me faire imprimer ne me souriait nullement. Si encore le chevalier s'était contenté de mes histoires pleines de fantaisies, comme il disait, mais c'est qu'il s'était livré à des diatribes, à des satires, à des médisances et même à des calomnies sur des personnages dont il avait à se plaindre ou qui ne lui plaisaient pas. Cette diffamation à outrance contre des gens que je connaissais peu ou point, ou du moins en grande partie, ne me convenait pas.

Comme il parlait de faire imprimer cet écrit sous mon nom, et, par conséquent, sous mon couvert, donner libre cours à ses rancunes et à ses haines, je résolus de m'y opposer énergiquement.

« Je veux relire votre manuscrit, lui dis-je, un dimanche, à Triel, après dîner. Je veux le lire à loisir, à tête reposée; car il me semble que vous avez donné trop d'importance à certaines parties au détriment de certaines autres. »

Le chevalier fit d'abord quelques difficultés, mais Saint-Firmin lui ayant démontré avec force logique, qu'en toute loyauté, il devait accéder à mes désirs, mon homme y consentit.

Jamais plus je ne revis le chevalier de Champeaux, non seulement parce que je méprisais l'écrivain qui osait, sans vergogne, mettre de telles choses sous mon nom, mais encore parce qu'il avait proposé à mon

camarade Saint-Firmin de l'associer à son agence dramatique, qu'il avait imaginé de transformer en agence de police secrète, ainsi qu'il l'avait, disait-il, offert au comte Beugnot, un instant ministre de la Police lors de la première Restauration.

Saint-Firmin lui répondit vertement qu'il ne voulait pas être mouchard, et, quand le chevalier se représenta chez moi, il fut éconduit comme il le méritait.

J'ai relu ces pages dans lesquelles il me fait raconter mon enfance dans la troupe Malaga; c'est à peu près ça.

Je me propose de les corriger, de supprimer certains passages qui n'ont aucun rapport avec mon histoire, et qui ne sont là que pour être désagréables à certaines gens.

Quant à ma vie d'actrice, il y a beaucoup de choses intimes à retrancher, parce qu'elles sont... trop intimes, et que j'ai lieu de les regretter et de les désavouer.

Pour ce qui est des inventions personnelles du citoyen de Champeaux, je ne veux pas les faire miennes et surtout endosser toutes ces diffamations à l'endroit de personnages que j'ai connus peu ou point, et qui ne m'ont jamais rien fait. Beugnot « ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité » comme dit un auteur dramatique. C'est un coquin, c'est vrai, mais il ne faut pas le rendre plus coupable qu'il n'a été, c'est déjà beaucoup.

De tous ces cahiers que restera-t-il? Saint-Firmin est de mon avis, il faut supprimer beaucoup et refaire presque autant. Il m'engage à reprendre ce travail un jour ou l'autre, et il se propose de m'aider.

— En attendant, me dit-il, toutes les fois qu'il vous reviendra à la mémoire un souvenir intéressant, empressez-vous de le mettre sur le papier. De cette façon vous aurez rédigé vos *Mémoires* sans vous en apercevoir, sans fatigue, sans effort, d'une manière naturelle, exempte de broderie, et votre rédaction simple aura tout l'accent de la vérité.

J'ai suivi le conseil : je me suis essayée dans le sens indiqué par Saint-Firmin. Dans la paix des champs, dans le calme des jours de pluie à Paris, j'ai rédigé, à main courante, plusieurs histoires qui me sont arrivées ou dont j'ai été comparse ou témoin.

J'ai trouvé un grand plaisir à évoquer ces souvenirs, à dire le bien que je pensais des uns, à rire des travers des autres, à montrer les vilenies de certains, sans trop de méchanceté toutefois.

On dit qu'on écrit ses mémoires pour trois raisons : pour se défendre, pour se venger, pour se faire valoir. Je n'ai pas à me défendre, je n'ai qu'à avouer et à me repentir de fautes qui sont imputables à mon caractère, à mon défaut d'éducation, et surtout au milieu dans lequel j'ai vécu la première partie de mon existence.

Me venger? De qui? De quoi? Des jaloux, des envieux, des imbéciles et des méchants; j'ignore les premiers, dédaigne les seconds et méprise les derniers.

Me faire valoir? Pourquoi et auprès de qui? Ce sont là deux points absolument sans utilité pour moi, qui ne suis pas une femme politicienne, une femme de lettres, une « madame mille affaires ».

A quoi bon me faire valoir? On m'a toujours prise pour ce que j'étais ou paraissais être; peu m'importait. Je crois bien que parmi ceux qui écrivent

leurs *mémoires*, un grand nombre se peignent non pas tels qu'ils furent, mais plutôt tels qu'ils auraient voulu être.

Regardez ce portrait peint par un maître ; le modèle pose pour la postérité. Voyez l'individu chez lui, puis dans le monde, examinez-le au moral et au physique ; en constatant la différence, le déguisement, l'invraisemblance même, vous vous écrirez : ce n'est pas lui !

Eh bien ! Comme je hais l'hypocrisie, je ne me sens nullement le besoin de me peindre autrement que je suis. En outre, je sais fort bien qu'on ne plaît dans le monde qu'à condition de laisser les autres parler d'eux-mêmes et de les occuper très peu de soi.

Comme il est presque impossible de parler des gens au milieu desquels on vit sans parler de soi, il s'en suit qu'on s'expose à l'inévitable critique et à la censure du monde qui n'est jamais tendre.

Cette critique m'atteindra-t-elle? Je ne le pense pas, car je n'écrirai pas « pour la postérité ». Si je continue ce que j'ai commencé, c'est pour fixer et garder des souvenirs, comme le voyageur qui dessine sur son album les sites qu'il a parcourus, les paysages qui l'ont charmé, les monuments curieux et les types particuliers des peuples qu'il a visités.

Je reprendrai mon œuvre, à peine ébauchée, l'hiver prochain, parce que cet été je suis obligée de voyager.

Il y a si longtemps que je n'ai quitté le pavé de Paris, ou la route poussiéreuse de Mantes-la-Jolie, que c'est un événement pour moi, et plus grand encore pour les enfants. Nous allons à Plombières, où j'emmène le pauvre Saint-Firmin qui a grand besoin de

se soigner. Il a beaucoup vieilli cette année. Les événements auxquels il s'est stupidement mêlé y sont pour beaucoup. Il le sent bien du reste et le dit mélancoliquement, en ajoutant avec son amabilité coutumière :

— Je ne suis pas comme vous... Vous êtes encore dans votre été, aux portes de l'automne si belle chez la femme, comme dans la nature. Je suis un fruit trop mûr, gare l'hiver qui vient pour moi. Et il ajoute galamment : « Heureusement que j'ai gardé tout le bon soleil de votre amitié qui me réchauffe et me met la joie au cœur. »

Si, comme le dit mon vieux camarade, voici l'automne qui vient, veillons à ne pas laisser tomber les fruits, à ne point les laisser trop mûrir, de crainte qu'ils ne perdent de leur saveur

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

5398. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.